PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SAINT-LÔ AGGLO

L'AVENIR SE DESSINE AUJOURD'HUI

version approuvée le 14.10.2024

#6.3.2

NOTICE SANITAIRE

EAUX USÉES



Cittànova

MISE A JOUR DU ZONAGE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE SAINT LO AGGLO

Notice de présentation

Table des matières

1. Préambule 5
2. Rappel des textes législatifs et réglementaires 6
2.1. Contexte réglementaire 6
2.2. Objectifs de l'enquête publique 7
2.3. Le déroulement de l'enquête publique 7
2.3.1 Organisation de l'enquête publique 7
2.3.2 Déroulement de l'enquête publique 7
2.3.3 L'approbation du zonage d'assainissement 7
3. Présentation du territoire de Saint Lô agglo 8
3.1. Situation géographique 8
3.2. Milieu naturel 8
3.2.1 Le réseau hydrographique 8
3.2.2 Etats chimiques 10
3.2.3 Etats écologiques 11
3.2.4 Plans de prévention des risques d'inondations 12
3.3. Les masses d'eaux souterraines 13
3.1. Périmètres de protection des nappes 14
3.2. Risque de remontée de nappes 15
3.3. Réservoirs biologiques 16
3.4. Arrêté de Protection de Biotope 17
3.5. Données géologiques 18
3.6. ZNIEFF et Natura 2000 20
3.6.1 ZNIEFF 21
3.6.2 NATURA 2000 22
3.7. Urbanisation 23
3.7.1 Situation démographique 23
4. L'assainissement sur le territoire 28
4.1. Présentation du système d'assainissement collectif 28
4.1.1 Stations d'épuration sur le territoire Saint Lô Agglo 28
4.1.2 Réseaux de collecte 32
4.1.3 Postes de refoulement 33
4.1.4 Etats des schémas directeurs 33

4.2. Présentation du système d'assainissement non collectif 35
4.2.1 Rappel : principe d'une installation d'assainissement non collectif 35
4.2.2 Etats des lieux de l'assainissement non collectif 36
5. Présentation du zonage de l'assainissement des eaux usées 40
5.1. Zonage actuel : état des lieux 40
5.2. Eléments techniques pris en compte pour la révision du zonage d'assainissement 43
5.3. Les zones à urbaniser intégrées au zonage d'assainissement collectif 47
6. Modification du zonage par communes 50
6.1. Agneaux 50
6.2. Airel 52
6.3. La Barre de Semilly 55
6.4. Baudre 57
6.5. Bourgvallées 59
6.6. Canisy 61
6.7. Carantilly 63
6.8. Cerisy-la-Forêt 65
6.9. Condé-sur-Vire 67
6.10. Couvains 69
6.11. Dangy 71
6.12. Le Dézert 73
6.13. Domjean 75
6.14. Graignes-Mesnil-Angot 78
6.15. Le Lorey 80
6.16. La Luzerne 82
6.17. Marigny-le-Lozon 84
6.18. La Meauffe 86
6.19. Le Mesnil-Rouxelin 88
6.20. Moon-sur-Elle 90
6.21. Moyon-Villages 93
6.22. Pont-Hébert 95
6.23. Quibou 97
6.24. Rampan 99
6.25. Remilly-les-Marais 101

6.26. Saint-Amand-Villages 103
6.27. Saint-André-de-l'Epine 105
6.28. Saint-Clair-sur-l'Elle 107
6.29. Saint-Fromond 109
6.30. Saint-Georges-Montcocq 111
6.31. Saint-Gilles 113
6.32. Saint-Jean-d'Elle 115
6.33. Saint-Jean-de-Daye 117
6.34. Saint-Jean-de-Savigny 119
6.35. Saint-Lô 121
6.36. Sainte-Suzanne-sur-Vire 124
6.37. Tessy-Bocage 126
6.38. Thèreval 129
6.39. Torigny-les-Villes 131
6.40. Villiers-Fossard 133
6.41. Autres communes 135
7. Règlement 136
7.1. Rappel de la législation 136
7.2. Modalités sur le territoire de Saint-Lô Agglo 136
8. Annexes 137
8.1. Atlas de cartes 137
8.2. Règlements de service 137

Table des illustrations

Figure 1 Carte de situation de saint lo agglo 8
Figure 2 Carte du réseau hydrographique saint Lô agglo (source data gouv) 9
Figure 3 Carte de l'état chimique des cours d'eau saint Lô agglo (source agences de l'eau, 2015) 10
Figure 4 Carte de l'état écologique des cours d'eau saint Lô agglo (source agences de l'eau, 2015) 11
Figure 5 : Carte plan de prévention inondation de la vire territoire Saint-Lô agglo 12
Figure 6 : CARTE MASSE D'EAU SOUTERRAINES TERRITOIRE DE SAINT-LO AGGLO 13
Figure 7 : Périmètres de protection de captage sur le territoire de Saint-Lô agglo 14

Figure 8 : Carte de remontée de nappe sur le territoire de Saint-Lô agglo (source dreal Normandie) 15
Figure 9 : Cartes des réservoirs biologiques sur le territoire de Saint-Lô agglo.....16
Figure 10 : Carte des arrêtés de protection de biotope sur le territoire de Saint-Lô agglo 17
Figure 11 Carte des couches géologiques SAINT LO AGGLO (source BRGM) 19
Figure 12 Carte des zones ZNIEFF SAINT LO AGGLO (source data gouv) 21
Figure 13 : Carte des zones Natura 2000 SAINT LO AGGLO (source data gouv) 22

1. Préambule

Dans le cadre de la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Saint-Lô Agglo souhaite mettre en cohérence ses zonages d'assainissement des eaux usées avec la réalité des zones desservies par l'assainissement collectif et les secteurs projetés d'être raccordés.

Le présent dossier présente une synthèse des éléments sur le territoire. A noter que les modifications de zonage présentées dans ce dossier consistent principalement à mettre en cohérence le zonage existant avec les réseaux et ouvrages existants. La révision statue également sur le zonage des zones U et Au définies au PLUi.

Les communes non desservies par l'assainissement collectif restent en assainissement non collectif.

2. Rappel des textes législatifs et réglementaires

2.1. Contexte réglementaire

Le zonage d'assainissement est une obligation légale et réglementaire des collectivités.

La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques n°2006-1772 du 30 décembre 2006 attribue l'obligation aux communes et à leurs groupements, notamment :

- La délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif ;

Ces obligations sont inscrites dans le code général des collectivités territoriales à l'article L 2224-10 ainsi rédigé :

" Les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent, **après enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement** :

- **Les zones d'assainissement collectif** où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;

- **Les zones relevant de l'assainissement non collectif** où elles sont tenues d'assurer le contrôle de ces installations et, si elles le décident, le traitement des matières de vidange et, à la demande des propriétaires, l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;

Cette obligation de zonage d'assainissement répond au souci de préservation de l'environnement, de qualité des ouvrages d'épuration et de collecte, de respect de l'existant et de cohérence avec les documents d'urbanisme.

Le zonage permet également de s'assurer de la mise en place des outils d'épuration les mieux adaptés à la configuration locale et au milieu considéré.

Procédure et déroulement d'une enquête publique : Code de l'Environnement - Chapitre III – articles L 123 -1 à L 123 -19.

Pour les communes, une enquête publique est obligatoire avant d'approuver la délimitation des zones d'assainissement.

L'article R.2224-8 du code général des collectivités territoriales (modifié par décret n°2011-815 du 6 juillet 2011) précise le type d'enquête à mener : "Article R.2224-8 - l'enquête publique préalable à la délimitation des zones mentionnées aux 1° et 2° de l'article L. 2224-10 **est conduite par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, dans les formes prévues par les articles R. 123-6 à R. 123-23 du code de l'environnement**".

Le dossier d'enquête publique se compose ainsi d'un plan de zonage accompagné d'une note justificative, d'un dossier technique correspondant à l'étude du schéma

directeur d'assainissement, des règlements d'assainissement en vigueur et de l'impact financier.

2.2. Objectifs de l'enquête publique

Les objectifs de l'enquête publique consistent en l'information du public et au recueil des observations de celui-ci sur les règles techniques et financières qu'il est proposé d'appliquer en matière d'assainissement sur le territoire concerné.

Ce dossier précise donc les modes et les raisons qui ont conduit le maître d'ouvrage au choix du ou des systèmes d'assainissement retenus.

2.3. Le déroulement de l'enquête publique

2.3.1 Organisation de l'enquête publique

La Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo représentée par son président est en charge de l'ouverture et de l'organisation de l'enquête publique.

Ainsi, elle a la charge de :

- demander la désignation du commissaire enquêteur au président du tribunal administratif (L123-4 du code de l'environnement) ;
- de déterminer la durée de l'enquête publique (L123-9 du code de l'environnement) ;
- de rédiger et publier l'avis d'enquête publique (L123-10 du code de l'environnement) ;
- de préparer et rendre consultable le dossier d'enquête publique (L123-12 du code de l'environnement).

2.3.2 Déroulement de l'enquête publique

Le commissaire enquêteur conduit l'enquête de manière à permettre au public de disposer d'une information complète sur le projet, plan ou programme, et de participer effectivement au processus de décision. (L123-13 du code de l'environnement).

Ensuite, le commissaire enquêteur rend son rapport et ses conclusions dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête (L123-15 du code de l'environnement).

2.3.3 L'approbation du zonage d'assainissement

Le projet de zonage peut éventuellement être modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique.

Il est ensuite approuvé par délibération de la Communauté d'Agglomération. Il ne deviendra exécutoire qu'après les mesures de publicité effectuées et le contrôle de légalité.

3. Présentation du territoire de Saint Lô agglo

3.1. Situation géographique

La communauté d'Agglomération de Saint-Lô se situe dans le département de la Manche.

Saint Lô Agglo compte 61 communes et elle s'étend sur 781,3 km².

Le territoire en majorité rural est organisé autour de la ville de Saint-Lô chef-lieu du département de la Manche.

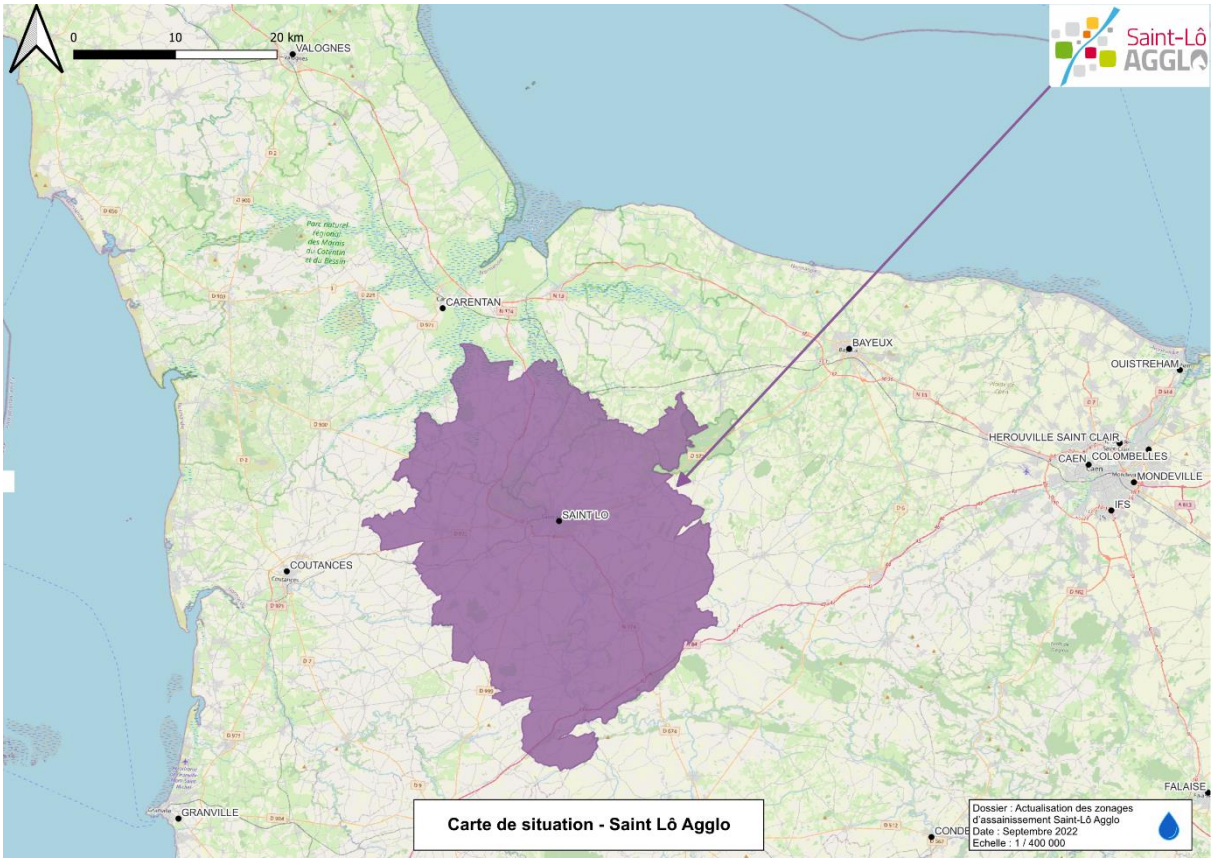


FIGURE 1 CARTE DE SITUATION DE SAINT LO AGGLO

3.2. Milieu naturel

3.2.1 Le réseau hydrographique



FIGURE 2 CARTE DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE SAINT LO AGGLO (SOURCE DATA GOUV)

Saint Lô Agglo est traversé de Nord en Sud par le fleuve la Vire et d'Est en Ouest par les affluents de la Vire. Tandis que l'on trouve d'autres cours d'eau en périphérie du territoire.

3.2.2 Etats chimiques

L'Etat chimique de la Vire est bon dans sa traversée de l'Agglo. Trois ruisseaux/rivières n'ont pas atteint le bon état chimique : le ruisseau de la Joigne, le ruisseau de la Dollée et la rivière la Jacre. Le bon état chimique de la Terrette n'est pas connu.

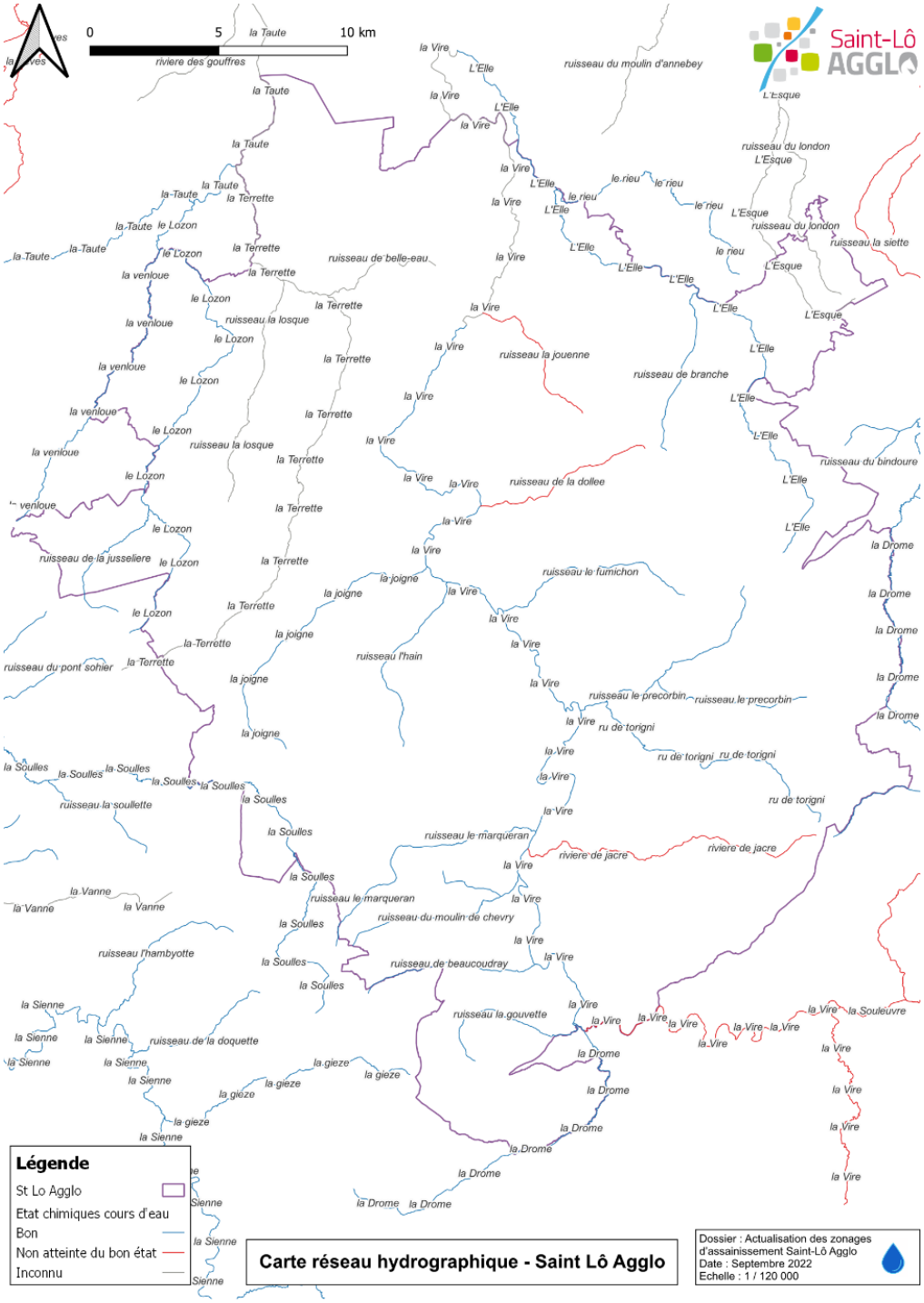


FIGURE 3 CARTE DE L'ETAT CHIMIQUE DES COURS D'EAU SAINT LO AGGLO (SOURCE AGENCES DE L'EAU, 2015)

3.2.3 Etats écologiques

Les états écologiques des cours d'eau du territoire vont de bon à médiocre (selon le dernier recensement de 2015, Agences de l'Eau).
La Terette, la Soulles, le ruisseau de la Branche, le ruisseau le Fumichon, le ruisseau la Gouvette et le ruisseau de Belle-eau dispose d'un bon état écologique selon le dernier recensement connu.
La Vire qui traverse l'Agglo a un état écologique globalement moyen sauf dans sa partie Nord avec un état médiocre.
L'Elle en bordure d'Agglo a un état écologique médiocre.

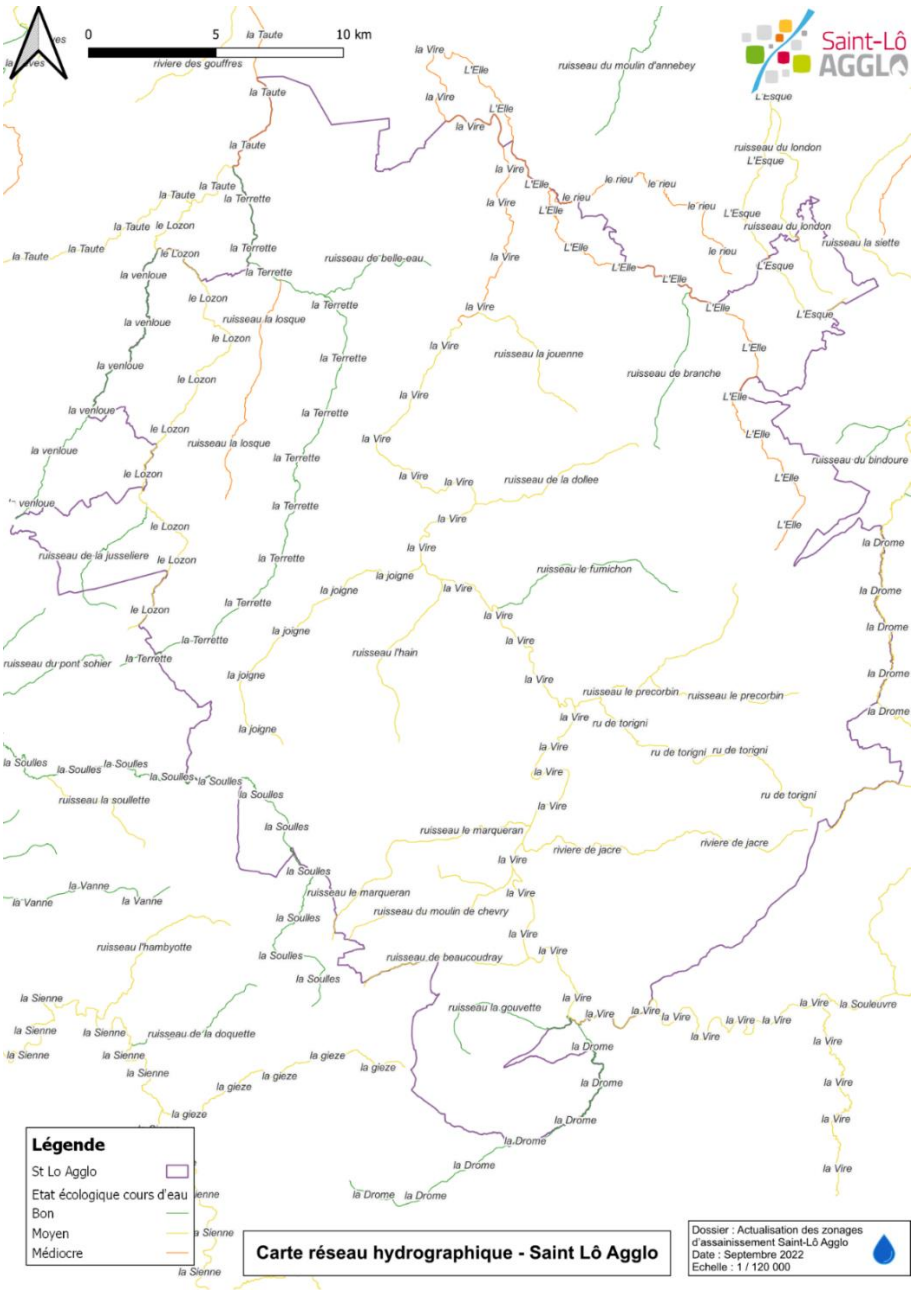


FIGURE 4 CARTE DE L'ETAT ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU SAINT LO AGGLO (SOURCE AGENCES DE L'EAU, 2015)

3.2.4 Plans de prévention des risques d'inondations

Un plan de prévention des inondations sur la Vire est présenté ci-après.

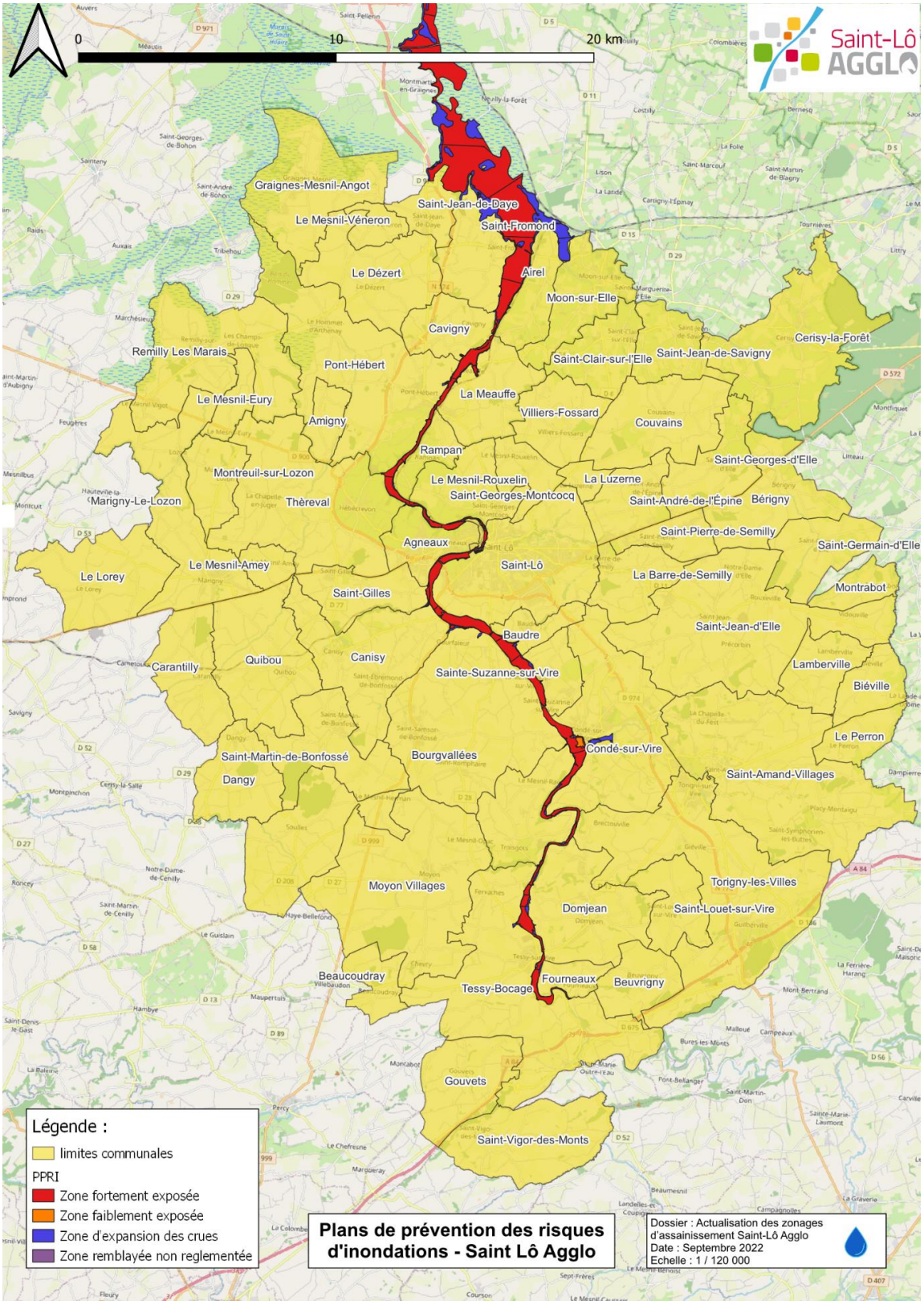


FIGURE 5 : CARTE PLAN DE PREVENTION INONDATION DE LA VIRE TERRITOIRE SAINT-LO AGGLO

3.3. Les masses d'eaux souterraines

masses d'eau souterraines	état chimique	état quantitatif
FRHG101	médiocre	médiocre
FRHG403	bon	bon
FRHG404	médiocre	bon
FRHG510	bon	bon
FRHG511	bon	bon
FRHG512	médiocre	bon
FRHG514	médiocre	bon

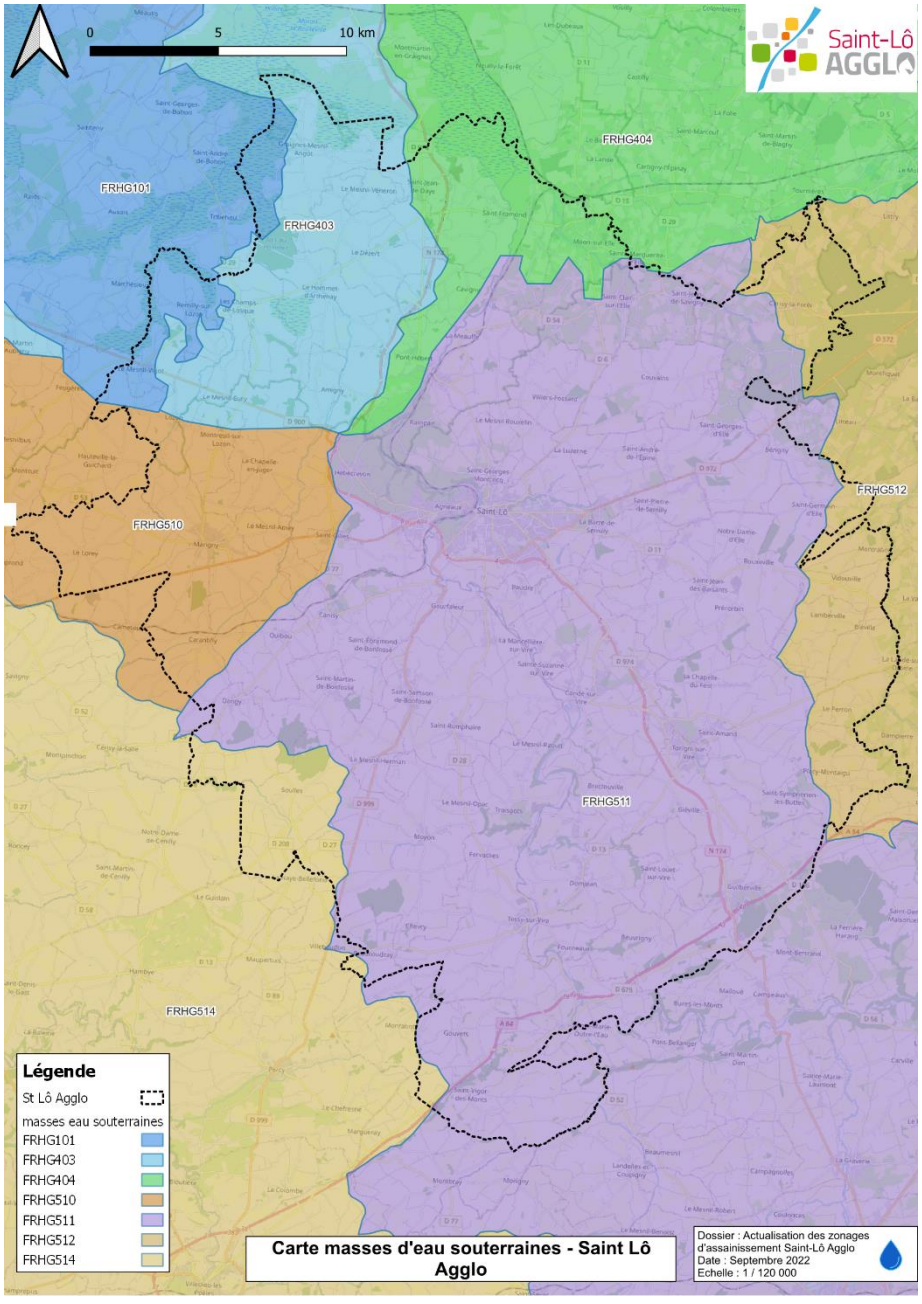


FIGURE 6 : CARTE MASSE D'EAU SOUTERRAINES TERRITOIRE DE SAINT-LO AGGLO

3.1. Périmètres de protection des nappes

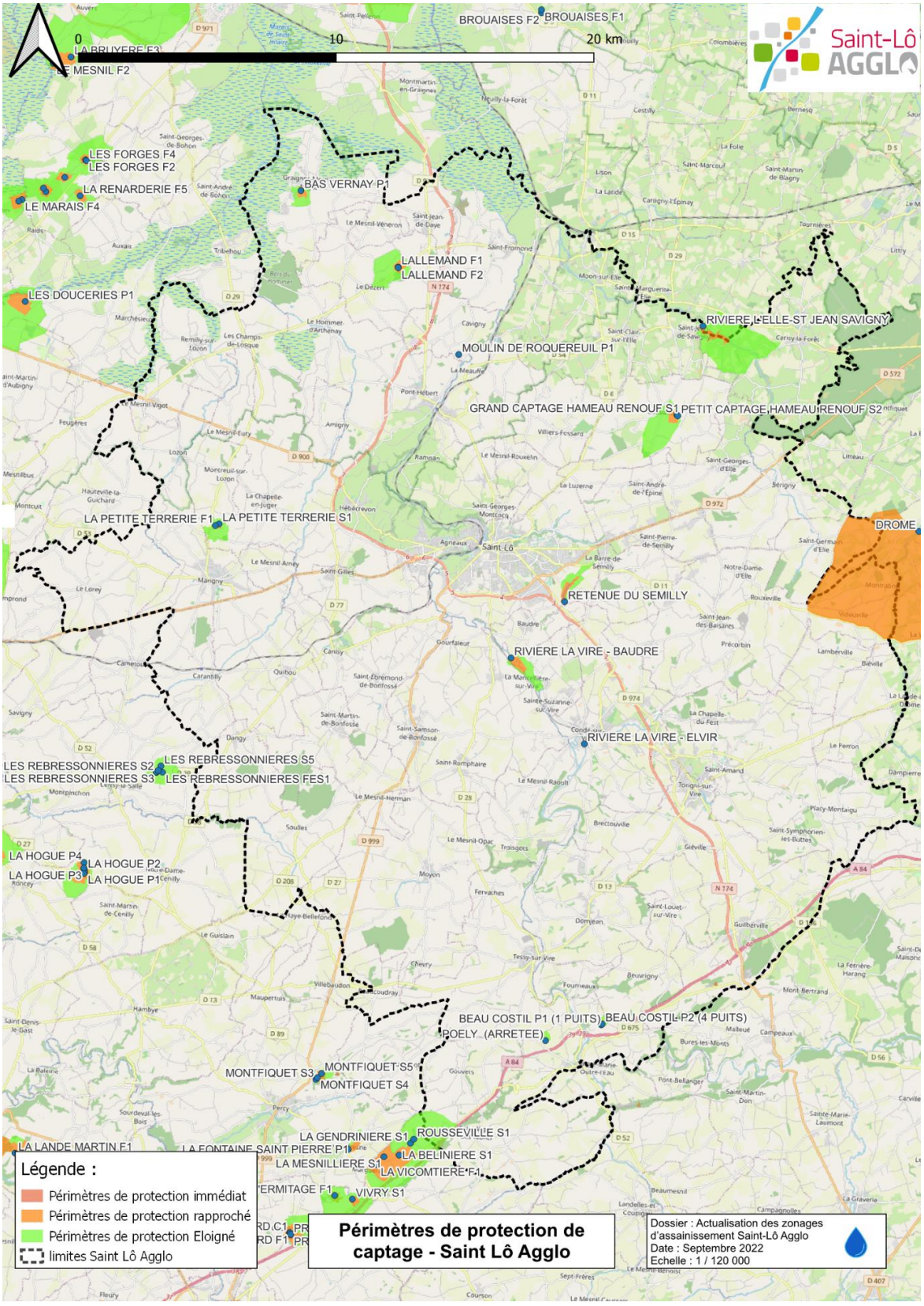


FIGURE 7 : PERIMETRES DE PROTECTION DE CAPTAGE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-LO AGGLO

3.2. Risque de remontée de nappes

Le risque de remontée de nappes sur le territoire est en grande partie corrélé avec le réseau hydrographique dans sa partie Sud. Les zones rouges avec une nappe proche du sol (entre -2,5 m et 0 m) se situent à proximité des cours d'eau. Au Nord, la présence de marais étend ces zones rouges.

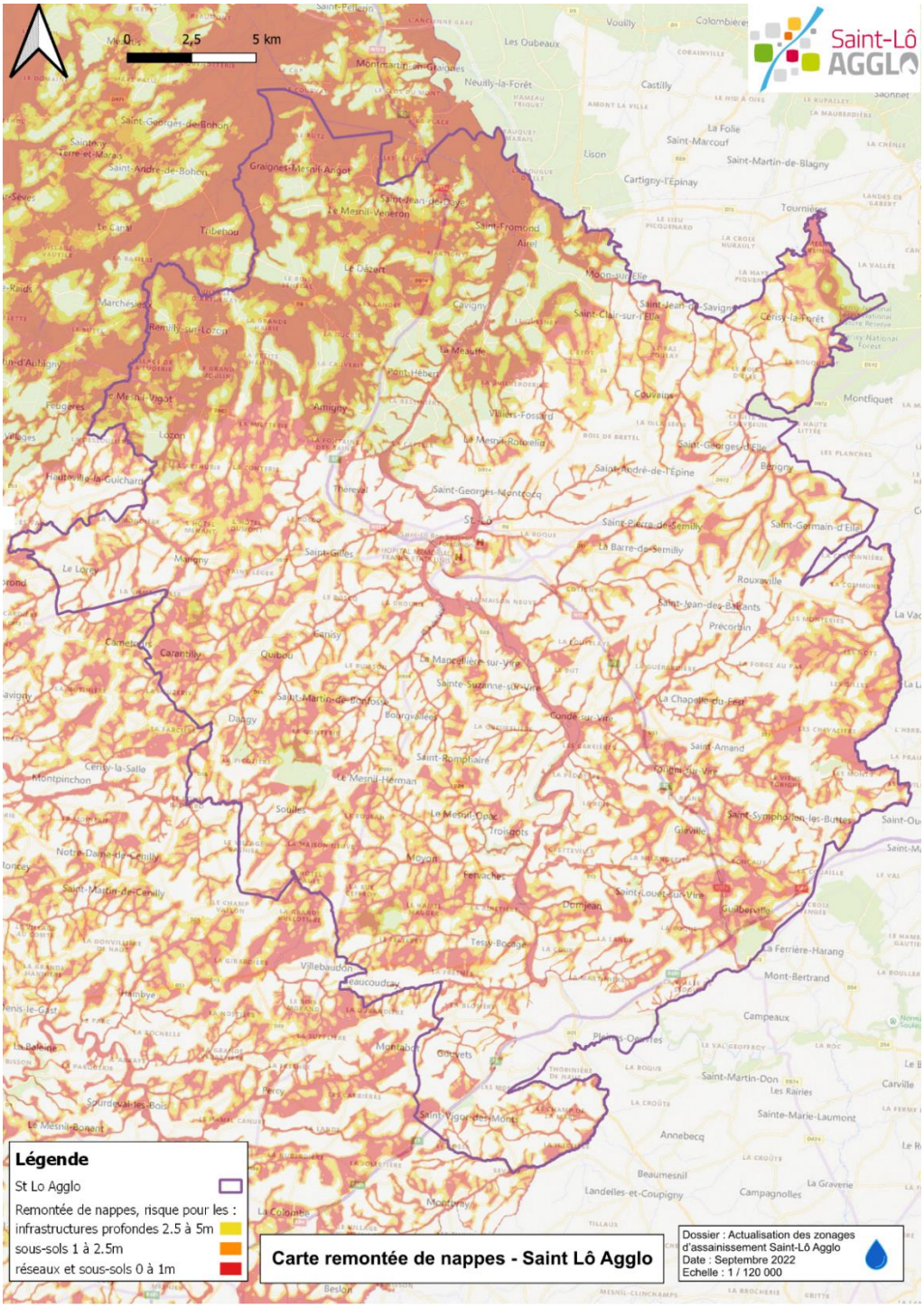


FIGURE 8 : CARTE DE REMONTEE DE NAPPE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-LO AGGLO (SOURCE DREAL NORMANDIE)

3.3. Réservoirs biologiques

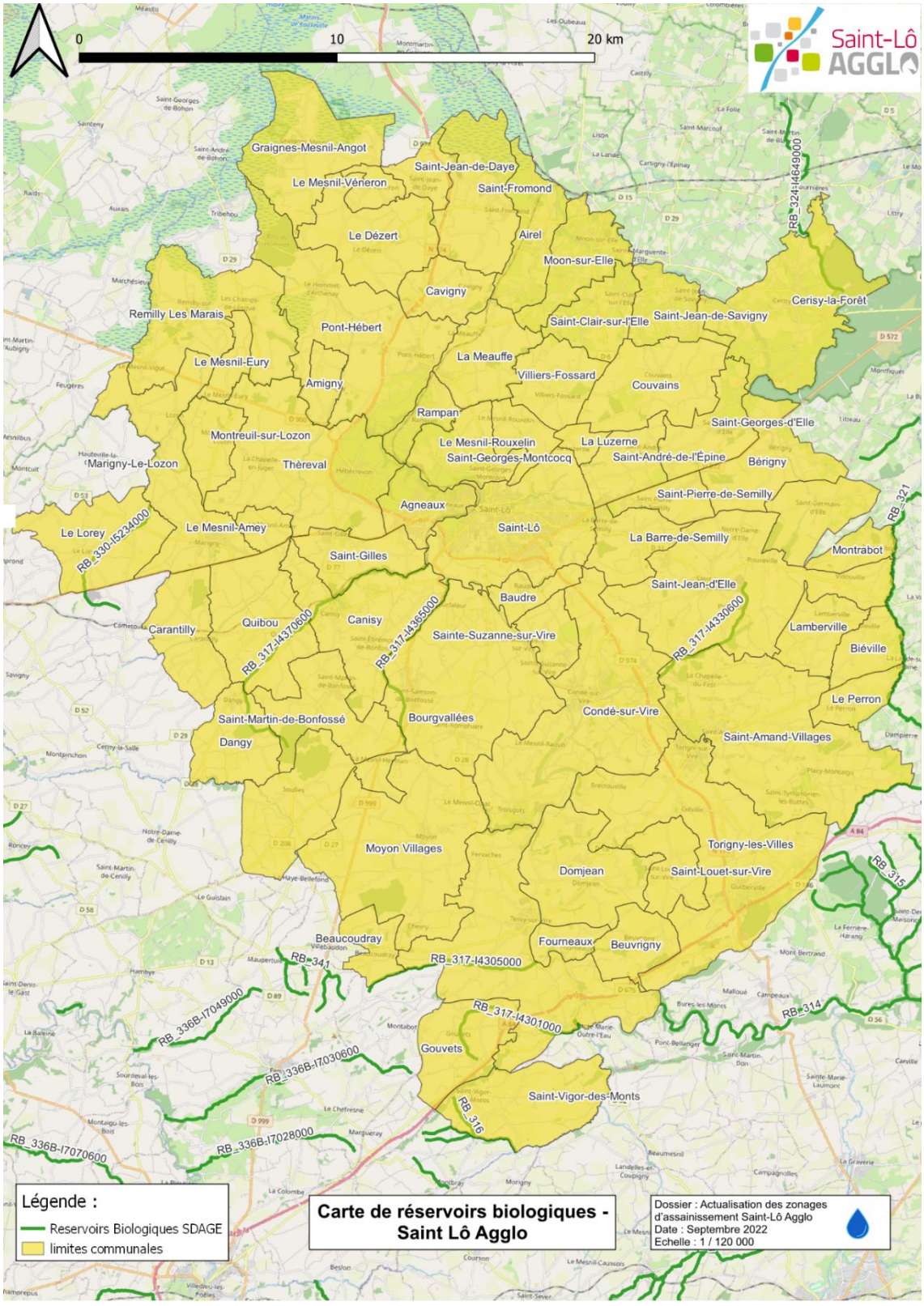


FIGURE 9 : CARTES DES RESERVOIRS BIOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-LO AGGLO

3.4. Arrêté de Protection de Biotope

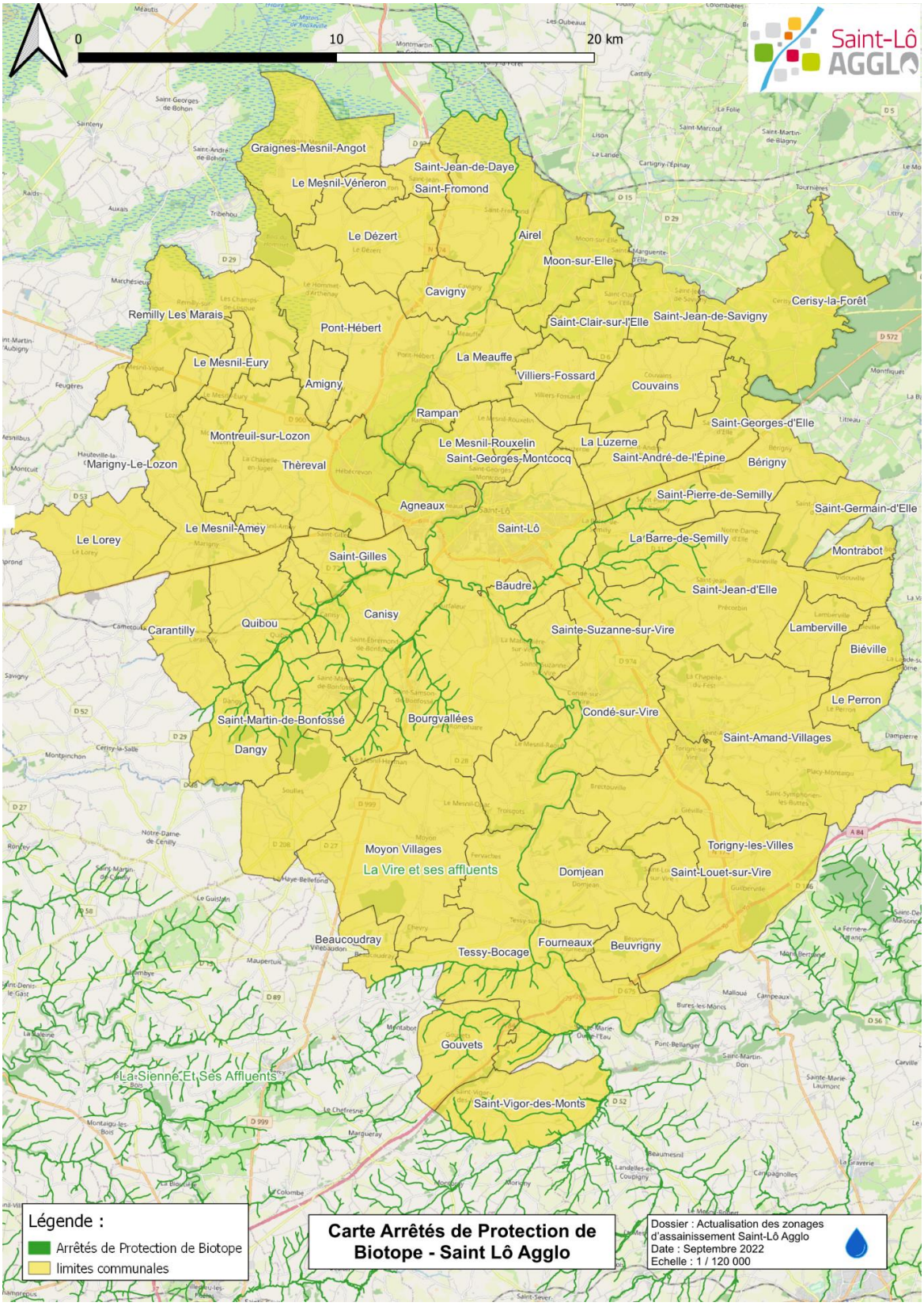


FIGURE 10 : CARTE DES ARRETES DE PROTECTION DE BIOTOPE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-LO AGGLO

3.5. Données géologiques

Le Briovérien, dont Saint-Lô est la localité type, couvre près d'une centaine de millions d'années (650 – 550 Ma). La subdivision stratigraphique du Briovérien est la suivante :

- un groupe inférieur, avec à sa base des formations volcaniques et formations sédimentaires variées (formations des Schistes de Saint-Lô, des Calcaires de La Meauffe, des phtanites),
- un groupe supérieur, constitué essentiellement de grès sombres à éléments lithiques et des schistes fins sombres en alternance remaniant les terrains décrits précédemment.

Dans la partie Nord (Le Dézert, la Meauffe, Couvains), nous retrouvons des lœss, limons charriés par le vent. De teinte beige à brune, voire rouge quand ils sont en contact avec les argiles permiennes et triasiques (teintes violettes sur la carte), ils ont toutes les caractéristiques granulométriques d'un dépôt éolien : une médiane entre 25 et 30 µm, une proportion plus forte d'argiles que de sables fins et une majorité de particules silteuses (entre 2 et 50 µm). Le minéral dominant est le quartz, le feldspath étant minoritaire.

Dans la partie centrale, les formations se composent en majorité de siltites, dans lesquelles s'intercalent des lentilles de microquartzites noirs de nature silico-carbonée (phtanites), d'argilites et des grès tufacés ou inversement. Toutes ces roches sont intensément déformées. Les meilleurs points d'observation se situent au niveau de la vallée de la Vire, en rive gauche à Agneaux, en rive droite au Nord de Saint-Lô et sous les remparts de la ville, et le long de la vallée de la Terrette.
Les grès fins se distribuent préférentiellement entre Baudre et Notre-Dame-d'Elle où ils constituent, associés aux grès tufacés, de fines bandes intercalées dans les siltites.

A l'ouest du territoire, la Formation de Granville : alternances de siltites, grauwackes et conglomérats regroupent les faciès caractéristiques du Briovérien supérieur composé d'alternances rythmiques silto-grauwackeuses et d'intercalations lenticulaires de conglomérats comparables à celles de la région de Granville.

Au Sud du territoire, on trouve des formations grauwackeuse de granulométrie hétérogène renfermant de fines intercalations silteuses. Ce sont des wackes composées notamment de débris monocristallins de quartz (atteignant jusqu'à 1 mm).

Au Sud-Est du territoire, une formation importante de pélites et grès fins. La roche présente une succession :

- de petits bancs gréseux (ocre, vert pâle ou vert foncé), à grain très fin, et de straticules millimétriques à centimétriques
- de pélites vert foncé à bleuté qui sont constituées, en grande partie, de minéraux argileux (50 %, voire 70 %). De très fines particules de quartz complètent l'inventaire minéralogique.

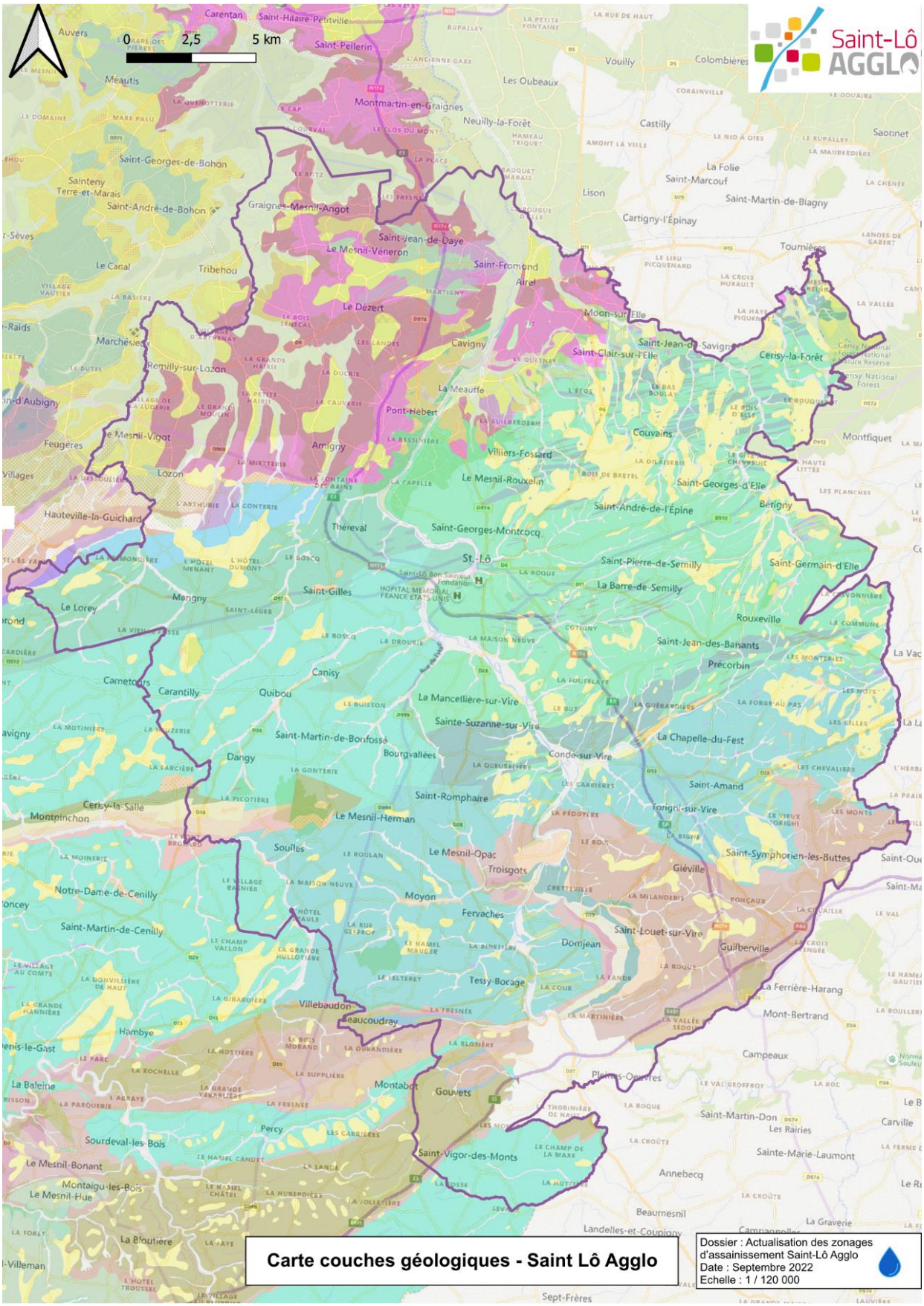


FIGURE 11 CARTE DES COUCHES GEOLOGIQUES SAINT LO AGGLO (SOURCE BRGM)

3.6. ZNIEFF et Natura 2000

Des zones de ZNIEFF 1 (un territoire correspondant à une ou plusieurs unités écologiques homogènes, de superficie en général limitée, caractérisé par son intérêt biologique remarquable) sont présentent sur le territoire au Nord avec les marais, au Nord Est avec la forêt de Cerisy et au Sud avec plusieurs zones et notamment le bois de Soulles et de de Saint Sauveur

Le territoire de l'Agglomération abrite 3 zones ZNIEEF 2 (milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles naturels possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux). Au Nord, le marais du Cotentin et du Bessin, au Sud la vallée de le Soulles ainsi que la moyenne vallée de la Vire et le bassin de la Souleuvre.

Une partie au Nord de l'Agglomération est répertoriée en zones Nature 2000 SIC (Sites d'Importance Communautaire) avec les marais du Cotentin et du Bessin -Baie des Veys.

Le rejet de substance polluante dans les eaux est un facteur pouvant influencer l'évolution de ces zones et affecter son état actuel.

3.6.1 ZNIEFF



FIGURE 12 CARTE DES ZONES ZNIEFF SAINT LO AGGLO (SOURCE DATA GOUV)

3.6.2 NATURA 2000

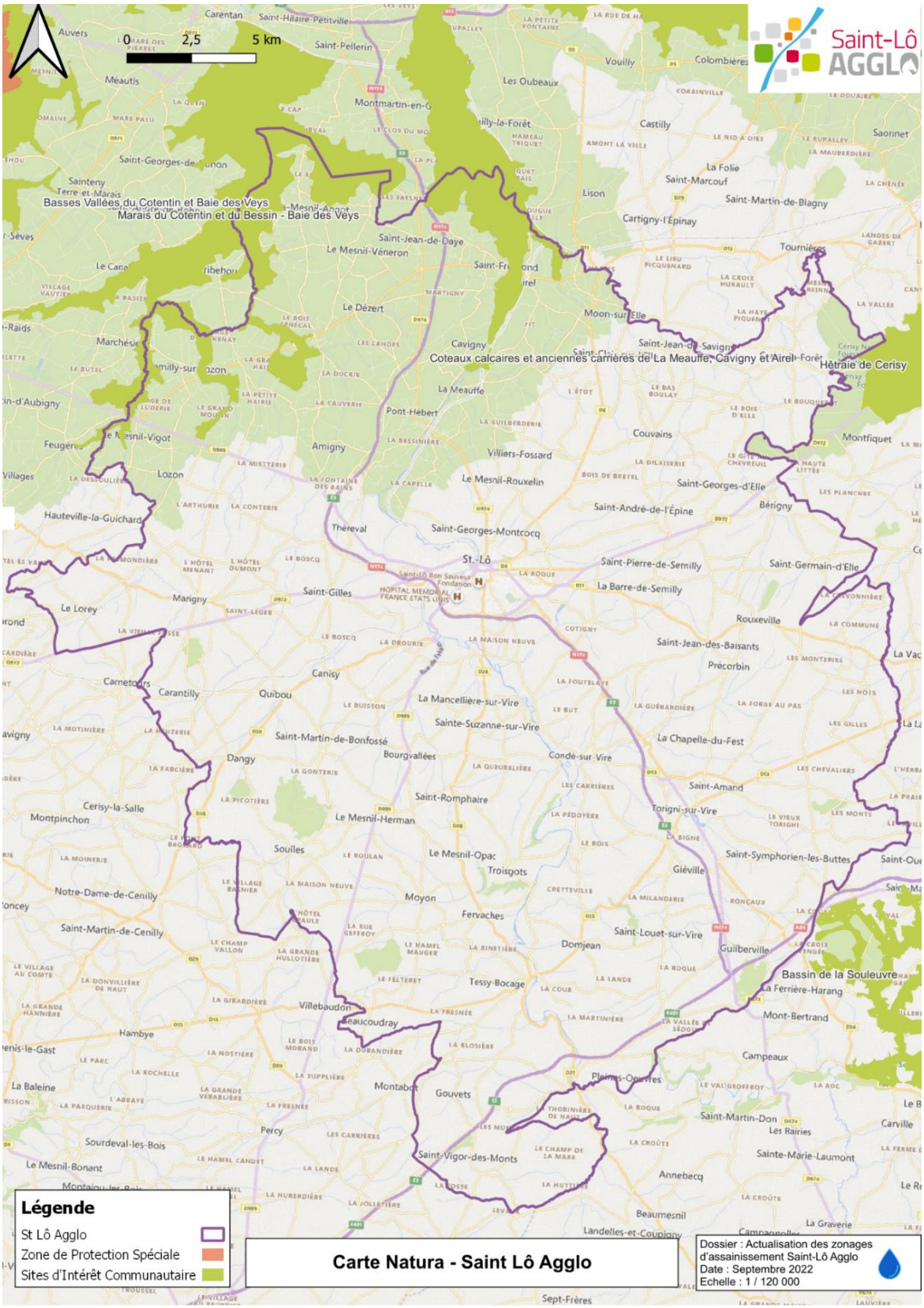


FIGURE 13 : CARTE DES ZONES NATURA 2000 SAINT LO AGGLO (SOURCE DATA GOUV)

3.7. Urbanisation

3.7.1 Situation démographique

Selon les dernières informations disponibles de la population (INSEE : séries historiques de population 2010-2018), l'ensemble des communes de Saint-Lô Agglo comptait 78 926 habitants en 2019 (population municipale et population comptée à part).

Le nombre de logements s'élève à 39 582 en 2019 dont 88% en résidence principale.

Code insee	Commune	Population totale insee 2019	Logement total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Maison	Appartement	% résidences principales
50002	Agneaux	4 592	2237	2023	26	188	1711	476	90%
50004	Airel	552	278	229	24	25	274	4	82%
50006	Amigny	159	75	61	7	7	75	0	81%
50032	La Barre-de-Semilly	1 075	435	414	2	18	430	4	95%
50034	Baudre	562	243	228	4	11	241	2	94%
50039	Beaucoudray	130	79	58	11	10	78	0	73%
50046	Bérigny	433	216	183	11	22	216	0	85%
50050	Beuvrigny	138	71	54	7	10	70	0	76%
50054	Biéville	195	91	82	6	3	91	0	90%
50095	Canisy	1 823	871	775	33	63	828	39	89%
50098	Carantilly	637	320	267	28	25	318	2	84%
50106	Cavigny	270	126	109	8	9	125	0	87%
50110	Cerisy-la-Forêt	1 055	513	409	51	52	504	6	80%
50139	Condé-sur-Vire	4 205	1945	1752	36	157	1741	177	90%
50148	Couvains	548	240	209	11	20	239	1	87%
50159	Dangy	697	331	281	17	33	327	2	85%
50161	Le Dézert	608	261	226	22	13	257	4	86%
50164	Domjean	1 032	475	425	24	26	473	2	89%
50192	Fourneaux	130	65	50	5	10	64	1	77%
50214	Gouvets	281	173	118	37	18	169	4	68%
50216	Graignes-Mesnil-Angot	896	397	319	35	43	374	13	80%
50239	Thèreval	1 833	830	757	26	47	809	19	91%

Code insee	Commune	Population totale insee 2019	Logement total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Maison	Appartement	% résidences principales
50261	Lamberville	171	86	69	9	8	86	0	80%
50279	Le Lorey	615	308	248	31	28	306	2	81%
50283	La Luzerne	75	35	27	6	2	34	0	77%
50292	Marigny-Le-Lozon	2 745	1281	1124	34	122	1181	98	88%
50297	La Meauffe	1 049	485	451	10	24	446	34	93%
50302	Le Mesnil-Amey	293	134	117	4	13	131	2	87%
50310	Le Mesnil-Eury	174	84	72	8	4	83	0	86%
50321	Le Mesnil-Rouxelin	520	219	207	4	8	217	2	95%
50324	Le Mesnil-Véneron	114	50	39	7	4	50	0	78%
50351	Montrabot	94	38	32	3	3	38	0	84%
50352	Montreuil-sur-Lozon	341	148	131	8	9	146	0	89%
50356	Moon-sur-Elle	824	446	365	32	49	426	13	82%
50363	Moyon Villages	1 486	704	610	38	55	659	43	87%
50398	Le Perron	203	81	75	0	6	81	0	93%
50409	Pont-Hébert	2 134	1050	912	30	108	925	119	87%
50420	Quibou	888	443	379	28	36	434	7	86%
50423	Rampan	207	108	92	8	8	104	3	85%
50431	Remilly Les Marais	1 084	575	473	36	66	567	4	82%

Code insee	Commune	Population totale insee 2019	Logement total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Maison	Appartement	% résidences principales
50444	Saint-Amand-Villages	2 557	1166	1033	44	88	1149	14	89%
50446	Saint-André-de-l'Épine	557	255	223	4	28	249	2	87%
50455	Saint-Clair-sur-l'Elle	981	425	388	12	25	408	11	91%
50468	Saint-Fromond	785	385	336	15	34	372	7	87%
50473	Saint-Georges-d'Elle	397	190	169	6	15	188	1	89%
50475	Saint-Georges-Montcocq	1 001	460	418	5	37	450	9	91%
50476	Saint-Germain-d'Elle	226	102	94	2	6	102	0	92%
50483	Saint-Gilles	983	445	402	5	38	432	11	90%
50488	Saint-Jean-de-Daye	643	330	296	12	22	286	40	90%
50491	Saint-Jean-de-Savigny	453	191	165	20	6	186	4	86%
50492	Saint-Jean-d'Elle	2 553	1134	1033	32	69	1109	23	91%
50502	Saint-Lô	19 963	11441	10329	184	928	4828	6480	90%
50504	Saint-Louet-sur-Vire	207	94	80	7	7	94	0	85%

Code insee	Commune	Population totale insee 2019	Logement total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Maison	Appartement	% résidences principales
50512	Saint-Martin-de-Bonfossé	535	269	220	16	33	269	0	82%
50538	Saint-Pierre-de-Semilly	464	201	174	2	25	198	2	86%
50546	Bourgvallées	3 315	1564	1362	66	136	1532	28	87%
50556	Sainte-Suzanne-sur-Vire	706	278	268	6	4	274	0	96%
50563	Saint-Vigor-des-Monts	287	184	122	38	24	182	1	66%
50592	Tessy-Bocage	2 321	1413	1069	116	228	1243	137	76%
50601	Torigny-les-Villes	4 452	2238	1920	65	253	1933	297	86%
50641	Villiers-Fossard	672	270	249	7	14	266	2	92%
	Total	**78 926**	**39 582**	**34 802**	**1 394**	**3 387**	**31 080**	**8 156**	**88%**

4. L'assainissement sur le territoire

4.1. Présentation du système d'assainissement collectif

4.1.1 Stations d'épuration sur le territoire Saint Lô Agglo

Nom de l'ouvrage épuratoire	Année de mise en service	Type de filière	Capacité nominale EH	Communes Bassin de collecte	Abonnés	Charge maximale en entrée EH	Débit de référence m3/j	Conformité en DBO5	Conformité en DCO	Conformité en Pt	Conformité en NGL	Type de filière boues	Filière d'évacuation des boues	Milieu récepteur	Taux de saturation organique estimée (population raccordée) %	Taux de saturation organique maxi %	Taux de saturation hydraulique %
STEP d'Airel	1995	Lagunage naturel	400	Airel	159	350	40	oui	oui			NA	NA	La Vire	79%	46%	91%
STEP de Canisy	1993	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	1600	Canisy Quibou	553	1309	456	oui	oui			Epaississement statique gravitaire	Epandage	La Joigne	71%	64%	121%
STEP de Carantilly	2007	Filtres plantés	250	Carantilly	62	213	18	oui	oui			NA	NA	La Terrette	75%	33%	61%
STEP de Cerisy La Forêt	2006	Filtres plantés	1100	Cerisy La Forêt	279	624	169	oui	oui			NA	NA	L'Esque	75%	33%	51%
STEP de Couvains	2009	Filtres plantés	300	Couvains	71	170	45	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	51%		21%
STEP de Dangy	2011	Disques biologiques	600	Dangy	173	410	46	oui	oui			Lagunage	NA	La Joigne	68%	68%	109%
STEP de Domjean	2021	Filtres plantés	700	Domjean	207	528	278	oui	oui			NA	NA	La Vire	63%		
STEP de Fervaches	2011	Filtres plantés	350	Fervaches (Tessy-Bocage)	92	210	18	oui	oui			NA	NA	Rejet diffus	52%	53%	64%
STEP de Graignes Mesnil-Angot	2014	Filtres plantés	750	Graignes Mesnil-Angot	143	350	78	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	51%	23%	94%
STEP de La Chapelle En Juger	2011	Lagunage naturel	400	La Chapelle En Juger (Théreval)	137	80	48	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	71%		

Nom de l'ouvrage épuratoire	Année de mise en service	Type de filière	Capacité nominale EH	Communes Bassin de collecte	Abonnés	Charge maximale en entrée EH	Débit de référence m3/j	Conformité en DBO5	Conformité en DCO	Conformité en Pt	Conformité en NGL	Type de filière boues	Filière d'évacuation des boues	Milieu récepteur	Taux de saturation organique estimée (population raccordée) %	Taux de saturation organique maxi %	Taux de saturation hydraulique %
STEP de la Luzerne	2003	Filtres plantés	60	La Luzerne	25	61	5	NA	NA			NA	NA	Eau douce de surface	102%	176%	46%
STEP de Le Hommet d'Arthenay (les Châtaigniers)	1974	Décantation physique	30	Le Hommet d'Arthenay (Pont Hébert)		20	5	NA	NA			NA	NA	La Terrette	67%		
STEP de Marigny	2010	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	2700	Marigny	950	2009	851	oui	oui			Table d'égouttage	Epandage	Le Lozon	52%	81%	90%
STEP de Moon sur Elle (La vallée)	1986	Lagunage naturel	400	Moon sur Elle Ste Marguerite d'Elle		310	39	oui	oui			NA	NA	L'Elle	78%	100%	127% (max)
STEP de Moon sur Elle (Ste Marguerite d'Elle)	2009	Lagunage naturel	850	Moon sur Elle		510	36	oui	oui			NA	NA	L'Elle	60%	36%	39%
STEP de Moyon	2010	Disques biologiques	1250	Moyon Villages	289	904	117	oui	oui			Epaississement statique gravitaire	Epandage	Le Marqueran	60%	111%	46%
STEP de Pont Farcy	1984	Lagunage naturel	450	Pont Farcy (Tessy Bocage)	133	345	162	oui	oui			NA	NA	La Vire	77%	42%	144%
STEP de Pont Hébert 2	2008	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	4200	La Meauffe Pont Hébert Rampan	1067	2080	899	oui	oui			Table d'égouttage	Epandage	La Vire	52%	75%	40%
STEP de Rémilly sur Lozon	2011	Filtres plantés	700	Rémilly-les-Marais	206	400	442	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	57%	71%	89%
STEP de St André de l'Epine	2007	Filtres plantés	350	St André de l'Epine	84	210	53	oui	oui			NA	NA	Sol	54%		
STEP de St Clair sur Elle	2012	Filtres plantés	1200	St Clair sur Elle	321	757	185	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	58%	69%	87%

Nom de l'ouvrage épuratoire	Année de mise en service	Type de filière	Capacité nominale EH	Communes Bassin de collecte	Abonnés	Charge maximale en entrée EH	Débit de référence m3/j	Conformité en DBO5	Conformité en DCO	Conformité en Pt	Conformité en NGL	Type de filière boues	Filière d'évacuation des boues	Milieu récepteur	Taux de saturation organique estimée (population raccordée) %	Taux de saturation organique maxi %	Taux de saturation hydraulique %
STEP de St Ebremond de Bonfossé	2006	Décantation physique	500	St Ebremond de Bonfossé (Canisy)	134	318	37	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	58%	34%	32%
STEP de St Fromond - La Vauterie	2012	Filtres plantés	900	St Fromond	264	580	56	oui	oui			NA	NA	La Vire	64%	48%	138%
STEP de St Gilles	2011	Filtres plantés	800	St Gilles	314	652	372	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	82%	37%	95%
STEP de St Jean de Baisants	2000	Lagunage naturel	440	St Jean de Baisants (St Jean d'Elle)		455	43	oui	oui			NA	NA	Eau douce de surface	112%	94%	92% (max)
STEP de St Jean de Daye	2012	Disques biologiques	1100	St Jean de Daye		603	139	oui	oui			Filtres plantés	NA	Eau douce de surface	42%	47%	96%
STEP de St Lô	2001	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	40000	St Lô Agneaux La Barre de Semilly Baudre St Georges de Montcoq	13217	33215	7301	oui	oui	oui	oui	Centrifugation	Epandage	La Vire	63%	169%	70%
STEP de St Romphaire	2011	Lagunage naturel	600	Saint-Romphaire (Bourgvallees)	159	396	38	oui	oui			NA	NA	Rejet diffus	66%	79%	91%
STEP de St Samson de Bonfossé	1998	Filtres plantés	1200	St Samson de Bonfossé (Bourgvallées)	335	805	107	oui	oui			NA	NA	Ruisseau de la vache brue	52%	44%	58%
STEP de Tessy sur Vire	1994	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	1800	Tessy Bocage	874	1575	147	oui	oui			Epaississement statique gravitaire	Epandage	La Vire	88%	39%	62%
STEP de Torigni	2006	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	9900	Torigni	1541	4890	2952	oui	oui			Table d'égouttage	Epandage	Eau douce de surface	41%	59%	71%
STEP de Troisgots	1999	Lagunage naturel	80	Troisgots (Condé-sur-Vire)	9	36	12	NA	NA			NA	NA	La Vire	20%		42%
STEP de Villiers	2003	Décantation physique	40	Villiers Fossard		31	6	oui	oui			NA	NA	Sol	78%		

Nom de l'ouvrage épuratoire	Année de mise en service	Type de filière	Capacité nominale EH	Communes Bassin de collecte	Abonnés	Charge maximale en entrée EH	Débit de référence m3/j	Conformité en DBO5	Conformité en DCO	Conformité en Pt	Conformité en NGL	Type de filière boues	Filière d'évacuation des boues	Milieu récepteur	Taux de saturation organique estimée (population raccordée) %	Taux de saturation organique maxi %	Taux de saturation hydraulique %
Fossard (église)																	
STEP de Villiers Fossard (le clos du rocher)	2011	Décantation physique	80	Villiers Fossard		15	12	oui	oui			NA	NA	Sol	49%		
STEP d'Hébécrevon	2016	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	1100	Hébécrevon (Thréval)	268	590	298	oui	oui			Stockage boues liquides	Epandage	Eau douce de surface	54%	45%	43%
STEP du Dézert	2011	Filtres plantés	400	Le Dézert	153	340	63	oui	oui			NA	NA	Ruisseau de Belle Eau	85%		134%
STEP du Hommet d'Arthenay (rue Saint Pierre)	2014	Filtres plantés	190	Le Hommet d'Arthenay (Pont Hébert)		143	29	NA	NA			NA	NA	Eau douce de surface	67%		78%
STEP du Lorey	2014	Filtres plantés	270	Le Lorey	66	145	12	oui	oui			NA	NA	Ruisseau de la Jusselière	64%	52%	21%

4.1.2 Réseaux de collecte

Commune	Gravitaire (km)	Refoulement (km)	Commune	Gravitaire (km)	Refoulement (km)
AGNEAUX	29,3	3,1	MONTRABOT	0,0	0,0
AIREL	4,1	0,0	MONTREUIL SUR LOZON	0,0	0,0
AMIGNY	0,0	0,0	MOON SUR ELLE	7,3	0,0
BARRE DE SEMILLY	5,5	0,6	MOYON VILLAGES	5,8	0,7
BAUDRE	3,9	1,0	PERRON	0,0	0,0
BEAUCOUDRAY	0,0	0,0	PONT HEBERT	11,8	2,6
BERIGNY	0,0	0,0	QUIBOU	3,3	0,0
BEUVRIGNY	0,0	0,0	RAMPAN	0,0	0,0
BIEVILLE	0,0	0,0	REMILLY LES MARAIS	5,6	0,0
BOURGVALLEES	9,9	0,0	SAINT AMAND VILLAGES	11,4	0,0
CANISY	13,2	0,0	SAINT ANDRE DE L EPINE	1,8	0,0
CARANTILLY	2,2	0,0	SAINT CLAIR SUR L ELLE	4,8	0,0
CAVIGNY	0,0	0,0	SAINT FROMOND	7,5	0,0
CERISY LA FORET	3,9	0,2	SAINT GEORGES D ELLE	0,0	0,0
CONDE SUR VIRE	17,9	3,2	SAINT GEORGES MONTCOCQ	5,8	2,6
COUVAINS	1,6	0,0	SAINT GERMAIN D ELLE	0,0	0,0
DANGY	3,5	0,0	SAINT GILLES	6,9	0,4
DEZERT	5,4	1,1	SAINT JEAN D ELLE	4,2	0,0
DOMJEAN	4,8	0,0	SAINT JEAN DE DAYE	5,6	0,0
FOURNEAUX	0,0	0,0	SAINT JEAN DE SAVIGNY	0,0	0,0
GOUVETS	0,0	0,0	SAINT LO	108,0	8,6
GRAIGNES MESNIL ANGOT	4,0	0,0	SAINT LOUET SUR VIRE	0,0	0,0
LAMBERVILLE	0,0	0,0	SAINT MARTIN DE BONFOSSE	0,0	0,0
LOREY	1,4	0,0	SAINT PIERRE DE SEMILLY	0,0	0,0
LUZERNE	0,6	0,0	SAINT VIGOR DES MONTS	0,0	0,0
MARIGNY LE LOZON	19,6	0,0	SAINTE SUZANNE SUR VIRE	2,7	1,3
MEAUFFE	6,6	2,6	TESSY BOCAGE	16,8	0,3
MESNIL AMEY	0,0	0,0	THEREVAL	9,7	0,0
MESNIL EURY	0,0	0,0	TORIGNY LES VILLES	29,3	0,4
MESNIL ROUXELIN	3,3	1,3	VILLIERS FOSSARD	0,6	0,0
MESNIL VENERON	0,0	0,0			

4.1.3 Postes de refoulement

	Nb PR	Nom des PR
AGNEAUX	9	PR Hôtel Poisson
		PR La Doucetière
		PR La Falaise
		PR ZA Hôtel Flanquet
		PR La Croix Carré II
		PR La Clergerie
		PR Vallée Cagnon Bas
		PR Vallée Cagnon Haut
		PR Villechien
AIREL	2	PR principal Mairie
		PR Place de l'Eglise
BAUDRE	6	PR Bourg Bedellerie
		PR Le Pissot
		PR Neptune II
		PR Les Hauts Vents Neptune I
		PR Route de Baudre Neptune II
		PR La Chesnaie
CANISY	3	PR Lot Claude Monnet
		PR Rue de la Gare
		PR Rte de St Lô
CARANTILLY	1	PR amont STEP
CERISY LA FORET	3	PR Pont Tannerie
		PR de l'Abbatiale
		PR STEP
CONDE SUR VIRE	7	PR Principal bord Vire
		PR Le Focq
		PR Le Murlucouf
		PR Le Pré de l'Etang
		PR Le Mesnil Grimault
		PR lot Mesnil Grimault / rue du pressoir
		PR Fauquetière
		transfert Elle & Vire
COUVAINS	1	PR STEP
DANGY	1	PR STEP
DOMJEAN	1	PR Zone Artisanale
FERVACHES	1	PR La Vallée
GRAIGNES-MESNIL ANGOT	1	PR STEP
GUILBERVILLE	4	PR Le Danube
		PR La Fouquerie
		PR Clos de l'Aunelle
		PR Le Saussey
HEBECREVON	1	PR STEP
LA BARRE DE SEMILLY	4	PR de la Lande
		PR Lotissement
		PR Route de Bayeux
		PR Ruisseau Village Launay
LA MEAUFFE	3	PR La Fromagerie
		PR La Perelle
		PR Les Claies de Vire
LE DEZERT	3	PR ZA Le Fleurion
		PR La Perrine
		STEP
LE HOMMET D'ARTHENAY	2	PR Hotel Grente
		PR Mairie
LE LOREY	1	PR STEP
LE MESNIL ROUXELIN	2	PR Petit Village
		PR STEP
MARIGNY	1	PR STEP
MOON SUR ELLE	6	PR Carrefour Chasles
		PR Rue Octave Lemenuel
		PR Rue des Vignettes
		PR Rue du Stade
		PR Route du Taillis
		PR Les Tuileries
MOYON	3	PR La Bunouvière
		PR Rte du Carrefour Paris
		PR STEP
PONT FARCY	2	PR Camping
		PR chemin STEP
PONT HEBERT	4	PR Le Cour Legentil
		PR ZA du Stade
		PR de la Raierie
		DIP de l'Eglise
QUIBOU	1	PR Le Gislot
REMILLY SUR LOZON	1	PR STEP
SAINT ANDRE DE L'EPINE	2	PR Rue 12 Juillet 1944
		PR STEP
SAINT CLAIR SUR ELLE	4	PR Impasse du Val
		PR Rue du Moulin
		PR STEP
		PR Rue des Jardins
ST EBREMOND DE BONFOSSE	2	PR Coquillot
		PR Hain
SAINT FROMOND	3	PR STEP
		PR du Pont
		PR Les Vieilles Hayes
SAINT GEORGES MONTCOCQ	4	PR Le Montchoix
		PR La Houssaye
		PR de la Petellerie
		PR Le Bourg
SAINT GILLES	3	PR STEP
		PR Hôtel Bourgeois
		PR rue des Camélias
SAINT JEAN DE DAYE	2	PR STEP
		PR Lot du stade
SAINT JEAN DES BAISANTS	3	PR Rte de St Lô
		PR Rte de la Libération
		PR Lagune
SAINT JEAN DE SAVIGNY	1	PR La Bouteillerie
SAINT LO	10	PR Zone Agglo 21
		PR Abattoirs
		PR La Tiquerie Fumichon
		PR Mesnil Croc
		PR Poulinière
		PR Rue Pavarotti
		PR Rue Valvire
		PR Quai d'Agneaux
		PR Quai des Alluvions
		DIP Bassin Tampon
SAINT ROMPHAIRE	2	PR STEP
		PR Route de Troisgots
SAINT SAMSON DE BONFOSSE	6	PR STEP
		PR Grand Bachelier
		PR Petit Bachelier
		PR Nicollière
		PR Les Mésanges
		PR La Houssaie
SAINTE SUZANNE SUR VIRE	1	PR Ste Suzanne
TESSY SUR VIRE	5	PR Crédit agricole
		PR Cité Millet
		PR Rue du Moulin
		PR ZA La Minoterie
		PR amont STEP
TORIGNI SUR VIRE	1	PR Route de Vire
TROISGOTS	1	PR La Chapelle sur Vire
TOTAL	**124**	

4.1.4 Etats des schémas directeurs

Les schémas directeurs sont en cours sur les communes de :

- Airel
- Canisy
- Pont Hébert
- Saint-Jean-des-Baisants

Les schémas directeurs sont terminés sur les communes de :

- Marigny
- Saint-Lô
- Domjean
- Moyon
- Tessy-sur-Vire

4.2. Présentation du système d'assainissement non collectif

4.2.1 Rappel : principe d'une installation d'assainissement non collectif

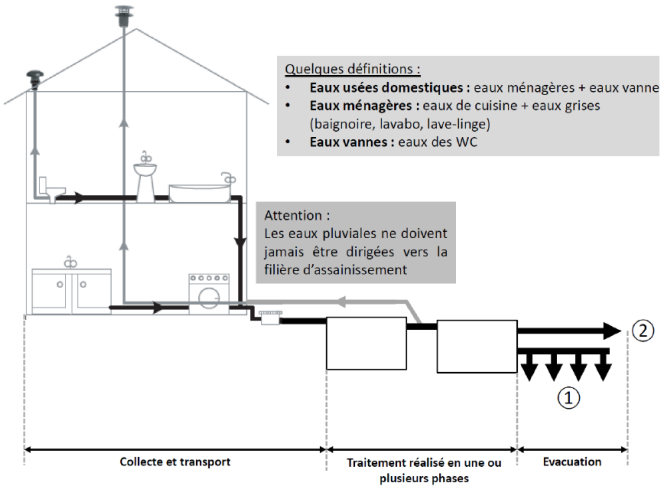
Composition d'une installation :
Une installation d'assainissement non collectif désigne toute installation d'assainissement assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques ou assimilées.

La collecte et le transport des eaux usées domestiques en sortie d'habitation sont réalisés par un dispositif de collecte (boite, etc.) suivi de canalisations.

Le traitement des eaux usées est réalisé soit :

- dans le sol en place, ou un sol reconstitué avec traitement amont par fosse septique toutes eaux,
- par un dispositif de traitement agréé par les Ministère.

L'évacuation des eaux usées domestiques traitées est réalisée en priorité par infiltration (1) dans le sol et à défaut par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (2) (cours d'eau, fossé…)



Le choix d'une installation d'assainissement non collectif dépend des paramètres suivants :

- La taille de l'habitation : nombre de pièces principales ;
- Les caractéristiques du site : surface disponible, limites de propriété, arbres, puits, cavités souterraines, passage de véhicules, emplacement de l'habitation, existence d'exutoires, superficiels (cours d'eau, fossé…), pente du terrain, sensibilité du milieu récepteur (site de baignade, cressonnière, périmètre de protection de captage…), servitudes diverses, etc ;
- L'aptitude du sol à l'épuration : perméabilité, épaisseur de sol avant la couche rocheuse, niveau de remontée maximale de la nappe, etc.

4.2.2 Etats des lieux de l'assainissement non collectif

En 2022, le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensées est de 14316

Communes	CONFORME	NON FAIT	NON-CONFORME	NON-CONFORME POLLUANT	Total général	Taux conformité	Taux non-conformité	Taux non fait
AGNEAUX	31	9	82	9	131	86%	7%	7%
AIREL	34	10	61	22	127	75%	17%	8%
AMIGNY	15	1	46	11	73	84%	15%	1%
BAUDRE	27	4	44	6	81	88%	7%	5%
BEAUCOUDRAY	12	7	40	22	81	64%	27%	9%
BERIGNY	53		147	12	212	94%	6%	0%
BEUVRIGNY	6	3	50	10	69	81%	14%	4%
BIEVILLE	30	3	44	8	85	87%	9%	4%
BRECTOUVILLE	21		39	7	67	90%	10%	0%
CANISY	16		74	15	105	86%	14%	0%
CARANTILLY	30		101	115	246	53%	47%	0%
CAVIGNY	40	5	50	29	124	73%	23%	4%
CERISY LA FORET	75	15	159	21	270	87%	8%	6%
CHEVRY	3	2	35	2	42	90%	5%	5%
CONDE SUR VIRE	107	16	523	31	677	93%	5%	2%
COUVAINS	37	6	114	18	175	86%	10%	3%
DANGY	28		96	24	148	84%	16%	0%
DOMJEAN	74	8	168	27	277	87%	10%	3%
FERVACHES	17	2	74	7	100	91%	7%	2%
FOURNEAUX	22	5	32	4	63	86%	6%	8%

Communes	CONFORME	NON FAIT	NON-CONFORME	NON-CONFORME POLLUANT	Total général	Taux conformité	Taux non-conformité	Taux non fait
GIEVILLE	66	7	162	33	268	85%	12%	3%
GOURFALEUR	50	5	146	18	219	89%	8%	2%
GOUVETS	39	9	96	20	164	82%	12%	5%
GRAIGNES-MESNIL ANGOT	54	10	88	68	220	65%	31%	5%
GUILBERVILLE	93	12	178	50	333	81%	15%	4%
HEBECREVON	42	5	82	100	229	54%	44%	2%
LA BARRE DE SEMILLY	36	4	149	6	195	95%	3%	2%
LA CHAPELLE ENJUGER	37	3	93	47	180	72%	26%	2%
LA LUZERNE	7		7	2	16	88%	13%	0%
LA MANCELLIERE SUR VIRE	80	2	127	23	232	89%	10%	1%
LA MEAUFFE	27	4	66	26	123	76%	21%	3%
LAMBERVILLE	30	1	46	5	82	93%	6%	1%
LE DEZERT	23	5	41	38	107	60%	36%	5%
LE HOMMET D'ARTHENAY	30	4	37	26	97	69%	27%	4%
LE LOREY	20	5	90	115	230	48%	50%	2%
LE MESNIL AMEY	30	3	78	5	116	93%	4%	3%
LE MESNIL EURY	13	3	49	20	85	73%	24%	4%
LE MESNIL HERMAN	16	2	35	9	62	82%	15%	3%
LE MESNIL OPAC	35	2	63	11	111	88%	10%	2%
LE MESNIL RAOULT	57	3	107	8	175	94%	5%	2%
LE MESNIL ROUXELIN	17	1	83	1	102	98%	1%	1%
LE MESNIL VENERON	8		24	14	46	70%	30%	0%
LE MESNIL VIGOT	25	4	73	27	129	76%	21%	3%
LE PERRON	22	1	49	8	80	89%	10%	1%
LES CHAMPS DE LOSQUE	22	2	39	42	105	58%	40%	2%
LOZON	24	6	54	81	165	47%	49%	4%

Communes	CONFORME	NON FAIT	NON-CONFORME	NON-CONFORME POLLUANT	Total général	Taux conformité	Taux non-conformité	Taux non fait
MARIGNY	50	5	103	44	202	76%	22%	2%
MONTRABOT	10	1	22	2	35	91%	6%	3%
MONTREUIL SUR LOZON	31	8	81	35	155	72%	23%	5%
MOON SUR ELLE	31	10	82	35	158	72%	22%	6%
MOYON	27	4	184	31	246	86%	13%	2%
NOTRE DAME D'ELLE	18		52	5	75	93%	7%	0%
PLACY MONTAIGU	36	2	70	14	122	87%	11%	2%
PONT FARCY	48	37	97	59	241	60%	24%	15%
PONT-HEBERT	14	7	69	48	138	60%	35%	5%
PRECORBIN	64	7	127	12	210	91%	6%	3%
QUIBOU	56	12	223	39	330	85%	12%	4%
RAMPAN	24	6	75	5	110	90%	5%	5%
REMILLY SUR LOZON	29	2	60	36	127	70%	28%	2%
ROUXEVILLE	62	6	71	7	146	91%	5%	4%
SAINT AMAND	192	15	363	41	611	91%	7%	2%
SAINT ANDRE DE L'EPINE	40	5	108	8	161	92%	5%	3%
SAINT CLAIR SUR L'ELLE	27	7	87	26	147	78%	18%	5%
SAINT EBREMOND DE BONFOSSE	44	4	138	23	209	87%	11%	2%
SAINT FROMOND	14	3	60	21	98	76%	21%	3%
SAINT GEORGES D'ELLE	44	6	137	9	196	92%	5%	3%
SAINT GEORGES MONTCOCQ	19	9	101	16	145	83%	11%	6%
SAINT GERMAIN D'ELLE	21	4	71	5	101	91%	5%	4%
SAINT GILLES	38	2	90	20	150	85%	13%	1%
SAINT JEAN DE DAYE	9	3	30	11	53	74%	21%	6%
SAINT JEAN DE SAVIGNY	60	6	102	24	192	84%	13%	3%
SAINT JEAN DES BAISANTS	113	11	249	20	393	92%	5%	3%

Communes	CONFORME	NON FAIT	NON-CONFORME	NON-CONFORME POLLUANT	Total général	Taux conformité	Taux non-conformité	Taux non fait
SAINT LO	94	21	251	39	405	85%	10%	5%
SAINT LOUET SUR VIRE	23	3	48	15	89	80%	17%	3%
SAINT MARTIN DE BONFOSSE	51	8	165	33	257	84%	13%	3%
SAINT PIERRE DE SEMILLY	57	2	133	5	197	96%	3%	1%
SAINT ROMPHAIRE	52	3	131	17	203	90%	8%	1%
SAINT SAMSON DE BONFOSSE	44	2	90	8	144	93%	6%	1%
SAINT VIGOR DES MONTS	54	7	94	23	178	83%	13%	4%
SAINTE SUZANNE SUR VIRE	29	5	116	10	160	91%	6%	3%
SOULLES	68	10	121	34	233	81%	15%	4%
TESSY SUR VIRE	29	9	120	25	183	81%	14%	5%
TORIGNI SUR VIRE	8		19	1	28	96%	4%	0%
TROISGOTS	51	3	90	11	155	91%	7%	2%
VIDOUVILLE	15	2	44	3	64	92%	5%	3%
VILLIERS FOSSARD	79	6	153	7	245	95%	3%	2%
Total général	3356	462	8468	2030	14316	83%	14%	3%

5. Présentation du zonage de l'assainissement des eaux usées

5.1. Zonage actuel : état des lieux

Commune	Périmètre Etudes/diag	Carte Zonage	Carte Aptitude Sols	Date Cartes
Agneaux	commune	oui	oui	2005
Airel	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Amigny	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Baudre	commune	oui	oui	2011 (2004)
Beaucoudray	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Bérigny	CC de l'Elle	oui	oui	2002
Beuvrigny	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Biéville	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2002
Bourgvallées				
Brectouville (Torigny-les-Villes)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2002
Canisy	CC Canisy	oui	oui	2001
Carantilly	CC Canisy	oui	oui	2001
Cavigny	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Cerisy-la-Forêt	CC de l'Elle	oui	oui	2002
Chevry (Moyon Villages)	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Condé-sur-Vire	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2002
Couvains	CC de l'Elle	oui	oui	2005
Dangy	CC Canisy	oui	oui	2001
Domjean	?	oui	?	2005
Fervaches (Tessy-Bocage)	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Fourneaux	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Gieville (Torigny-les-Villes)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2002
Gourfaleur (Bourgvallées)	CC Canisy	oui	oui	2001
Gouvets	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Graignes-Mesnil-Angot	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Guilberville (Torigny-les-Villes)	SIAEPA Région de Campeaux	oui	oui	2000
Hebecrevon (Thèreval)	commune	oui	?	2002 (2020)
La Barre-de-Semilly	commune	oui	oui	2004
La Chapelle du Fest (Saint-Amand-Villages)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2003
La Chapelle en Juger (Thèreval)	CC Marigny	oui	oui	2001

Commune	Périmètre Etudes/diag	Carte Zonage	Carte Aptitude Sols	Date Cartes
La Luzerne	commune	oui	oui	2011 (2004)
La Meauffe	commune	oui	oui (1996)	2004
Lamberville	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2002
Le Dézert	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Le Hommet d'Arthenay (Pont Hébert)	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Le Lorey	commune	oui	?	2012
Le Mesnil Herman (Bourgvallées)	CC Canisy	oui	oui	2001
Le Mesnil-Amey	?	oui	?	
Le Mesnil-Eury	CC Marigny	oui	oui	2001
Le Mesnil-Opac (Moyon Villages)	CC Tessy sur Vire	oui	oui	2002
Le Mesnil-Raoult (Condé-sur-Vire)	CC Tessy sur Vire	oui	oui	2002
Le Mesnil-Rouxelin	commune	oui	oui	2004
Le Mesnil-Véneron	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Le Perron	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2003
Les Champs Losque (Remilly Les Marais)	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Marigny-Le-Lozon	commune	oui	?	2003
Montrabot	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2003
Montreuil-sur-Lozon	CC Marigny	oui	?	2002
Moon-sur-Elle	CC de l'Elle	oui	oui	2003
Moyon Villages	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Notre-Dame d'Elle (Saint-Jean-d'Elle)	CC de l'Elle	?	oui	2002
Placy Montaigu (Saint-Amand-Villages)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2003
Pont-Farcy (Tessy-Bocage)	CC Saint Sever	oui	?	2012 (MAJ)
Pont-Hébert	?	oui	?	2003
Precorbin (Saint-Jean-d'Elle)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2003
Quibou	CC Canisy	oui	oui	2001
Rampan	commune	oui	oui	2004
Remilly (Remilly Les Marais)		oui		2003
Remilly Les Marais				
Rouxeville (Saint-Jean-d'Elle)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2003
Saint Jean Baisants (Saint-Jean-d'Elle)	commune	oui	?	1999
Saint-Amand-Villages	commune	oui	oui (2002)	2011
Saint-André-de-l'Épine	CC de l'Elle	oui	oui	2002

Commune	Périmètre Etudes/diag	Carte Zonage	Carte Aptitude Sols	Date Cartes
Saint-Clair-sur-l'Elle	CC de l'Elle	oui	oui	2002 (2020)
Saint-Ébremond-de-Bonfossé (Canisy)	CC Canisy	oui	oui	2001
Sainte-Suzanne-sur-Vire	commune	oui	oui	2004
Saint-Fromond	CC de la Région de Daye	oui	oui	2005
Saint-Georges-d'Elle	CC de l'Elle	oui	oui	2003
Saint-Georges-Montcocq	?	oui	oui (2004)	2009
Saint-Germain-d'Elle	CC de l'Elle	oui	oui	2002
Saint-Gilles	CC Marigny	oui	oui	2001
Saint-Jean-de-Daye	CC de la Région de Daye	oui	oui	2006
Saint-Jean-d'Elle				
Saint-Jean-de-Savigny	CC de l'Elle	oui	oui	2002 (2020)
Saint-Lô	CC Saint Loise	oui	oui	2004
Saint-Louet-sur-Vire	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Saint-Martin-de-Bonfossé	CC Canisy	oui	oui	2001
Saint-Pierre-de-Semilly	CC de l'Elle	oui	oui	2002
Saint-Romphaire (Bourgvallees)	CC Canisy	oui	oui	2001
Saint-Samson-de-Bonfosse (Bourgvallees)	CC Canisy	oui	oui	2001
Saint-Symphorien (Saint-Amand-Villages)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2003
Saint-Vigor-des-Monts	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Soulles (Bourgvallees)	CC Canisy	oui	oui	2001
Tessy-sur-Vire (Tessy-Bocage)	CC Tessy sur Vire	oui	?	2002
Thèreval				
Torigni-sur-Vire (Torigny-les-Villes)	?	?	?	?
Torigny-les-Villes				
Troigots (Condé-sur-Vire)	?	oui	?	2002
Vidouville (Saint-Jean-d'Elle)	CC Torigny sur Vire	oui	oui	2002
Villiers-Fossard	CC de l'Elle	oui	oui	2002
Tessy-Bocage				

Les cartes de zonages existantes ont été élaborées avant la prise de compétences assainissement par la communauté d'agglomération. Elles ont été réalisées, pour la plupart, au début des années 2000 et sont aujourd'hui obsolètes.

5.2. Eléments techniques pris en compte pour la révision du zonage d'assainissement

Commune	surface de zonage actuel assainissement collectif en km2	surface de zonage futur assainissement collectif en km2	surface en moins du zonage actuel en km2	surface en plus du zonage actuel en km2	différence en km2
AGNEAUX	3,20	2,73	0,59	0,12	-0,47
AIREL	0,32	0,31	0,05	0,03	-0,01
BARRE DE SEMILLY	0,45	0,50	0,02	0,08	0,06
BAUDRE	0,41	0,32	0,09	0,00	-0,09
BOURGVALLEES	1,02	0,91	0,12	0,02	-0,10
CANISY	0,87	0,85	0,04	0,03	-0,02
CARANTILLY	0,16	0,15	0,04	0,04	0,00
CERISY LA FORET	0,38	0,38	0,07	0,06	-0,01
CONDE SUR VIRE	2,10	1,59	0,62	0,11	-0,51
COUVAINS	0,16	0,15	0,01	0,00	-0,01
DANGY	0,34	0,28	0,07	0,01	-0,06
DEZERT	0,43	0,49	0,08	0,14	0,06
DOMJEAN	0,33	0,45	0,01	0,13	0,12
GRAIGNES MESNIL ANGOT	0,30	0,58	0,01	0,29	0,29
LA LUZERNE	0,05	0,06	0,00	0,01	0,01
LOREY	0,11	0,12	0,01	0,02	0,01
MARIGNY LE LOZON	1,65	1,69	0,16	0,21	0,05
MEAUFFE	0,84	0,55	0,32	0,04	-0,28

Commune	surface de zonage actuel assainissement collectif en km2	surface de zonage futur assainissement collectif en km2	surface en moins du zonage actuel en km2	surface en plus du zonage actuel en km2	différence en km2
MESNIL ROUXELIN	0,27	0,26	0,02	0,01	-0,01
MOON SUR ELLE	0,51	0,47	0,11	0,07	-0,04
MOYON VILLAGES	0,47	0,46	0,19	0,17	-0,01
PONT HEBERT	1,35	1,08	0,31	0,05	-0,27
QUIBOU	0,26	0,23	0,05	0,02	-0,03
RAMPAN	0,12	0,00	0,12	0,00	-0,12
REMILLY LES MARAIS	0,60	0,36	0,25	0,01	-0,24
SAINT AMAND VILLAGES	1,32	1,09	0,35	0,13	-0,22
SAINT ANDRE DE L EPINE	0,24	0,25	0,02	0,03	0,01
SAINT CLAIR SUR L ELLE	0,47	0,44	0,05	0,02	-0,03
SAINT FROMOND	0,59	0,51	0,11	0,04	-0,07
SAINT GEORGES MONTCOCQ	0,69	0,55	0,15	0,01	-0,14
SAINT GILLES	0,38	0,46	0,01	0,09	0,08
SAINT JEAN D ELLE	0,37	0,36	0,03	0,02	-0,01
SAINT JEAN DE DAYE	0,31	0,40	0,00	0,10	0,09
SAINT JEAN DE SAVIGNY	0,07	0,07	0,00	0,01	0,00
SAINT LO	10,58	9,54	1,29	0,26	-1,03

Commune	surface de zonage actuel assainissement collectif en km2	surface de zonage futur assainissement collectif en km2	surface en moins du zonage actuel en km2	surface en plus du zonage actuel en km2	différence en km2
SAINTE SUZANNE SUR VIRE	0,30	0,23	0,10	0,03	-0,07
TESSY BOCAGE	1,52	1,22	0,38	0,08	-0,30
THEREVAL	0,80	0,72	0,15	0,07	-0,08
TORIGNY LES VILLES	2,03	2,03	0,18	0,19	0,01
VILLIERS FOSSARD	0,05	0,06	0,00	0,01	0,01
TOTAL	36,37	32,90	6,19	2,71	-3,47

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées prévoit :

1. La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants ;
2. L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent ;
3. L'intégration de 6 extensions de réseau planifiées par le service assainissement. (74 abonnés sur 6 communes).

Le zonage ne prévoit pas de modification sur les communes non desservies par l'assainissement collectif, elles restent en assainissement non collectif.

Les évolutions du zonage pour la mise en cohérence consistent à :

1. Etablir un zonage d'assainissement collectif où le réseau est existant mais les documents actuels ne le prennent pas en compte ;
2. Ajuster les zonages existants aux habitation réellement desservies (certaines habitations dans les zonages existants ne peuvent pas et ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif) ;
3. Réévaluer suite à la modification du PLUi les zones ouvertes à l'urbanisation en fonction des ouvrages existants.

La révision du zonage engagée par le service assainissement de Saint Lô Agglo porte essentiellement sur une mise en cohérence du zonage avec les infrastructures existantes.

Cette révision ne prévoit donc pas de modification substantielle sur l'état de l'assainissement sur le territoire, elle s'assure que les documents réglementaires sont en adéquation avec les dispositifs existants.

Les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation sont intégrées au zonage d'assainissement collectif si les infrastructures existantes le permettent (réseau existant à proximité).

Six extensions de réseau d'assainissement collectif sont en étude sur les communes de Pont-Farcy, Domjean, Saint-Lô, Airel, Couvains, Moon-sur-Elle, Saint-Romphaire dans le but d'améliorer la salubrité et protéger le milieu naturel.

Ces extensions représentent 74 abonnés du territoire soit 0.2% des abonnés du territoire.

5.3. Les zones à urbaniser intégrées au zonage d'assainissement collectif

Communes	Surface à urbaniser en ha	Nombre de logements estimés	Nombre de zones à urbaniser
Agneaux	**10,5**	**264**	**7**
AUh	10,5	264	7
Airel	**1,77**	**22**	**2**
AUh	1,37	22	1
AUxm*	0,4		1
Baudre	**1,55**	**39**	**1**
AUh	1,55	39	1
Bourgvallées	**5,42**	**81**	**6**
AUh	5,42	81	6
Canisy	**6,06**	**90**	**6**
AUe	0,89		1
AUh	5,17	90	5
Carantilly	**1,86**	**30**	**1**
AUh	1,86	30	1
Cerisy-la-Forêt	**2,42**	**44**	**2**
AUh	2,42	44	2
Condé sur Vire	**15,35**	**275**	**6**
AUe	1,77		1
AUh	13,58	275	5
Couvains	**0,81**	**13**	**1**
AUh	0,81	13	1
Dangy	**1,7**	**29**	**3**
AUh	1,7	29	3
Domjean	**5,58**	**42**	**8**
AUe	1,36		2
AUh	2,69	42	5
AUxil*	1,53		1
Graignes-Mesnil-Angot	**10,28**	**37**	**5**
AUe	7,98		1
AUh	2,3	37	4
La Barre-de-Semilly	**2,2**		**1**
AUh	2,2		1
La Luzerne	**0,78**	**12**	**1**
AUh	0,78	12	1
La Meauffe	**2,32**	**42**	**2**
AUh	2,32	42	2
Le Dézert	**3,27**	**20**	**3**
AUh	1,25	20	2
AUxm*	2,02		1
Le Lorey	**1,31**	**20**	**2**
AUh	1,31	20	2

Communes	Surface à urbaniser en ha	Nombre de logements estimés	Nombre de zones à urbaniser
Le Mesnil-Rouxelin	**2,09**	**33**	**1**
AUh	2,09	33	1
Marigny Le Lozon	**21,43**	**165**	**8**
AUh	8,16	165	4
AUxia*	9,55		2
AUxil*	3,72		2
Moon-sur-Elle	**2,25**	**32**	**5**
AUh	2,25	32	5
Moyon-Villages	**5,78**	**91**	**6**
AUh	5,03	91	5
AUxil*	0,75		1
Pont-Hébert	**7,52**	**129**	**8**
AUe	0,24		1
AUh	7,28	129	7
Quibou	**2,51**	**40**	**1**
AUh	2,51	40	1
Remilly-les-Marais	**2,14**	**36**	**4**
AUh	2	36	3
AUxm*	0,14		1
Saint-Amand-Villages	**7,08**	**107**	**3**
AUe	1,75		1
AUh	5,33	107	2
Saint-André-de-l'épine	**1,07**	**15**	**3**
AUe	0,11		1
AUh	0,96	15	2
Saint-Clair-sur-l'Elle	**3,29**	**59**	**3**
AUh	3,29	59	3
Sainte-Suzanne-sur-Vire	**2,71**	**27**	**2**
AUe	1,05		1
AUh	1,66	27	1
Saint-Fromond	**3,46**	**122**	**1**
AUh	3,46	122	1
Saint-Georges-Montcocq	**5,86**	**60**	**4**
AUh	2,38	60	2
AUxm*	3,48		2
Saint-Gilles	**2,21**	**36**	**3**
AUh	1,98	36	2
AUxia*	0,23		1
Saint-Jean D'elle	**5,35**	**74**	**6**
AUe	0,35		1
AUh	5	74	5
Saint-Jean-de-Daye	**1,85**	**34**	**2**
AUh	1,85	34	2

Communes	Surface à urbaniser en ha	Nombre de logements estimés	Nombre de zones à urbaniser
Saint-Lô	**49,04**	**555**	**8**
AUh	22,18	555	5
AUxia*	9,17		1
AUxil*	11,25		1
AUxm*	6,44		1
Tessy Bocage	**9,51**	**121**	**9**
AUe	2,15		1
AUh	6,95	121	7
AUxm*	0,41		1
Théreval	**6,67**	**101**	**6**
AUe	1		2
AUh	5,67	101	4
Torigny les Villes	**15,96**	**274**	**11**
AUe	0,53		1
AUh	12,37	274	9
AUxil*	3,06		1
Total général	**230,96**	**3171**	**151**

6. Modification du zonage par communes

Les cartes à l'échelle communale avec le détail parcellaire sont présentées en Annexe.

Par exclusion, le reste du territoire (en dehors du zonage d'assainissement collectif) est en zonage d'assainissement non collectif.

6.1. Agneaux

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

7 zones AUh pour une surface de 10.5 ha et un nombre de logements estimés à 264 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

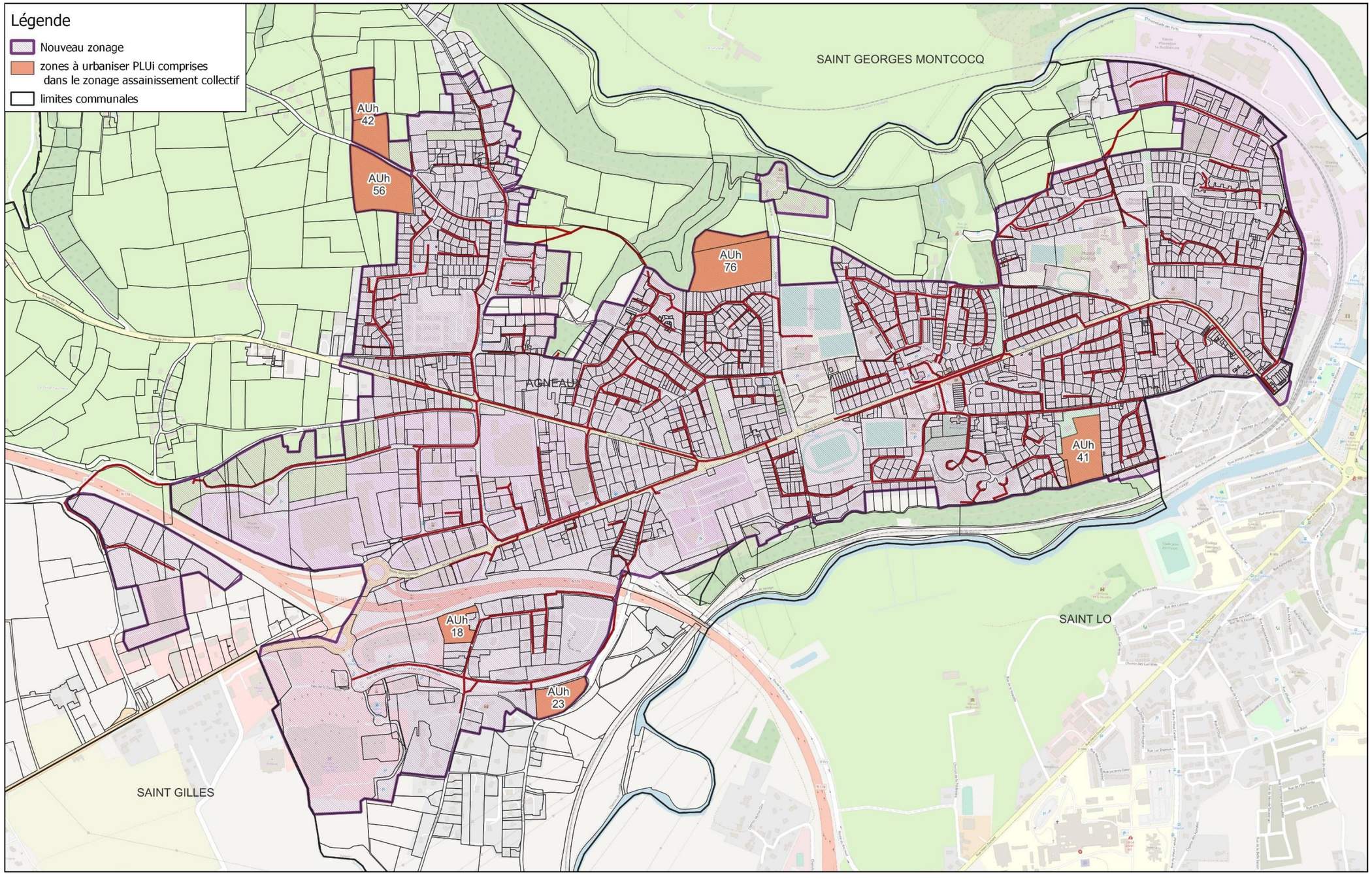
Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Lô. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Suite à l'étude diagnostique, des travaux pour la réduction des eaux claires parasites sont réalisés selon le plan pluriannuel d'investissement défini par l'étude. Ces travaux visent à réduire la charge hydraulique sur la station d'épuration.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Agneaux

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/8779



6.2. Airel

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **Extension du réseau sur le village du Pont vers la commune de Saint-Fromond :**

Le village du Pont situé à proximité du réseau de Saint-Fromond est intégré au zonage d'assainissement collectif.

Le service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo prévoit la réalisation d'une extension de réseau vers la commune de Saint-Fromond pour un montant estimé de 230 000 € TTC avec la création d'un réseau gravitaire et un poste de refoulement vers le réseau de Saint-Fromond.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Fromond. La saturation organique actuelle de la station (64%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

2. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation sauf pour les habitations concernées par l'extension de réseau du village du Pont (cf 1.).

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

3. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zone AUh pour une surface de 1.37 ha et un nombre de logements estimés à 22 a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUxm* pour une surface de 0.4 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

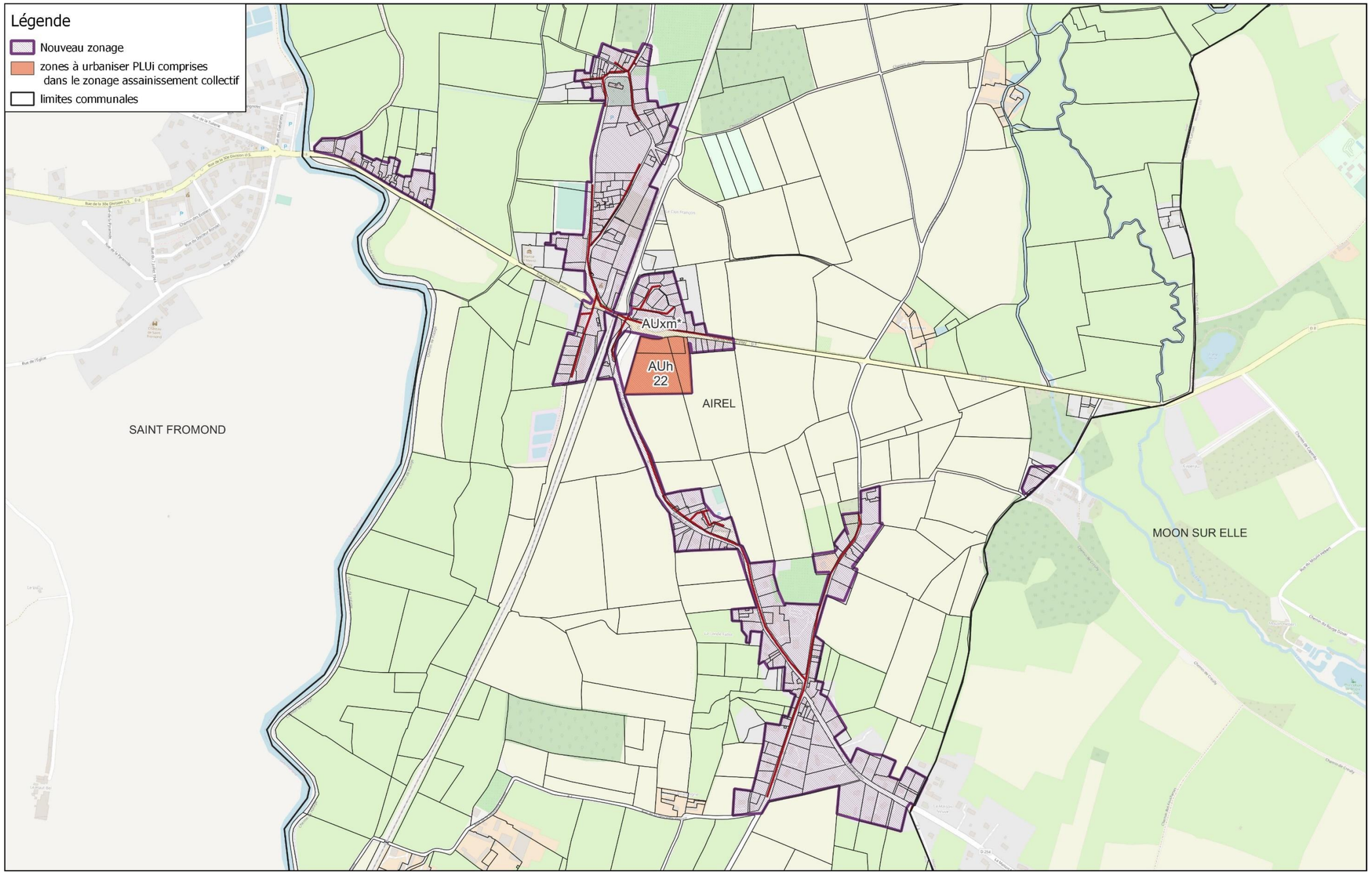
Les effluents seront traités par la station d'épuration d'Airel. Cette station d'épuration pourra traiter les effluents supplémentaires.

A noter que le taux de saturation sera proche de la capacité nominale de la station. Une étude diagnostique est en cours avec une réflexion sur la modification de la

station d'épuration. Suite à l'étude diagnostique des travaux de modification de la station seront engagés.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Airel

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/7556



6.3. La Barre de Semilly

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zone AUh pour une surface de 2.2 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

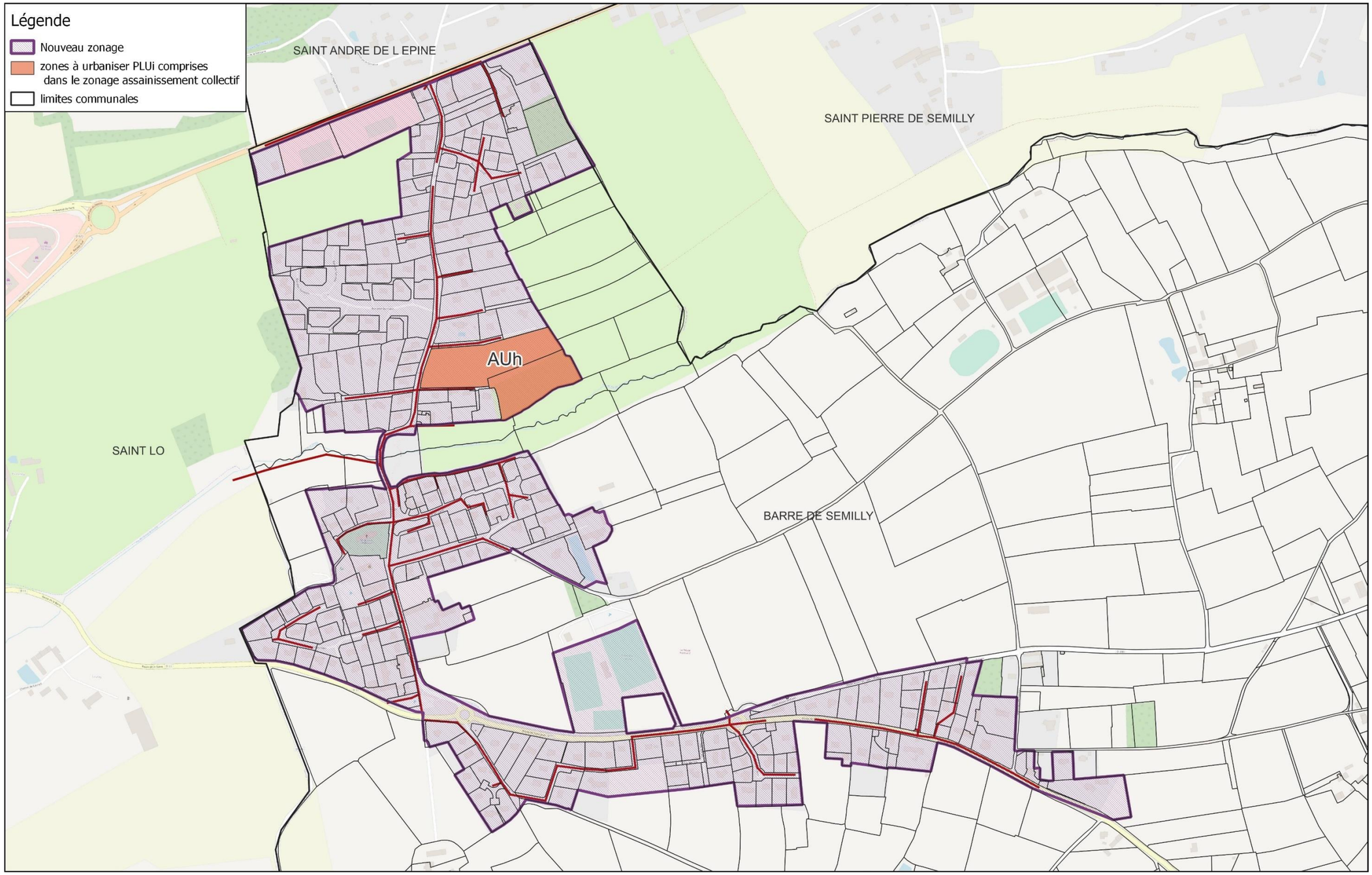
Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Lô. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Suite à l'étude diagnostique, des travaux pour la réduction des eaux claires parasites sont réalisés selon le plan pluriannuel d'investissement défini par l'étude. Ces travaux visent à réduire la charge hydraulique sur la station d'épuration.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : La Barre-de-Semilly

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/5425



6.4. Baudre

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zone AUh pour une surface de 1.55 ha et un nombre de logements estimés à 39 a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

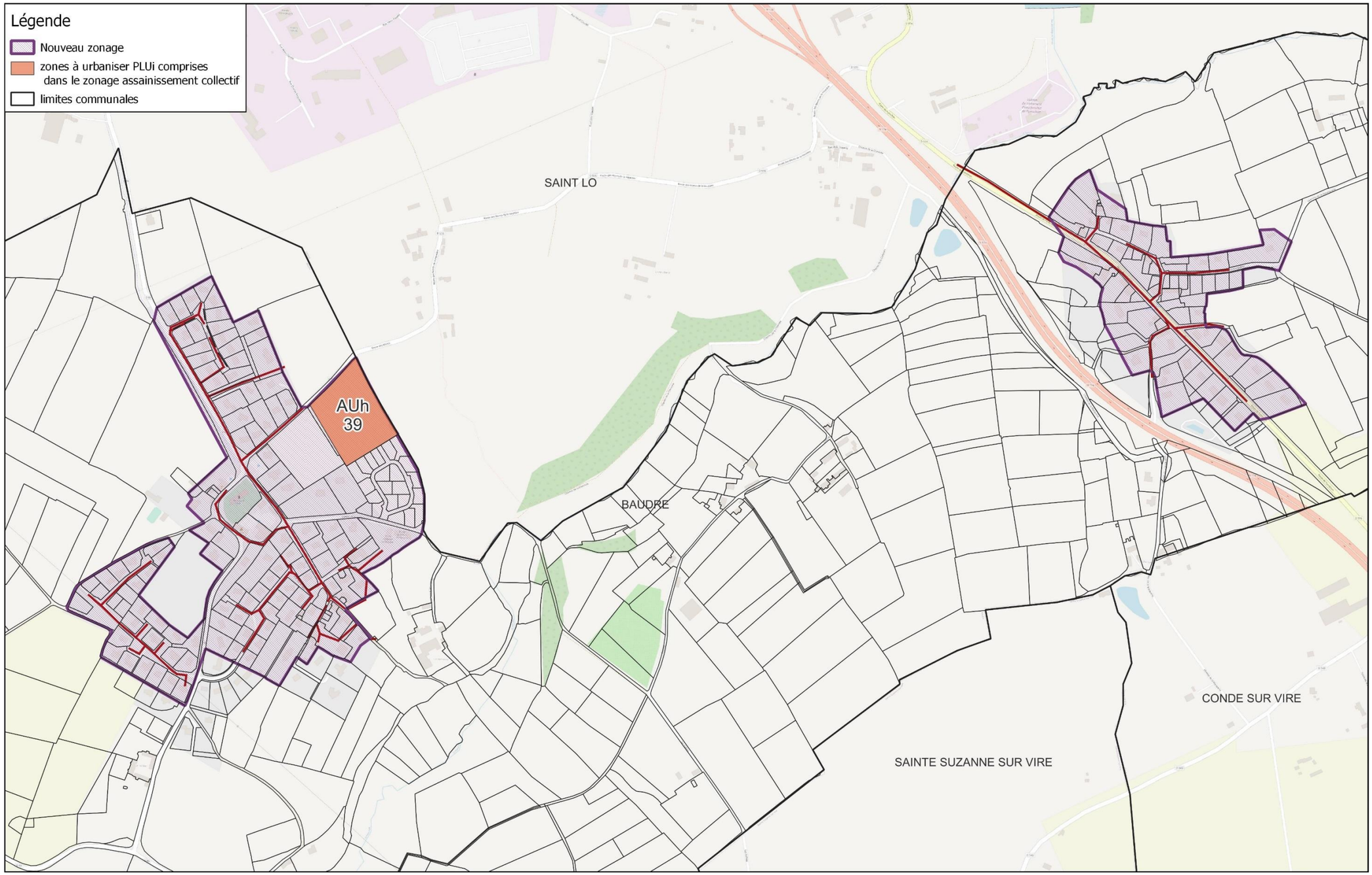
Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Lô. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Suite à l'étude diagnostique, des travaux pour la réduction des eaux claires parasites sont réalisés selon le plan pluriannuel d'investissement défini par l'étude. Ces travaux visent à réduire la charge hydraulique sur la station d'épuration.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Baudre

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/5811



6.5. Bourgvallées

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

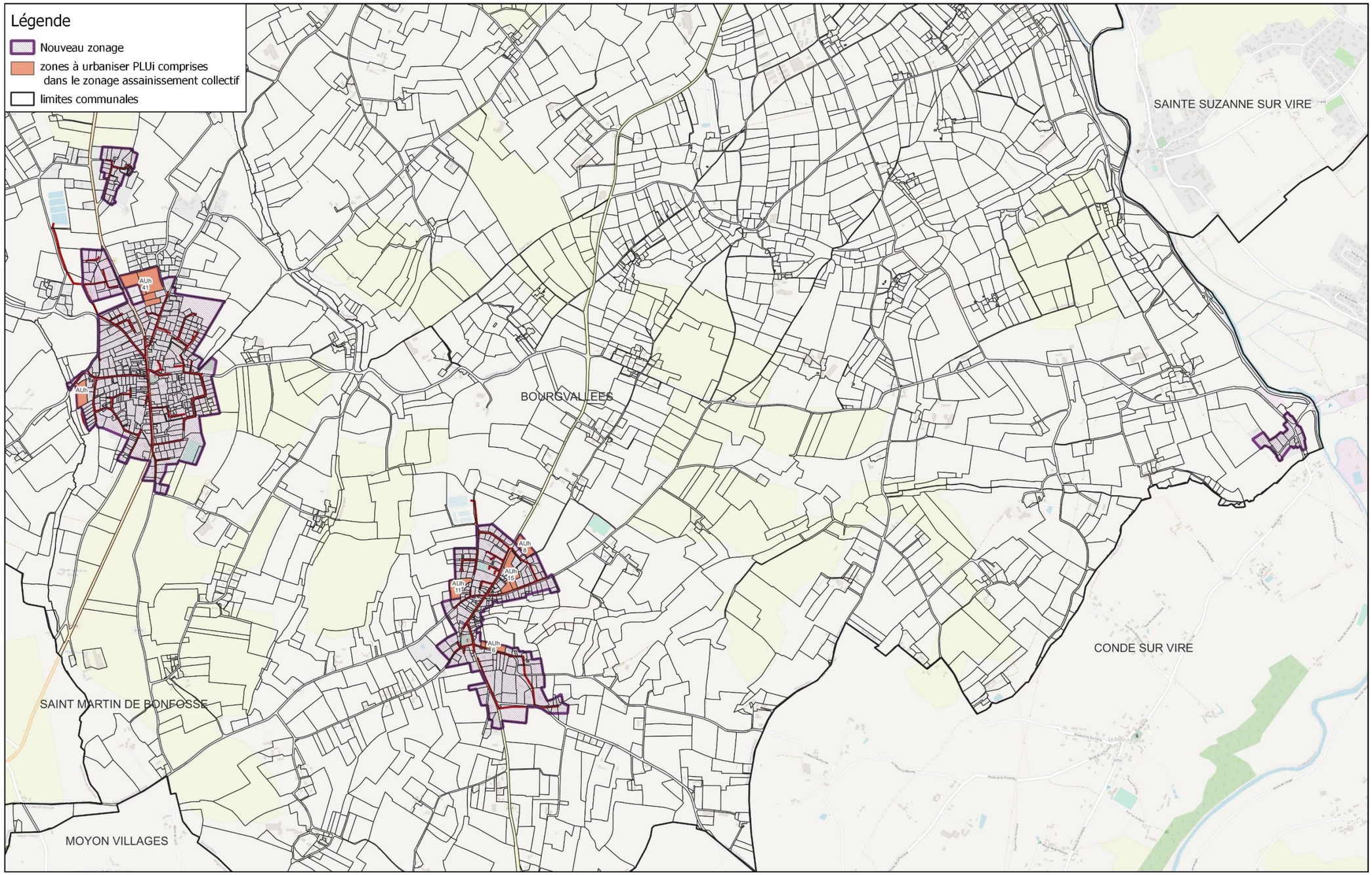
6 zones AUh pour une surface de 5.42 ha et un nombre de logements estimés à 81 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par les stations d'épuration de Saint Samson de Bonfossé (41 logements estimés) et Saint-Romphaire (40 logements estimés). Les capacités des stations permettent le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Bourgvallées

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/16343



6.6. Canisy

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

5 zones AUh pour une surface de 5.17 ha et un nombre de logements estimés à 90 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUe pour une surface de 0.89 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

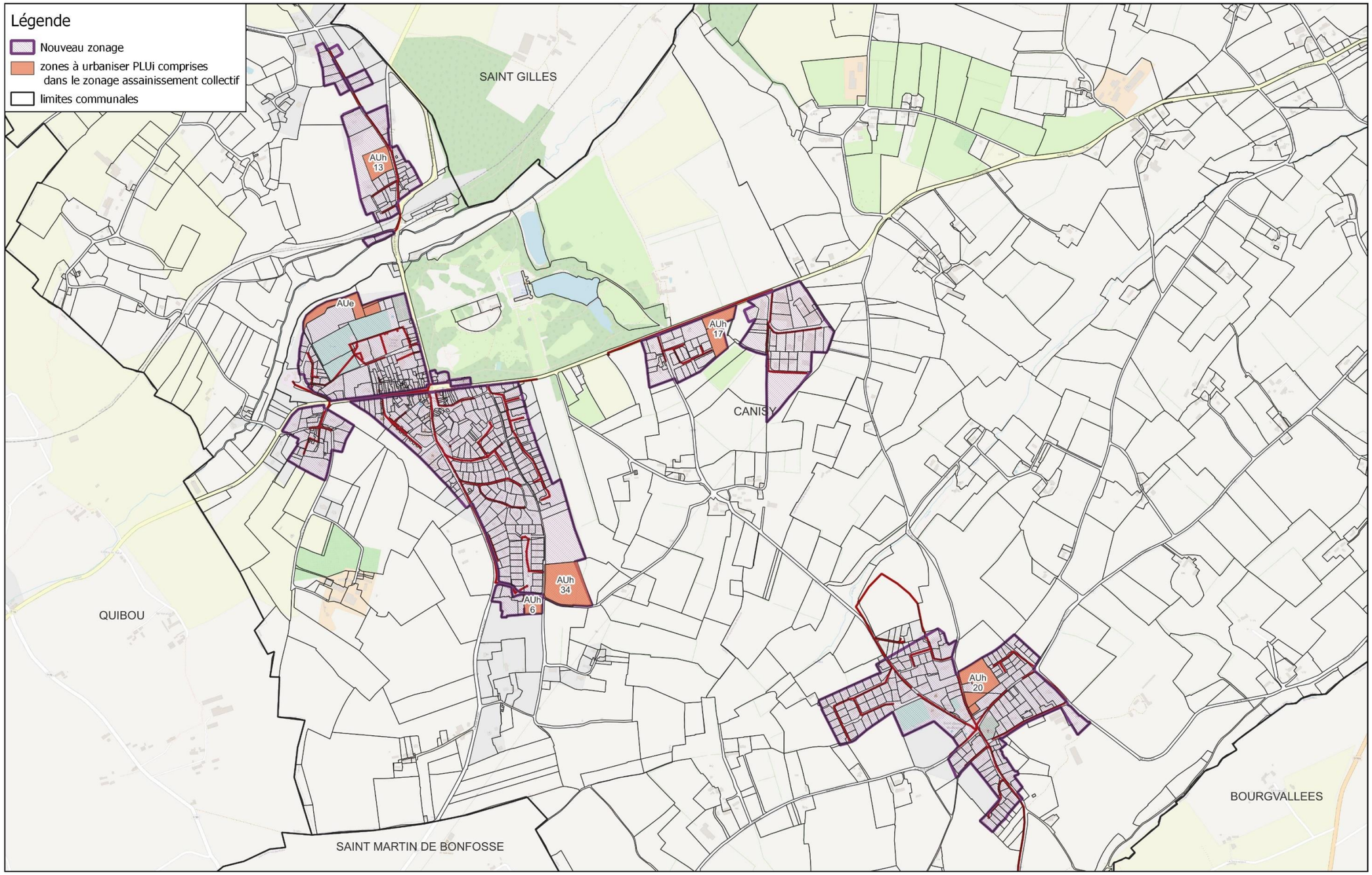
Les effluents seront traités par les stations d'épuration de Canisy (70 logements estimés) et Saint-Ebremond-de-Bonfossé (20 logements estimés). Les capacités des stations permettent le traitement des effluents supplémentaires.

Sur la station de Canisy 110 logements supplémentaires sont prévus (Quibou et Canisy).

A noter que le taux de saturation sera proche de la capacité nominale de la station. Une étude diagnostique est en cours avec une réflexion sur la modification de la station d'épuration. Suite à l'étude diagnostique des travaux de modification de la station seront engagés.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Canisy

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/10911



6.7. Carantilly

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

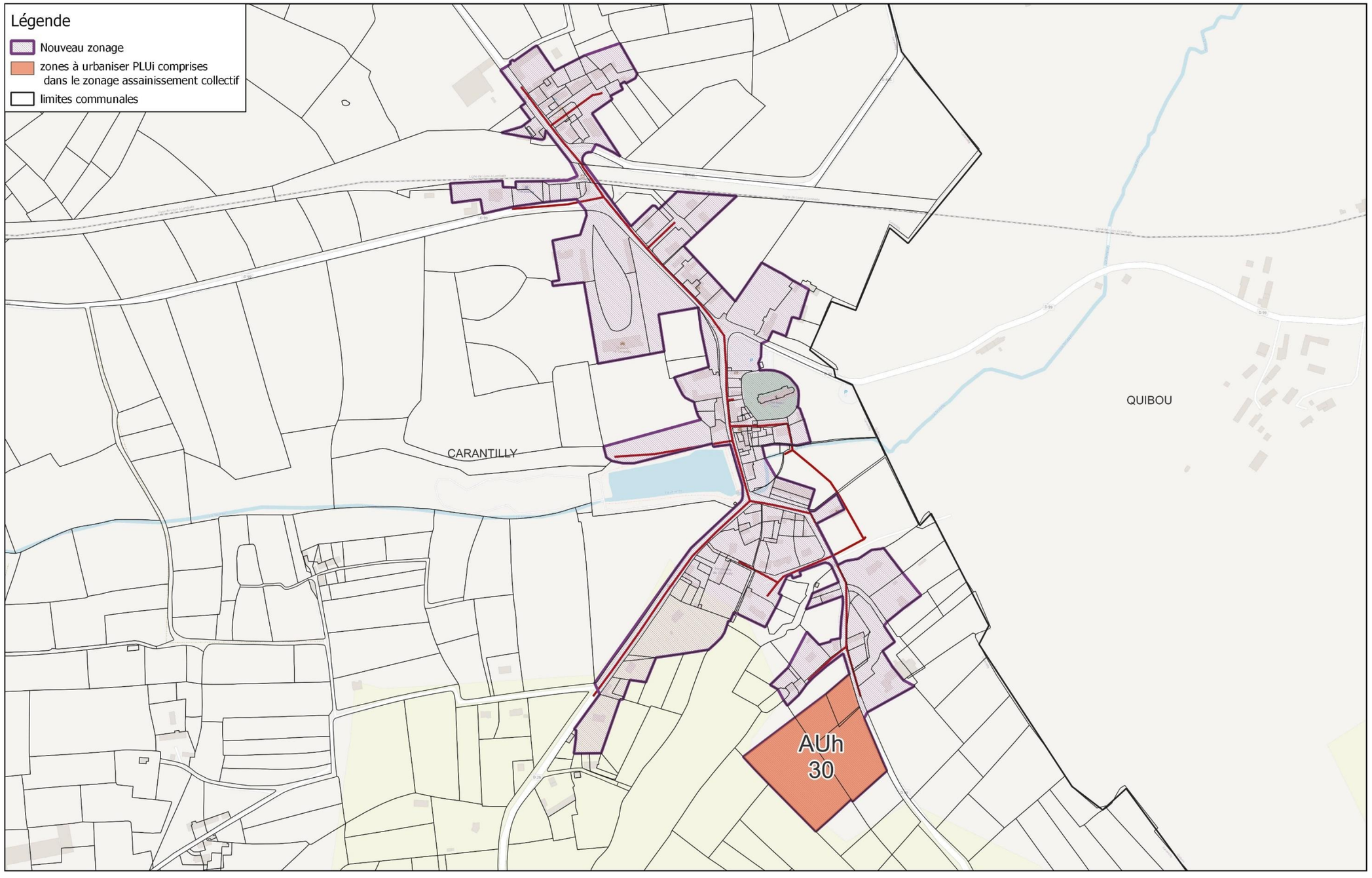
1 zone AUh pour une surface de 1.86 ha et un nombre de logements estimés à 30 a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Carantilly. La station d'épuration pourra traiter les effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Carantilly

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/4161



6.8. Cerisy-la-Forêt

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

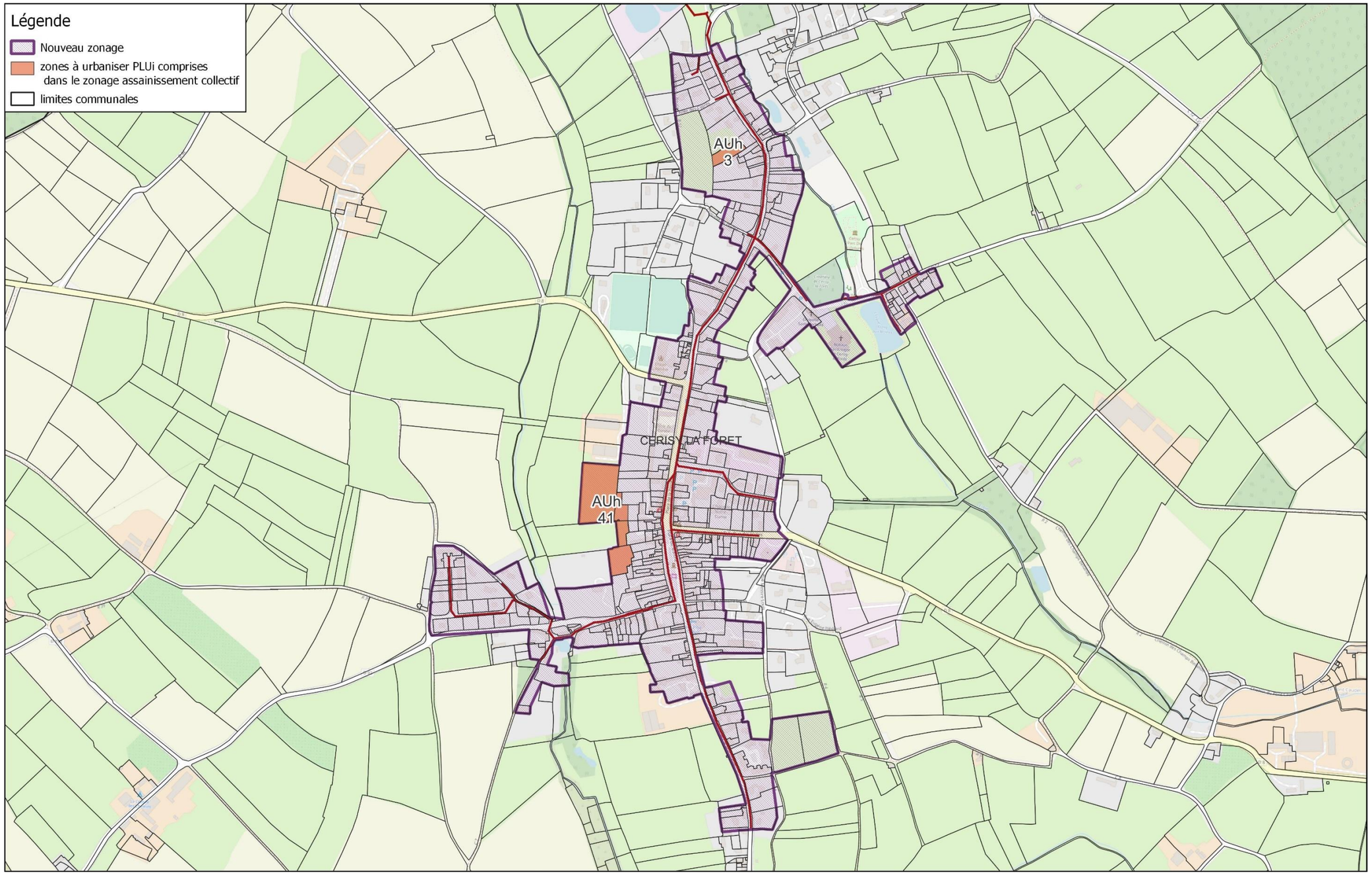
2 zones AUh pour une surface de 2.42 ha et un nombre de logements estimés à 44 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Cerisy-la-Forêt. La capacité de la station permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Cerisy-la-Forêt

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/6511



6.9. Condé-sur-Vire

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

5 zones AUh pour une surface de 13.58 ha et un nombre de logements estimés à 275 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

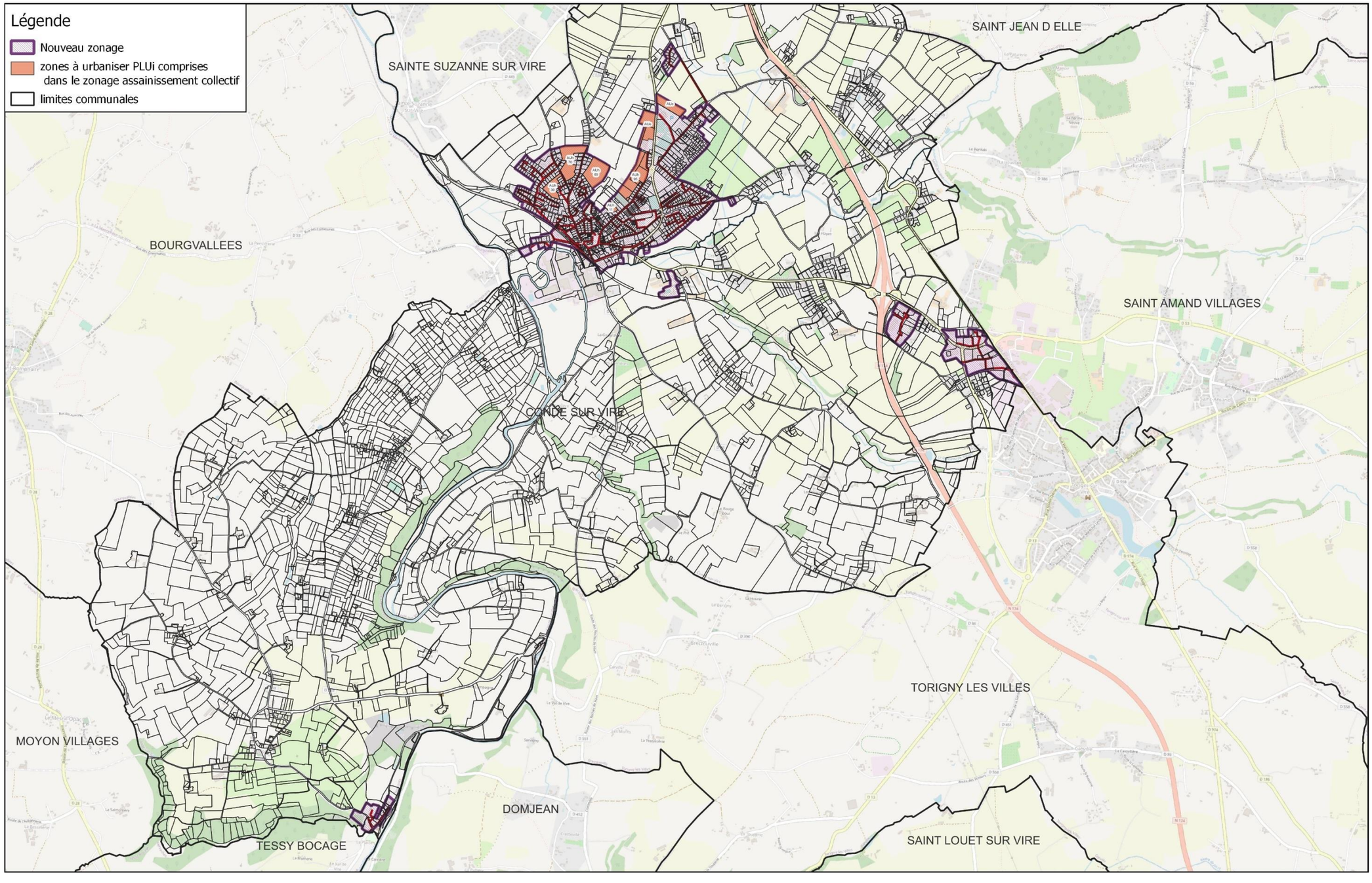
1 zone AUe pour une surface de 1.77 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Condé-sur-Vire.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Condé-sur-Vire

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/27804



6.10. Couvains

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **Extension du réseau Rue Louis Dubos :**

La rue Louis Dubos est intégrée au zonage d'assainissement collectif.

Le service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo prévoit la réalisation d'une extension de réseau Rue Louis Dubos pour un montant estimé de 108 000 € TTC avec la création d'un réseau gravitaire et un poste de refoulement vers le réseau existant.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Couvains. La saturation organique actuelle de la station (51%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

2. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation sauf pour les habitations concernées par l'extension du réseau rue Louis Dubos.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

3. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zone AUh pour une surface de 0.81 ha et un nombre de logements estimés à 13 a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

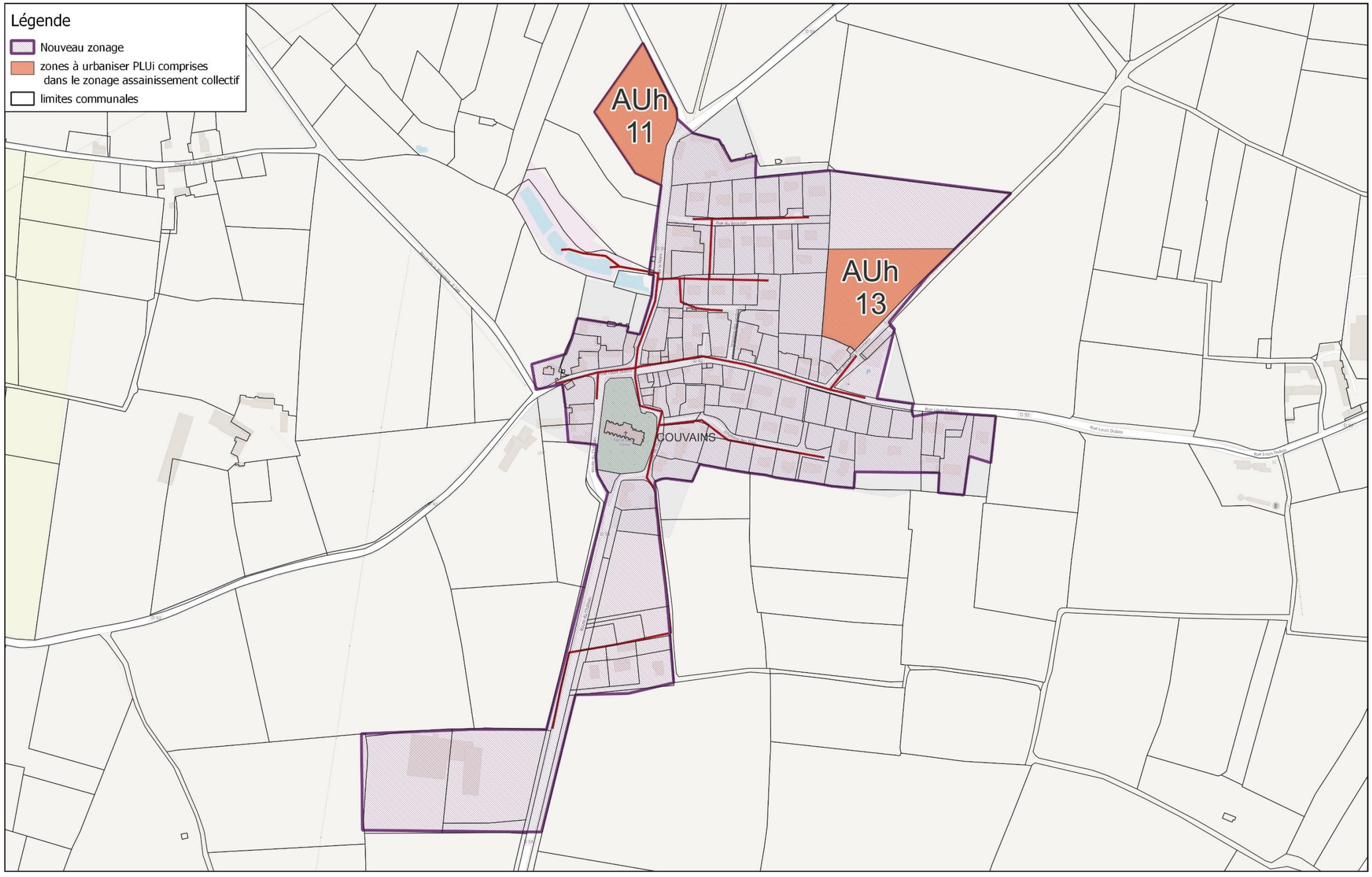
Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Sur la station de Couvains, 18 logements supplémentaires sont prévus (5 dans le cadre de l'extension rue Louis Dubos et 13 au PLUi)

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Couvains. La saturation organique actuelle de la station (51%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Couvains

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/3326



6.11. Dangy

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

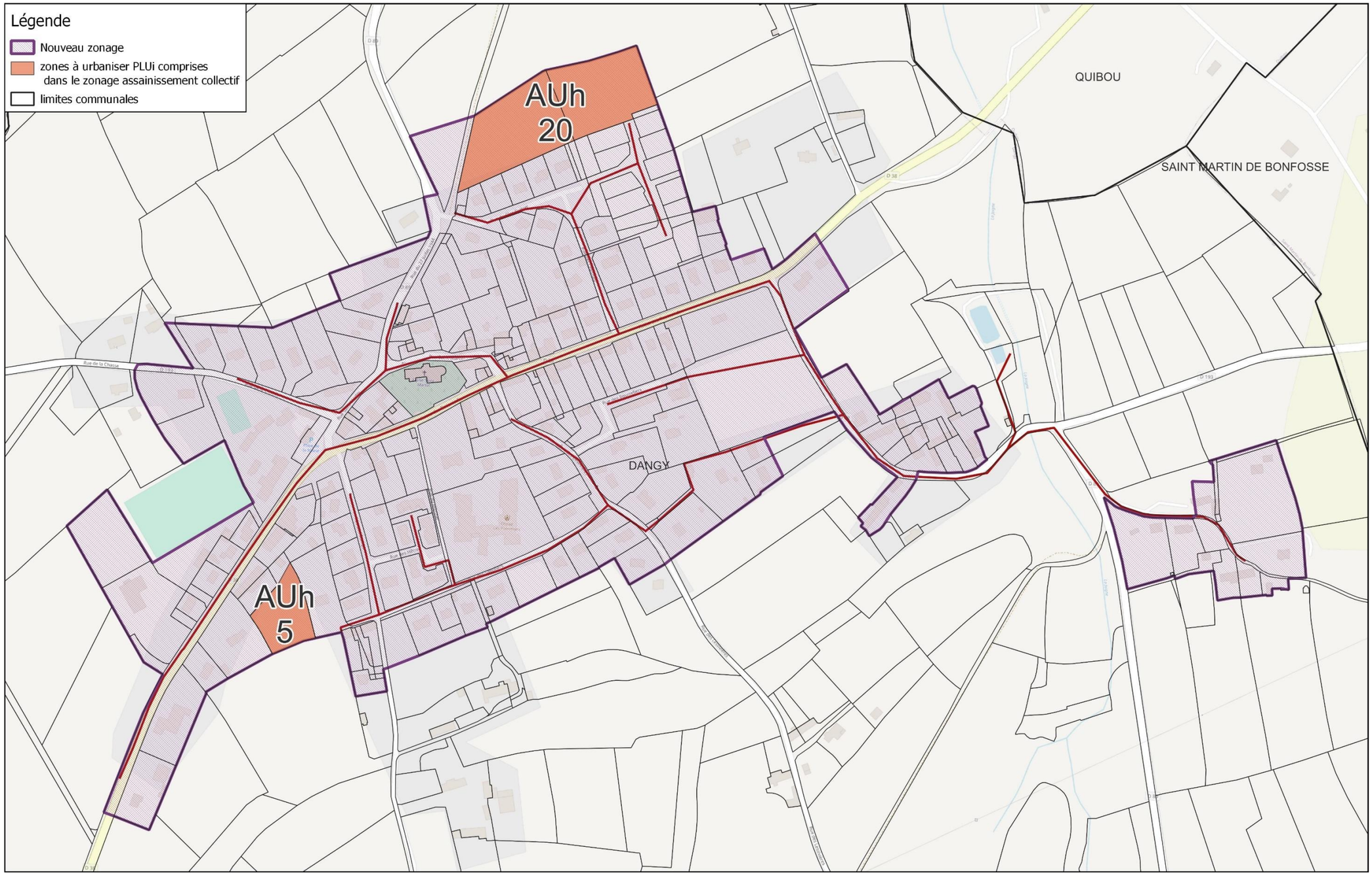
3 zones AUh pour une surface de 1.7 ha et un nombre de logements estimés à 29 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Dangy. La saturation organique actuelle de la station (68%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Dangy

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/3117



6.12. Le Dézert

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

2 zones AUh pour une surface de 1.25 ha et un nombre de logements estimés à 20 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

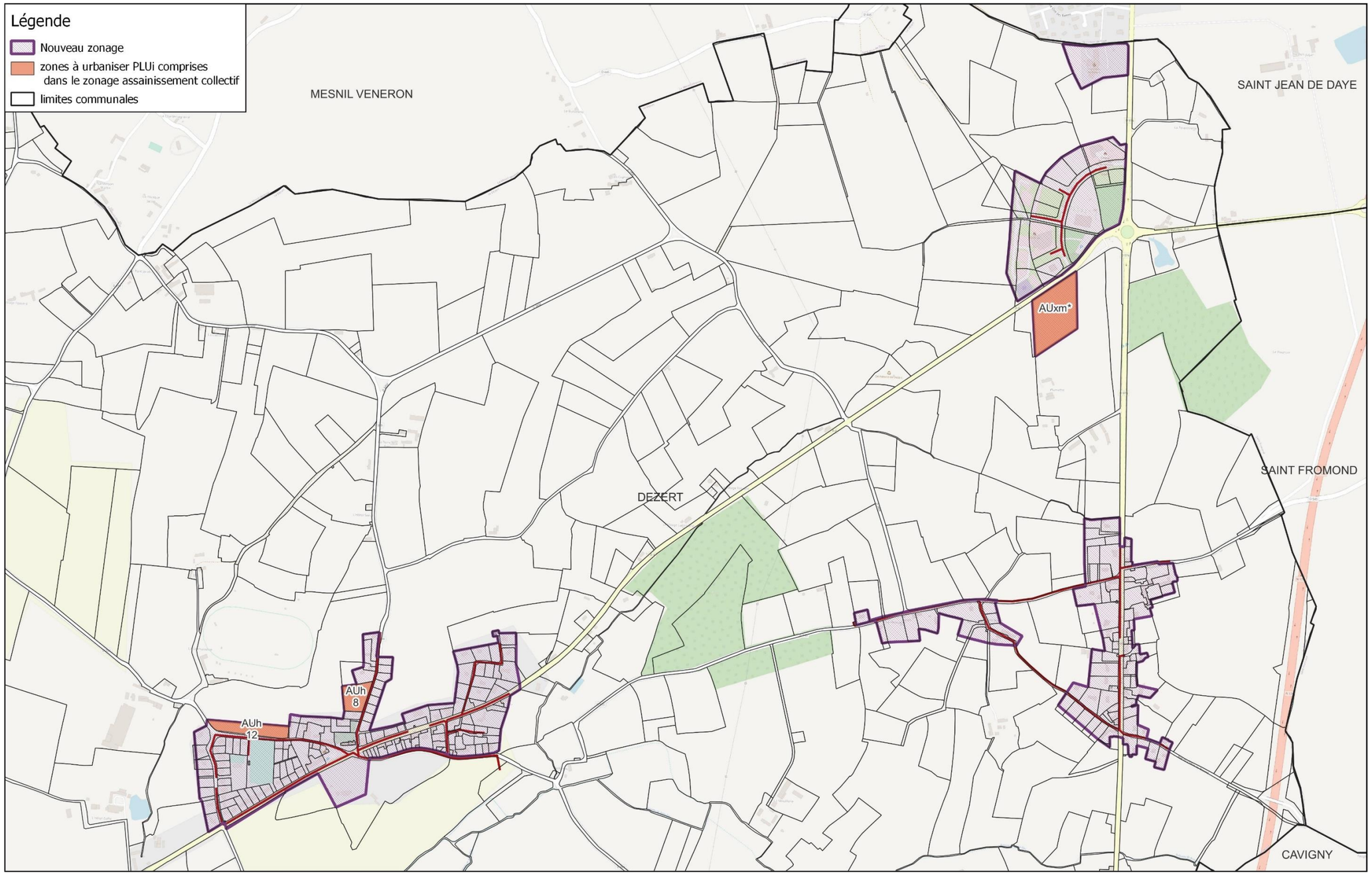
1 zone AUxm* pour une surface de 2.02 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif, elle sera raccordée à la station de Saint-Jean-de-Daye.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration du Dézert. La station d'épuration pourra traiter les effluents supplémentaires. **A noter que le taux de saturation sera proche de la capacité nominale de la station.**

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Le Dézert

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/9268



6.13. Domjean

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **Extension du réseau du hameau du Pont vers la commune de Tessy-Bocage :**

Le hameau du Pont situé à proximité du réseau de Tessy-Bocage est intégré au zonage d'assainissement collectif.

Le service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo prévoit la réalisation d'une extension de réseau vers la commune de Tessy-Bocage pour un montant estimé de 250 000 € TTC avec la création d'un réseau gravitaire et un poste de refoulement vers le réseau de Tessy-Bocage.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Tessy-Bocage/Tessy sur Vire. La saturation organique actuelle de la station permet le traitement des effluents supplémentaires.

2. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation sauf pour les habitations concernées par l'extension de réseau au hameau du Pont.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

3. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

5 zones AUh pour une surface de 2.69 ha et un nombre de logements estimés à 42 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

2 zones AUe pour une surface de 1.36 ha ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

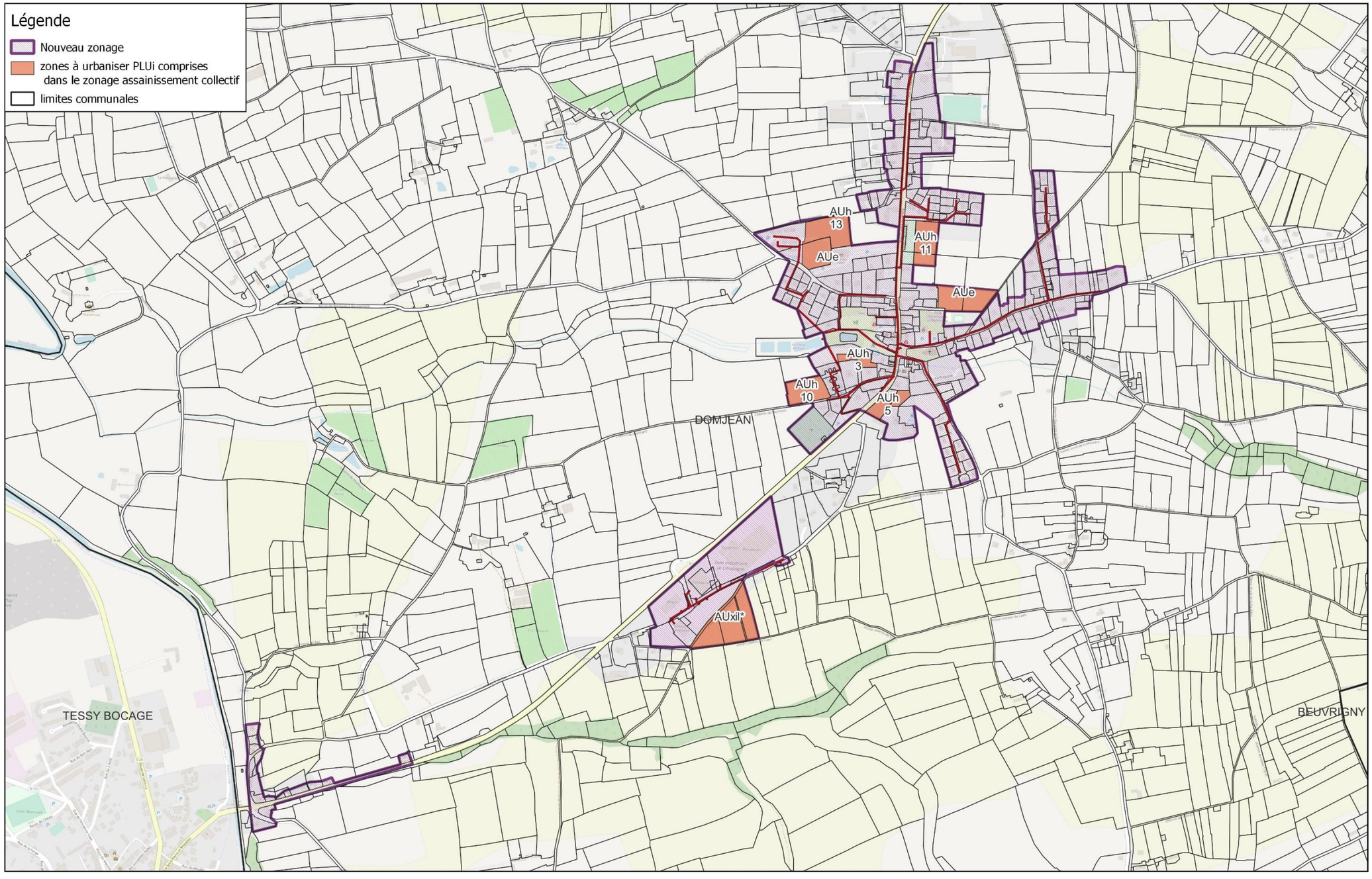
1 zone AUxil* pour une surface de 1.53 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Domjean. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Domjean

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/8544



6.14. Graignes-Mesnil-Angot

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

4 zones AUh pour une surface de 2.3 ha et un nombre de logements estimés à 37 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

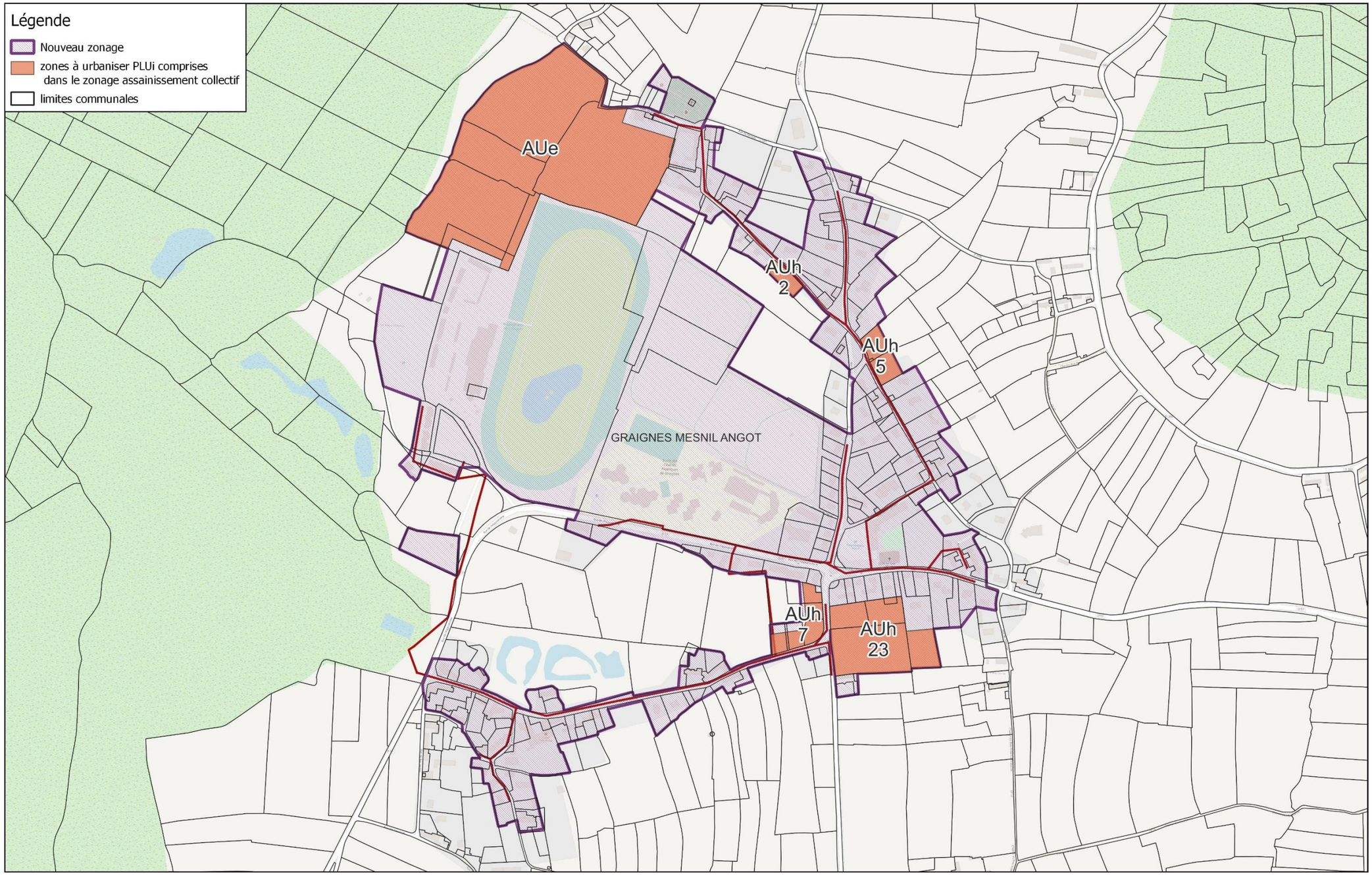
1 zone AUe pour une surface de 7.98 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Graignes-Mesnil-Angot. La saturation organique actuelle de la station (51%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Graignes-Mesnil-Angot

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/5216



6.15. Le Lorey

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

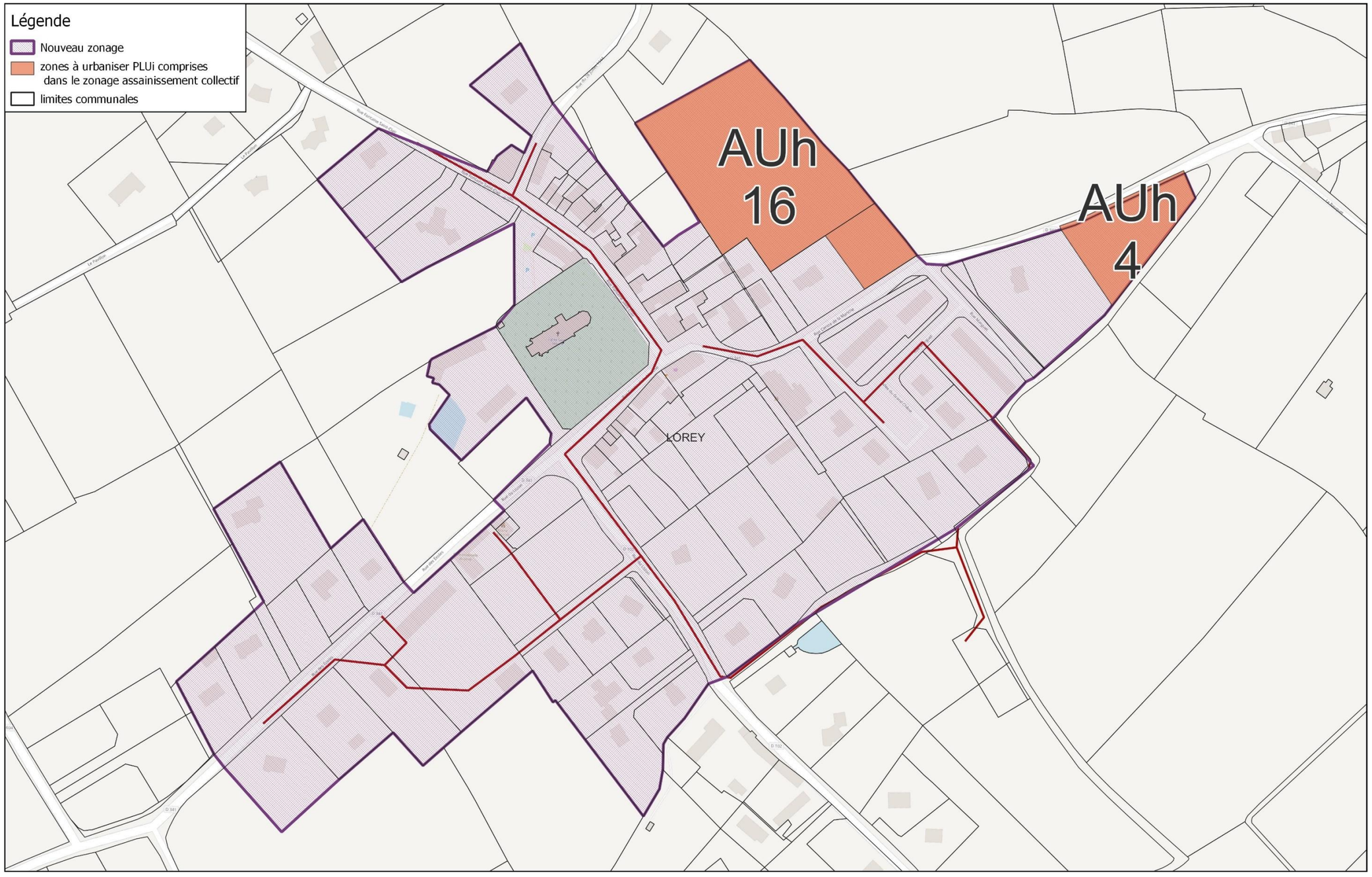
2 zones AUh pour une surface de 1.31 ha et un nombre de logements estimés à 20 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration du Lorey. La saturation organique actuelle de la station (64%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Le Lorey

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/1889



6.16. La Luzerne

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

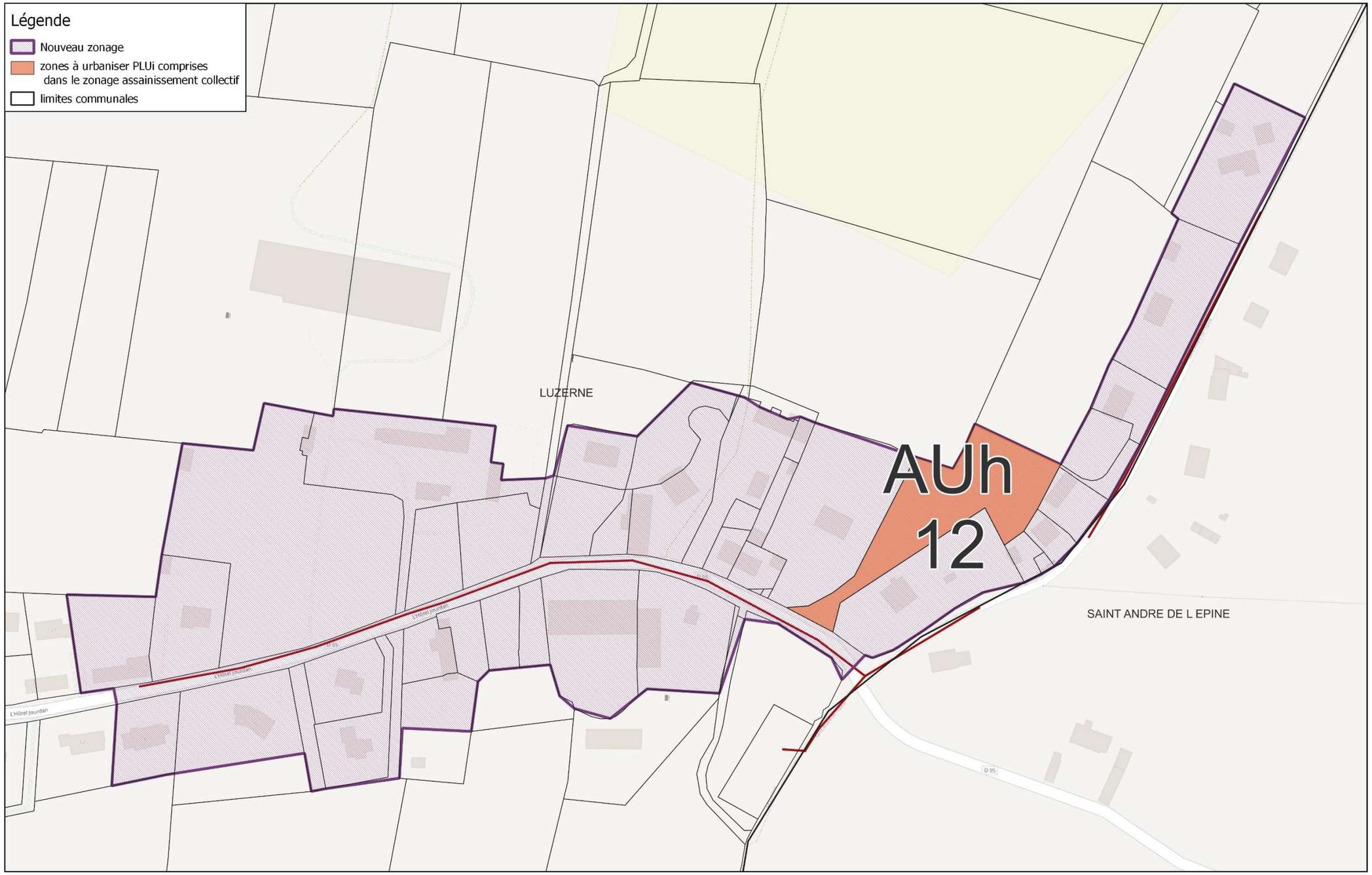
1 zone AUh pour une surface de 0.78 ha et un nombre de logements estimés à 12 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de La Luzerne. **La capacité actuelle de la station ne permet pas le raccordement des nouveaux abonnés. Une modification de la station est envisagée par le service assainissement de Saint-Lô Agglo.**

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : La Luzerne

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/1439



6.17. Marigny-le-Lozon

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

4 zones AUh pour une surface de 8.16 ha et un nombre de logements estimés à 165 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

2 zones AUxia* pour une surface de 9.55 ha ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

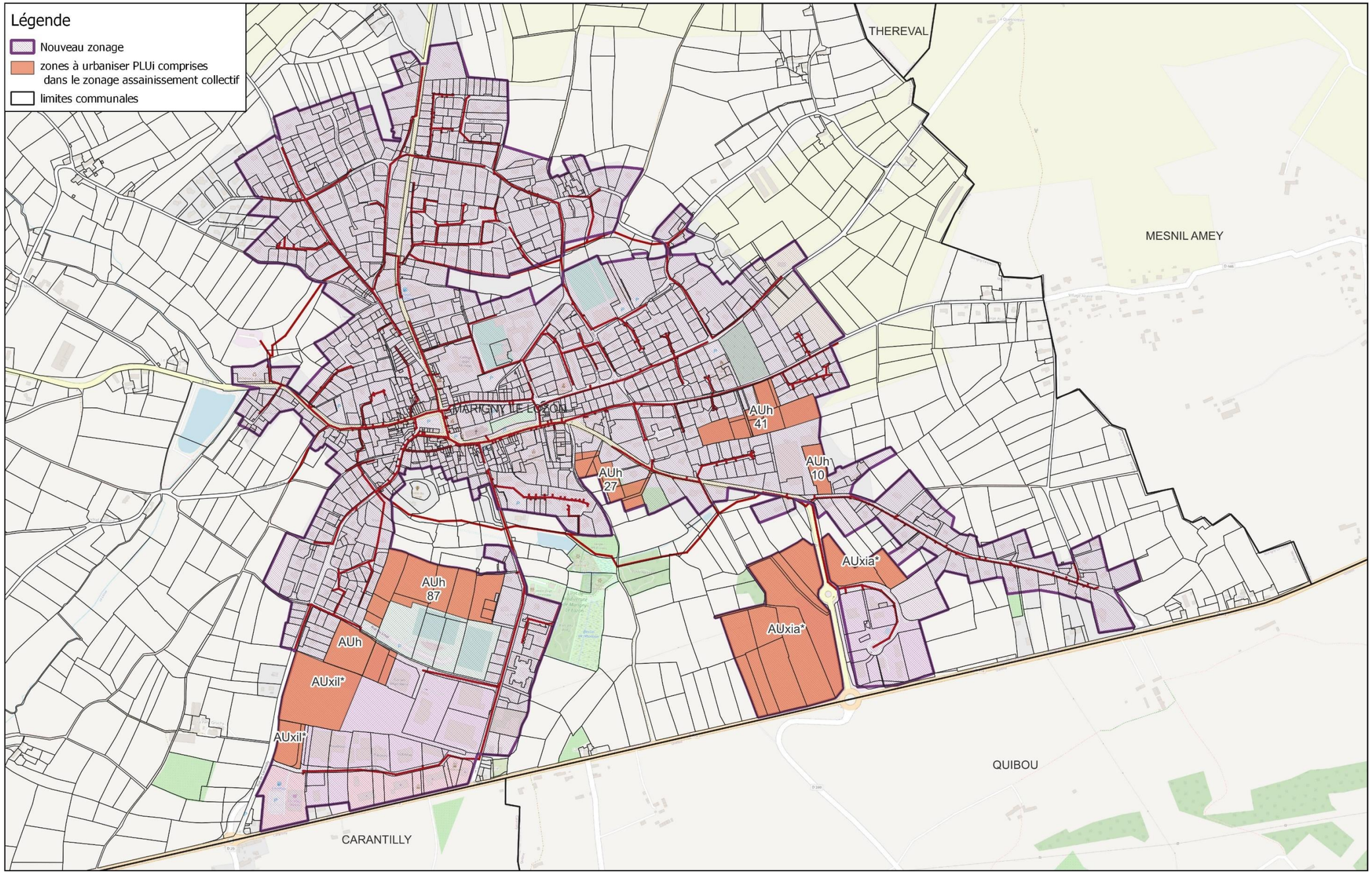
2 zones AUxil* pour une surface de 3.72 ha ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Marigny Le Lozon. La saturation organique actuelle de la station (52%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Marigny-Le-Lozon

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/7980



6.18. La Meauffe

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

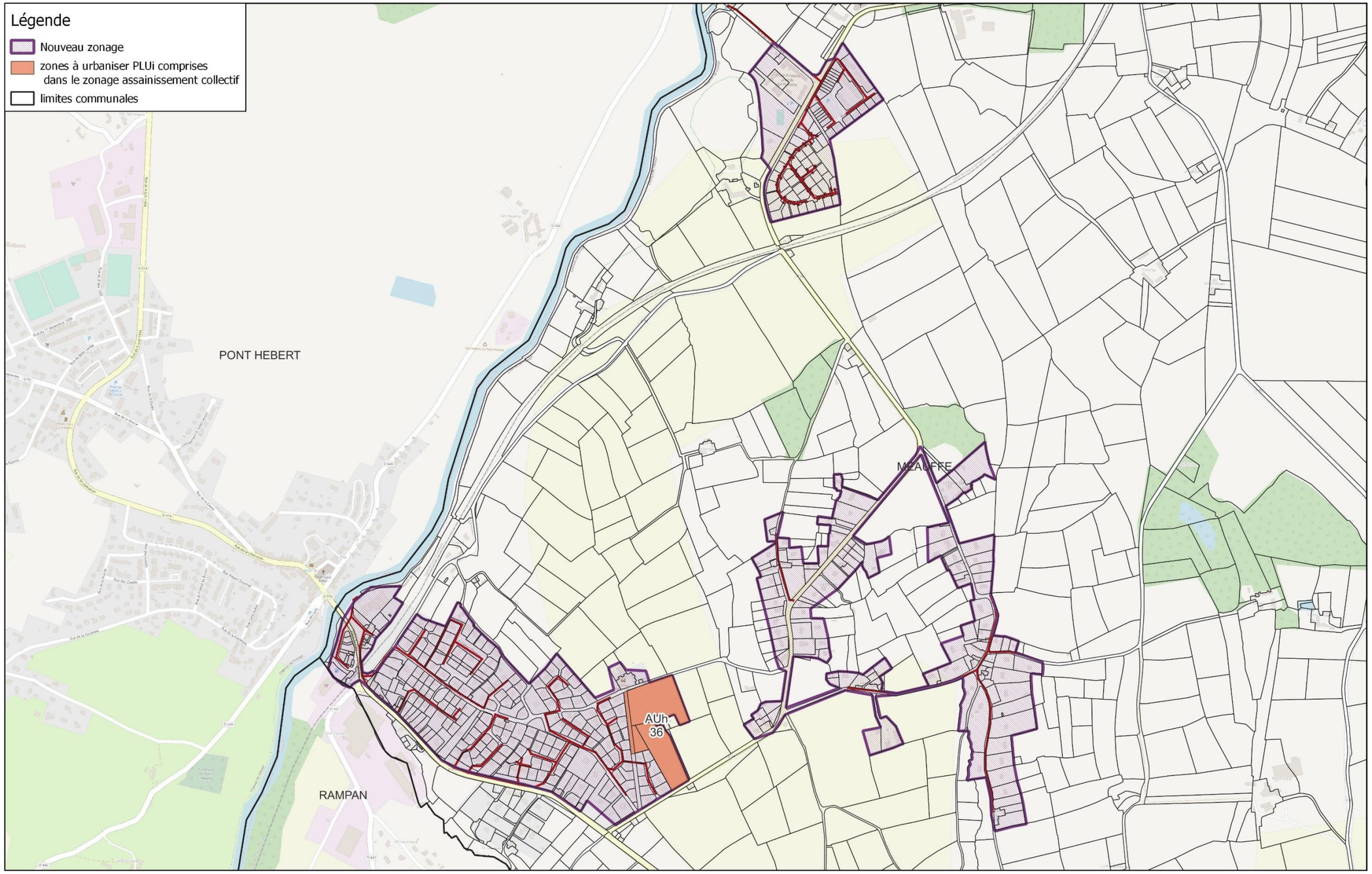
2 zones AUh pour une surface de 2.32 ha et un nombre de logements estimés à 42 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Pont-Hébert. La saturation organique actuelle de la station (52%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : La Meauffe

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/8205



6.19. Le Mesnil-Rouxelin

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zone AUh pour une surface de 2.09 ha et un nombre de logements estimés à 33 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

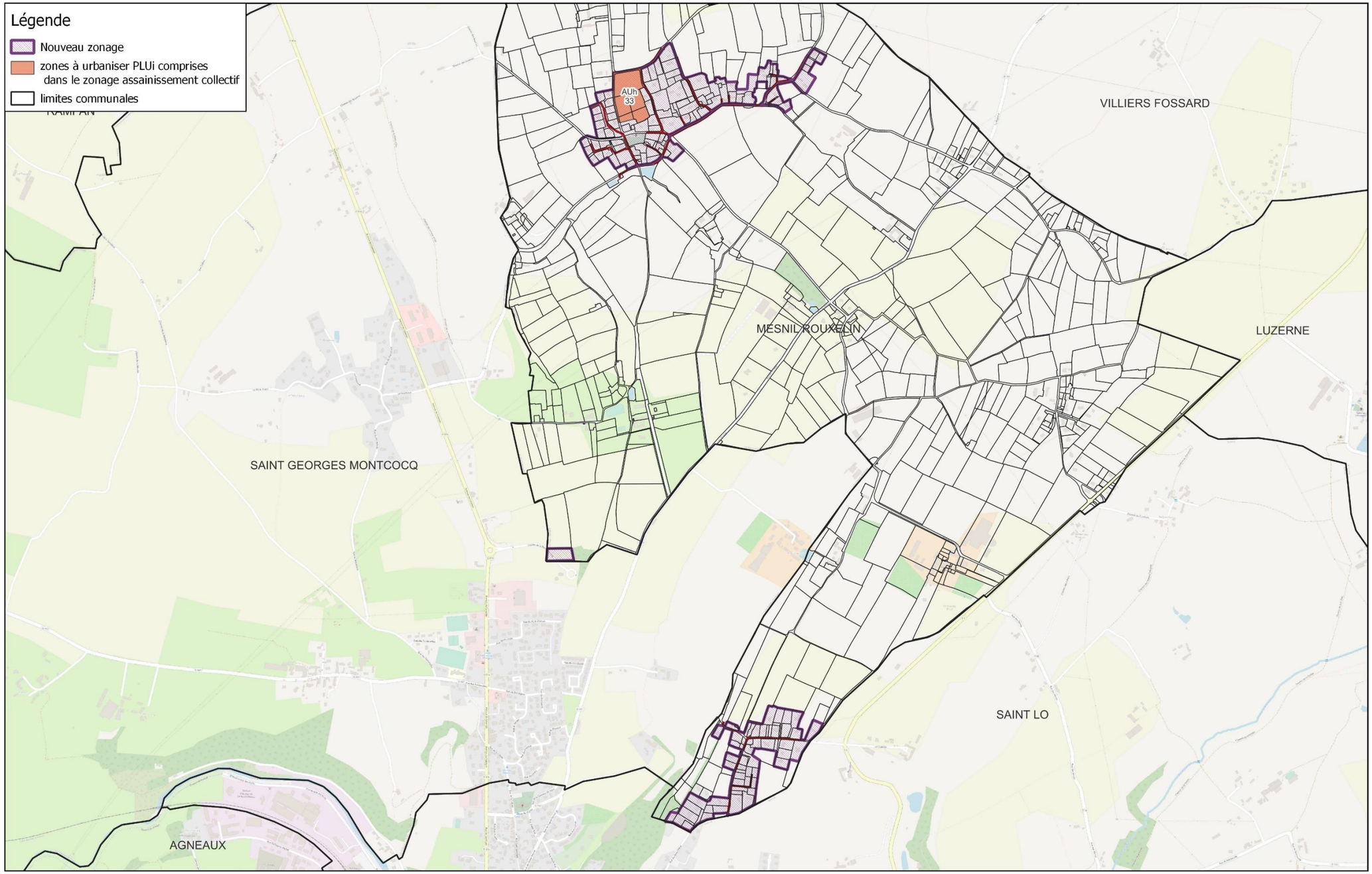
Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Lô. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Suite à l'étude diagnostique, des travaux pour la réduction des eaux claires parasites sont réalisés selon le plan pluriannuel d'investissement défini par l'étude. Ces travaux visent à réduire la charge hydraulique sur la station d'épuration.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Le Mesnil-Rouxelin

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/12168



6.20. Moon-sur-Elle

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **Extension du réseau du hameau La Lande Bosquet :**

Le hameau de la Lande Bosquet situé à proximité du réseau de Moon-sur-Elle est intégré au zonage d'assainissement collectif.

Le service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo prévoit la réalisation d'une extension de réseau au hameau La Lande Bosquet pour un montant estimé de 126 420 € TTC avec la création d'un réseau gravitaire et un poste de refoulement vers le réseau existant.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Moon-Sur-Elle/La vallée. La saturation organique actuelle de la station permet le traitement des effluents supplémentaires.

2. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation sauf pour les habitations concernées par l'extension du réseau au hameau La Lande Bosquet.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

3. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

5 zones AUh pour une surface de 2.25 ha et un nombre de logements estimés à 32 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

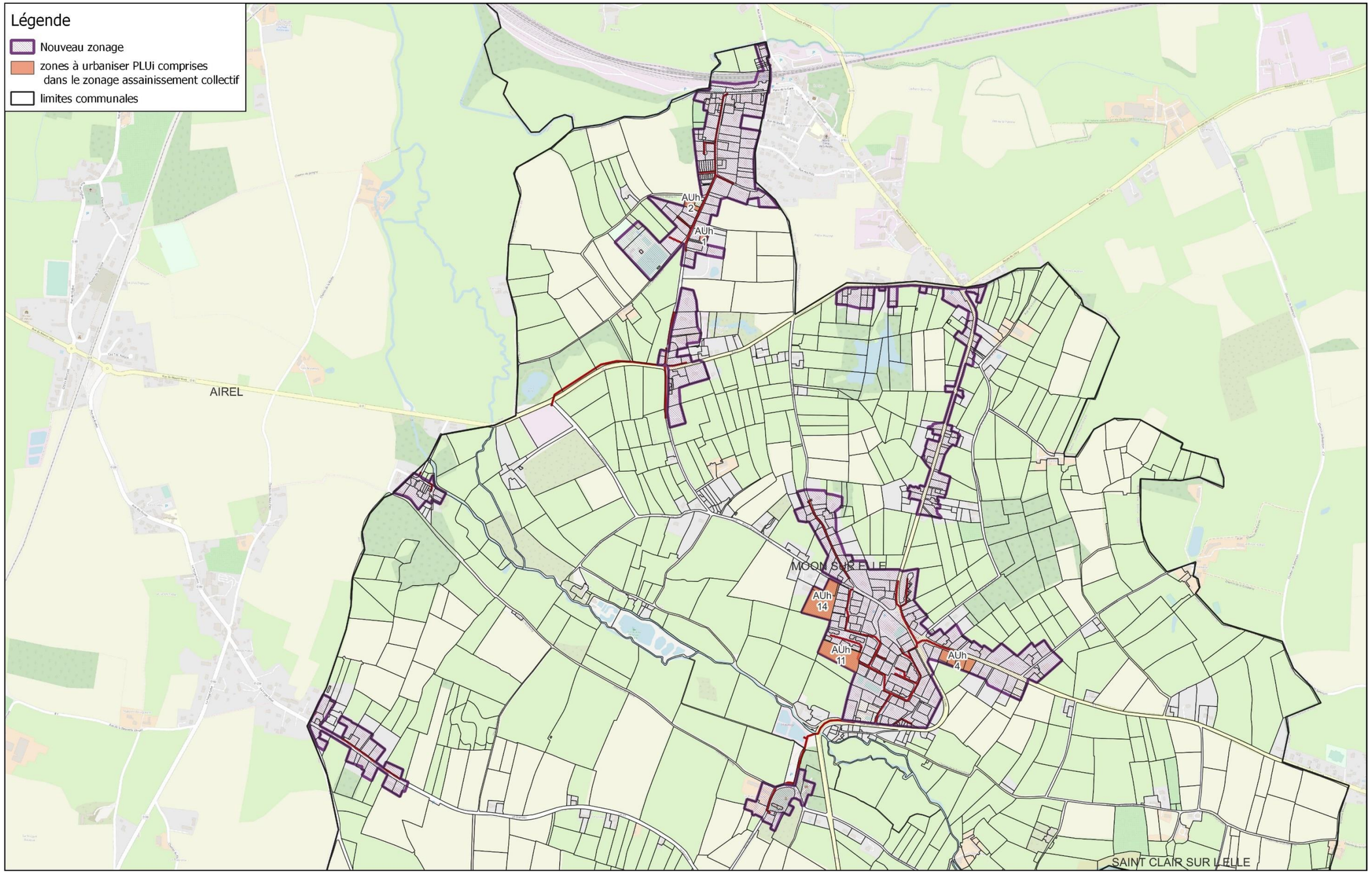
Les effluents seront traités par les stations d'épuration de Moon-sur-Elle/La vallée (29 logements estimés) et Moon-sur-Elle/Sainte-Marguerite (3 logements estimés).

La saturation organique actuelle de la station de Moon-Sur-Elle/Sainte-Marguerite permet le traitement des effluents supplémentaires.

La saturation organique actuelle de la station de Moon-Sur-Elle/La Vallée permet le traitement des effluents supplémentaires. A noter que le taux de saturation sera proche de la capacité nominale de la station.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Moon-sur-Elle

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/10244



6.21. Moyon-Villages

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

5 zones AUh pour une surface de 5.03 ha et un nombre de logements estimés à 91 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

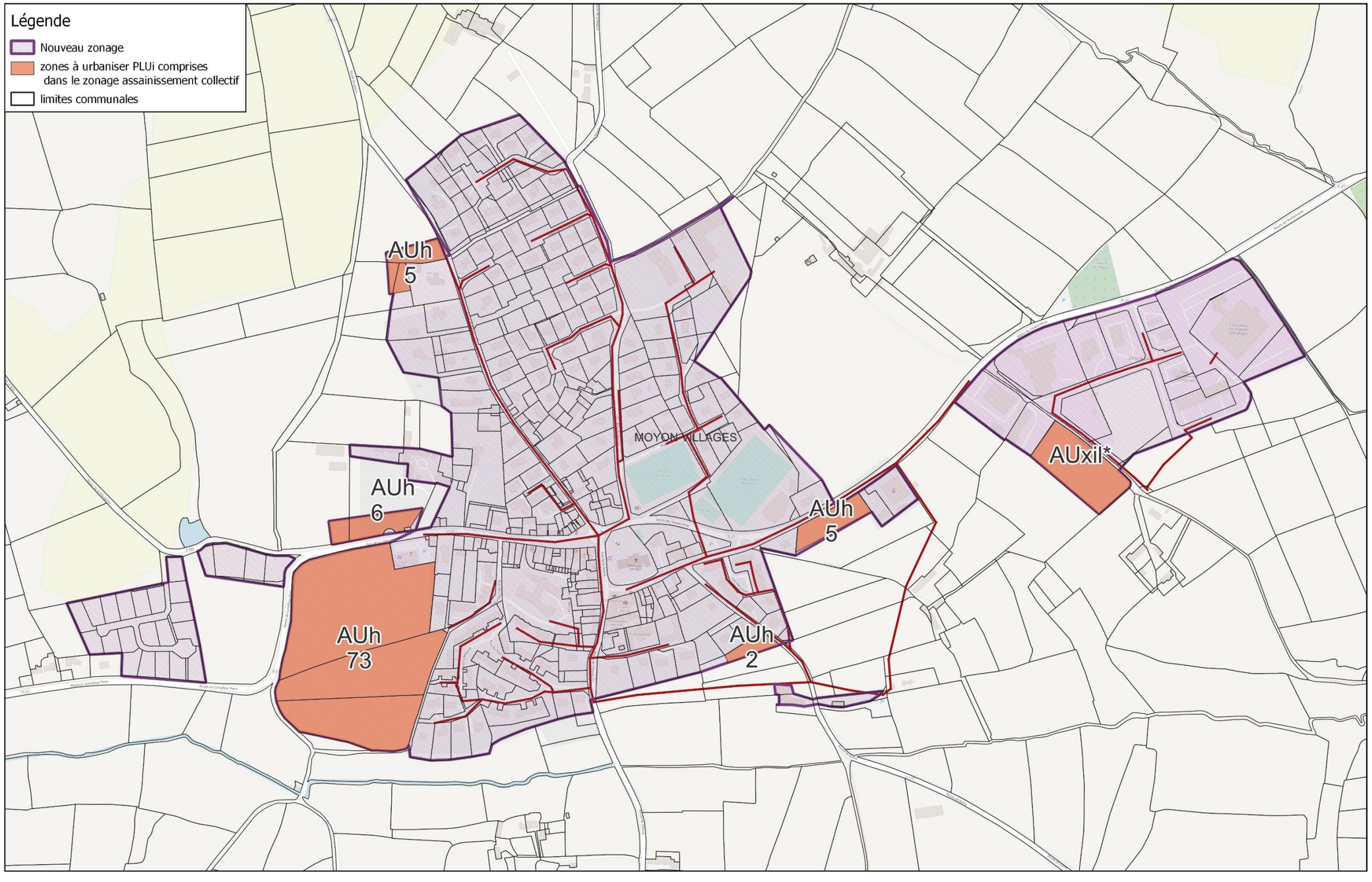
1 zone AUxil* pour une surface de 0.75 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Moyon-Villages. La saturation organique actuelle de la station de Moyon Villages (60%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Moyon Villages

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/4278



6.22. Pont-Hébert

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

7 zones AUh pour une surface de 7.28 ha et un nombre de logements estimés à 129 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

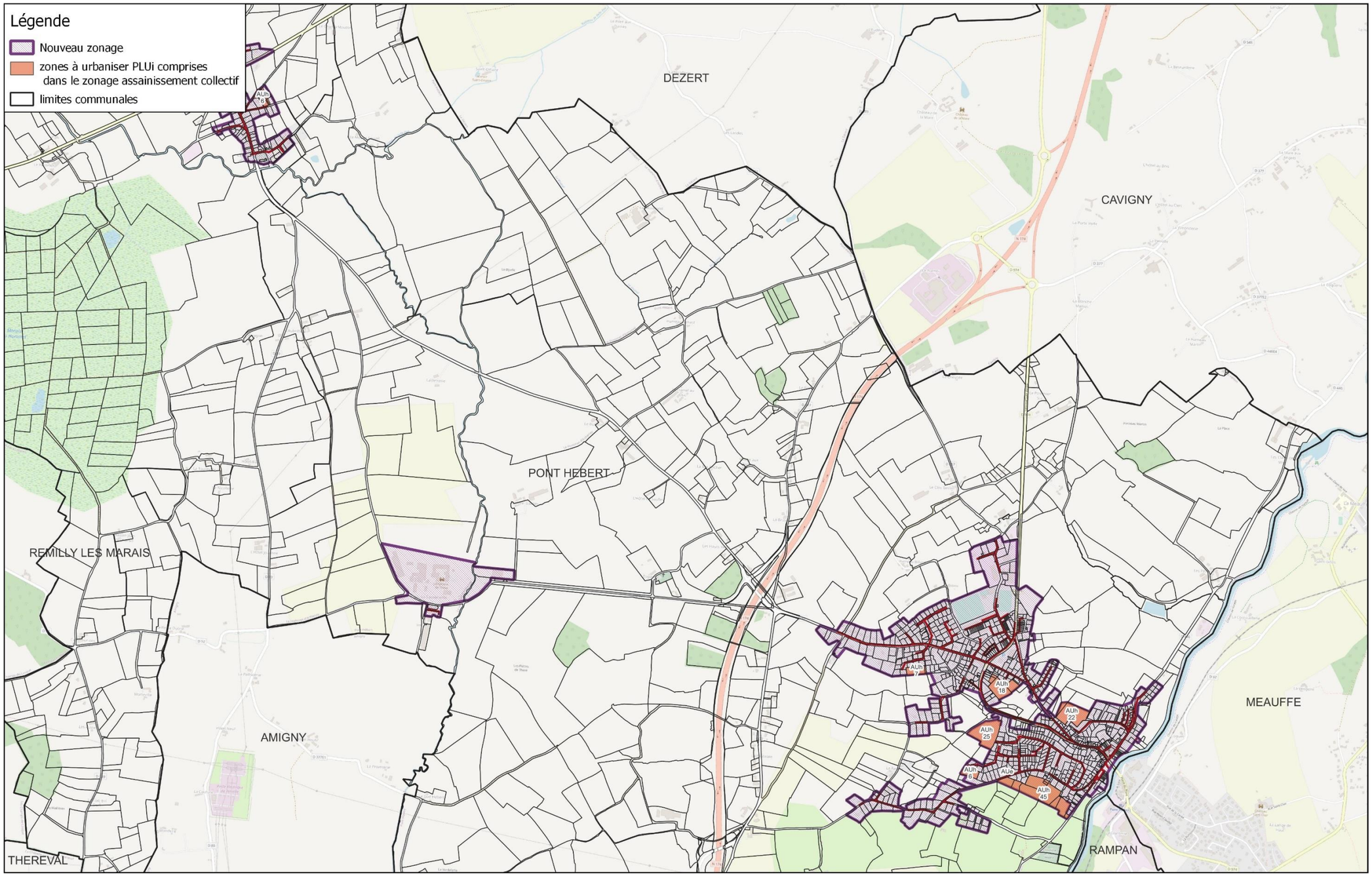
1 zone AUe pour une surface de 0.24 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par les stations d'épuration de Pont-Hébert 2 (123 logements estimés) et Pont-Hébert/Le Hommet-d'Arthenay (6 logements estimés). La saturation organique actuelle des stations d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Pont-Hébert

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/16215



6.23. Quibou

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zones AUh pour une surface de 2.51 ha et un nombre de logements estimés à 40 a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

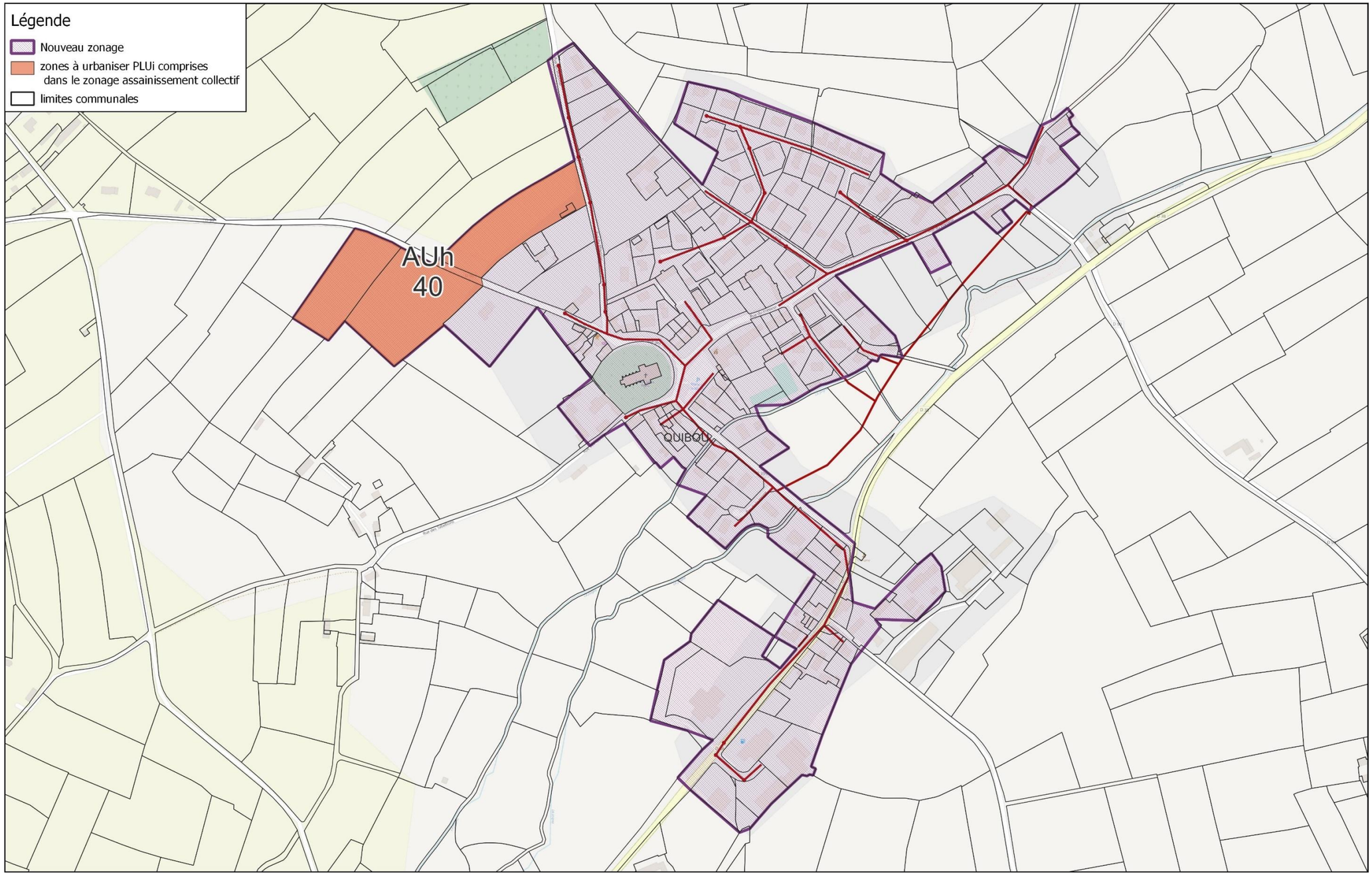
Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par les stations d'épuration de Canisy.

Sur la station de Canisy, 110 logements supplémentaires sont prévus (Quibou et Canisy). A noter que le taux de saturation sera proche de la capacité nominale de la station, une modification de la station d'épuration sera à envisager. Une étude diagnostique est en cours.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Quibou

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/3627



6.24. Rampan

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

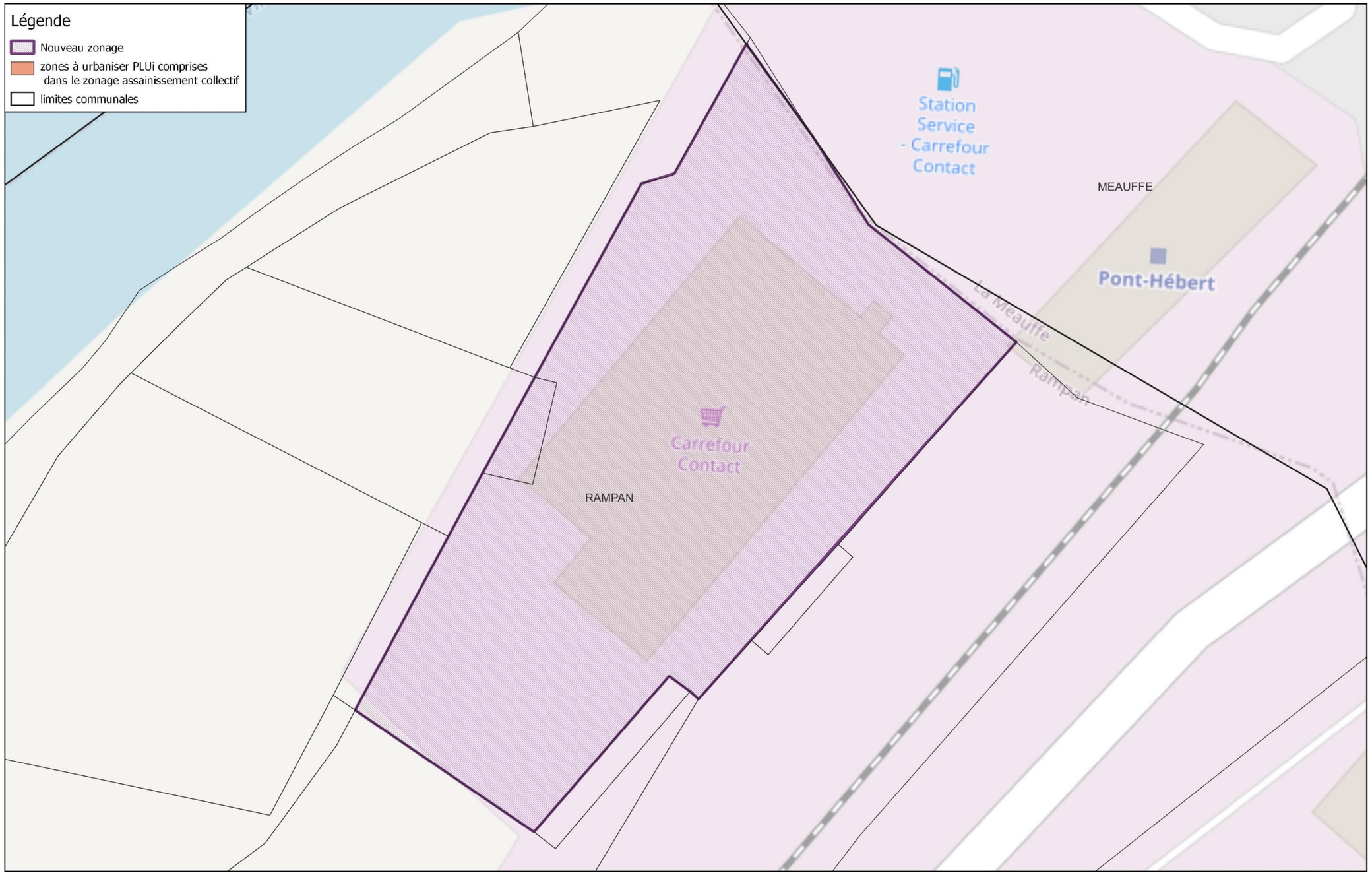
Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

Seul le carrefour contact qui jouxte la commune de La Meauffe reste en zonage d'assainissement collectif. Il est raccordé sur le réseau de la commune de La Meauffe.

Le reste du territoire de la commune de Rampan est en zonage d'assainissement non collectif.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Rampan

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/365



100

6.25. Remilly-les-Marais

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

3 zones AUh pour une surface de 2 ha et un nombre de logements estimés à 36 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

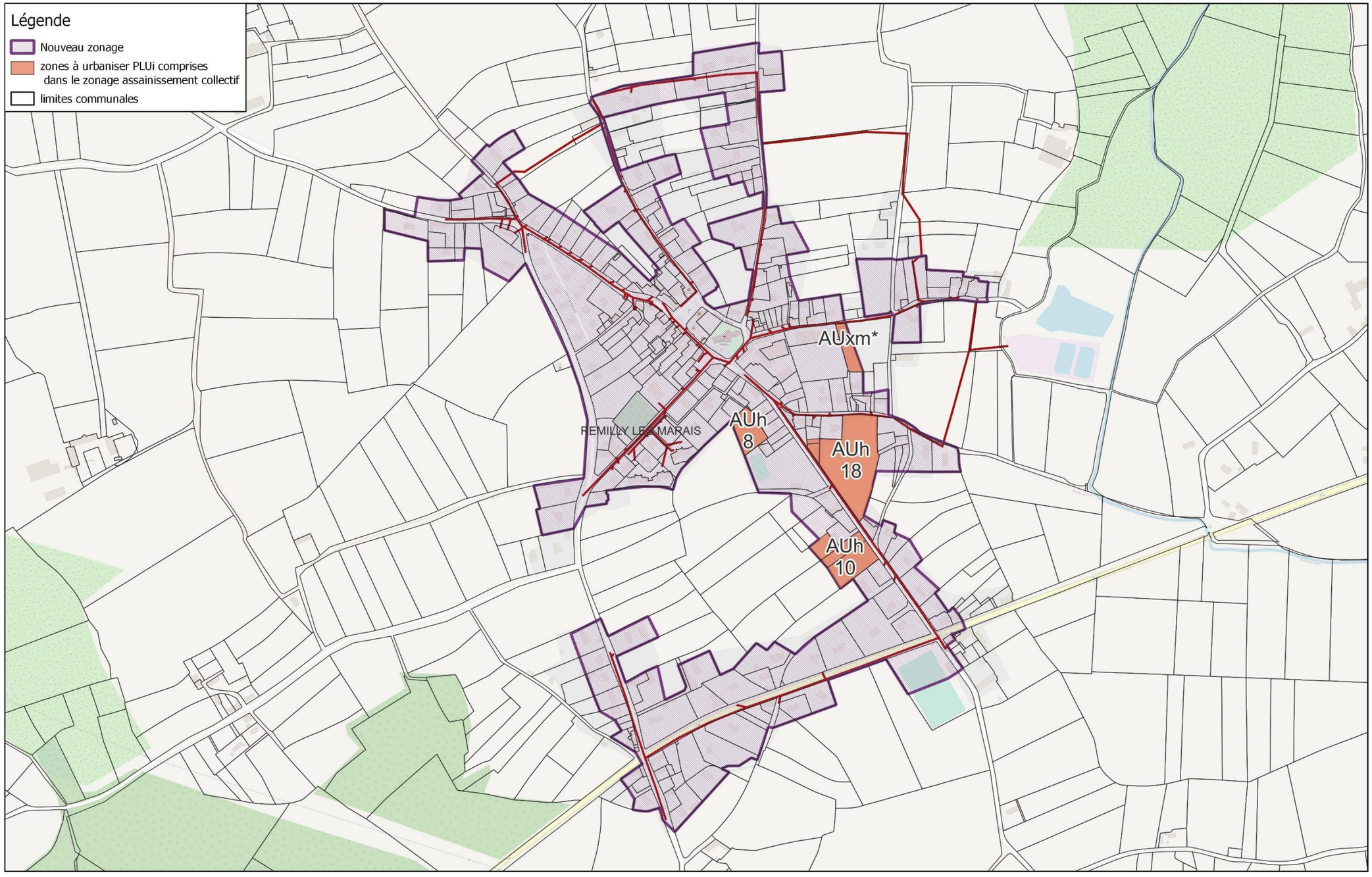
1 zone AUxm* pour une surface de 0.14 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Remilly-Les-Marais. La saturation organique actuelle de la station d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Remilly Les Marais

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/4983



6.26. Saint-Amand-Villages

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

2 zones AUh pour une surface de 5.33 ha et un nombre de logements estimés à 107 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

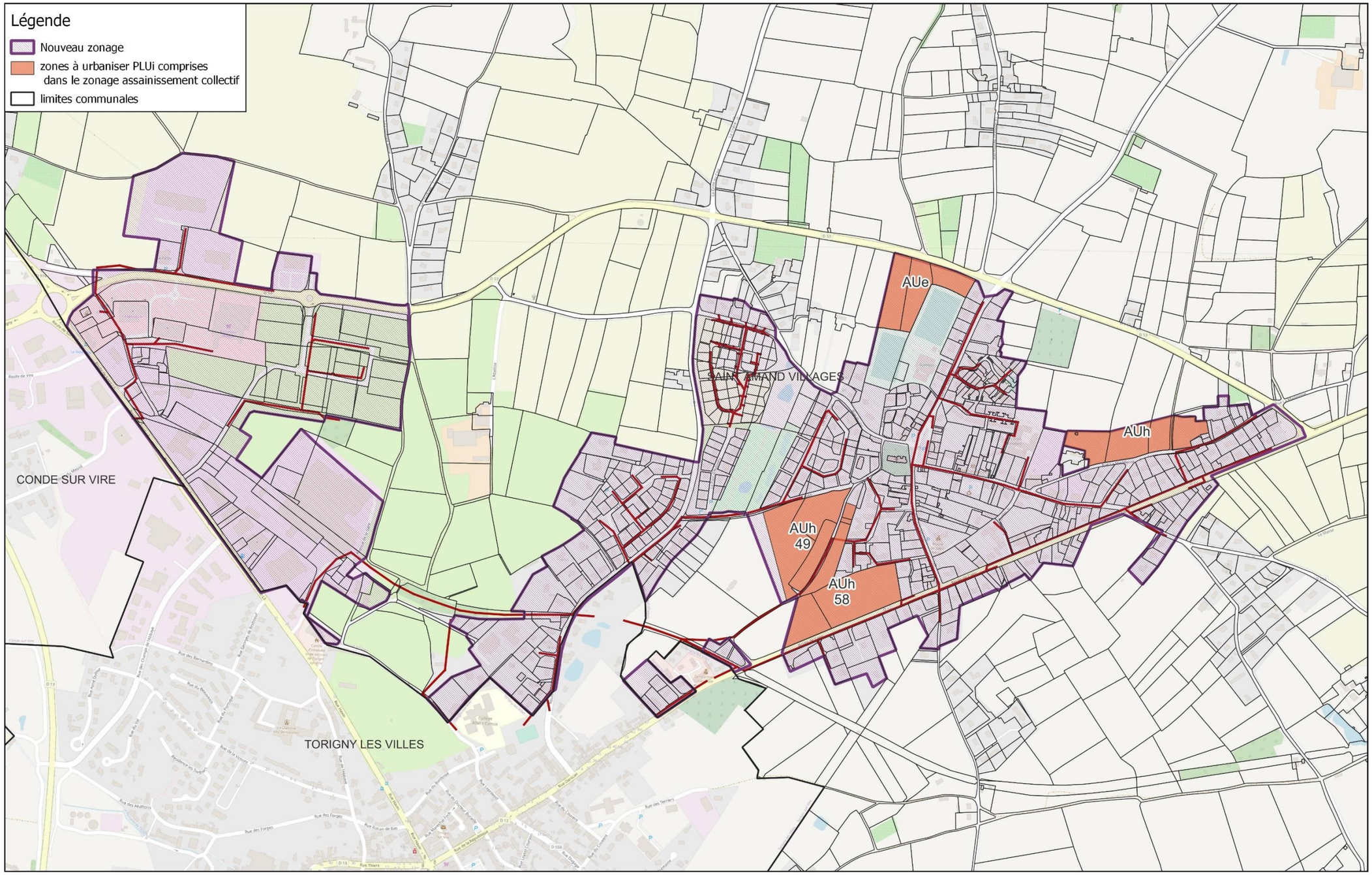
1 zone AUe pour une surface de 1.75 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Torigny-les-Villes. La saturation organique actuelle de la station d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Amand-Villages

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/7103



6.27. Saint-André-de-l'Epine

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

2 zones AUh pour une surface de 0.96 ha et un nombre de logements estimés à 15 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

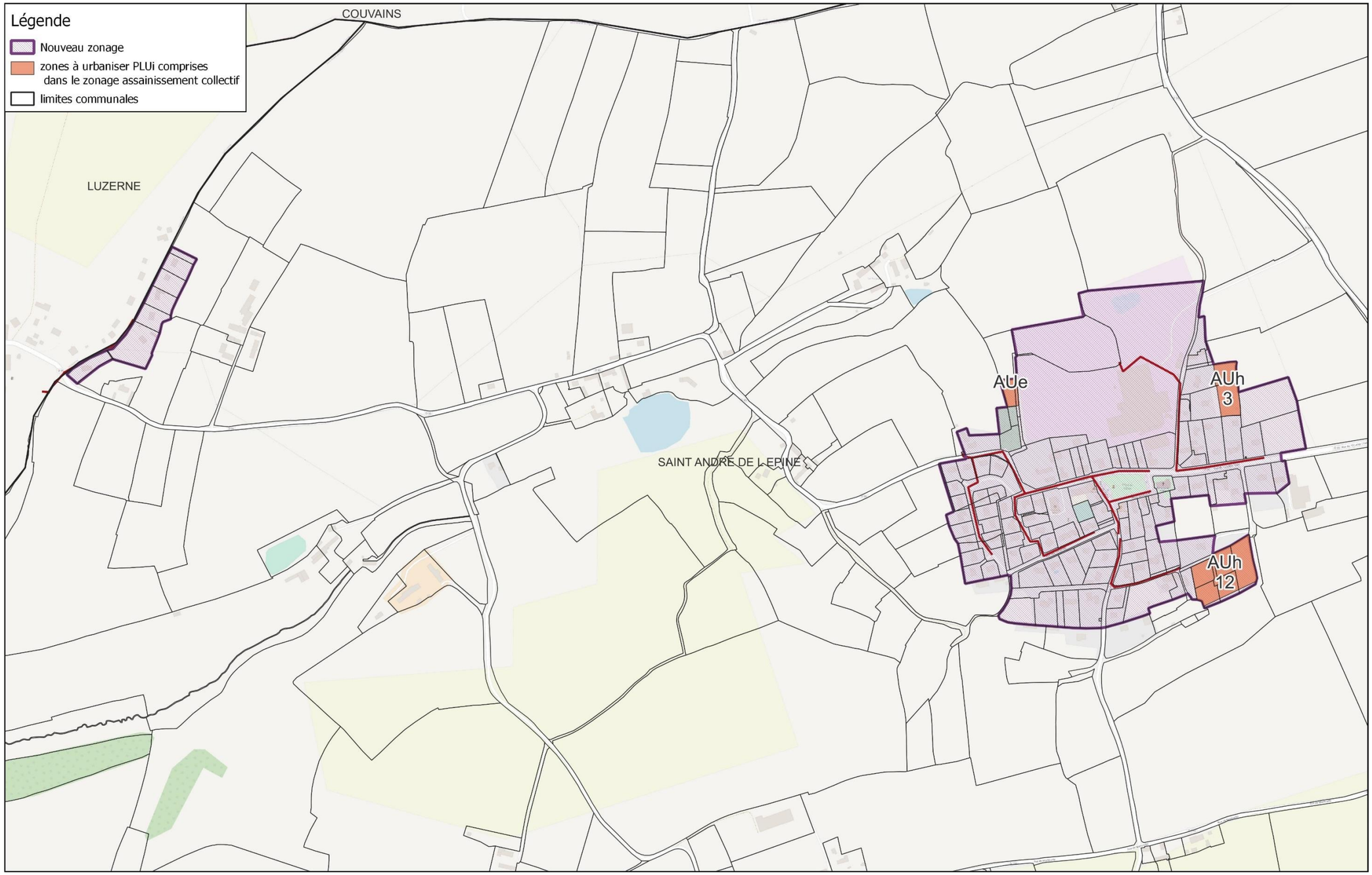
1 zone AUe pour une surface de 0.11 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-André-de-l'Epine. La saturation organique actuelle de la station d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-André-de-l'Épine

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/5476



6.28. Saint-Clair-sur-l'Elle

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

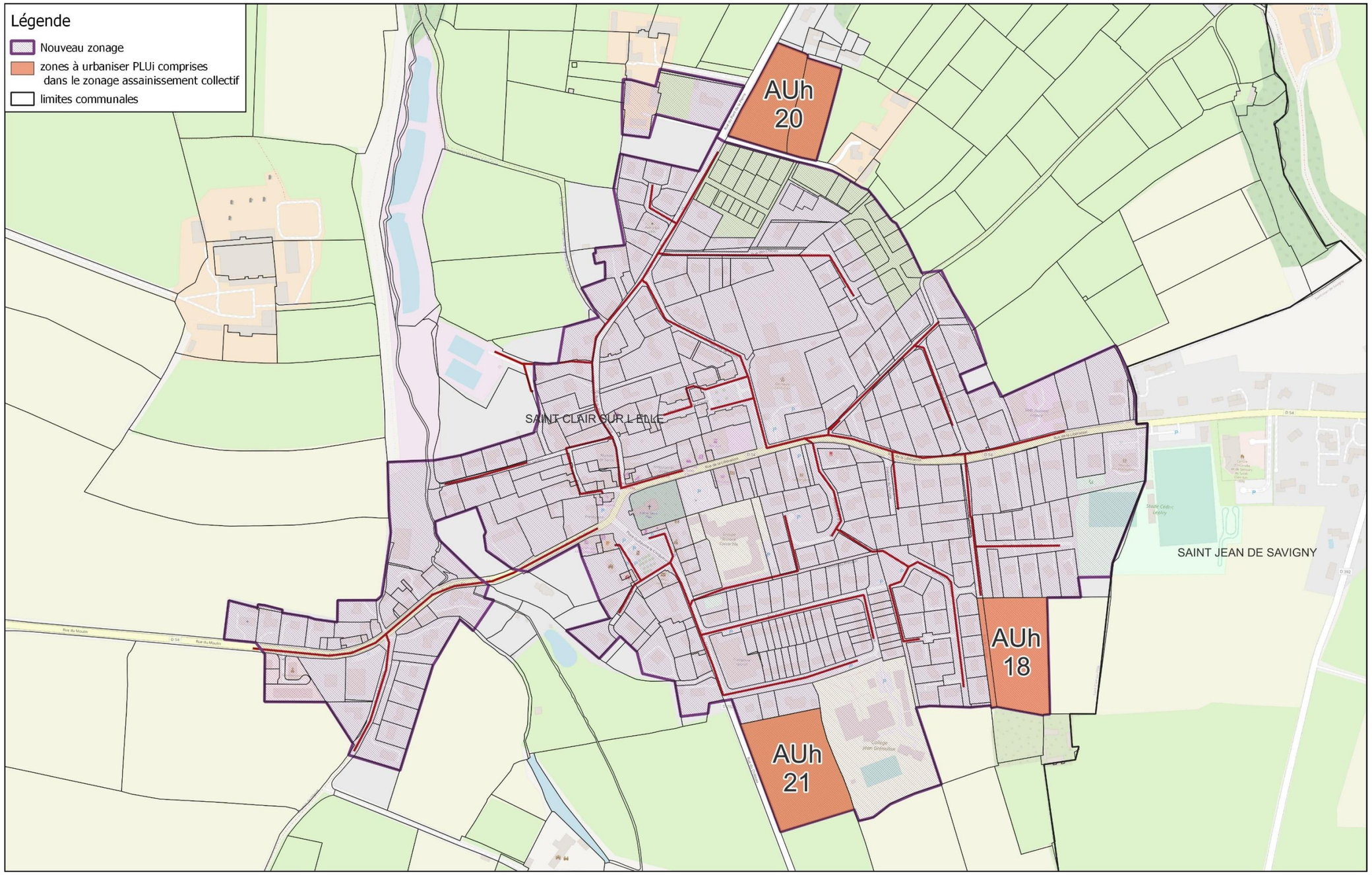
3 zones AUh pour une surface de 3.29 ha et un nombre de logements estimés à 59 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Clair-sur-l'Elle. La saturation organique actuelle de la station d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Clair-sur-l'Elle

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/3819



6.29. Saint-Fromond

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zone AUh pour une surface de 3.46 ha et un nombre de logements estimés à 122 a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Fromond.

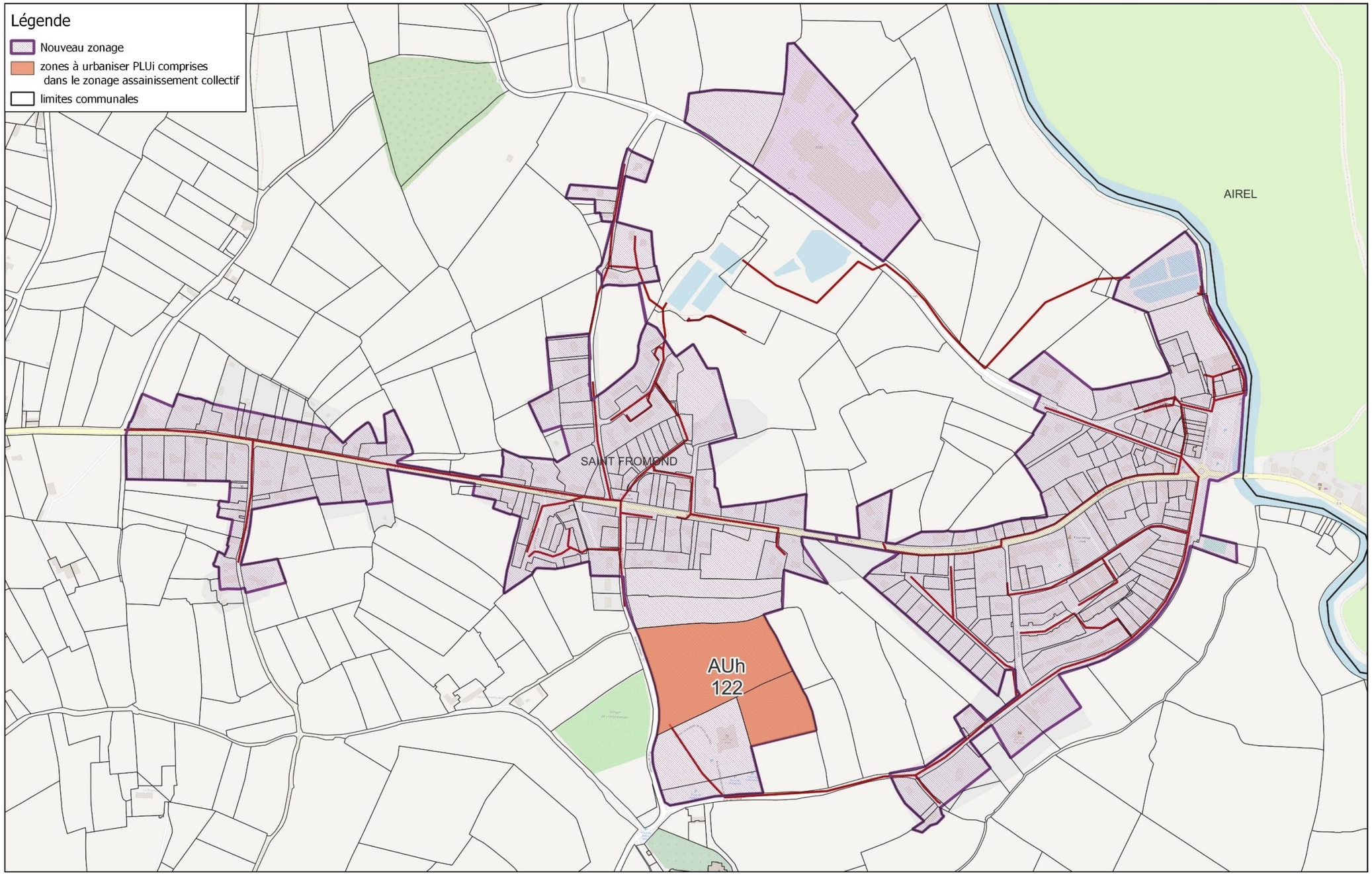
Sur la station de Saint-Fromond, 135 logements supplémentaires sont prévus (122 Saint-Fromond et 13 dans le cadre de l'extension d'Airel)

La station d'épuration de Saint-Fromond pourra traiter les effluents supplémentaires.

A noter que le taux de saturation sera proche de la capacité nominale de la station. Une étude diagnostique est en cours avec une réflexion sur la modification de la station d'épuration. Suite à l'étude diagnostique des travaux de modification de la station seront engagés.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Fromond

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/4980



6.30. Saint-Georges-Montcocq

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

2 zones AUh pour une surface de 2.38 ha et un nombre de logements estimés à 60 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

2 zones AUxm* pour une surface de 3.48 ha ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

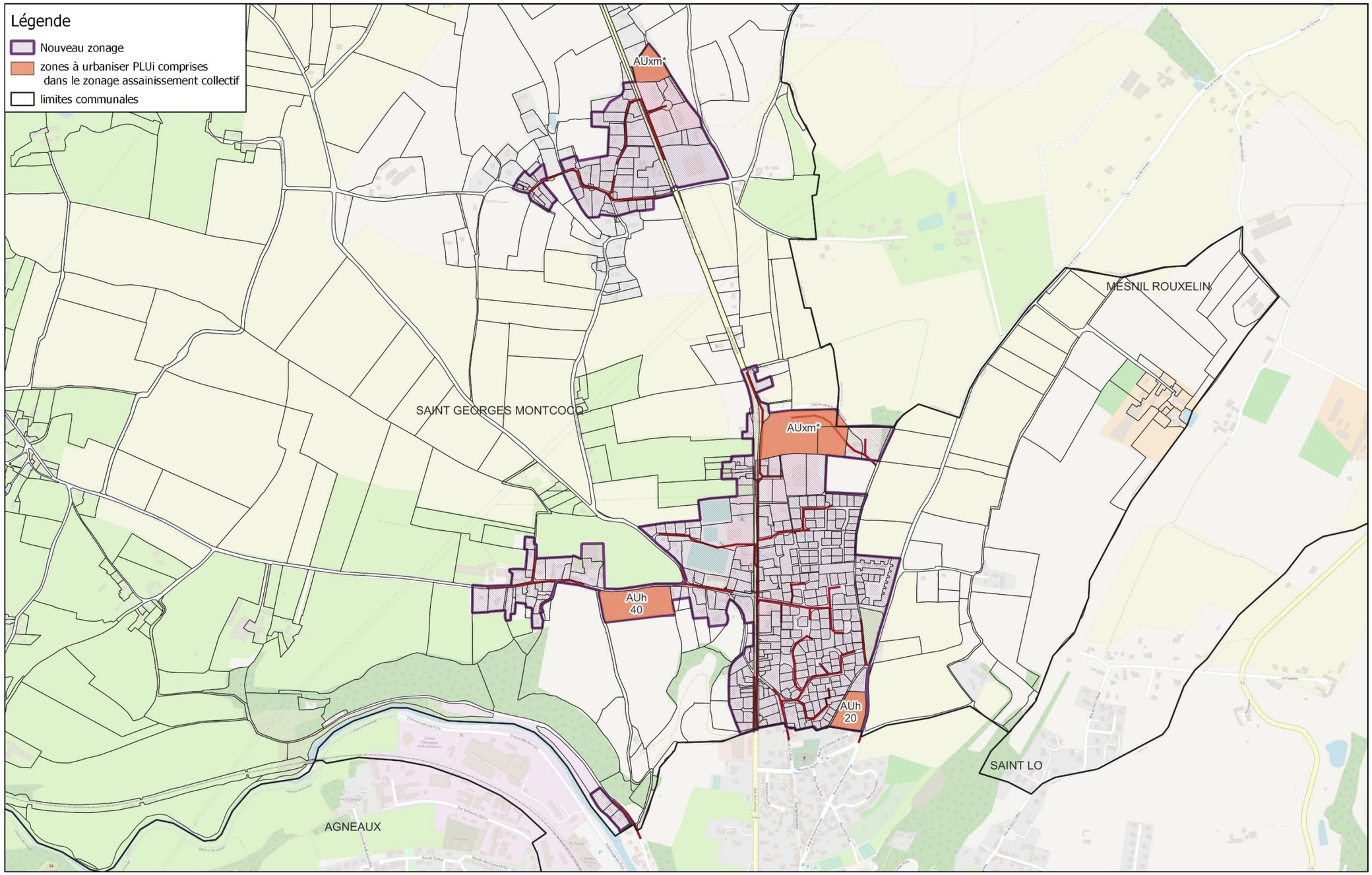
Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Lô. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Suite à l'étude diagnostique, des travaux pour la réduction des eaux claires parasites sont réalisés selon le plan pluriannuel d'investissement défini par l'étude. Ces travaux visent à réduire la charge hydraulique sur la station d'épuration.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Georges-Montcocq

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/8974



6.31. Saint-Gilles

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants.**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

2 zones AUh pour une surface de 1.98 ha et un nombre de logements estimés à 36 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

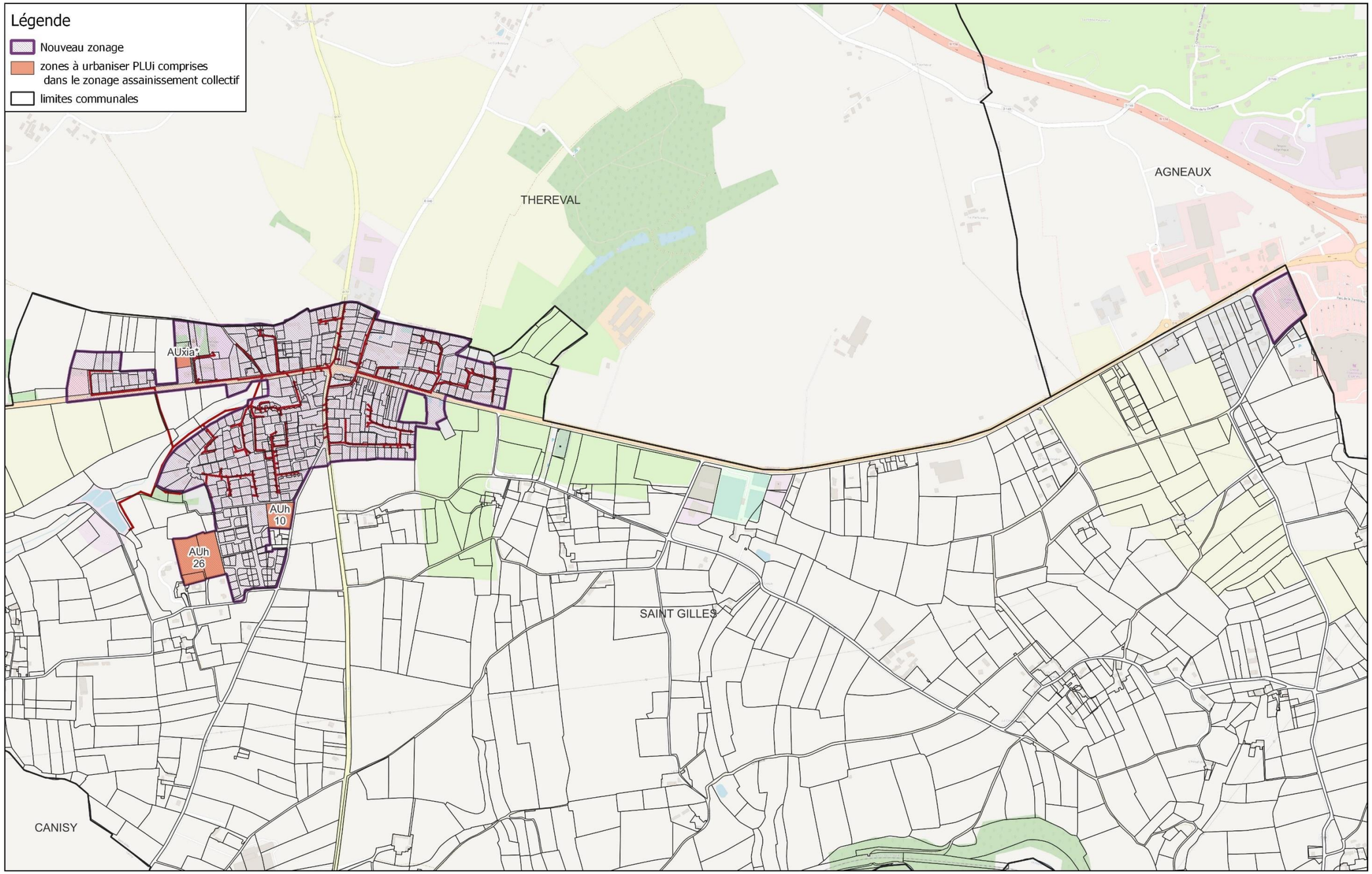
1 zone AUxia* pour une surface de 0.23 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Gilles. La station d'épuration de Saint-Gilles pourra traiter les effluents supplémentaires. **A noter que le taux de saturation sera proche de la capacité nominale de la station, une modification de la station d'épuration sera à envisager.**

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Gilles

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/9406



6.32. Saint-Jean-d'Elle

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

5 zones AUh pour une surface de 5 ha et un nombre de logements estimés à 74 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUe pour une surface de 0.35 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

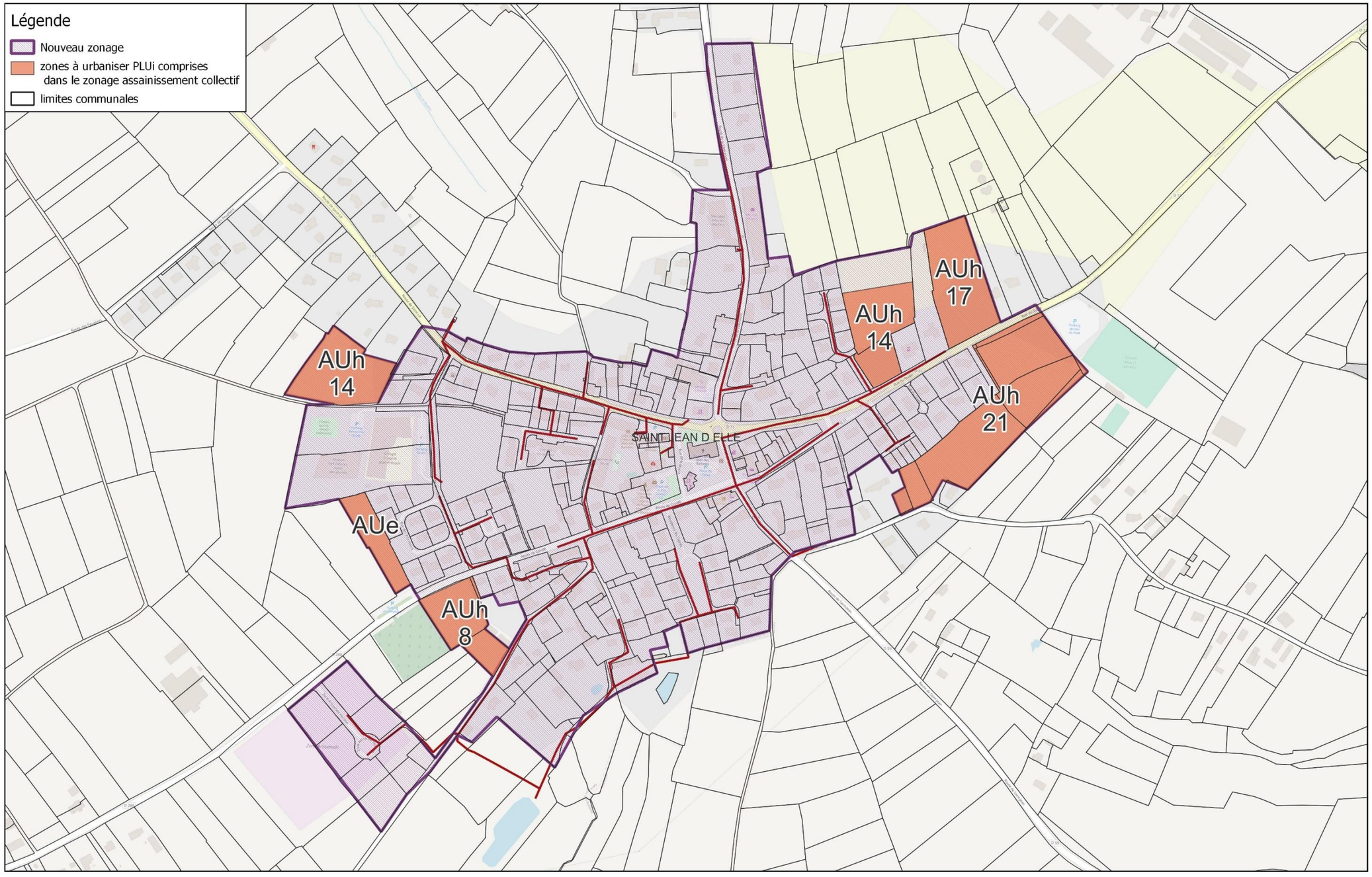
Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Jean-d'Elle/Saint-Jean-des-Baisants.

La saturation organique de la station de Saint-Jean-d'Elle/Saint-Jean-des-Baisants ne permet pas les raccordements des 74 logements estimés supplémentaires.

L'étude diagnostique du système d'assainissement de Saint-Jean-des-Baisants est en cours. Des travaux de modification de la station d'épuration vont être engagés par le service assainissement de Saint-Lô Agglo (lancement des études de maitrise d'œuvre prochainement). La réhabilitation de la station d'épuration permettra le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Jean-d'Elle

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/4028



6.33. Saint-Jean-de-Daye

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

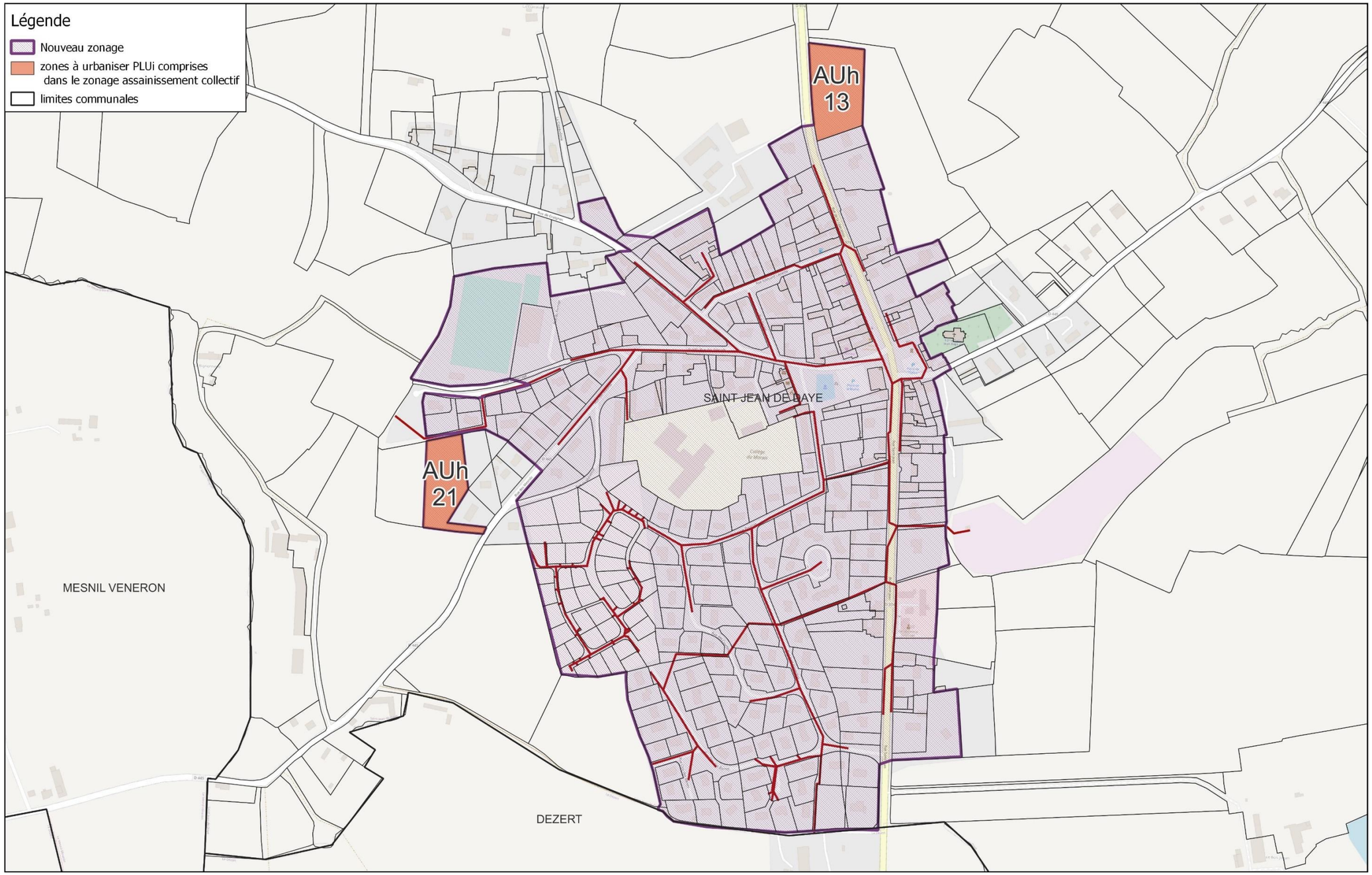
2 zones AUh pour une surface de 1.85 ha et un nombre de logements estimés à 34 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Jean-de-Daye. La saturation organique actuelle de la station d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Jean-de-Daye

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/4068



6.34. Saint-Jean-de-Savigny

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **<u>La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :</u>**

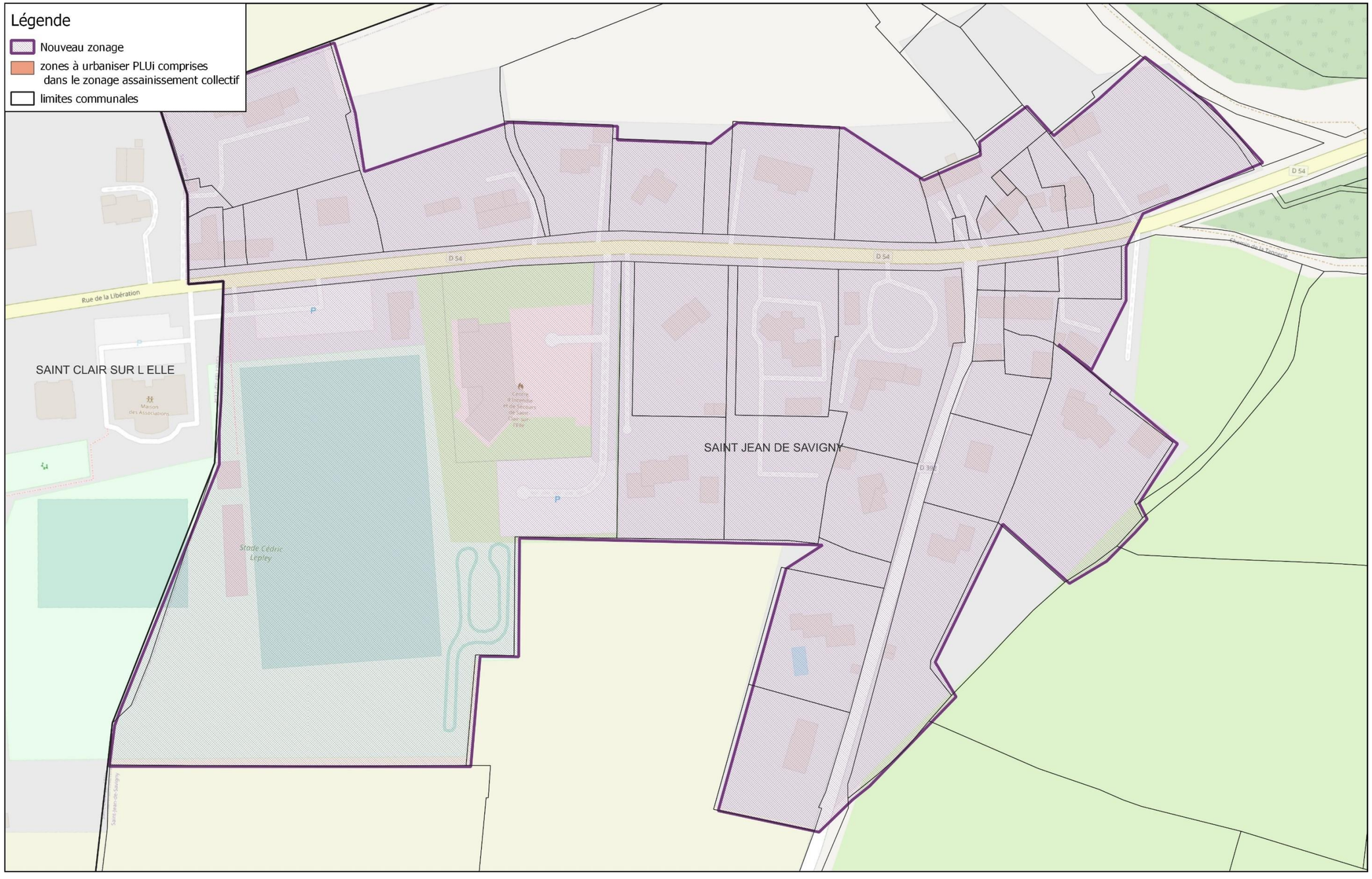
Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Jean-de-Savigny

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/1213



6.35. Saint-Lô

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **Extension du réseau Route de Candol :**

La route de Candol est intégrée au zonage d'assainissement collectif.

Le service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo prévoit la réalisation d'une extension de réseau route de Candol pour un montant estimé de 330 000 € TTC avec la création d'un réseau gravitaire et un poste de refoulement vers le réseau existant.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Lô. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

2. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation sauf pour les habitations concernées par l'extension du réseau route de Candol.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

3. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

5 zones AUh pour une surface de 22.18 ha et un nombre de logements estimés à 555 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUxia* pour une surface de 9.17 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUxil* pour une surface de 11.25 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUxm* pour une surface de 6.44 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Sur la station de Saint-Lô, 965 logements supplémentaires sont prévus :

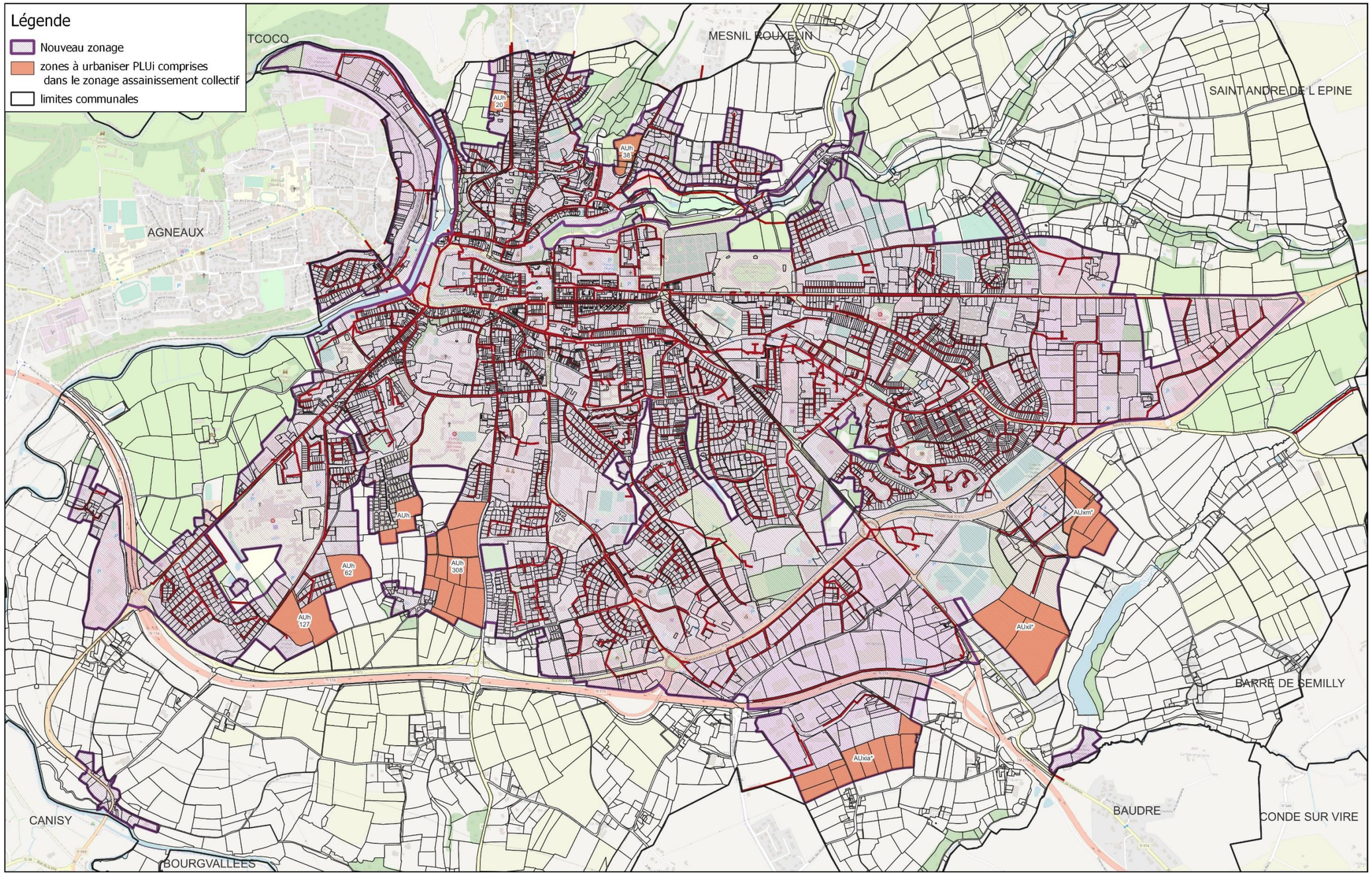
- **264 à Agneaux,**
- **39 à Baudre,**
- **60 à Saint-Georges-Montcocq,**
- **555 et 14 pour l'extension à Saint Lô,**
- **33 au Mesnil-Rouxelin.**

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Saint-Lô. La saturation organique actuelle de la station (63%) permet le traitement des effluents supplémentaires.

Suite à l'étude diagnostique, des travaux pour la réduction des eaux claires parasites sont réalisés selon le plan pluriannuel d'investissement défini par l'étude. Ces travaux visent à réduire la charge hydraulique sur la station d'épuration.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Saint-Lô

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/15461



6.36. Sainte-Suzanne-sur-Vire

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

1 zone AUh pour une surface de 1.66 ha et un nombre de logements estimés à 27 a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

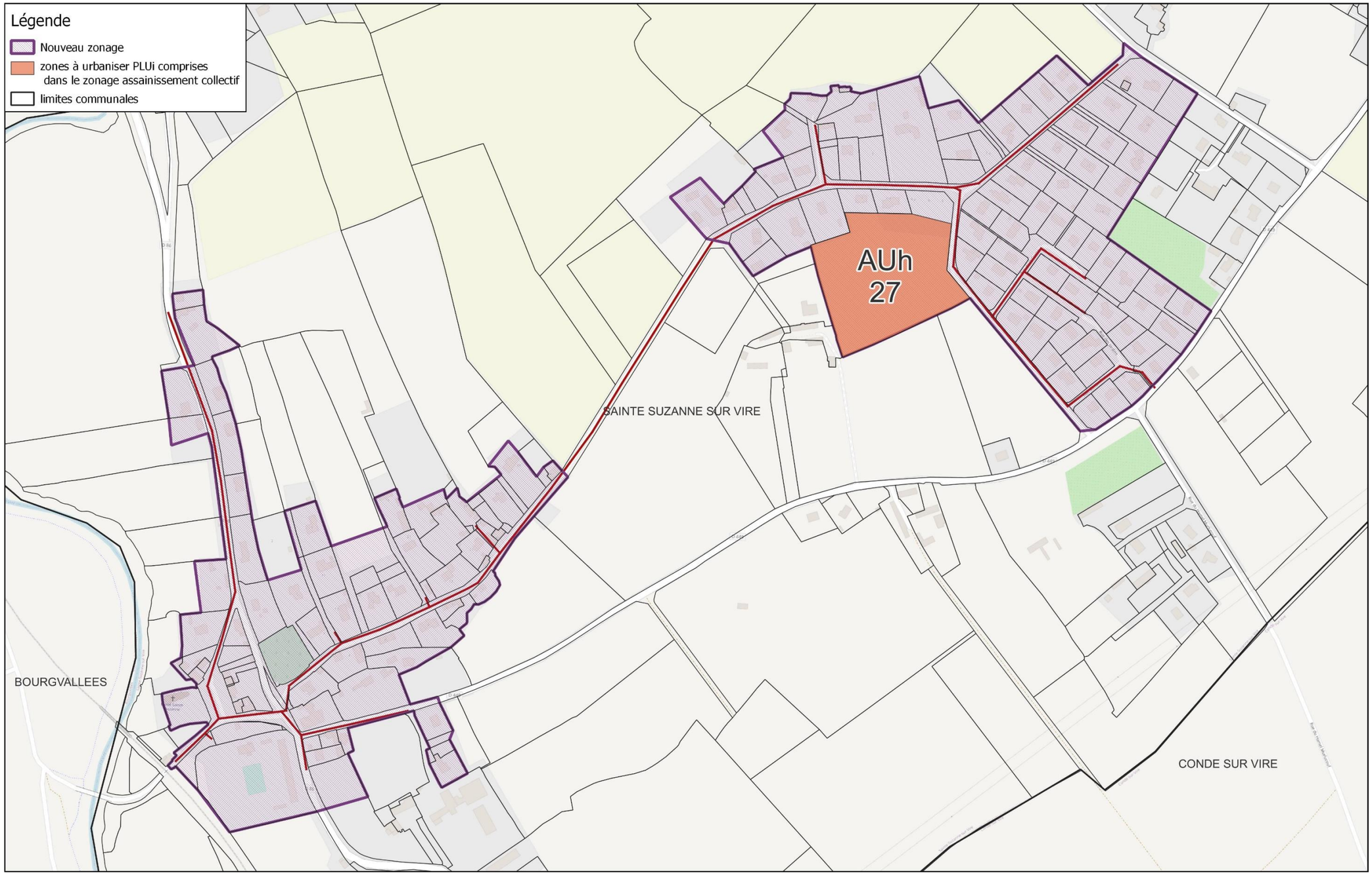
1 zone AUe pour une surface de 1.05 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Condé-sur-Vire.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Sainte-Suzanne-sur-Vire

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/3417



6.37. Tessy-Bocage

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **Extension du réseau Rue de l'Archette :**

La rue de l'Archette à Pont-Farcy est intégrée au zonage d'assainissement collectif.

Le service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo prévoit la réalisation d'une extension de réseau rue de l'Archette à Pont-Farcy pour un montant estimé de 110 000 € TTC avec la création d'un réseau gravitaire et un poste de refoulement vers le réseau existant.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Tessy Bocage/Pont-Farcy. La saturation organique actuelle de la station permet le traitement des effluents supplémentaires.

2. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

3. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

7 zones AUh pour une surface de 6.95 ha et un nombre de logements estimés à 121 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUe pour une surface de 2.15 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUxm* pour une surface de 0.41 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Sur la station de Tessy-sur-Vire, 107 logements supplémentaires sont prévus (13 dans le cadre de l'extension à Domjean et 94 au PLUi de Tessy-sur-Vire).

Sur la station de Pont-Farcy, 18 logements supplémentaires sont prévus (7 dans le cadre de l'extension rue de l'Archette et 11 au PLUi).

Les effluents seront traités par les stations d'épuration de Tessy-Bocage/Pont-Farcy (11 logements estimés), Tessy-Bocage/Fervaches (16 logements estimés) et Tessy-Bocage/Tessy-sur-Vire (94 logements estimés).

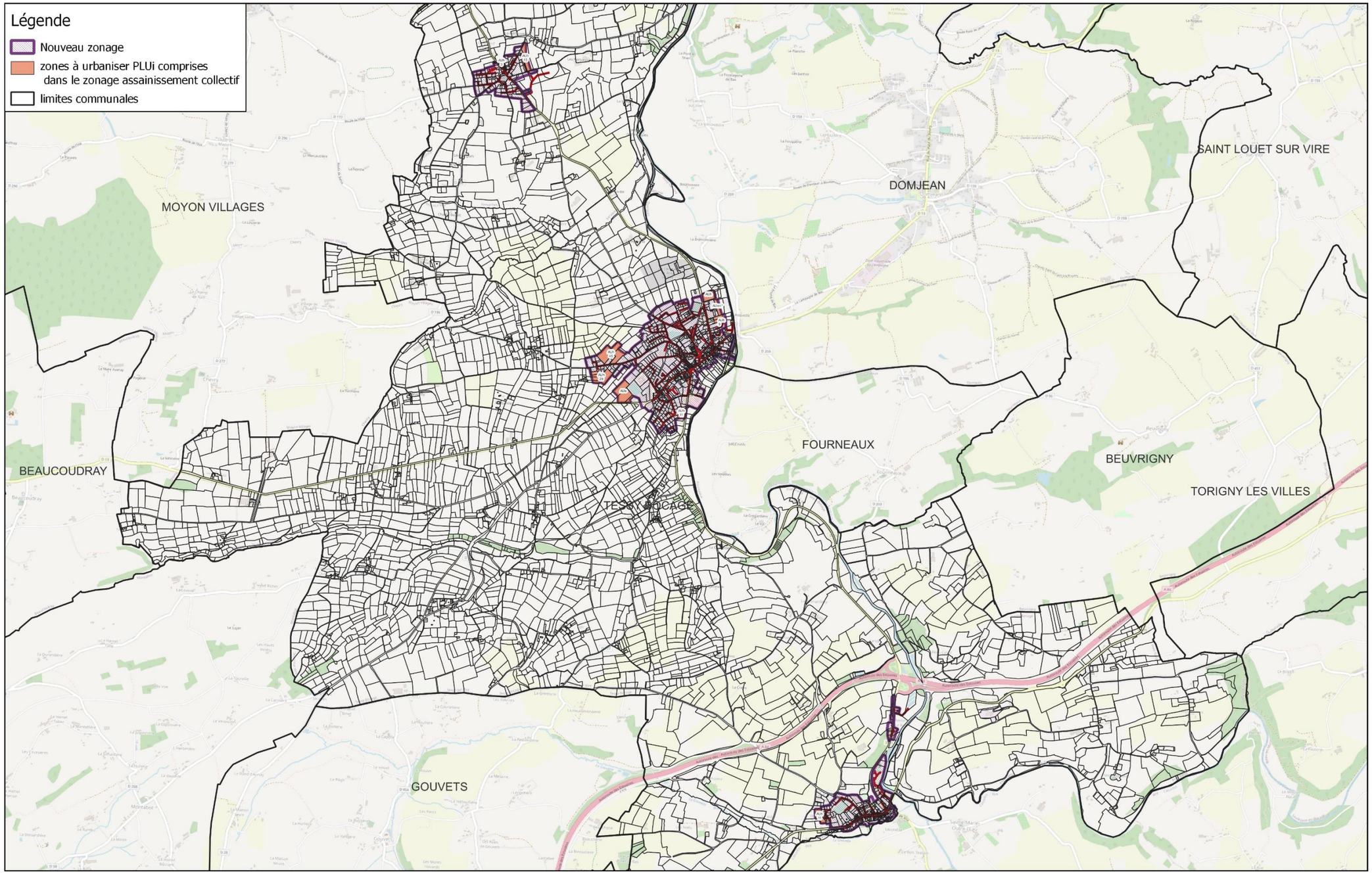
La saturation organique actuelle des stations d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

A noter que le taux de saturation de la station de Tessy-Bocage/Tessy-sur-Vire sera proche de la capacité nominale de la station.

L'étude diagnostique du système d'assainissement de Tessy-sur-Vire est terminée. Des travaux de modification de la station d'épuration vont être engagés par le service assainissement de Saint-Lô Agglo (lancement des études de maitrise d'œuvre prochainement). La réhabilitation de la station d'épuration permettra le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Tessy-Bocage

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/29525



6.38. Thèreval

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

4 zones AUh pour une surface de 5.67 ha et un nombre de logements estimés à 101 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

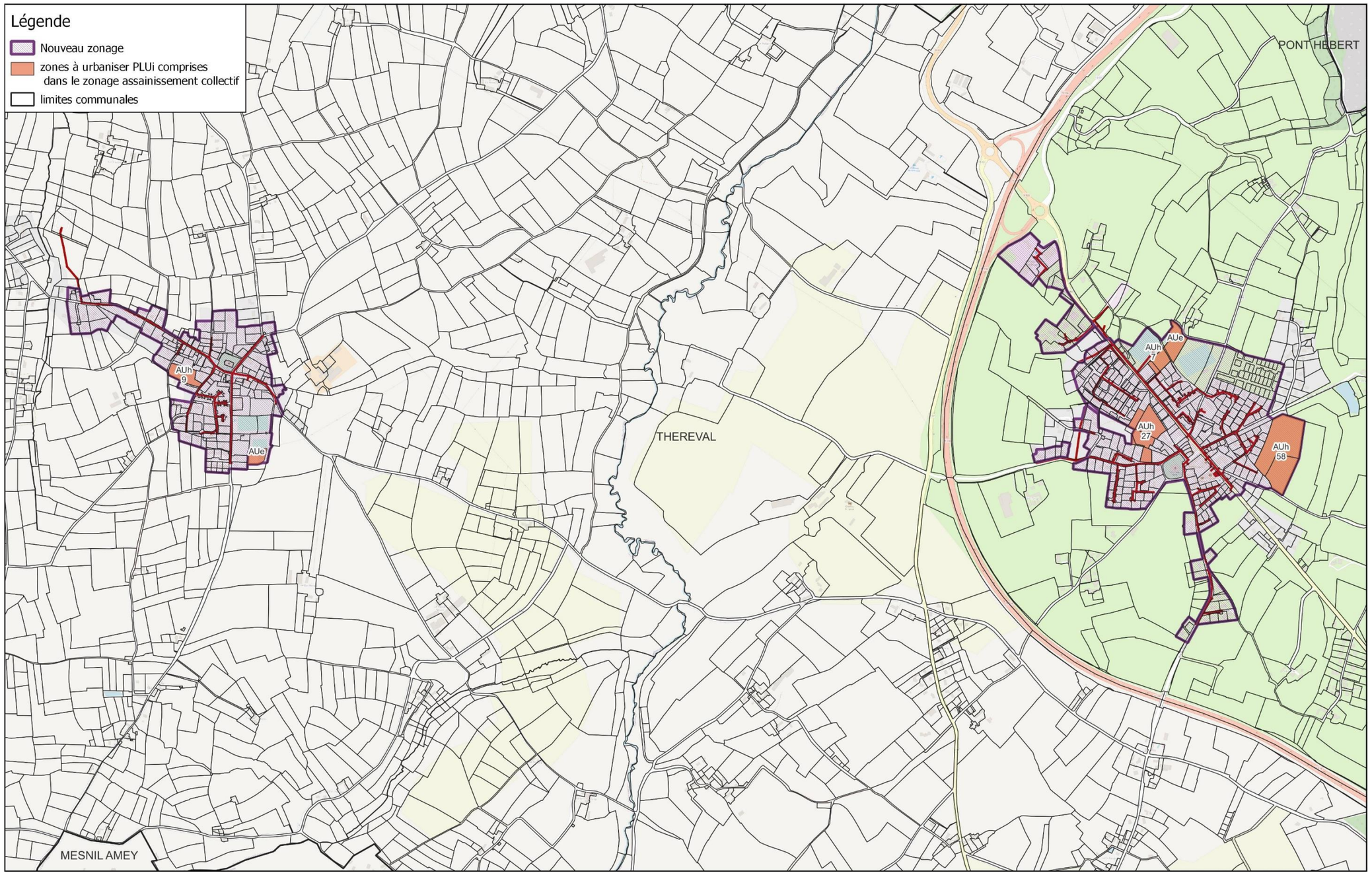
1 zone AUe pour une surface de 1 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par les stations d'épuration de Thèreval/Hébécrevon (92 logements estimés) et Thèreval/La Chapelle en Juger (9 logements estimés). La saturation organique actuelle des stations d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Thèreval

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/11829



6.39. Torigny-les-Villes

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :**

Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

2. **L'intégration au zonage des zones à urbaniser du PLUi quand les infrastructures existantes le permettent :**

9 zones AUh pour une surface de 12.37 ha et un nombre de logements estimés à 274 ont été intégrées à la révision du zonage d'assainissement collectif.

1 zone AUe pour une surface de 0.53 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

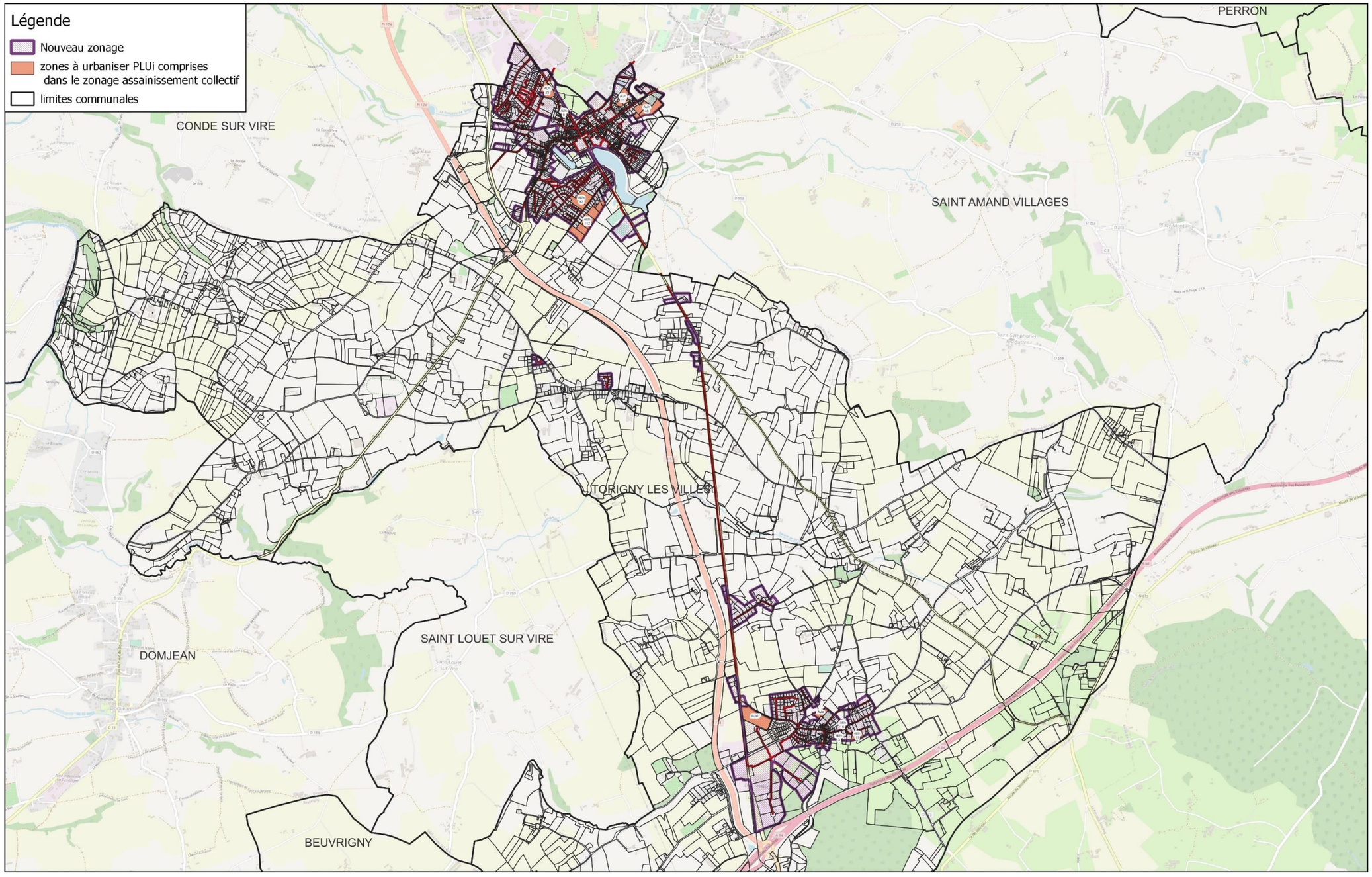
1 zone AUxil* pour une surface de 3.06 ha a été intégrée à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Les travaux d'extension de réseau pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif existant sont à la charge de l'aménageur selon les recommandations du service assainissement collectif de Saint-Lô Agglo.

Les effluents seront traités par la station d'épuration de Torigny-les-Villes/Torigni-sur-Vire. La saturation organique actuelle de la station d'épuration permet le traitement des effluents supplémentaires.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Torigny-les-Villes

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/29136



6.40. Villiers-Fossard

La mise à jour prévue pour le zonage d'assainissement des eaux usées représentée dans la carte ci-dessous prévoit :

1. **<u>La mise en cohérence des zonages existants avec les réseaux et ouvrages existants :</u>**

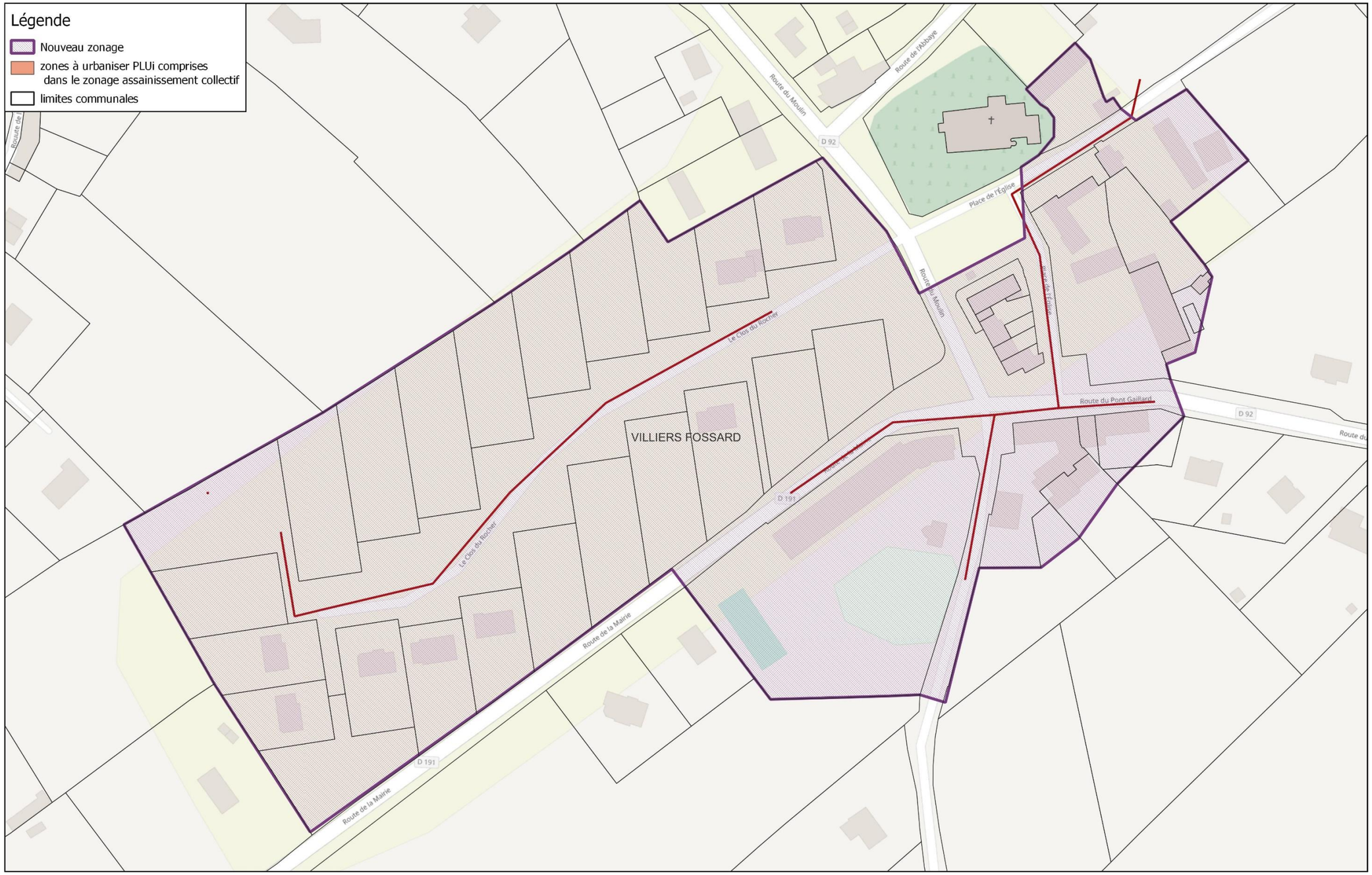
Intégration des zones desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Suppression des zones non desservies par l'assainissement collectif : les habitations aujourd'hui en assainissement non collectif conservent leur installation.

Conformément à la réglementation et au règlement de service, la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif non conformes est demandé aux usagers au cas par cas suite aux contrôles périodiques et de vente réalisés par le service d'assainissement non collectif de Saint-Lô Agglo.

Nouveau Zonage avec zone à urbaniser PLUi commune de : Villiers-Fossard

Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Juin 2023
Echelle : 1/1127



6.41. Autres communes

Les communes suivantes restent en assainissement non collectif exclusif :

- Amigny
- Beaucoudray
- Bérigny
- Beuvrigny
- Biéville
- Cavigny
- Fourneaux
- Gouvets
- Lamberville
- Le Mesnil-Amey
- Le Mesnil-Eury
- Le Mesnil-Véneron
- Montrabot
- Montreuil-sur-Lozon
- Le Perron
- Saint-Georges-d'Elle
- Saint-Germain-d'Elle
- Saint-Louet-sur-Vire
- Saint-Martin-de-Bonfossé
- Saint-Pierre-de-Semilly
- Saint-Vigor-des-Monts

7. Règlement

7.1. Rappel de la législation

Le code général des collectivités territoriales encadre l'exercice de la compétence assainissement.

Le code de la santé publique encadre le raccordement à un système de traitement des eaux usées domestiques individuel ou collectif :

- *Article 1331-1 du code de la santé publique : « Le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte. »*

- *Article 1331-1-1 du code de la santé publique : « Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement. »*

L'arrêté du 7 septembre 2009, modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 fixent les prescriptions techniques en matière d'installation d'assainissement non collectif jusqu'à 20 EH (équivalent habitants).

L'état défini les systèmes épuratoires individuels agréés. Pour recevoir cet agrément, les dispositifs de traitement doivent respecter :

1. les performances épuratoires : 30 mg/l pour les MES et 35 mg/l pour la DBO5 ;
2. les principes généraux définis par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié ;
3. les spécifications techniques contenues dans des documents de référence (NF DTU 64.1, série NF EN 12566) et les exigences fondamentales du règlement n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant les conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil.

7.2. Modalités sur le territoire de Saint-Lô Agglo

Les règlements de service d'assainissement collectif et non collectif de Saint-Lô Agglo définissent les modalités technique et financière d'accès au service.

8. Annexes

8.1. Atlas de cartes

8.2. Règlements de service

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Affiché le 01/10/2024
ID : 050-200066389-20240923-23410-DE-1-1

Communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo
Arrondissement de Saint-Lô
Département de la Manche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

cc2024-09-23-018 : Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées de Saint-Lô Agglo.

Le conseil de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo, dûment convoqué le dix sept septembre deux mil vingt quatre, s'est réuni le vingt trois septembre deux mil vingt quatre, à dix-neuf heures, à l'amphithéatre "François Digard" du Pôle Agglo21, 58 rue Lycette Darsonval à Saint-Lô, sous la présidence de Monsieur Fabrice LEMAZURIER, président

Monsieur Michel DUPONT est désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Étaient présents :

AGNEAUX : M. Michel DUPONT, Mme Yolande MARIE, Mme Evelyne MASSICOT, M. Patrick SIMON, BEAUCOUDRAY : M. Michel de BEAUCOUDREY, BÉRIGNY : M. Denis LECLUZE, BIEVILLE : M. Philippe BRIARD, BOURGVALLÉES : M. Claude JAVALET, BOURVALLEES : M. Gabriel CATHERINE, CANISY : M. Jean-Marie LEBÉHOT, CAVIGNY : M. Eric FOLLAIN, CERISY-LA-FORÊT : M. Jean-Pierre LEDOUIT, CONDÉ-SUR-VIRE : M. Alain EUDES, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, COUVAINS : M. Christian PÉRIER, DANGY : M. Dominique PAIN, DOMJEAN : M. Louis JANNIÈRE, FOURNEAUX : M. Thierry LEHARIVEL, GOUVETS : M. Rémy DESLANDES, GRAIGNES-MESNIL-ANGOT : M. Jean-Pierre GUEGAN, LA BARRE-DE-SEMILLY : M. Jean-Pierre LE BIHAN, LA LUZERNE : M. Johnny DUBOSQ, LA MEAUFFE : M. Pascal LANGLOIS, LE DÉZERT : Mme Florence MAZIER, LE LOREY : M. Michel SAVARY, LE MESNIL-VÉNERON : M. Henri FONTAINE, LE PERRON : M. Yves ANQUETIL, MARIGNY-LE-LOZON : Mme Adèle HOMMET, M. Fabrice LEMAZURIER, MOON-SUR-ELLE : Mme Lydie BROTIN, MOYON-VILLAGES : M. Jean-Pierre LOUISE, PONT-HÉBERT : M. Michel RICHOMME, Mme Isabelle VIOLETTE, RAMPAN : Mme Sylvie LE BLOND, REMILLY-LES-MARAIS : Mme Marie-Josèphe BAUGE, SAINT-AMAND-VILLAGES : M. Jean LEBOUVIER, SAINT-ANDRE-DE-L'ÉPINE : M. Gaétan SALAGNAC, SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE : Mme Maryvonne RAIMBEAULT, SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE : M. Antoine AUBRY, SAINT-FROMOND : M. Dominique QUINETTE, SAINT-GEORGES-D'ELLE : M. Nicolas TOSTAIN, SAINT-GEORGES-MONTCOCQ : M. Jean-Yves LAURENCE, SAINT-GILLES : M. Jean-Luc LEROUXEL, SAINT-JEAN-D'ELLE : Mme Marie-Pierre FAUVEL, M. Maurice LEPLATOIS, SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY : M. Emmanuel LUNEL, SAINT-LÔ : Mme Brigitte BOISGERAULT, M. Hubert BOUVET, M. Laurent ENGUEHARD, M. Valentin GOETHALS, M. Alexandre HENRYE, Mme Dominique JOUIN, Mme Nadine LE BROUSSOIS, M. Hervé LE GENDRE, Mme Emmanuelle LEJEUNE, M. Jean-Yves LETESSIER, Mme Touria MARIE, Mme Virginie MÉTRAL, M. Jacky RIHOUEY, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Laurence YAGOUB, SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSE : M. Jean-Paul PAYRASTRE, SAINT-VIGOR-DES-MONTS : Mme Liliane BOSCHER, TESSY-BOCAGE : Mme Jocelyne RICHARD, THÈREVAL : M. Thierry DUBOURG, TORIGNY-LES-VILLES : M. Mickaël GRANDIN, M. Daniel MEUNIER, M. Gilbert PIEDAGNEL

Étaient absents excusés et représentés :

BEUVRIGNY : Mme Morgane BUISSON donne pouvoir à M. Michel de BEAUCOUDREY, CONDÉ-SUR-VIRE : Mme Nathalie LECLER donne pouvoir à M. Laurent PIEN, SAINT-JEAN-DE-DAYE : Mme Nicole GODARD donne pouvoir à M. Dominique QUINETTE, SAINT-LÔ : Mme Margaux ALARD-LE MOAL donne pouvoir à Mme Emmanuelle LEJEUNE, Mme Anita AUBERT donne pouvoir à M. Laurent ENGUEHARD, M. Nicolas BONABE de ROUGÉ donne pouvoir à Mme Nadine LE BROUSSOIS, Mme Stéphanie CANTREL donne pouvoir à Mme Brigitte BOISGERAULT, Mme Djihia KACED donne pouvoir à M. Valentin GOETHALS, SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY : M. Jean-Claude BRAUD donne pouvoir à M. Nicolas TOSTAIN, TESSY-BOCAGE : M. Michel RICHARD donne pouvoir à Mme Jocelyne RICHARD, VILLIERS-FOSSARD : M. Wilfried GUILLEMET donne pouvoir à M. Fabrice LEMAZURIER

LE MESNIL-AMEY : M. Jacques CLAIRAUX représenté par sa suppléante Mme Marina JEAN-BAPTISTE, LE MESNIL-ROUXELIN : M. Philippe RICHOMME représenté par sa suppléante Mme Martine LEVILLAND

Étaient excusés :

AIREL : M. Jean-Pierre BRANTHONNE, AMIGNY : M. Gilles LEGRAND, BAUDRE : M. Daniel JORET, BOURGVALLÉES : Mme Fabienne LECLER, CARANTILLY : M. Michel PACARY, LAMBERVILLE : M. Bernard FOUSSE, LE MESNIL-EURY : M. Erick LEJOLIVET, MONTRABOT : M. Jean-Pierre MARIE, MONTREUIL-SUR-LOZON : M. Jean AUVRAY, QUIBOU : M. Roland COURTEILLE , SAINT-AMAND-VILLAGES : Mme Annabelle DESPREY, SAINT-GERMAIN-D'ELLE : M. Guy BERTHOLON, SAINT-LÔ : M. Arnaud GENEST, SAINT-LOUET-SUR-VIRE : Mme Françoise LOUIS, TORIGNY-LES-VILLES : Mme Julie TRAVERS

- nombre de conseillers en exercice	97
- nombre de conseillers titulaires présents	69
- nombre de suppléants présents	2
- nombre de pouvoirs	11
- nombre d'absents non représentés	15

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Affiché le 01/10/2024
ID : 050-200066389-20240923-23410-DE-1-1

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Réunion du 23 septembre 2024

Service instructeur	**:**	**Direction du cycle de l'eau et des infrastructures**
Titre du rapport	**:**	**Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées de Saint-Lô Agglo**
Rapporteur	**:**	**Monsieur Jean-Luc LEROUXEL, vice-président**

Mesdames, Messieurs,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5216-5 et L.2224-10,

Vu le code de l'environnement et notamment l'article R.122-18 et les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1331-1 à L.1331-8, L.1331-10 et L.1337-2 relatifs à l'assainissement et au zonage d'assainissement,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.151-24 et R.151-49, relatifs au zonage et à la desserte par les réseaux,

Vu la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau,

Vu la délibération n°cc2023-04-12-004 du 12 avril 2023 relative aux zonages d'assainissement eaux usées - Arrêt des projets de zonage d'assainissement des eaux usées,

Vu l'arrêté interministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5,

Vu l'arrêté du président n°2023-173 du 29 novembre 2023 portant sur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, le schéma directeur d'assainissement des eaux usées, le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales, de Saint-Lô Agglo, la création de huit périmètres délimités des abords et l'abrogation des cartes communales du territoire de Saint-Lô Agglo,

Vu la décision n°2023-4854 de la mission régionale d'autorité environnementale Normandie en date du 24 octobre 2023 après examen au cas par cas relatif à la modification de zonage d'assainissement des eaux usées de Saint-Lô Agglo,

Vu le rapport, les conclusions et l'avis de la commission d'enquête en date du 4 avril 2024 émettant un avis favorable au projet de zonage d'assainissement des eaux usées,

CONSIDERANT ce qui suit :

En application de l'article L2224-10 du code général des collectivités territoriales, il appartient à Saint-Lô Agglo de délimiter, après enquête publique :

- Les zones d'assainissement collectif où Saint-Lô Agglo est tenue d'assurer la collecte des eaux domestiques, le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées, ; ce choix d'assainissement collectif n'engage pas Saint-Lô Agglo sur un délai de réalisation des travaux et ne dispense pas un pétitionnaire de la mise en place d'un assainissement autonome en l'absence de ce réseau.
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elle est tenue d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif.

Saint-Lô Agglo a initié la révision de son zonage d'assainissement.

Cette procédure a été conduite simultanément avec la procédure d'élaboration du PLUi afin de mettre en cohérence les projets de développement urbain et la capacité des systèmes de gestion des eaux usées.

Ces deux procédures ont permis d'établir un règlement commun au PLUi et au zonage d'assainissement.

Une fois approuvé, le zonage tel que présenté à l'enquête publique sera opposable aux tiers. Ce zonage étant annexé au PLUi, il sera également opposable aux autorisations d'urbanisme.

Le projet de zonage a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas d'une part, et à enquête publique conjointe avec le projet de PLUi d'autre part. L'enquête publique s'est déroulée du 8 janvier au 4 mars 2024 et a donné lieu à un avis favorable de la commission d'enquête.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à la majorité par 79 voix pour, 1 ne prend pas part au vote (Monsieur Jean-Pierre LOUISE) et 2 abstentions (Monsieur Jean-Pierre LEDOUIT, Madame Laurence YAGOUB) :

- le zonage d'assainissement des eaux usées de Saint-Lô Agglo et son intégration au PLUi.

Ainsi délibéré en séance.

Le président de Saint-Lô Agglo certifie le caractère exécutoire de la présente délibération reçue en préfecture le 1 octobre 2024 et affichée le 1 octobre 2024

Extrait certifié conforme

Signé électroniquement

Monsieur Fabrice LEMAZURIER

Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Amigny



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5115

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



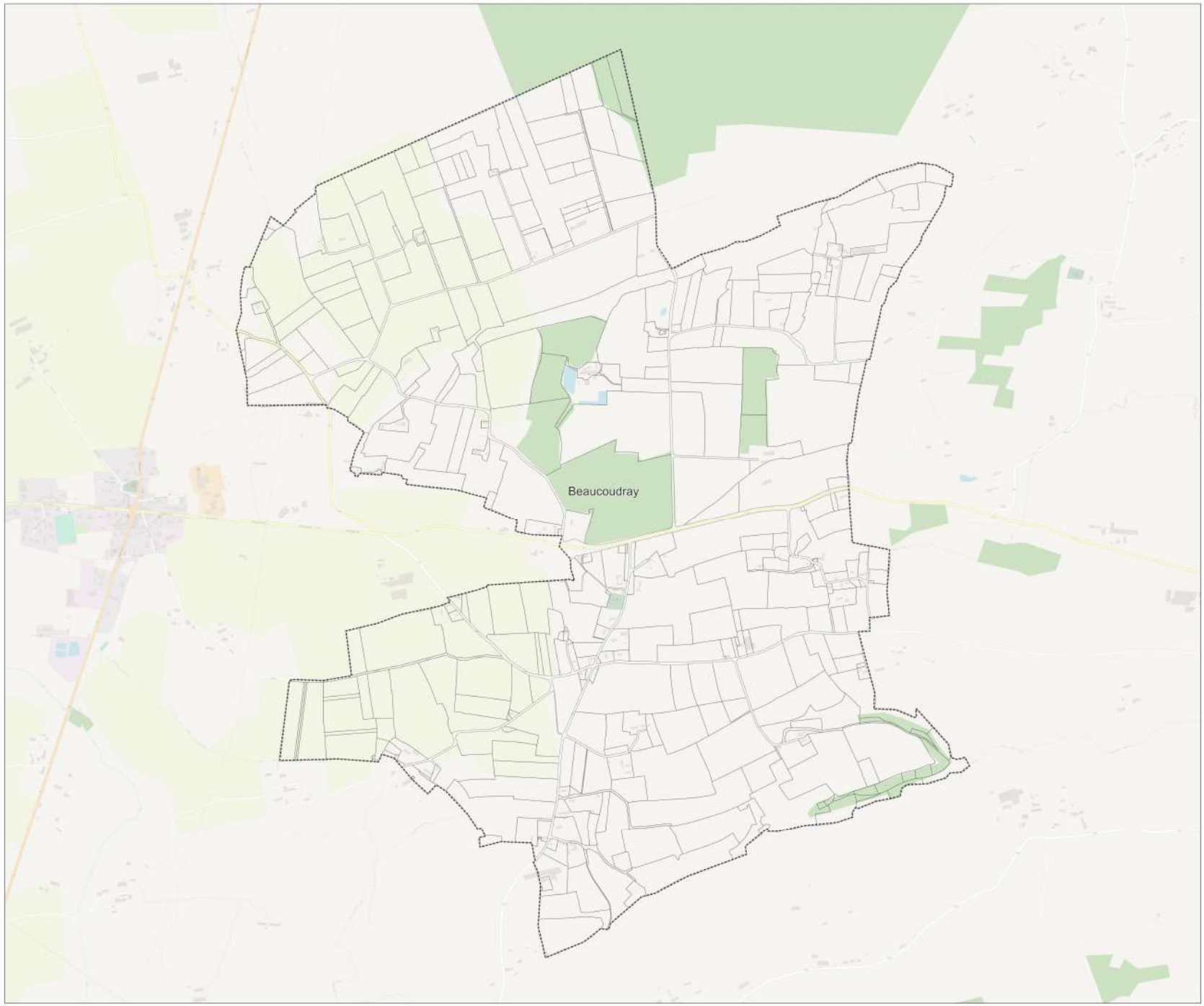
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Beaucoudray



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4852

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Bérigny

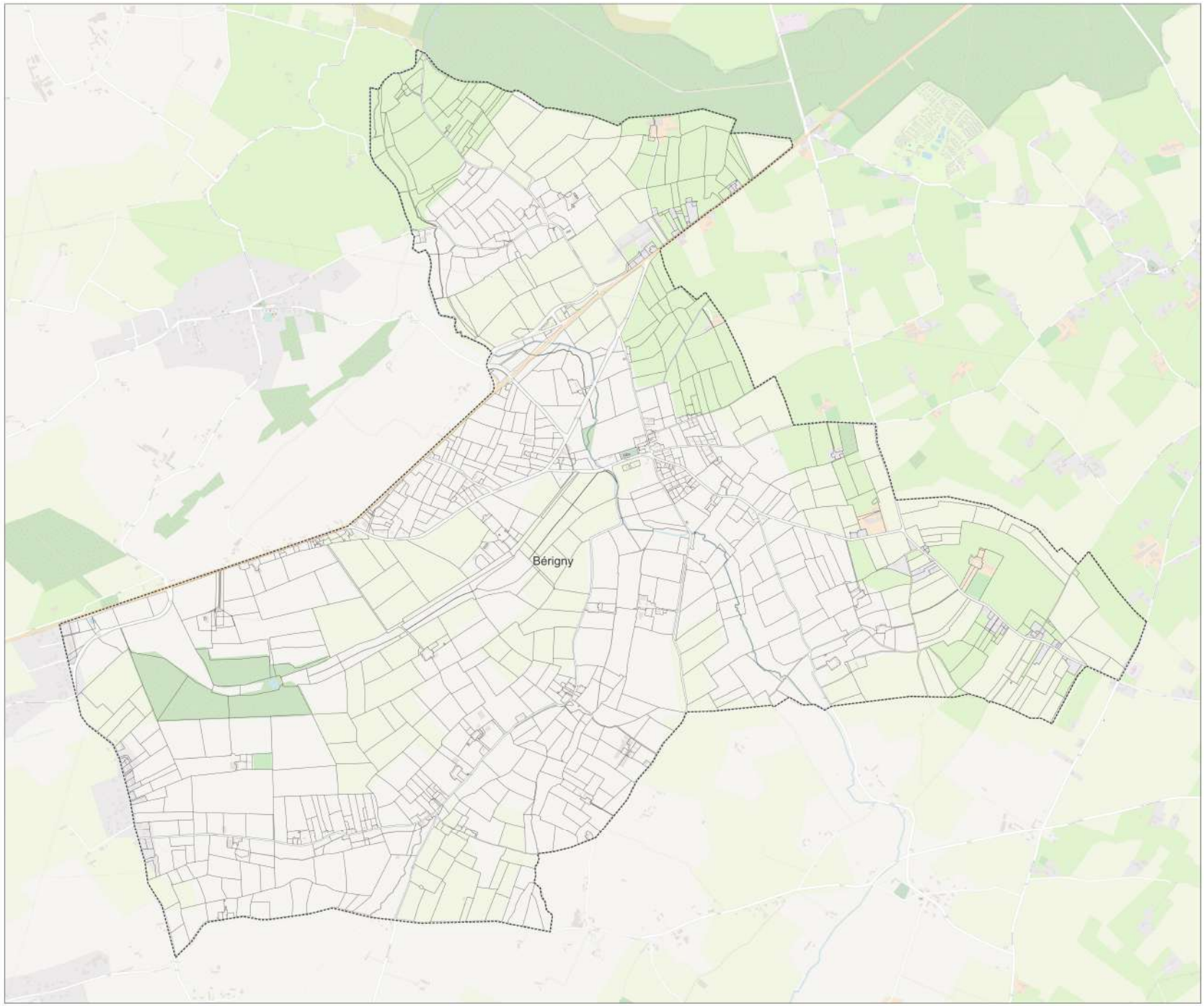


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7278

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Beuvrigny

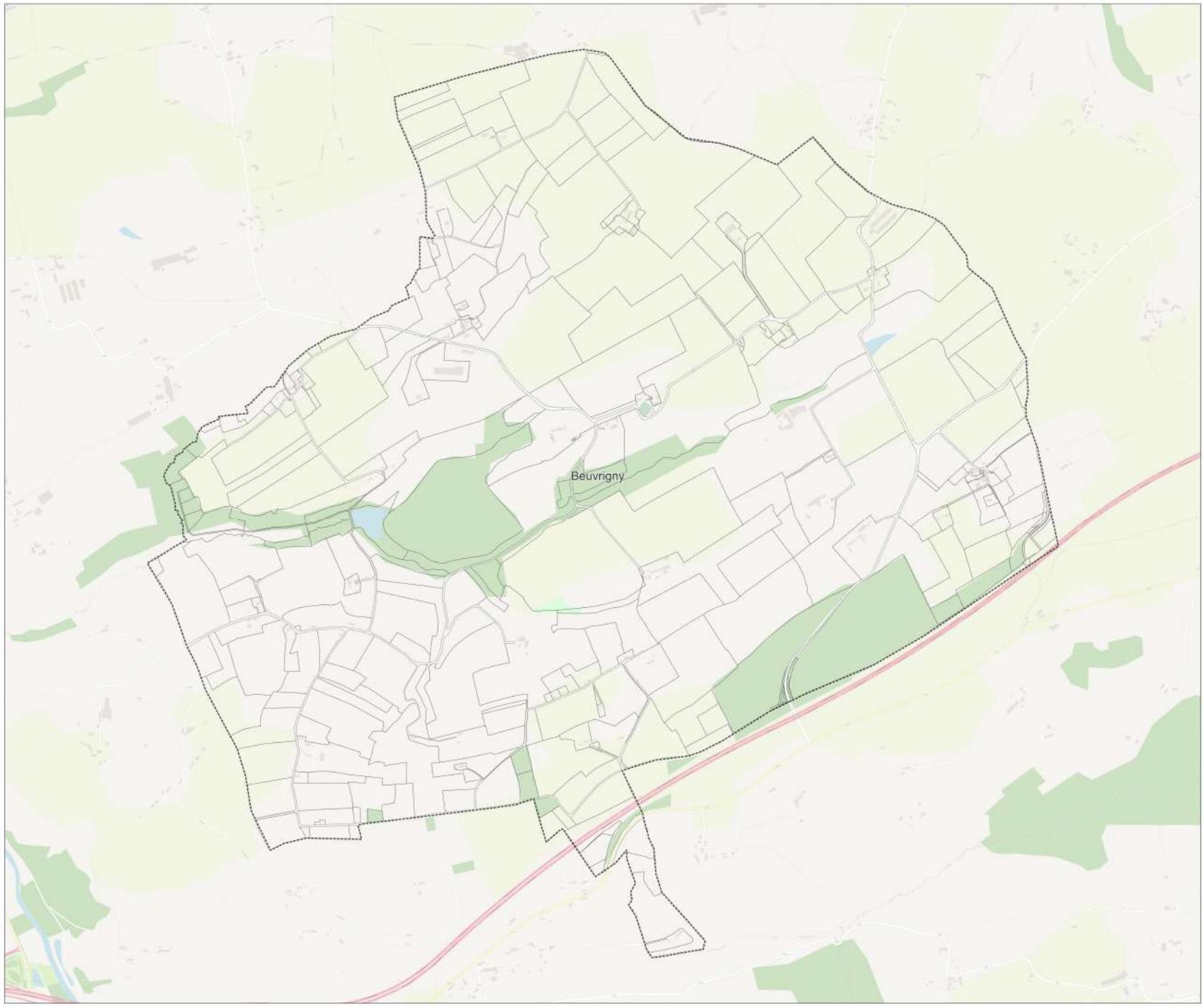


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5222

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



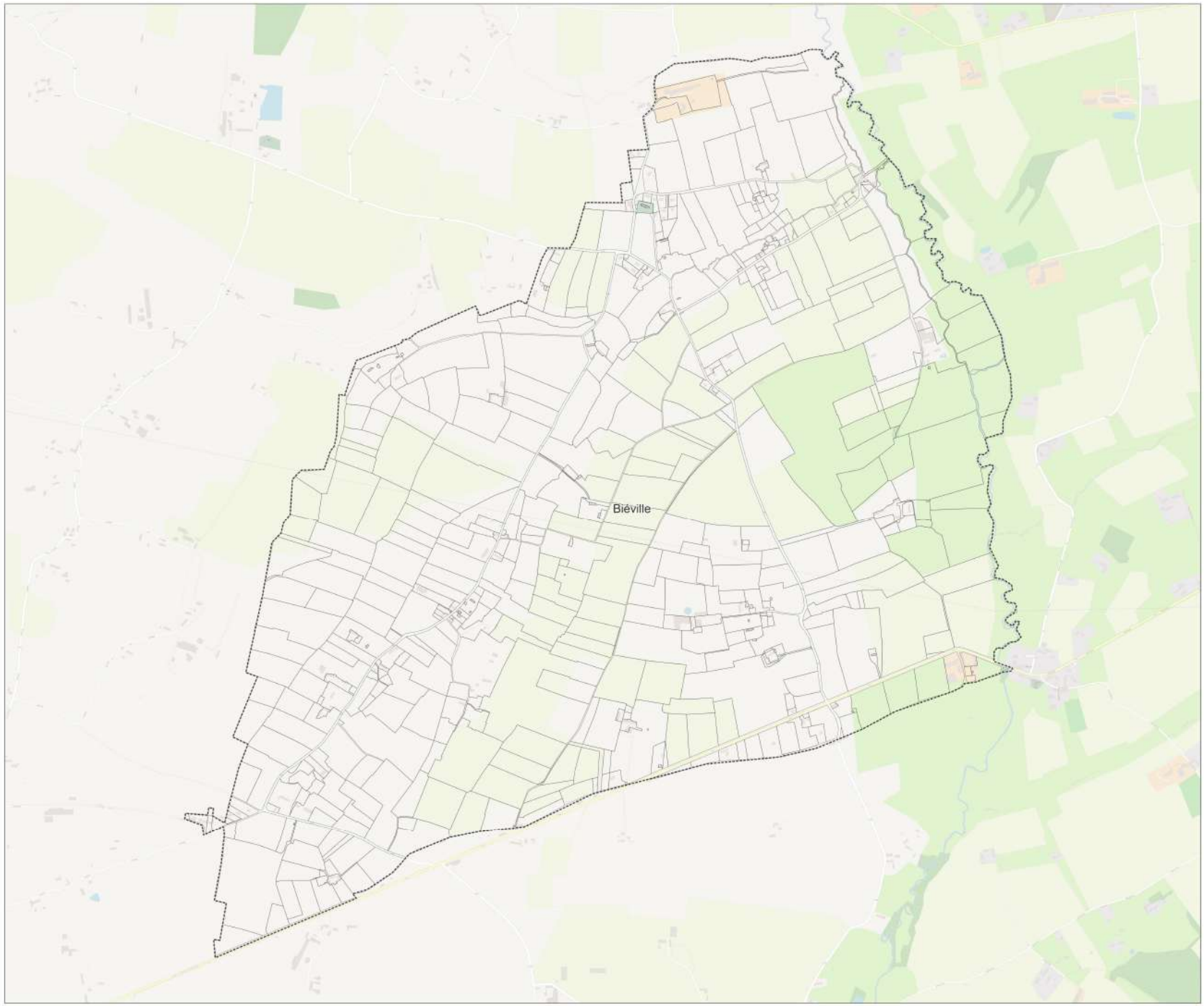
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Biéville



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4936

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Cavigny



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4872

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



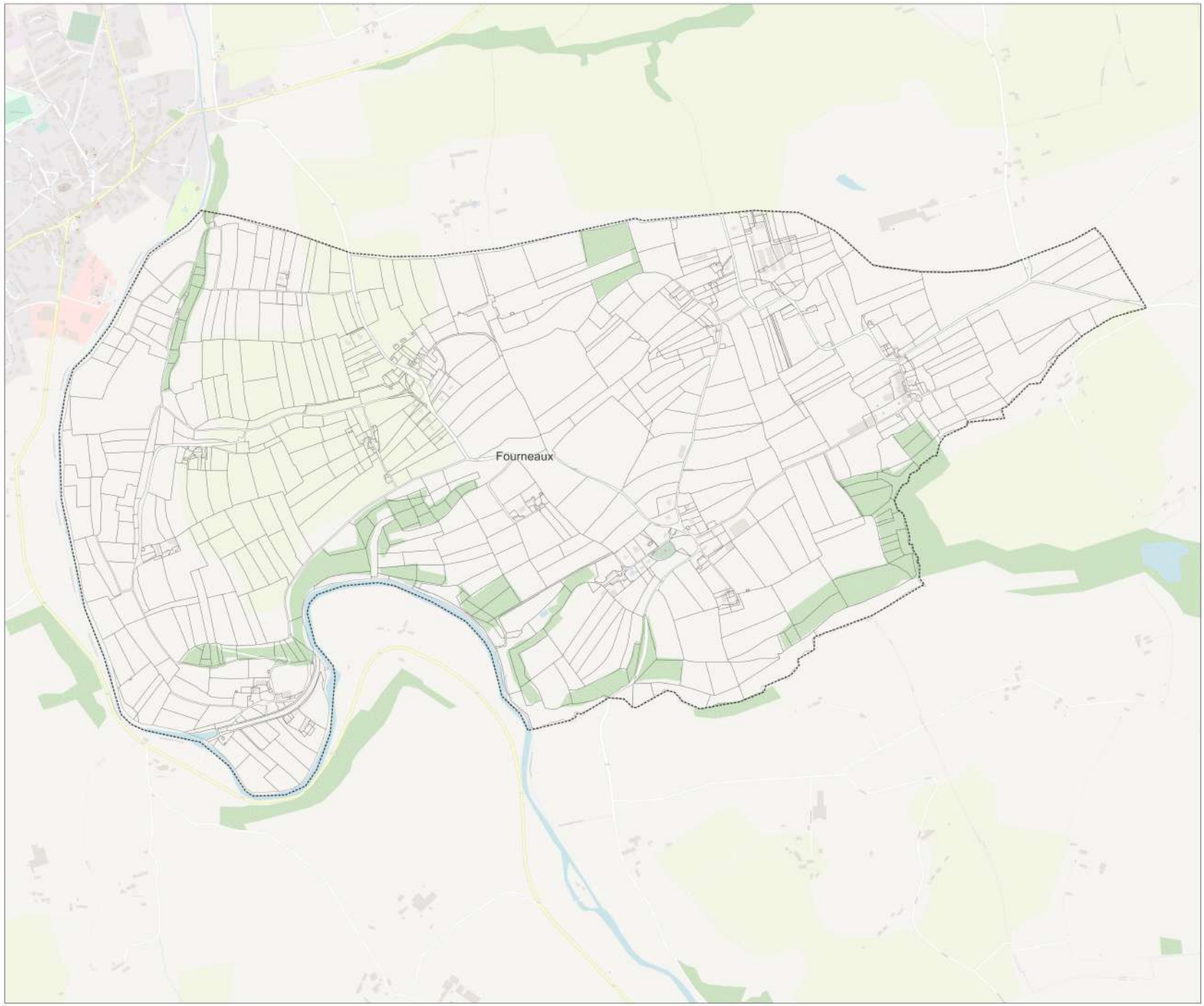
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Fourneaux



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/3982

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Gouvets

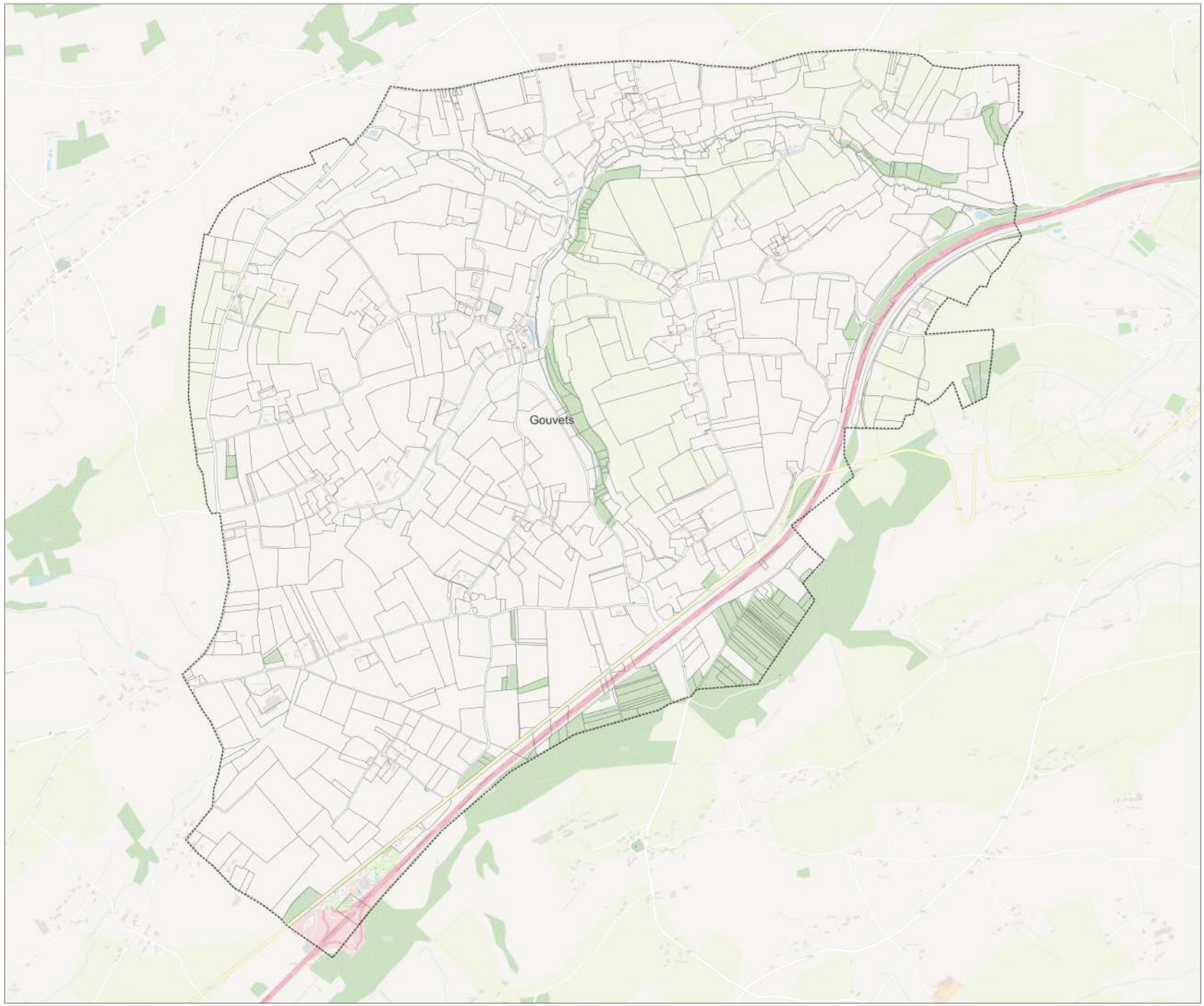


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6513

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



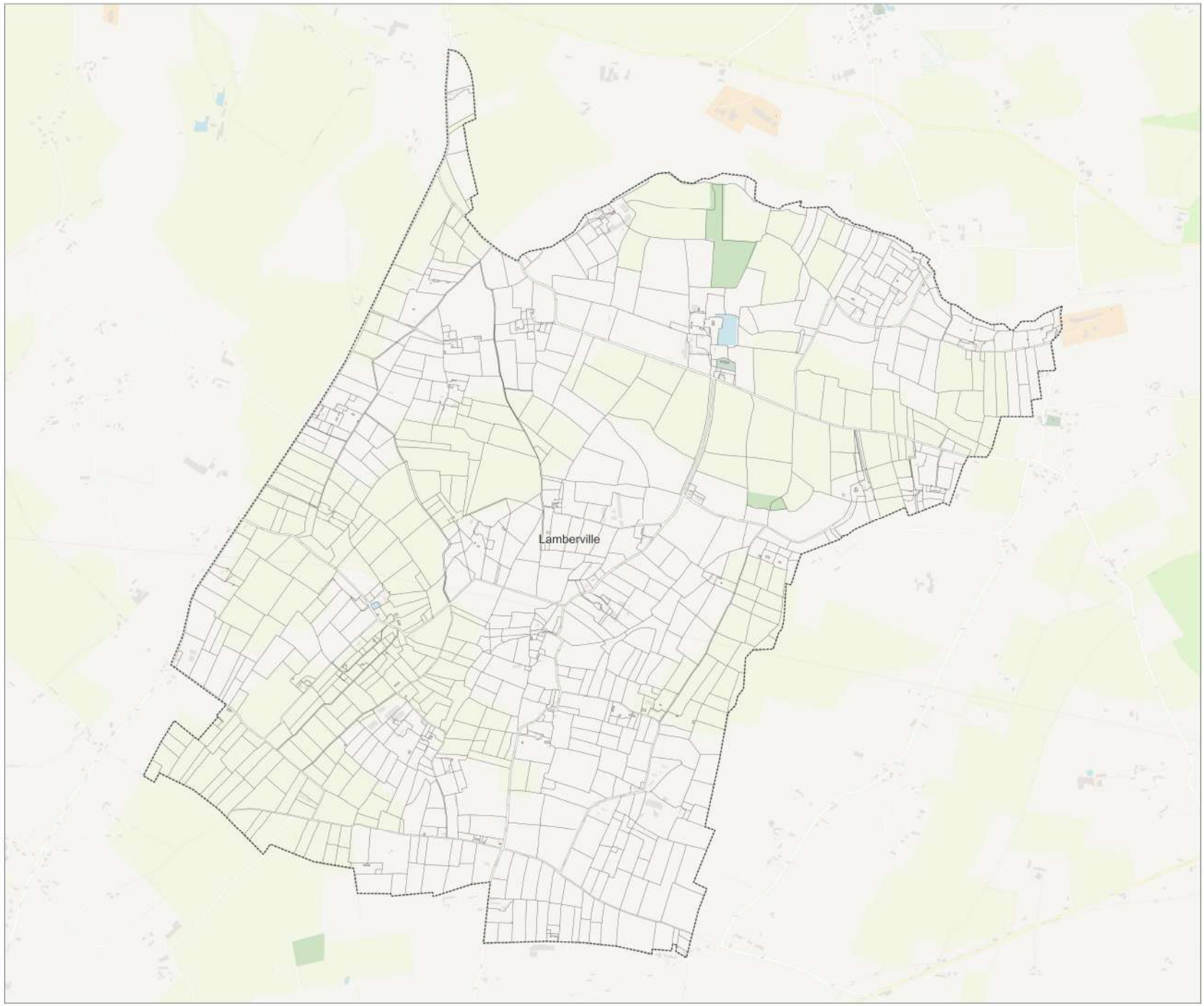
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Lamberville



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5663

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



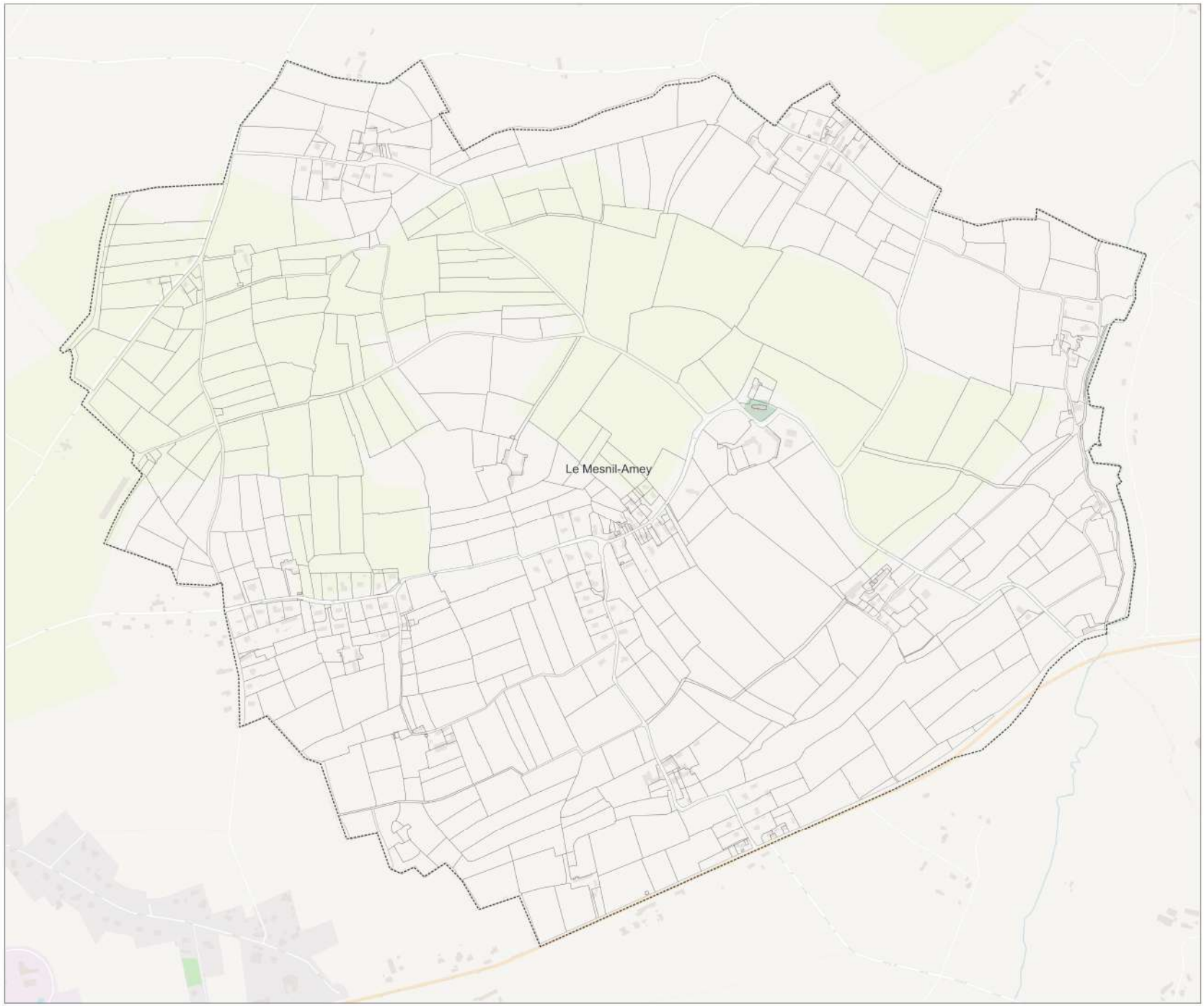
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Amey



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/2841

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Eury

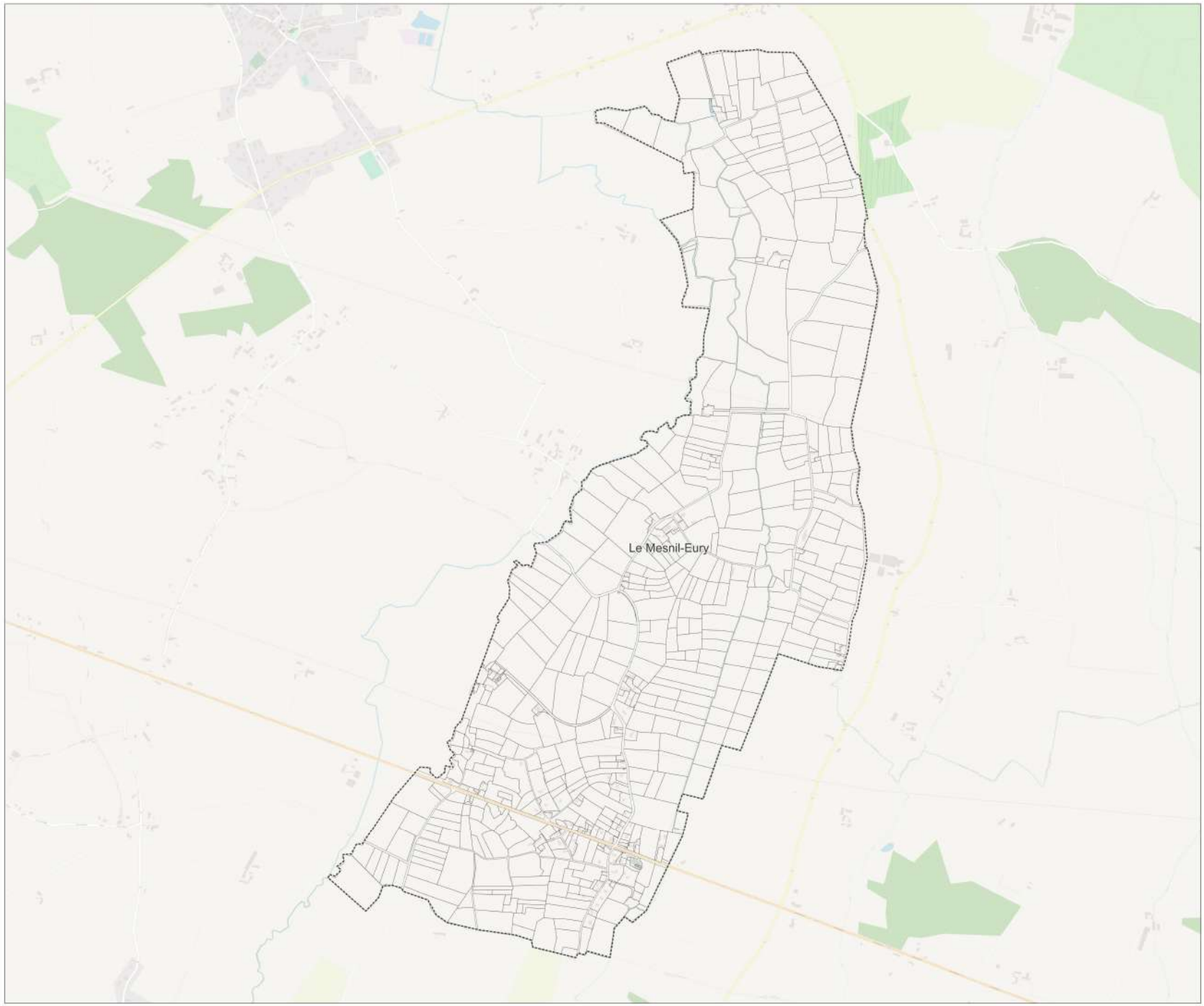


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5470

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



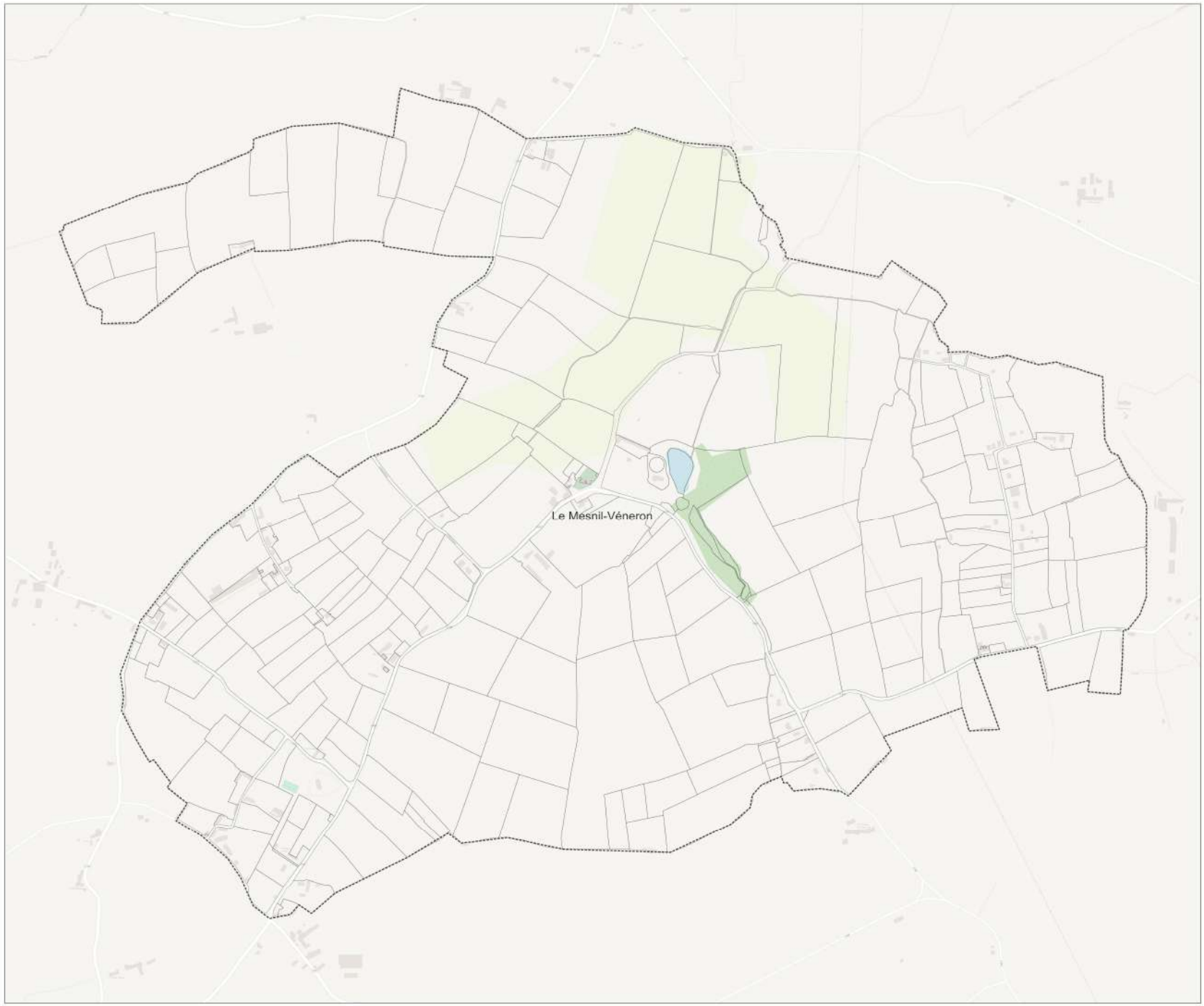
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Véneron



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/3174

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Montrabot

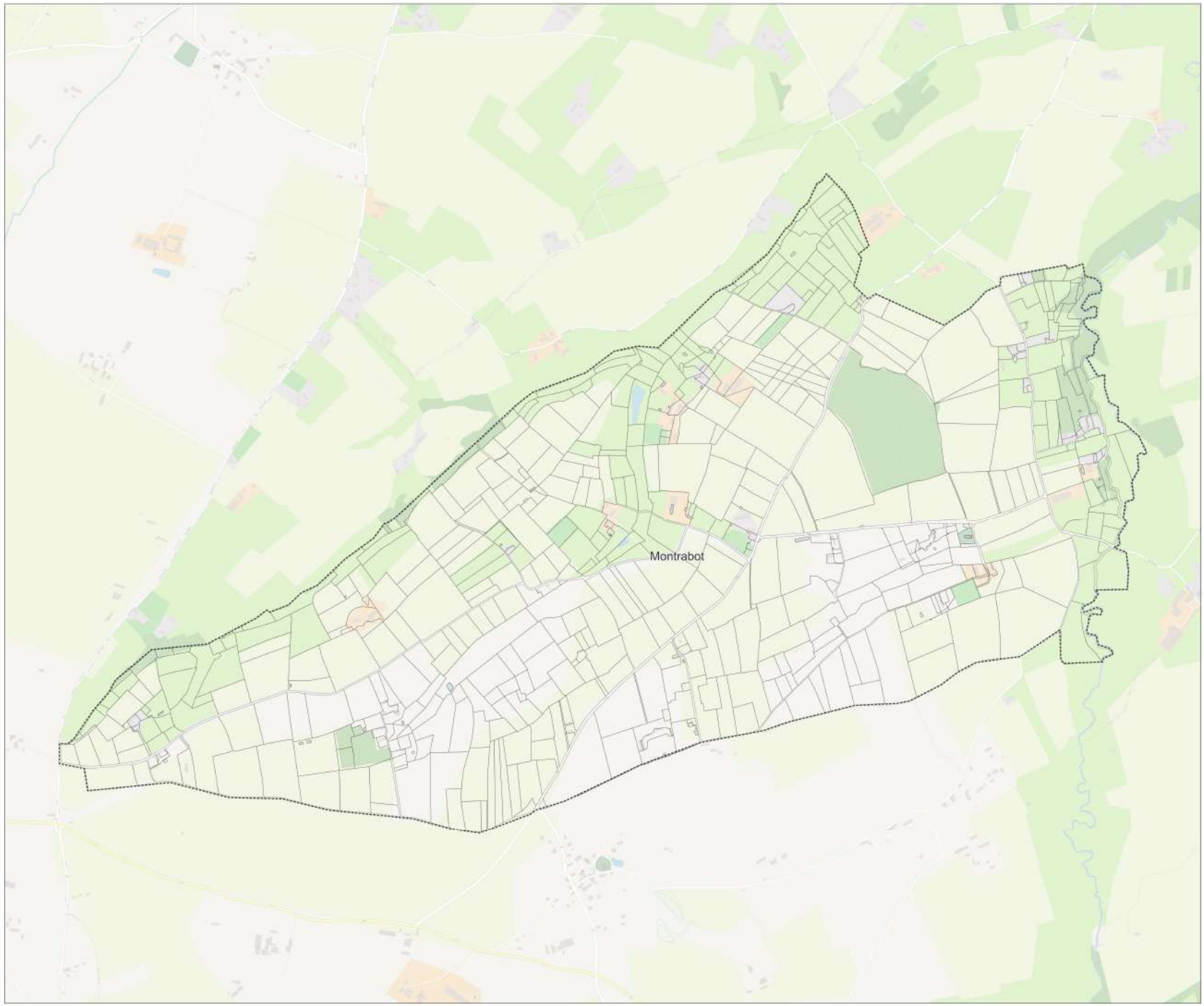


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4534

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



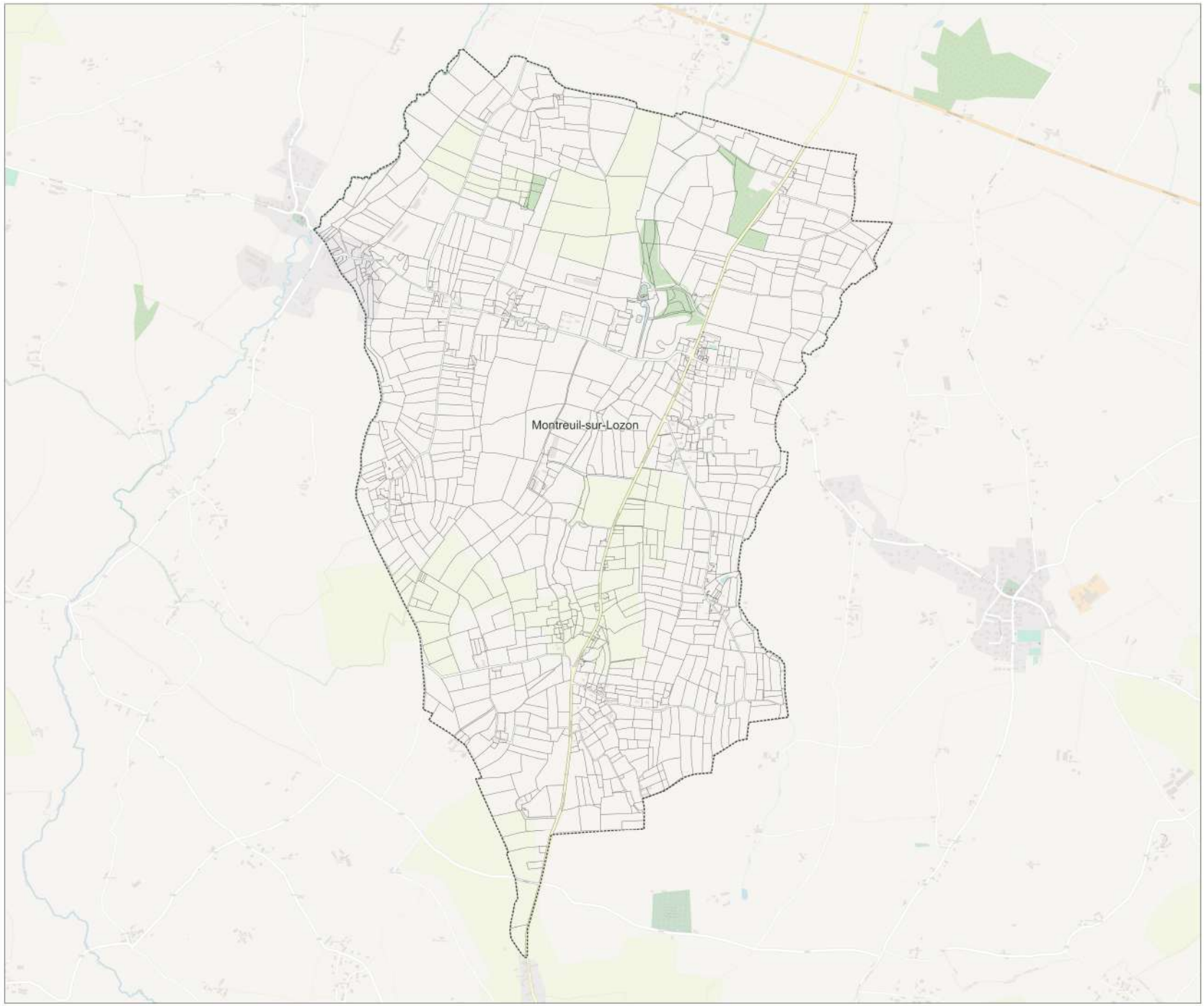
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Montreuil-sur-Lozon



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6440

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



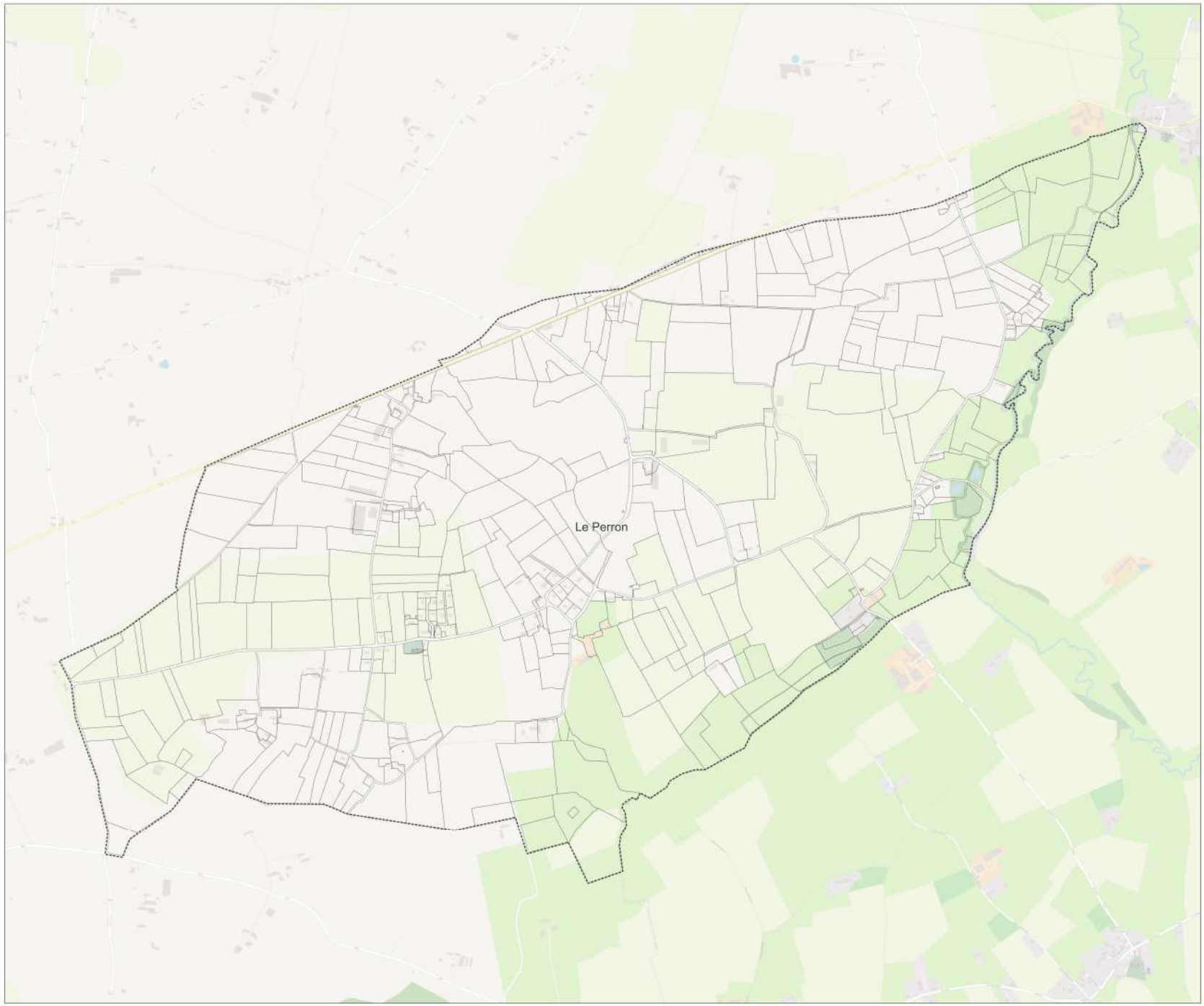
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Perron



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4633

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



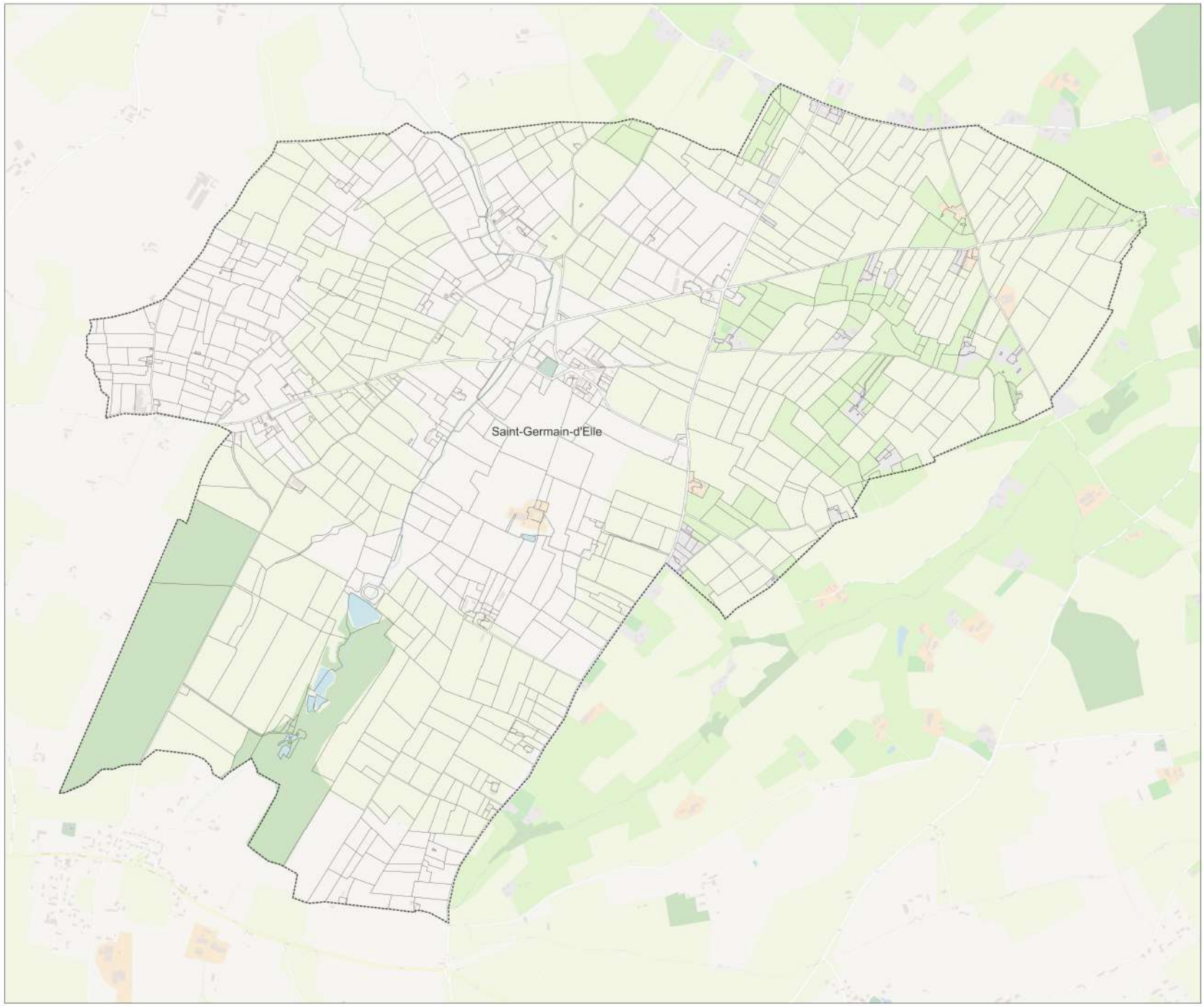
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Germain-d'Elle



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5782

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



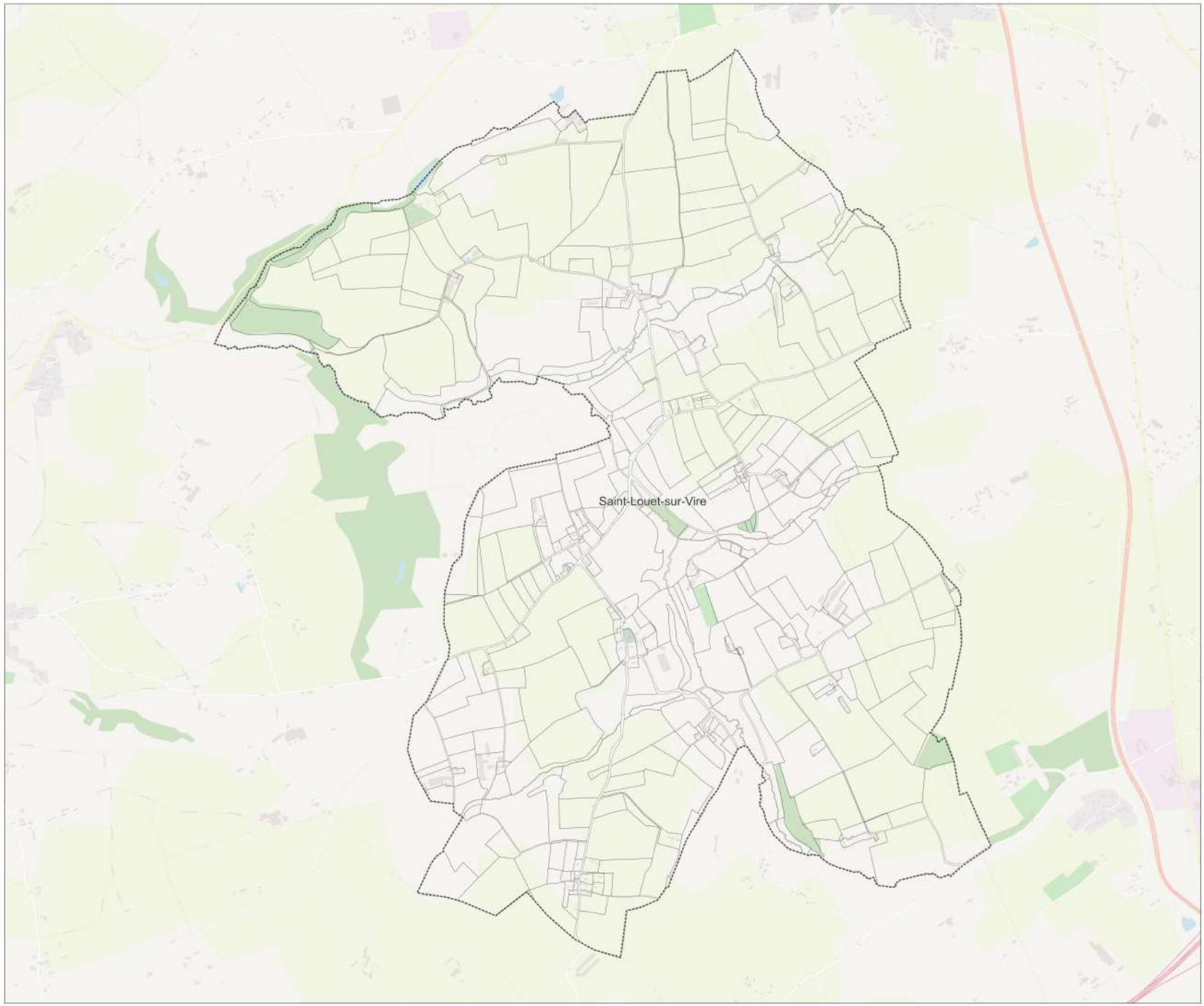
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Louet-sur-Vire



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6038

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



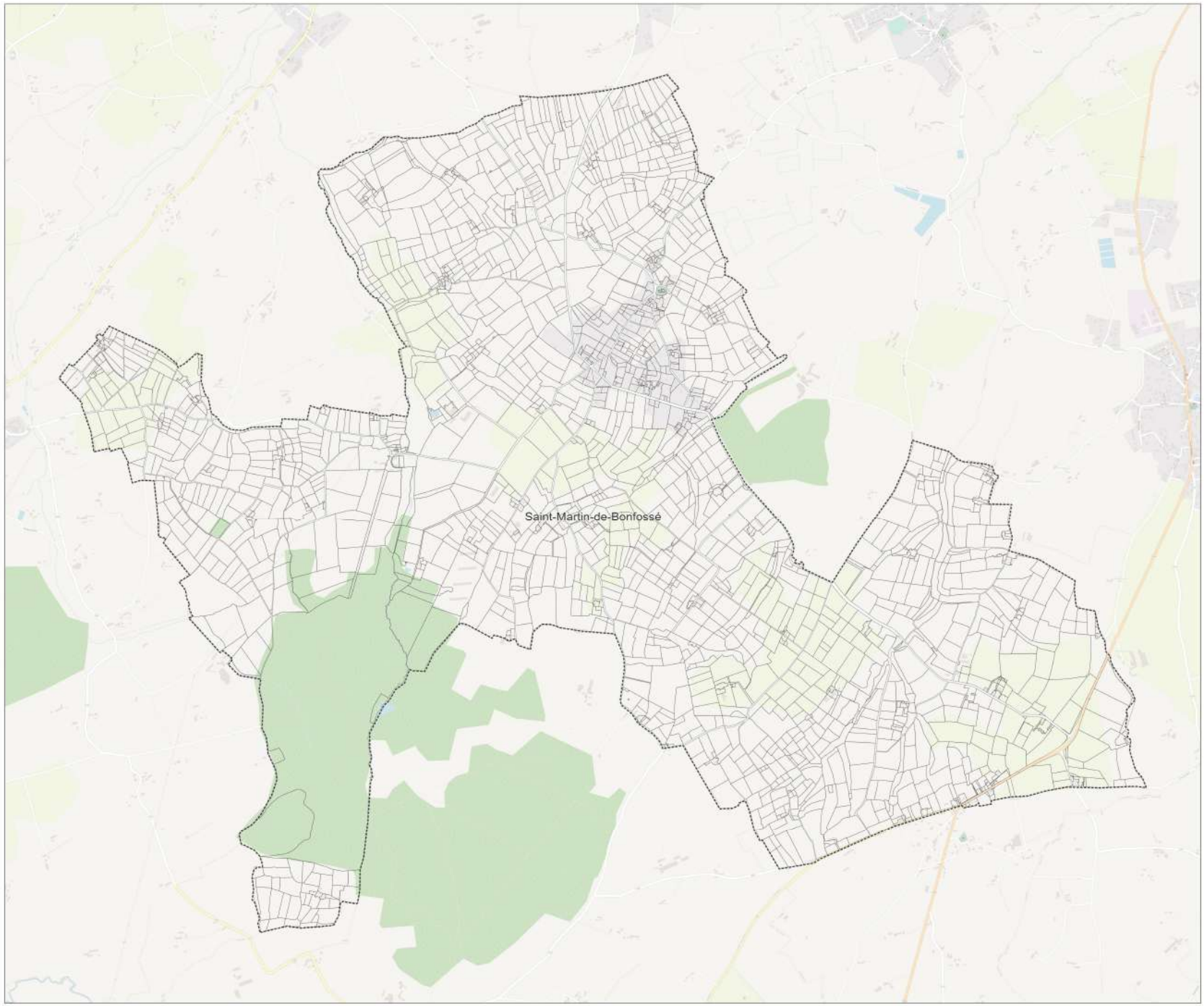
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Martin-de-Bonfossé



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7648

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



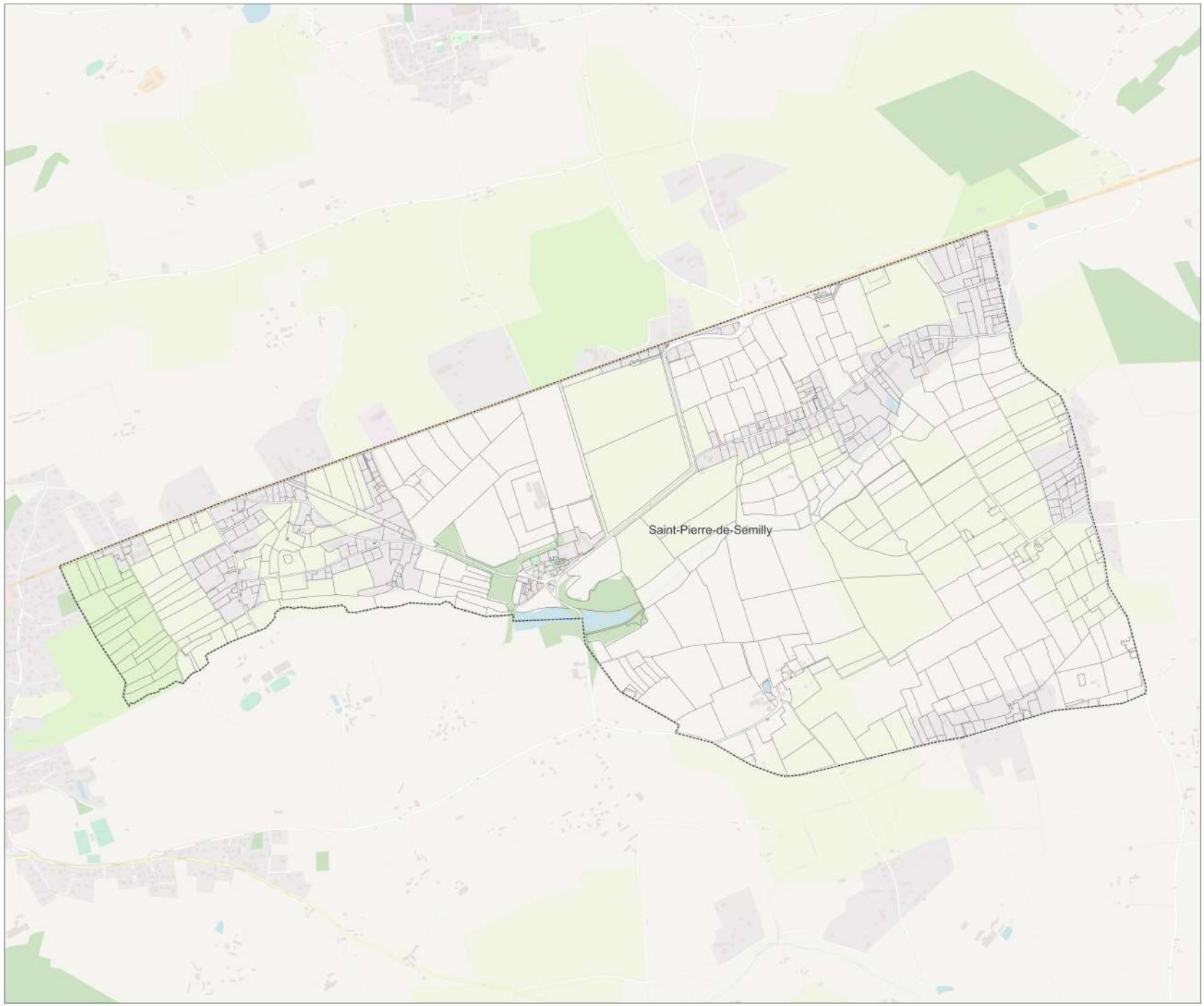
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Pierre-de-Semilly



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5296

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



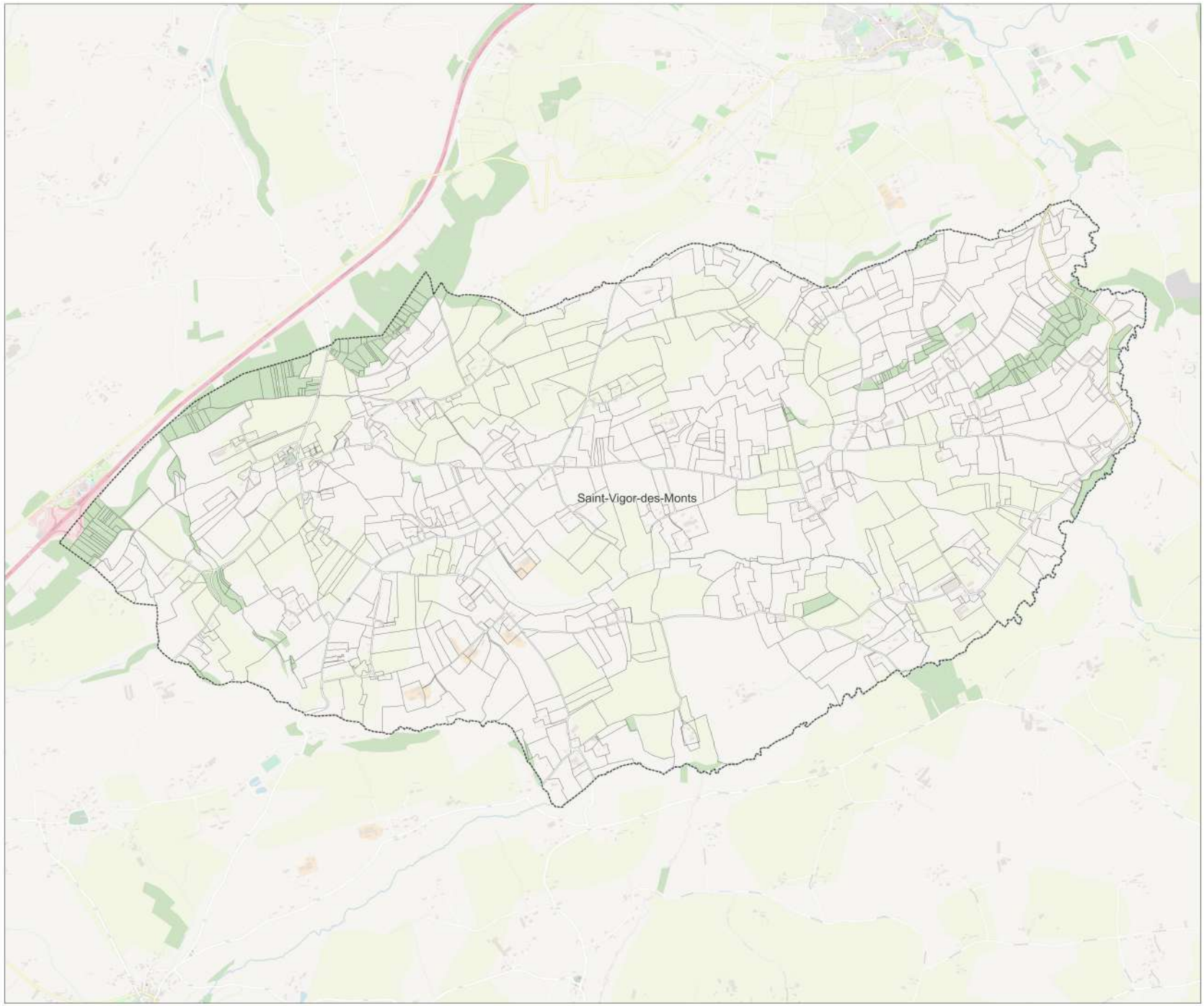
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Vigor-des-Monts



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8569

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



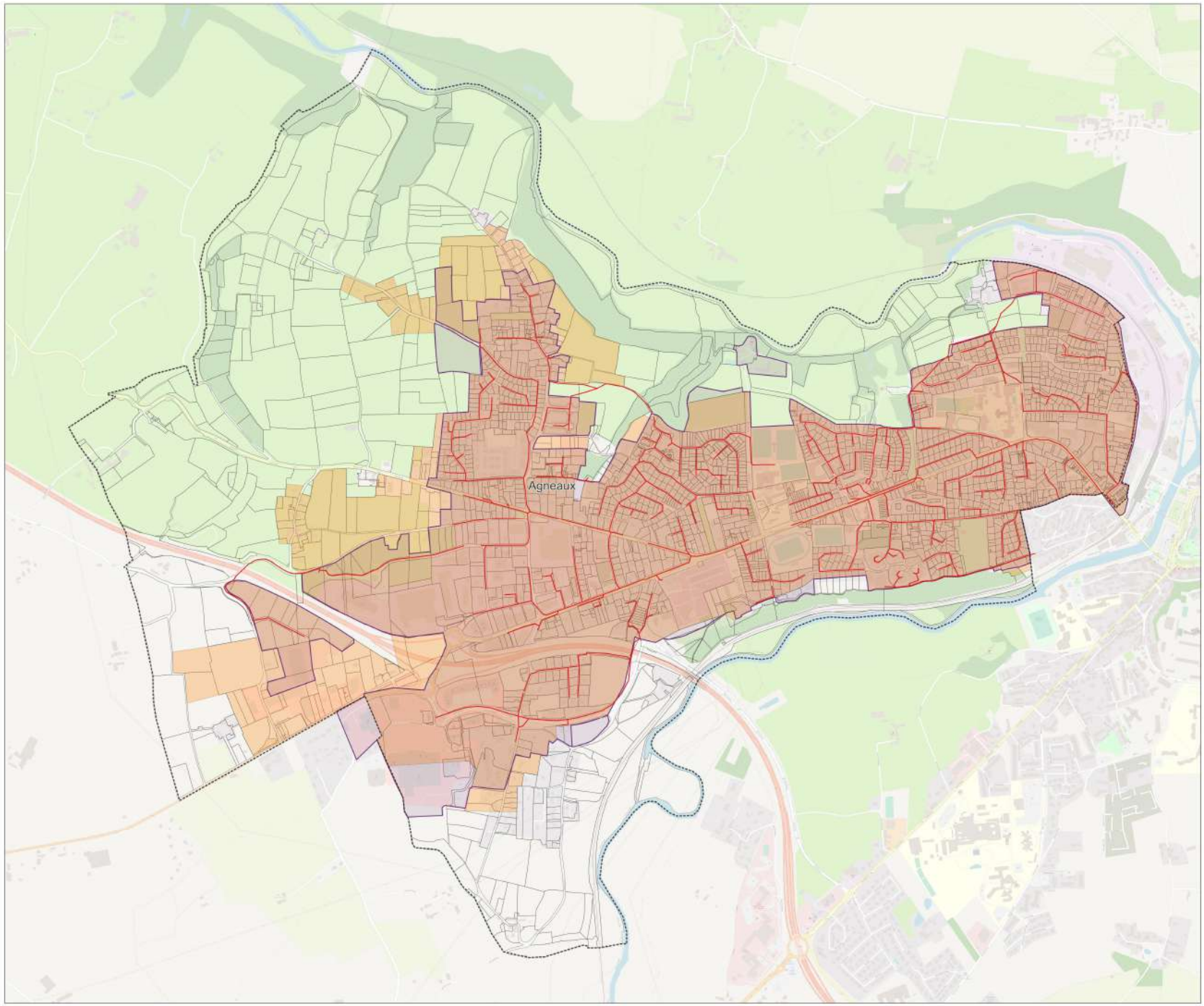
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Agneaux



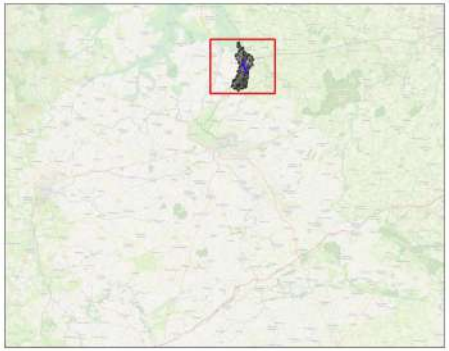
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4997

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



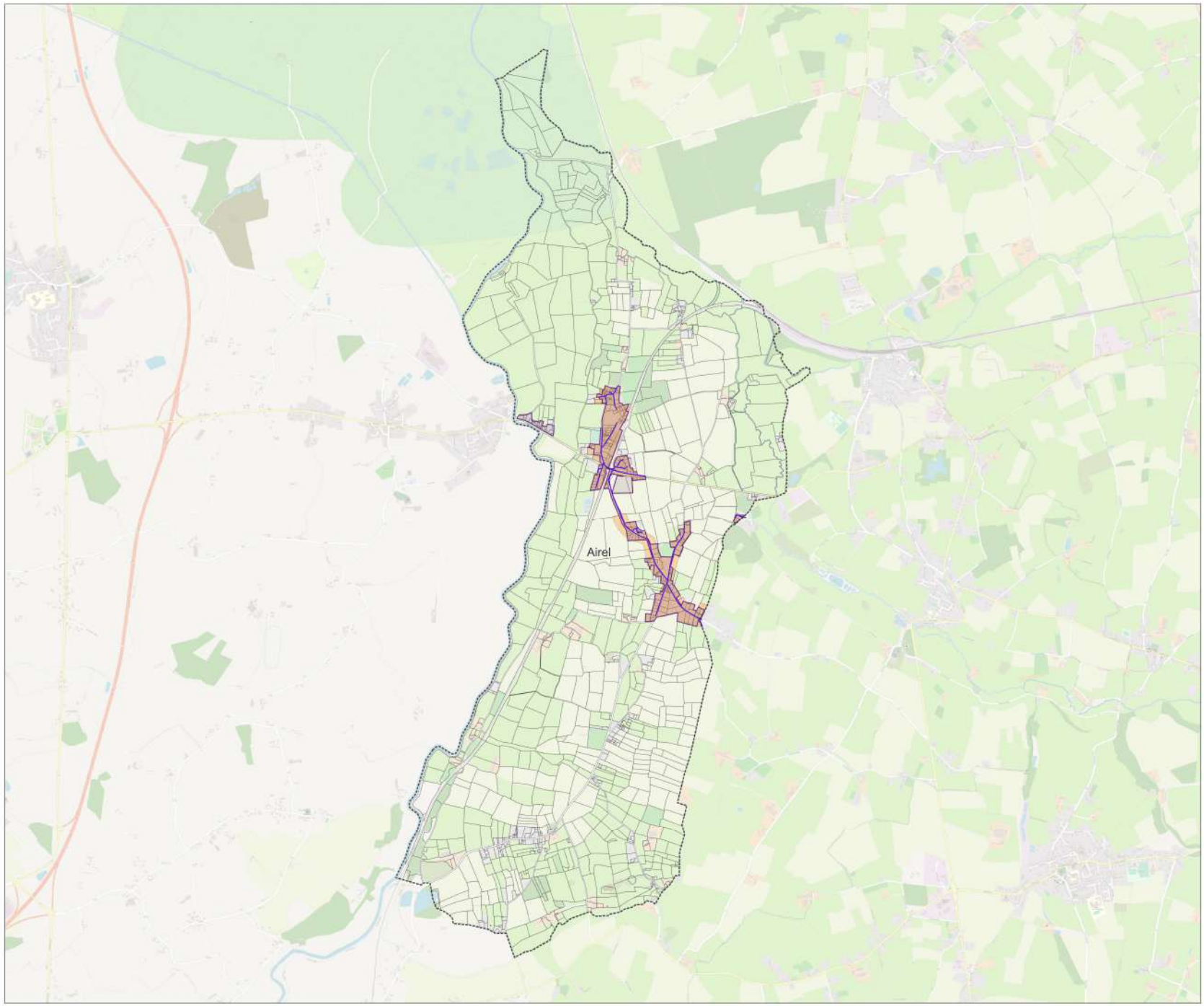
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Airel



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/10369

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



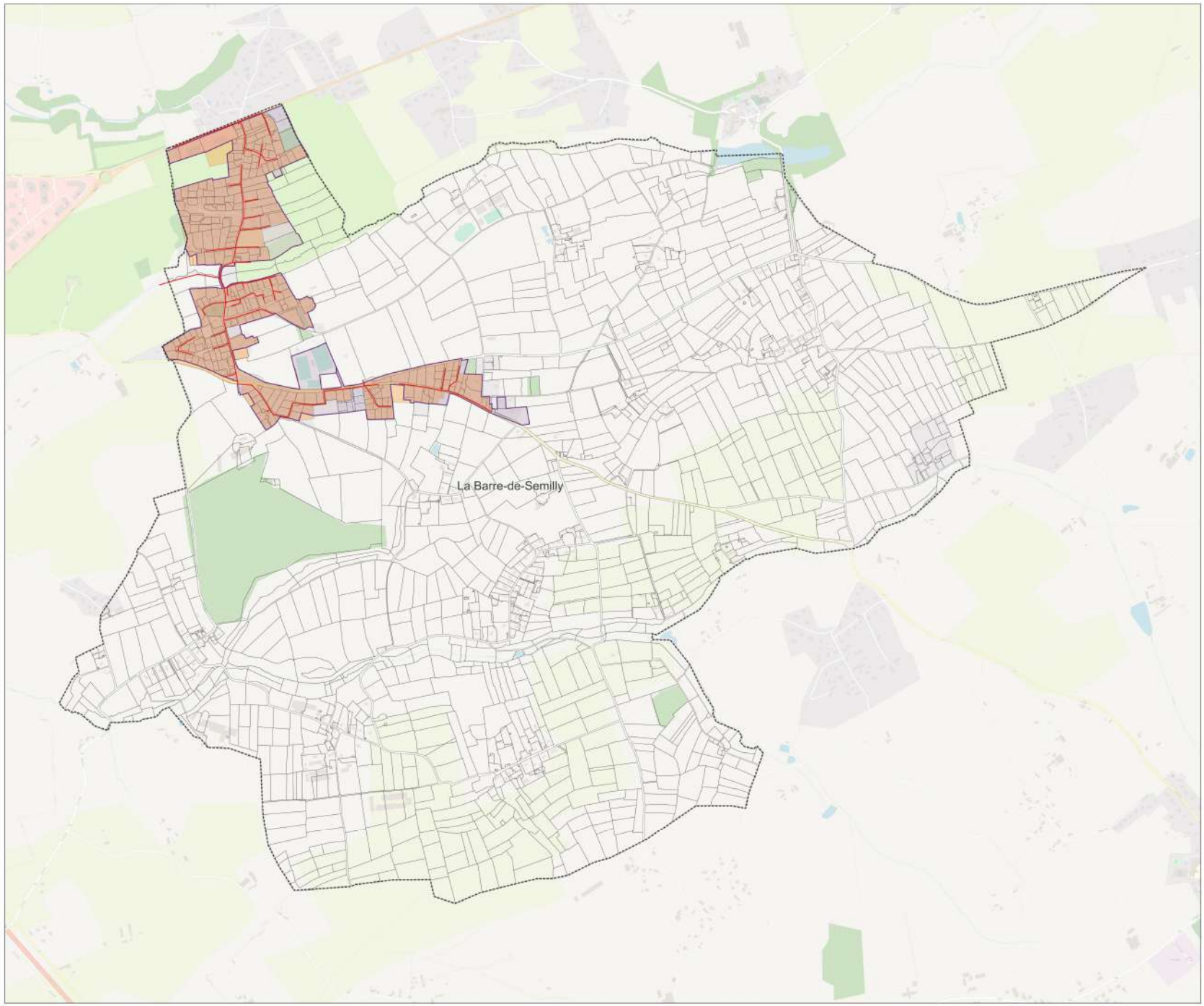
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : La Barre-de-Semilly



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5523

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



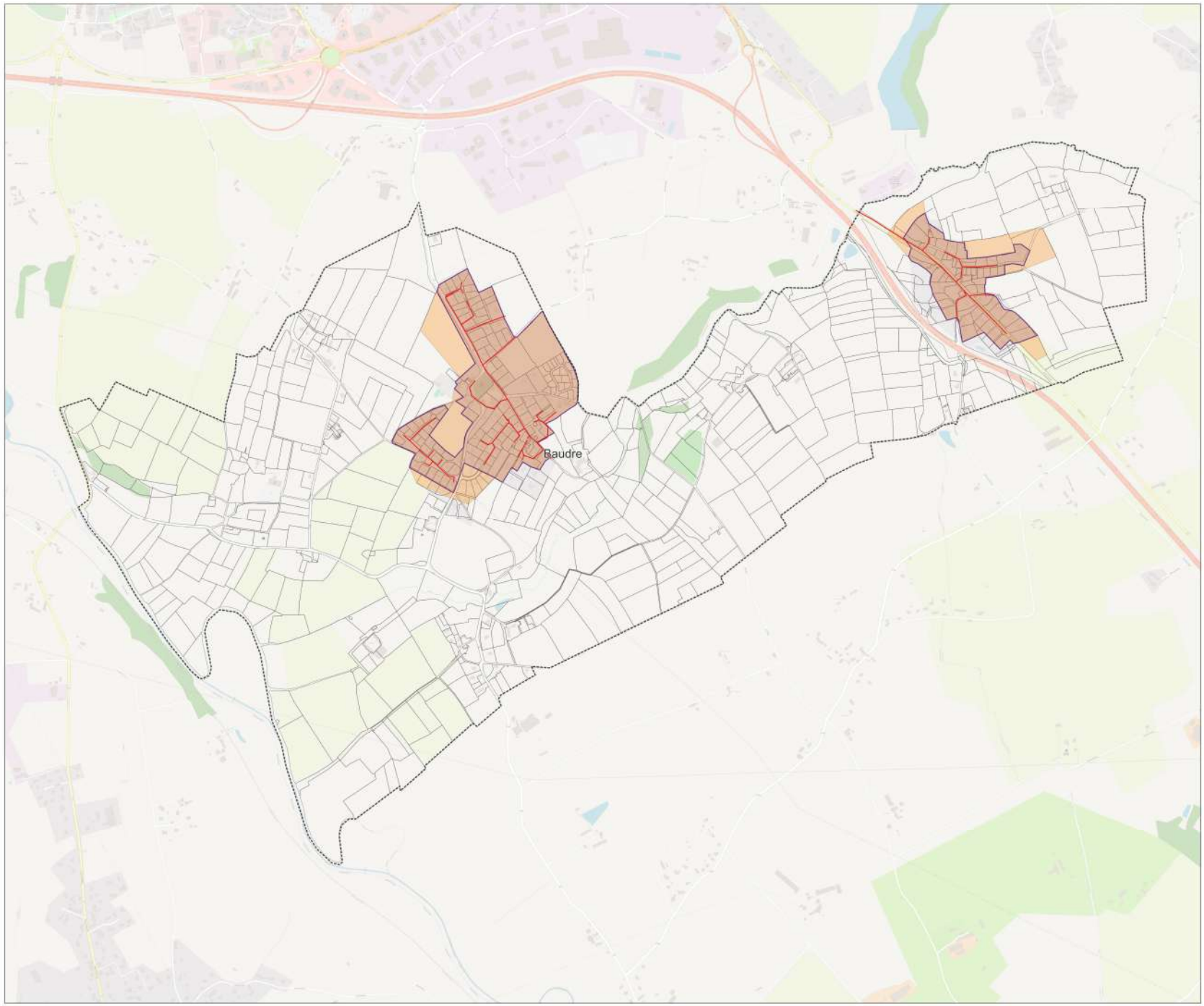
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Baudre



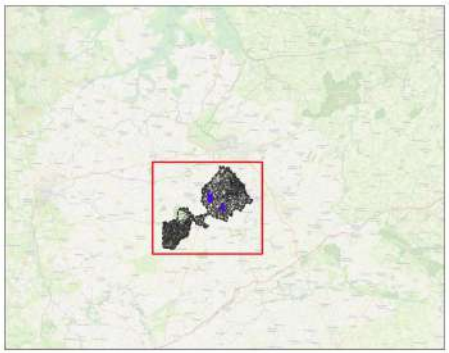
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4680

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Bourgvallées

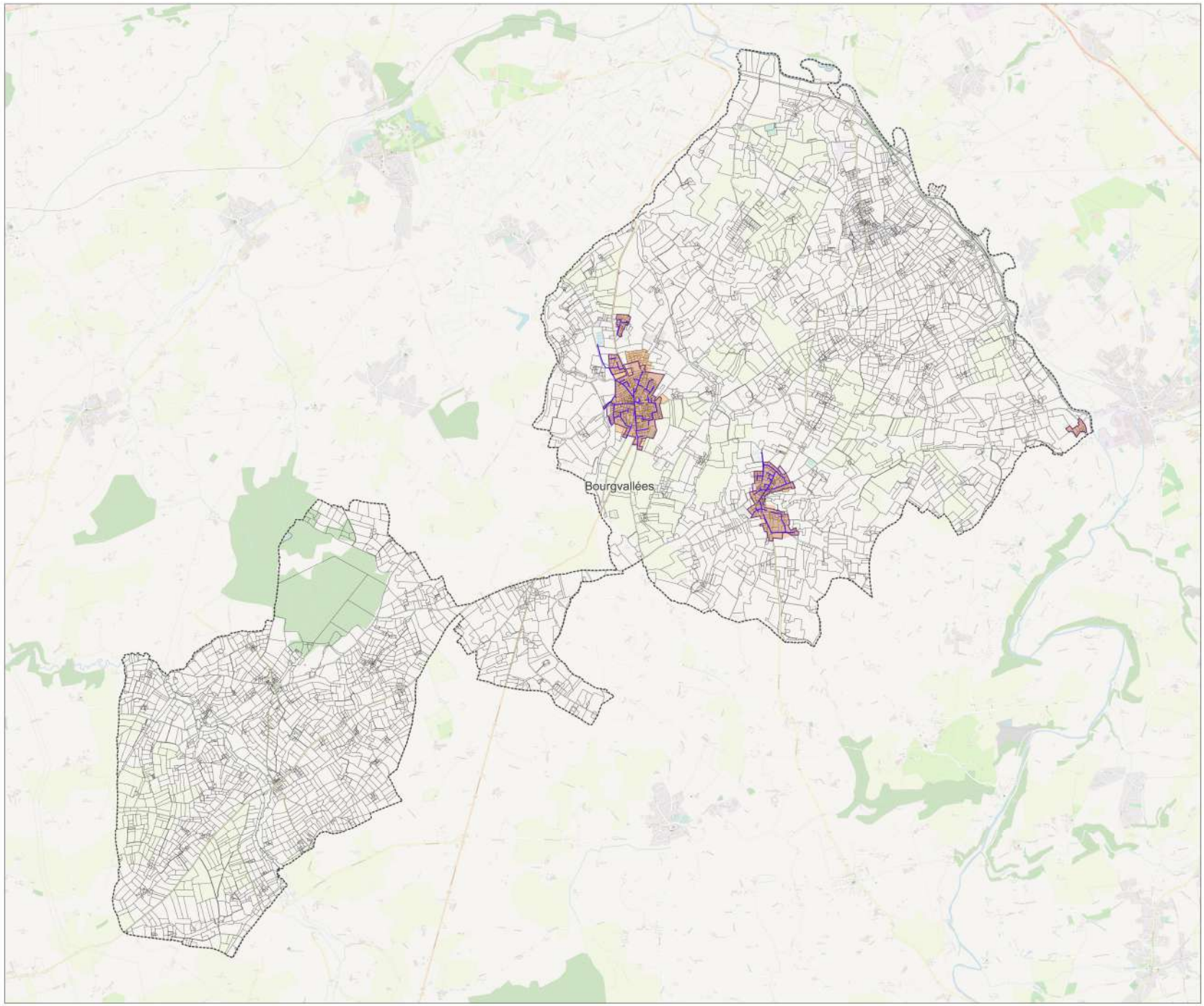


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/17571

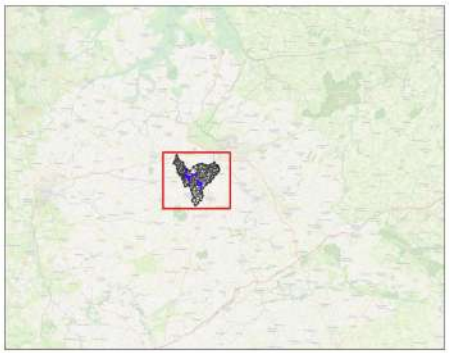
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



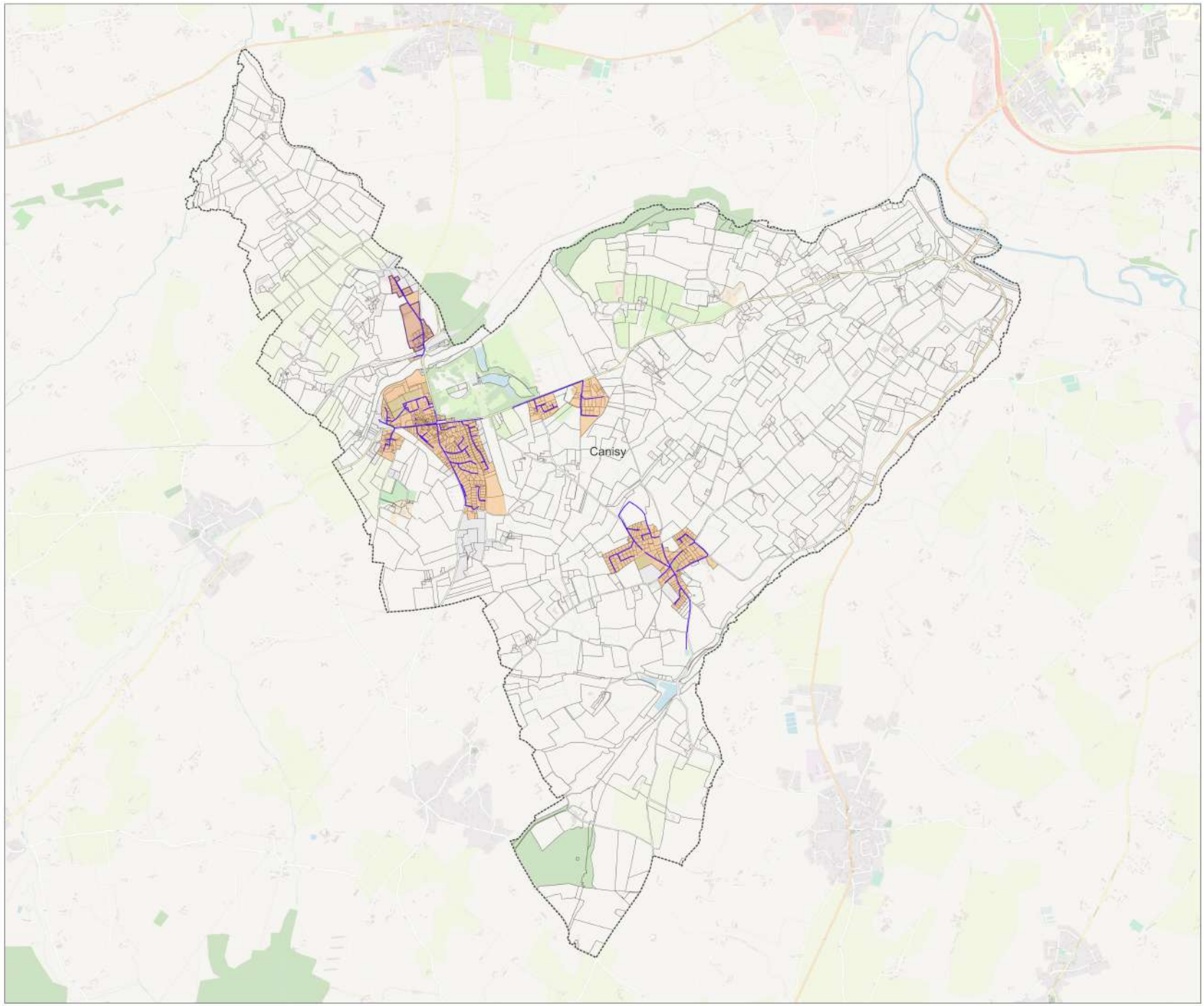
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Canisy



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/10761

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



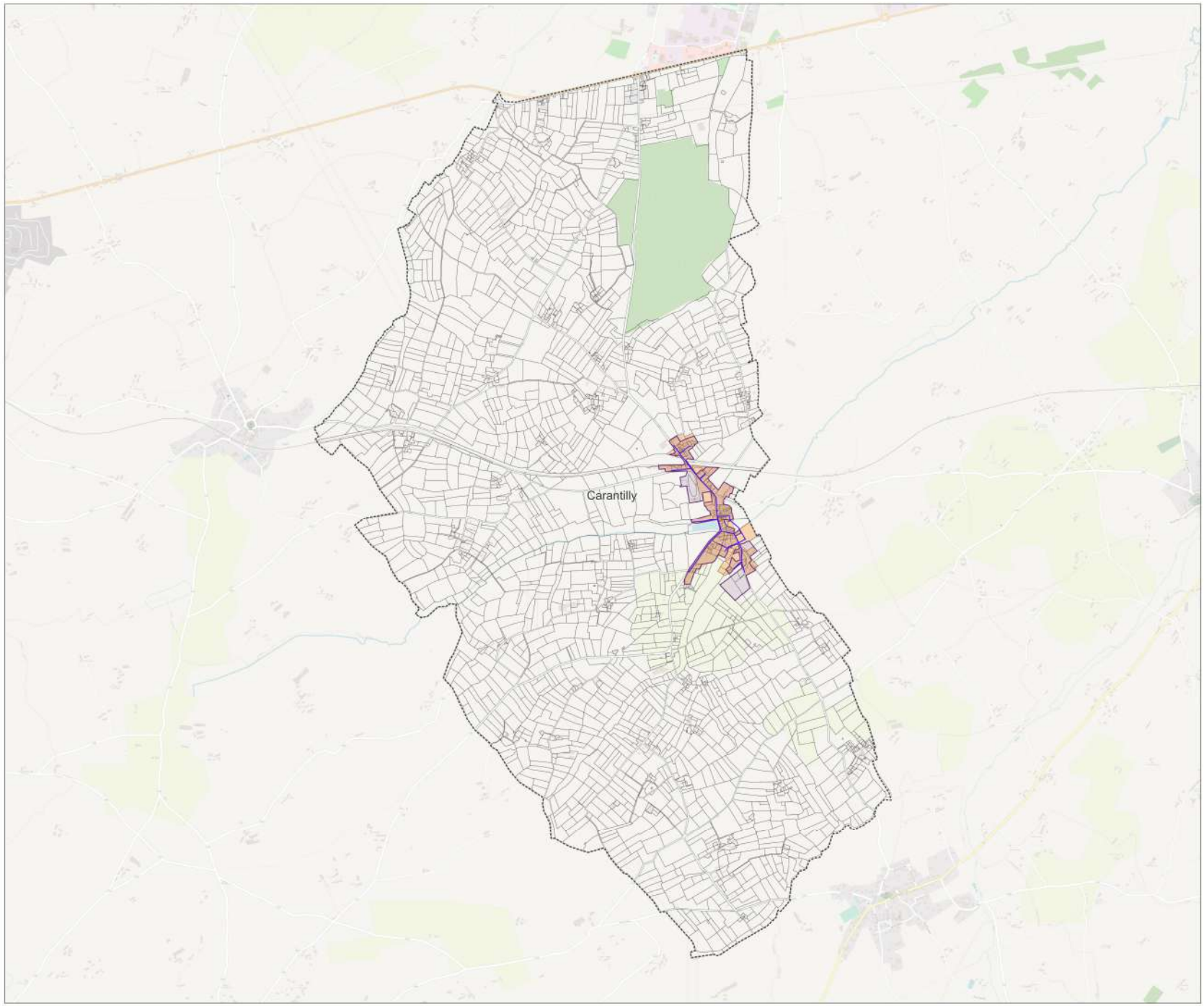
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Carantilly



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8348

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Cavigny



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4872

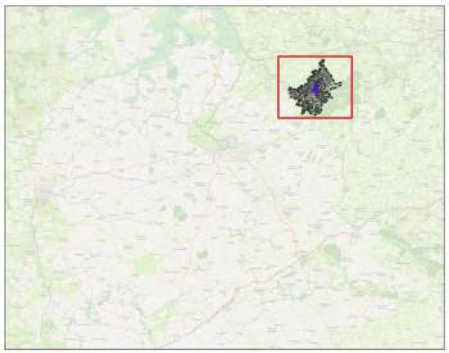
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



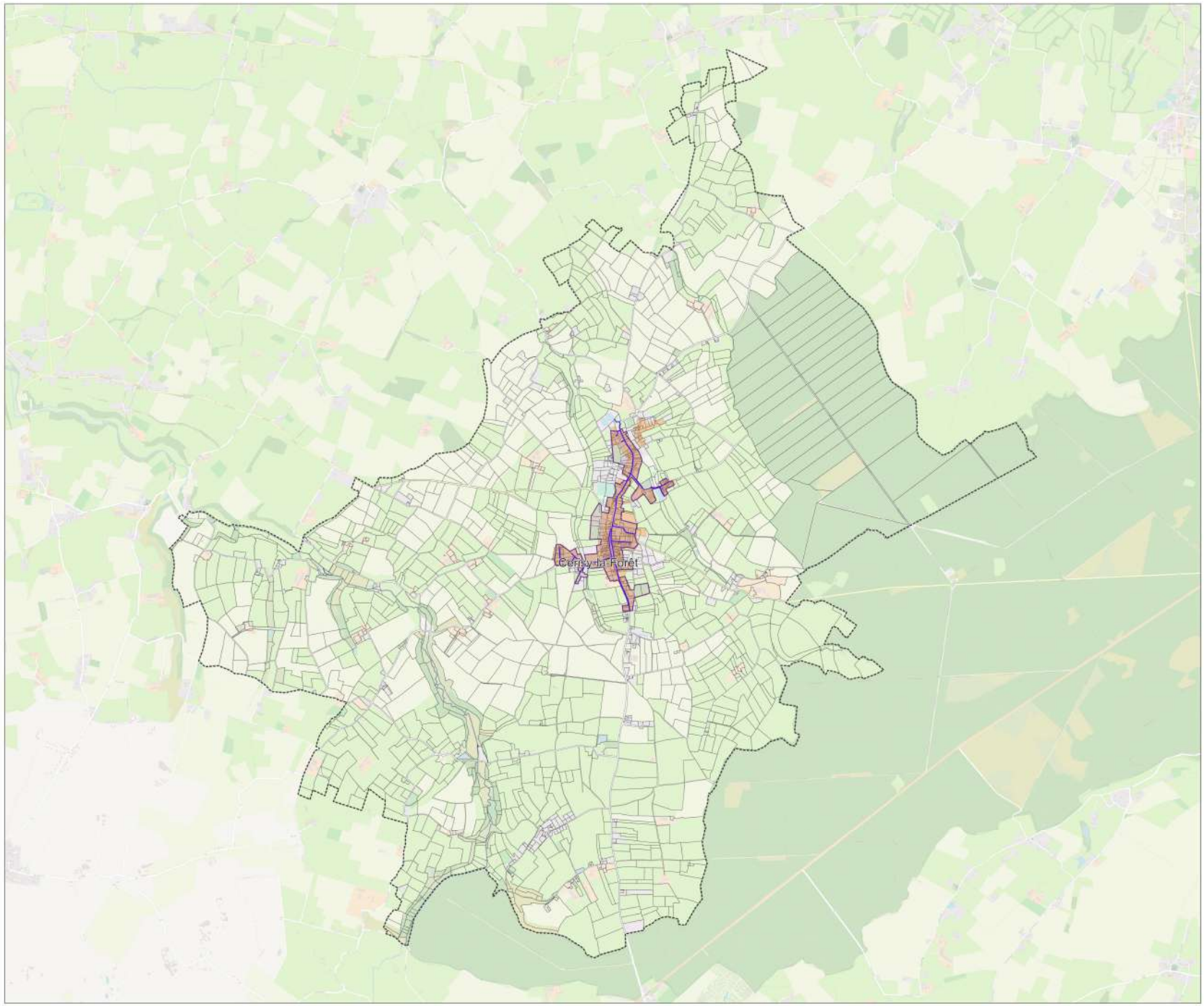
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Cerisy-la-Forêt



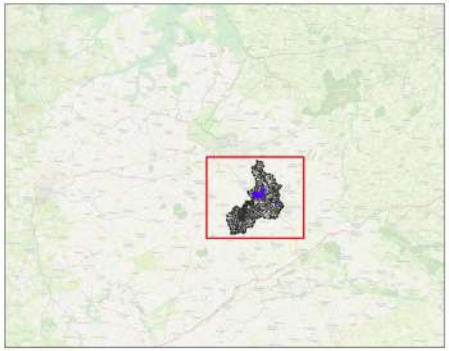
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/11782

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



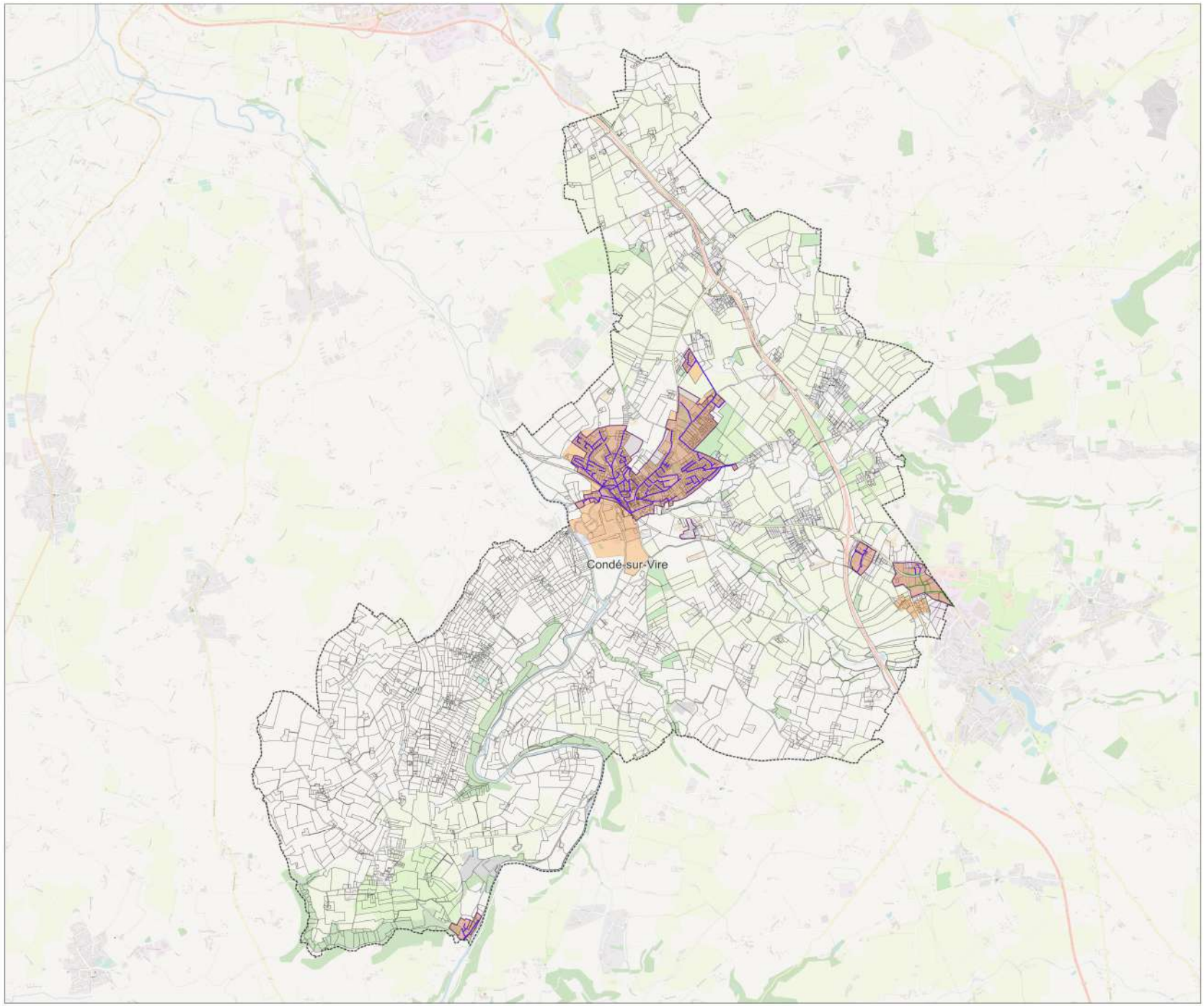
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Condé-sur-Vire



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/15559

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



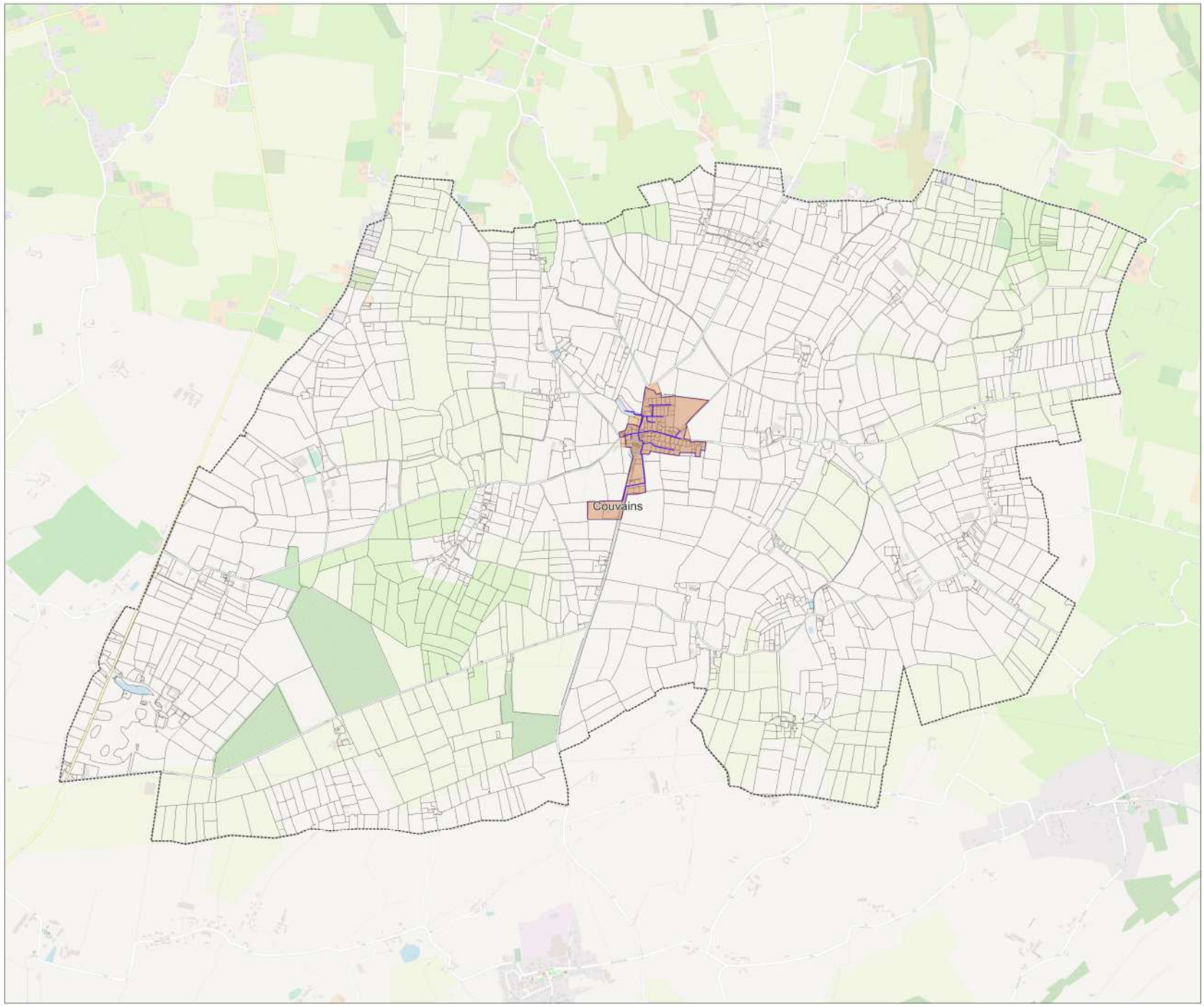
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Couvains



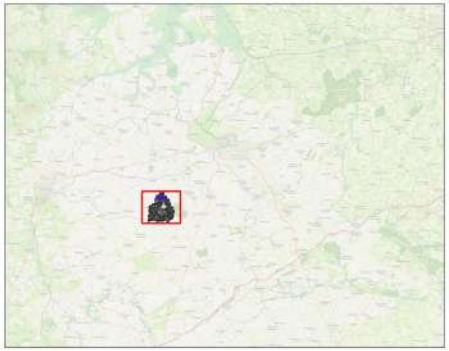
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7462

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



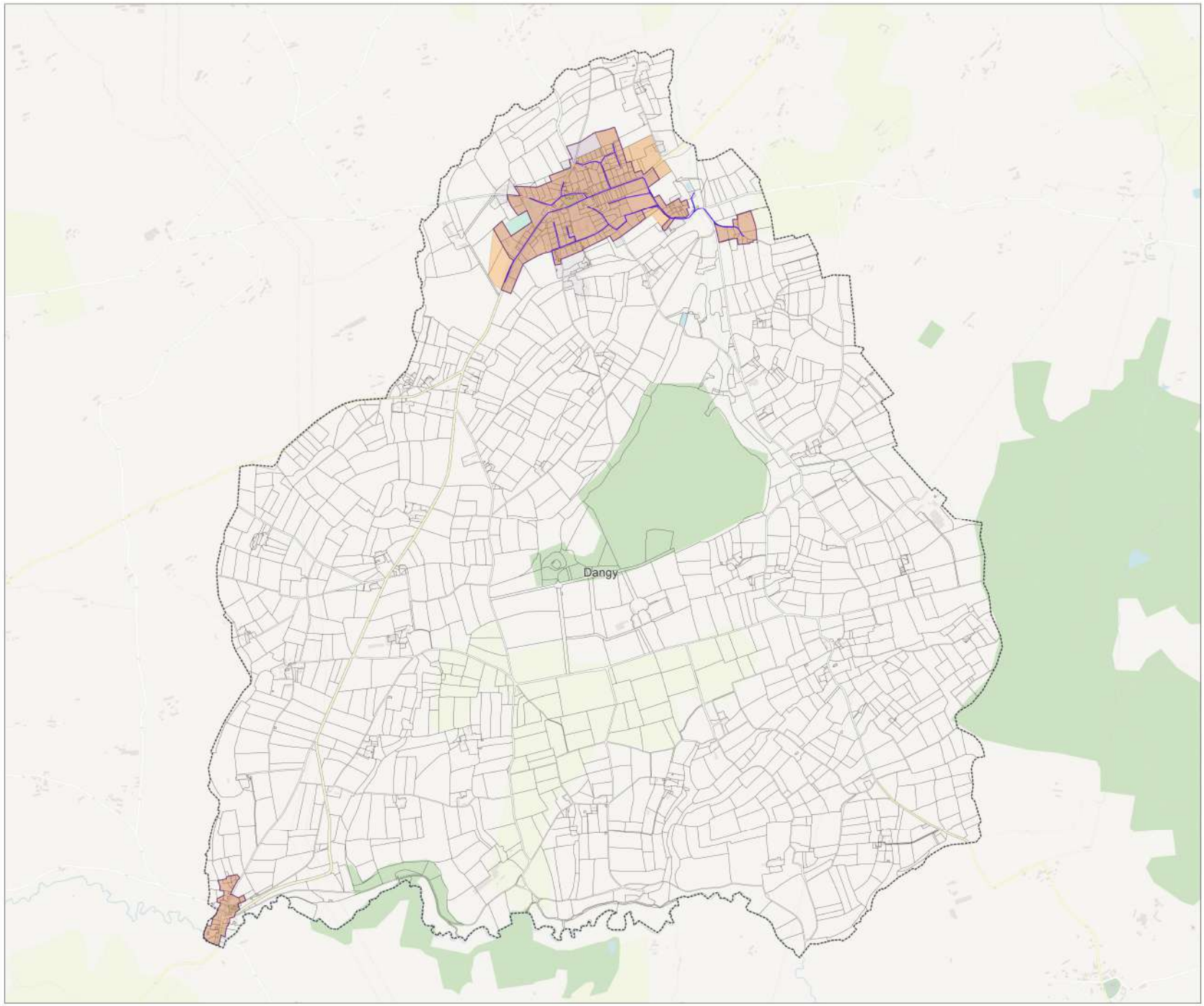
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Dangy



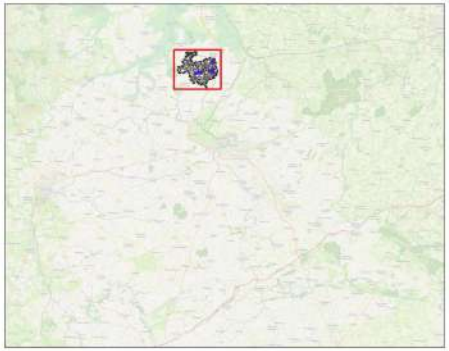
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6147

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



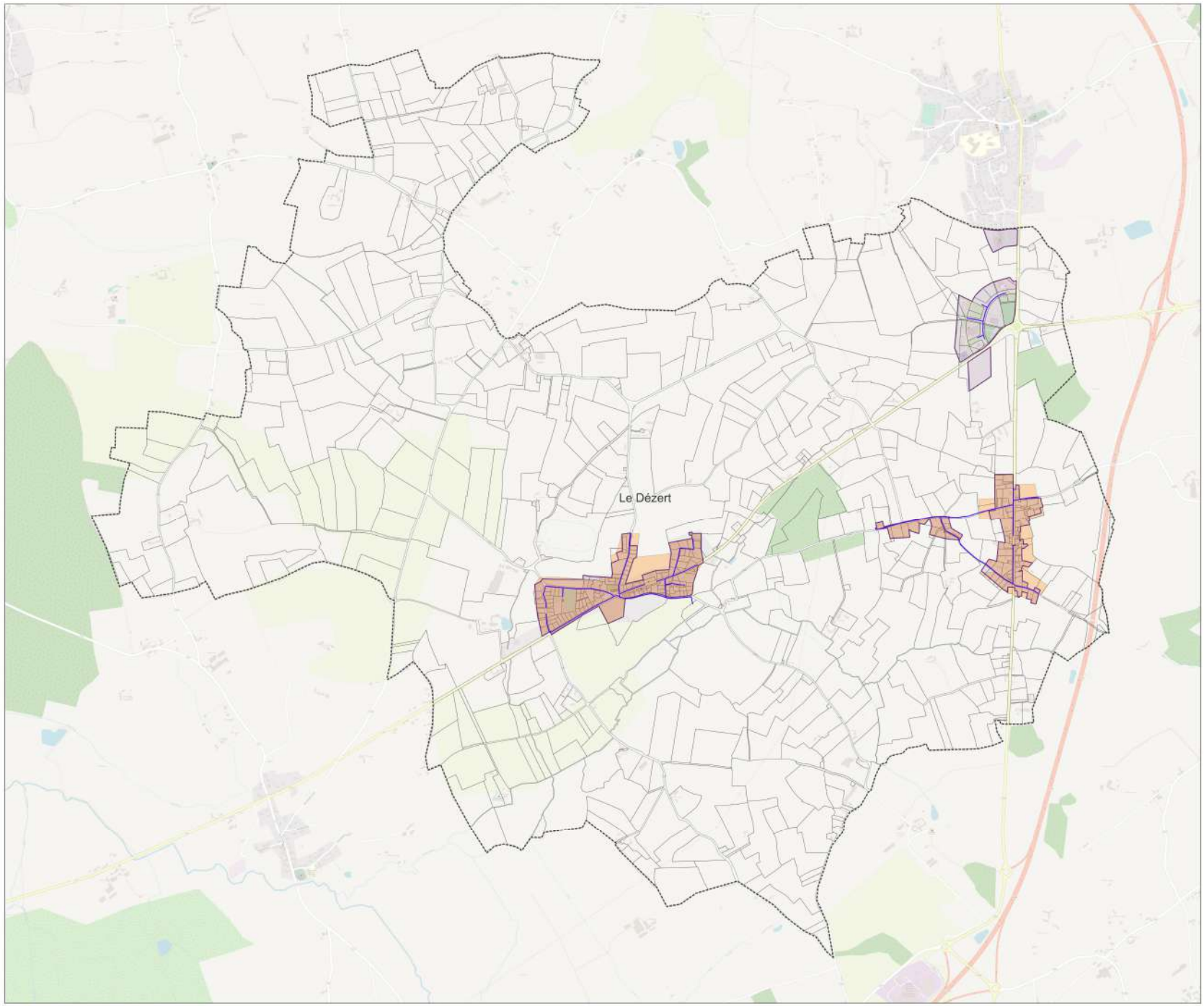
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Dézert



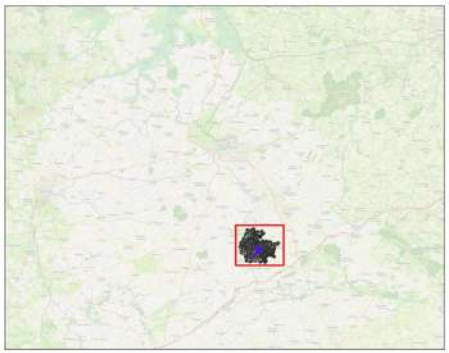
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7533

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Domjean

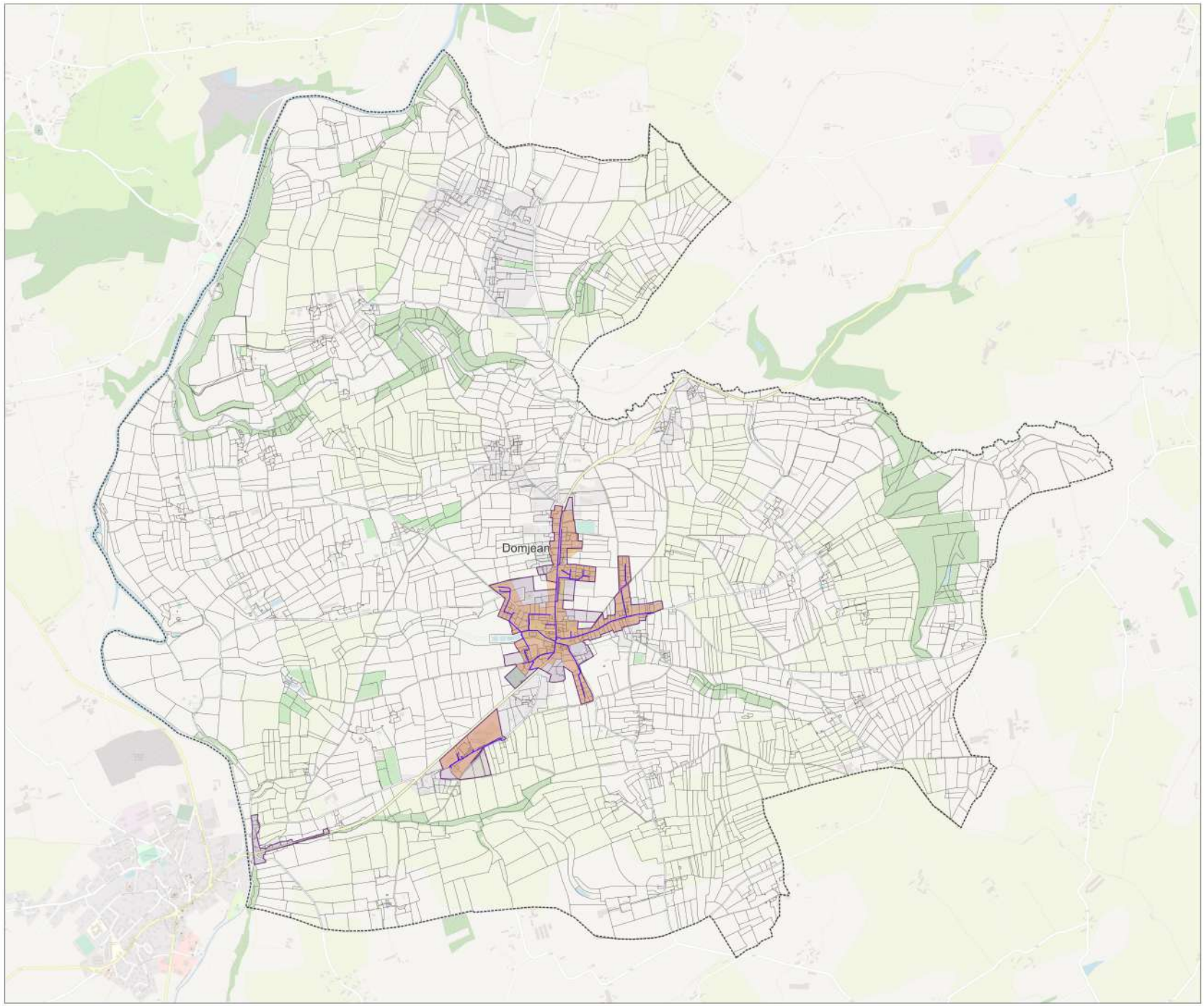


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7678

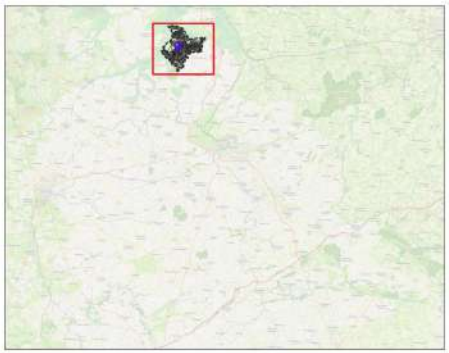
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



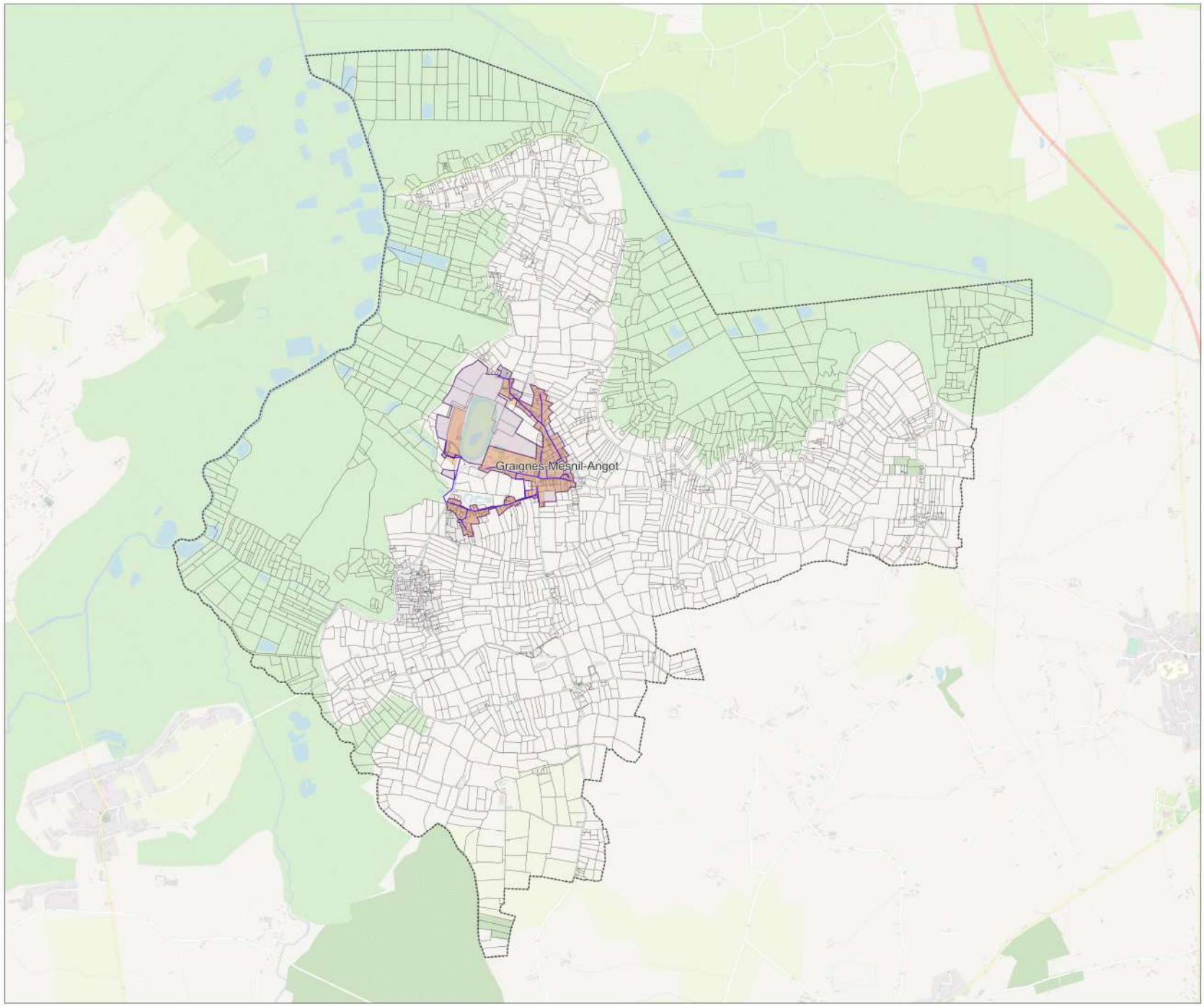
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Graignes-Mesnil-Angot



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9743

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



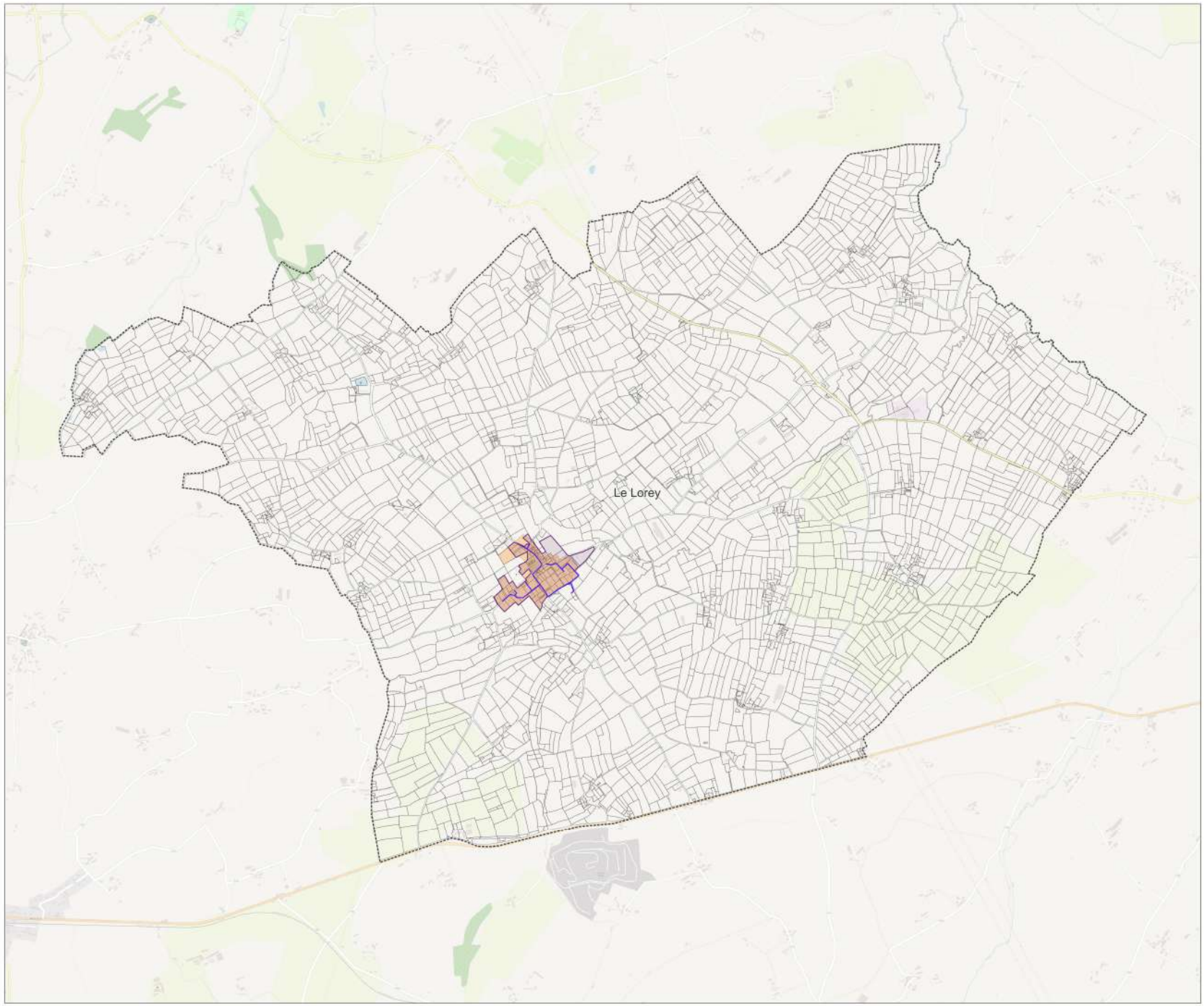
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Lorey



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8032

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



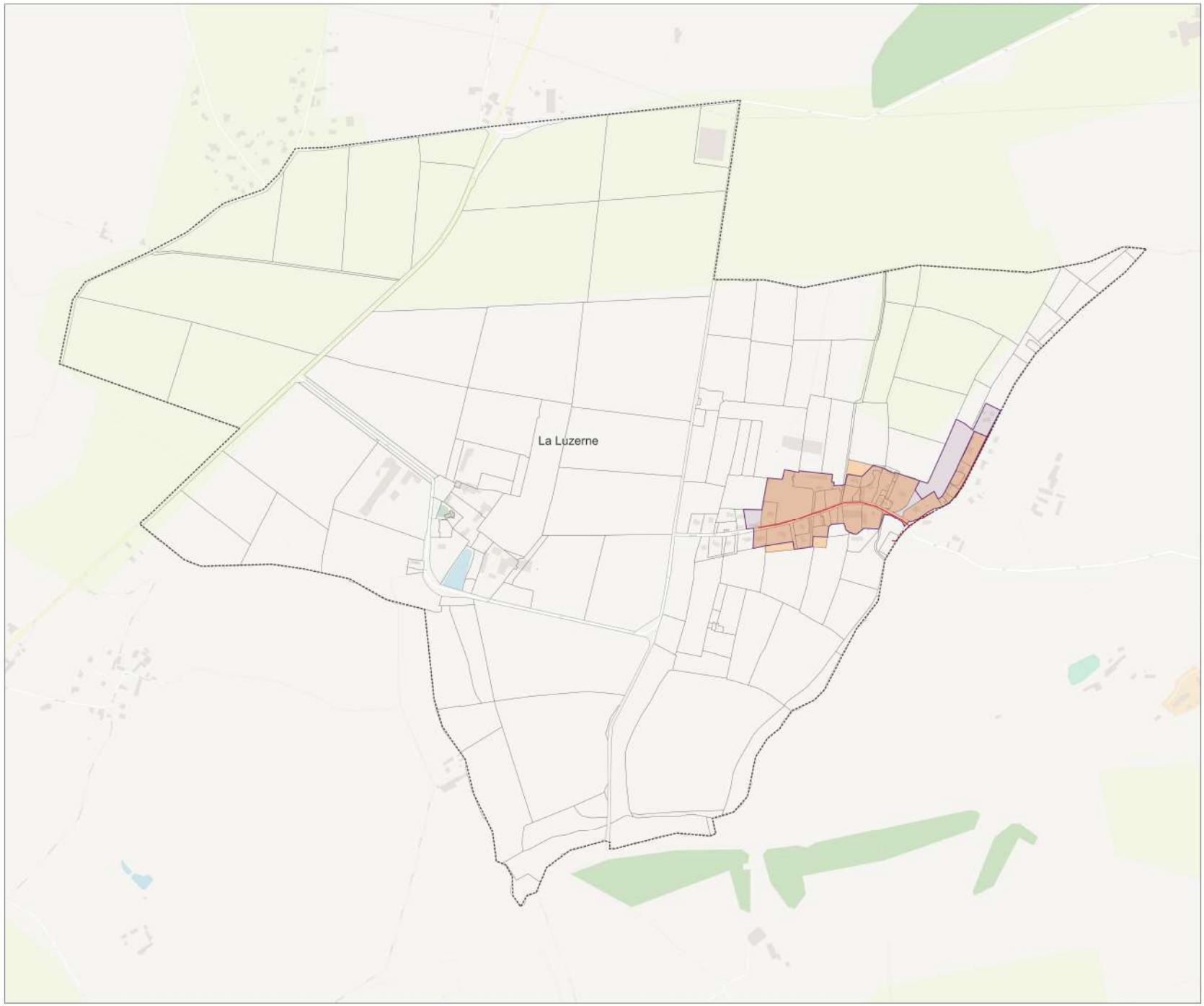
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : La Luzerne



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/2911

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



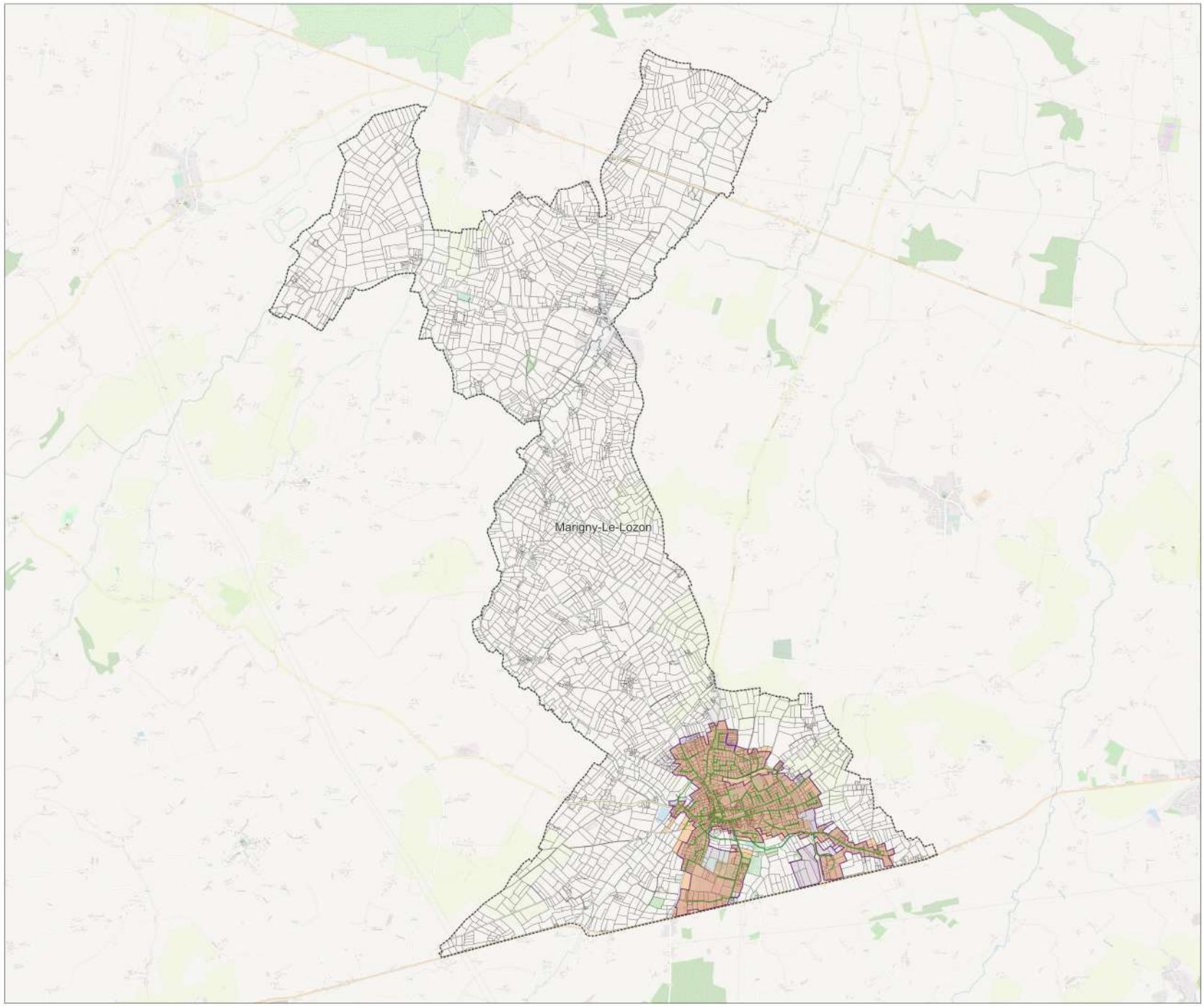
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Marigny-Le-Lozon



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/13483

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



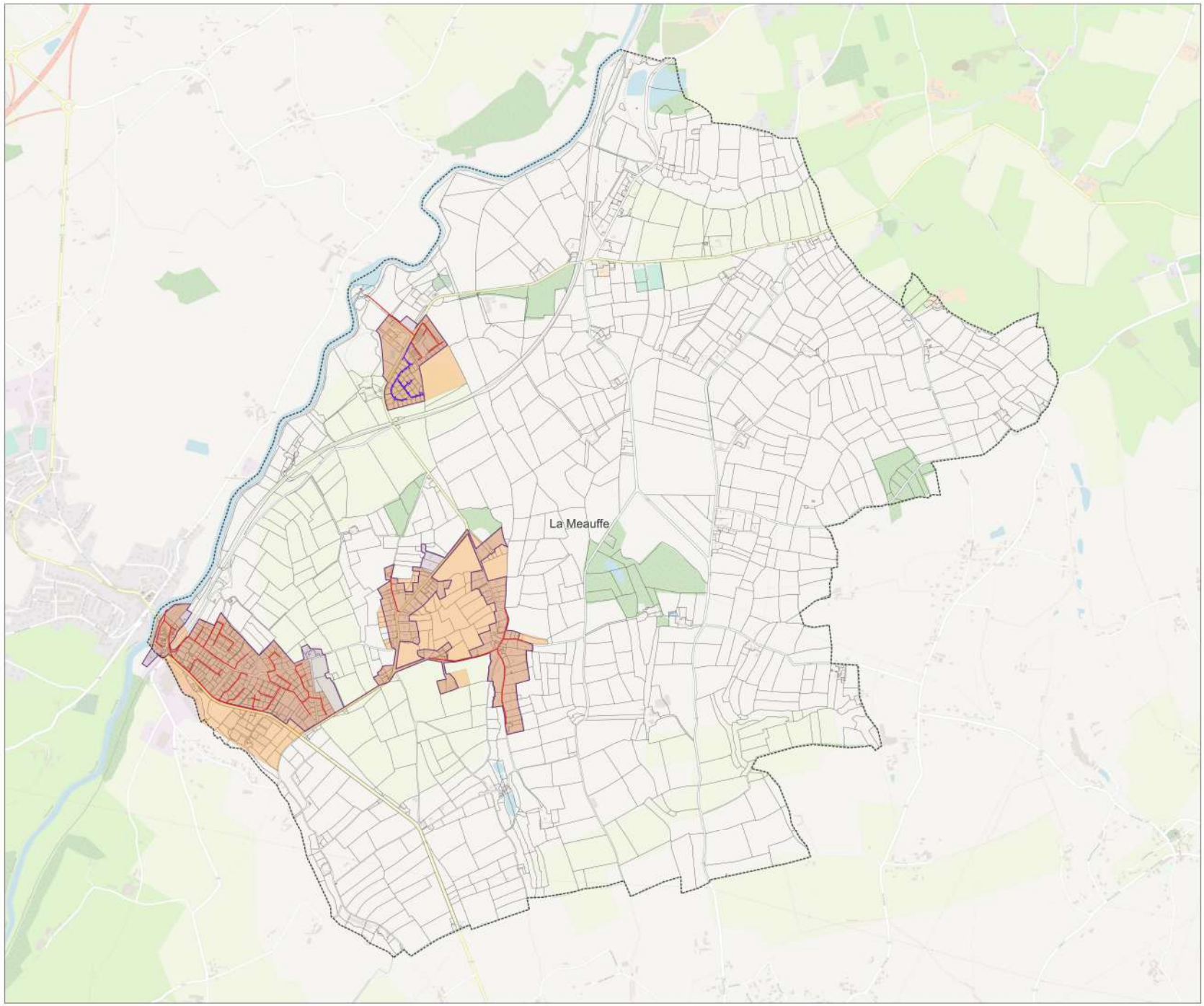
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : La Meauffe



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6468

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



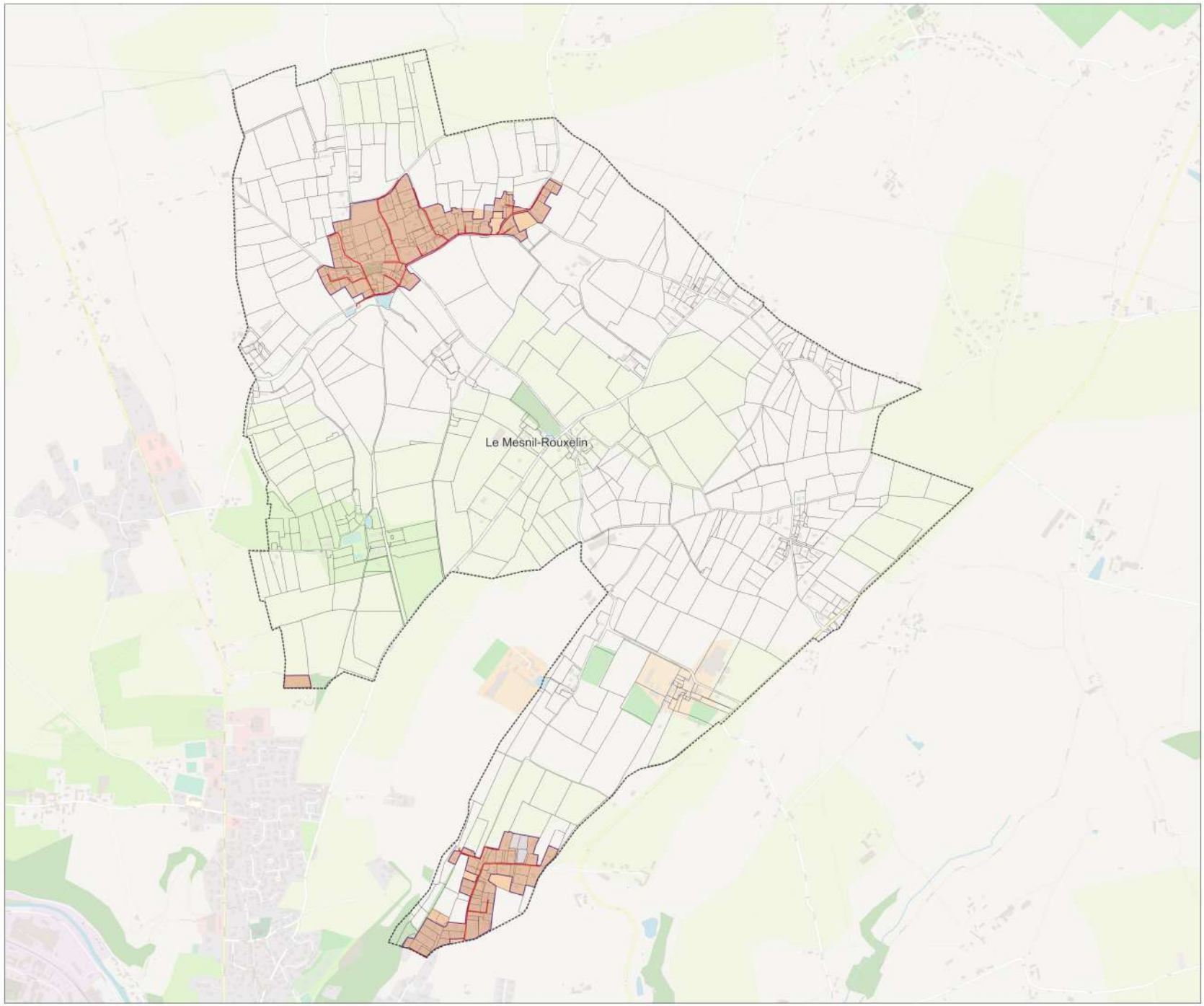
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Rouxelin



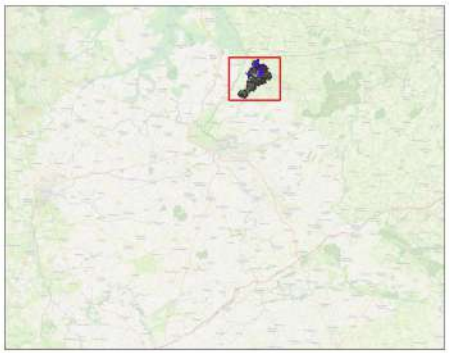
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5141

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



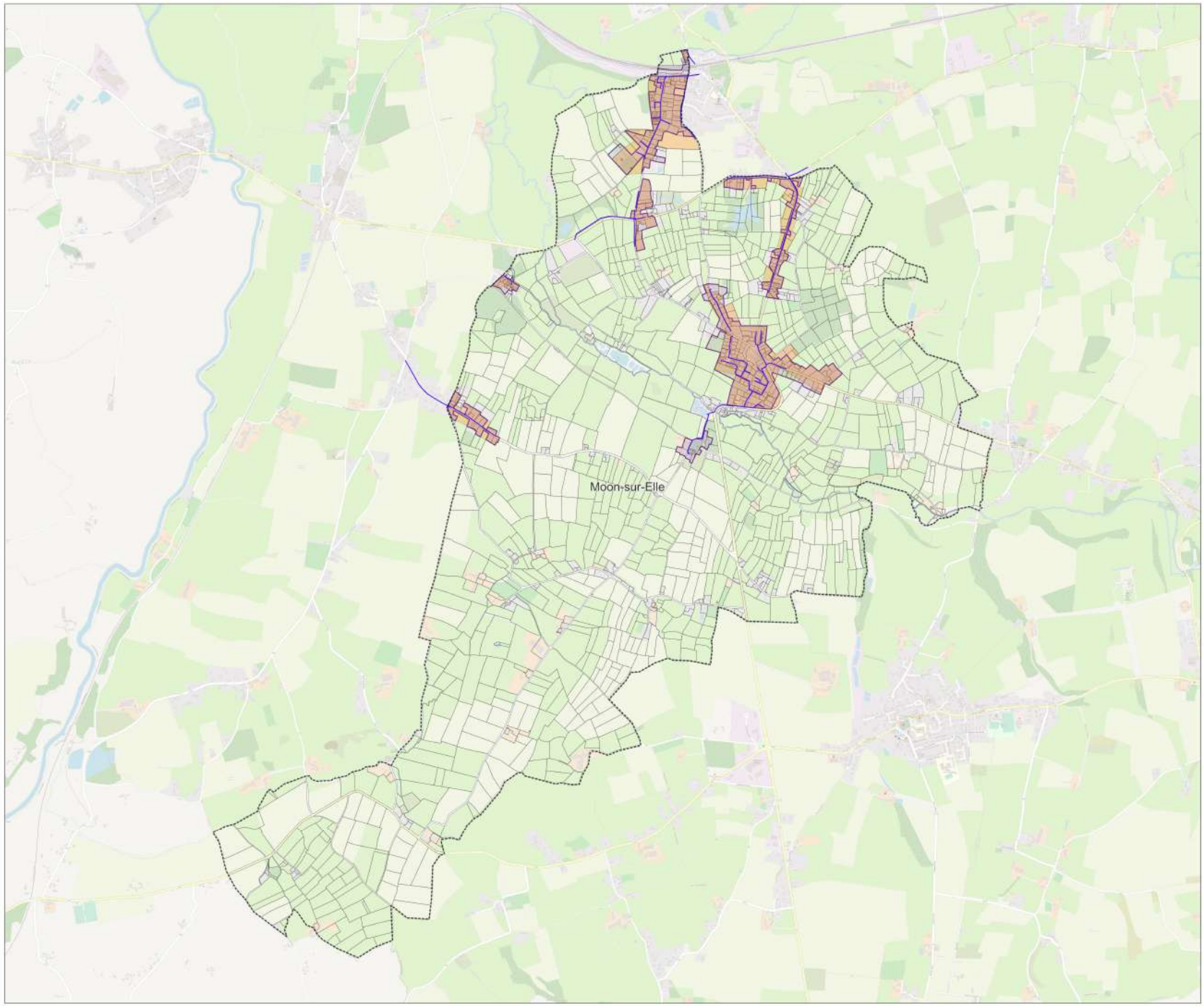
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Moon-sur-Elle



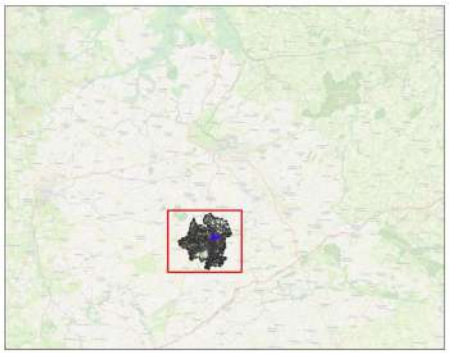
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8206

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



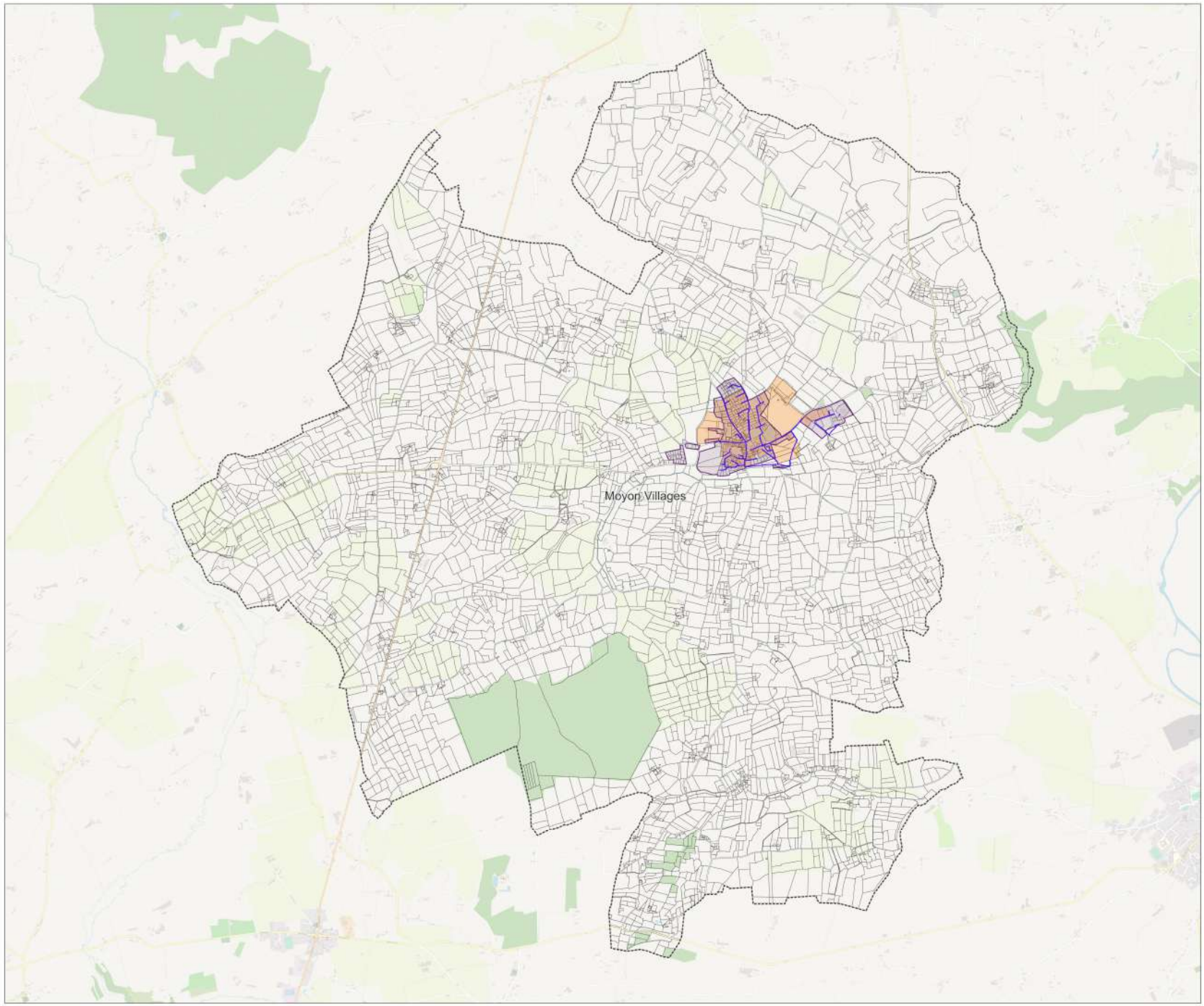
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Moyon Villages



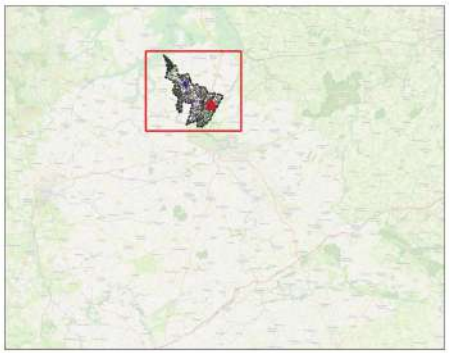
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/11836

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Pont-Hébert

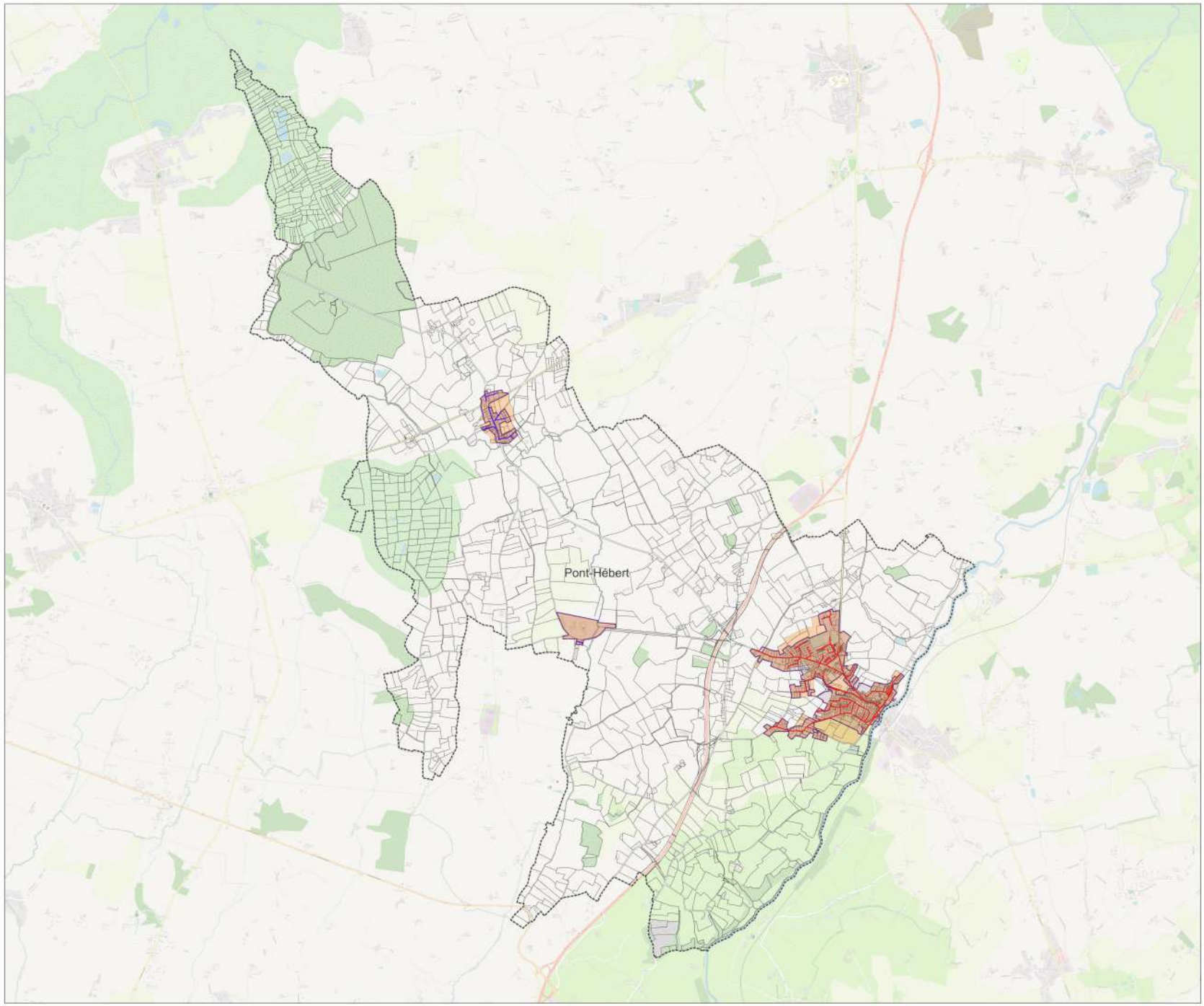


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/15282

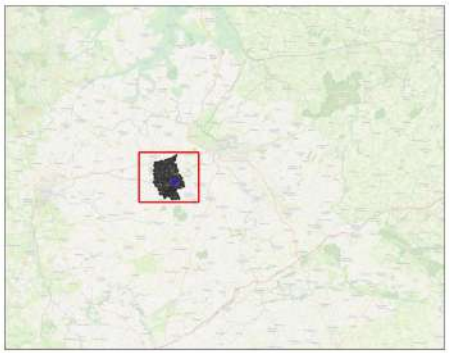
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



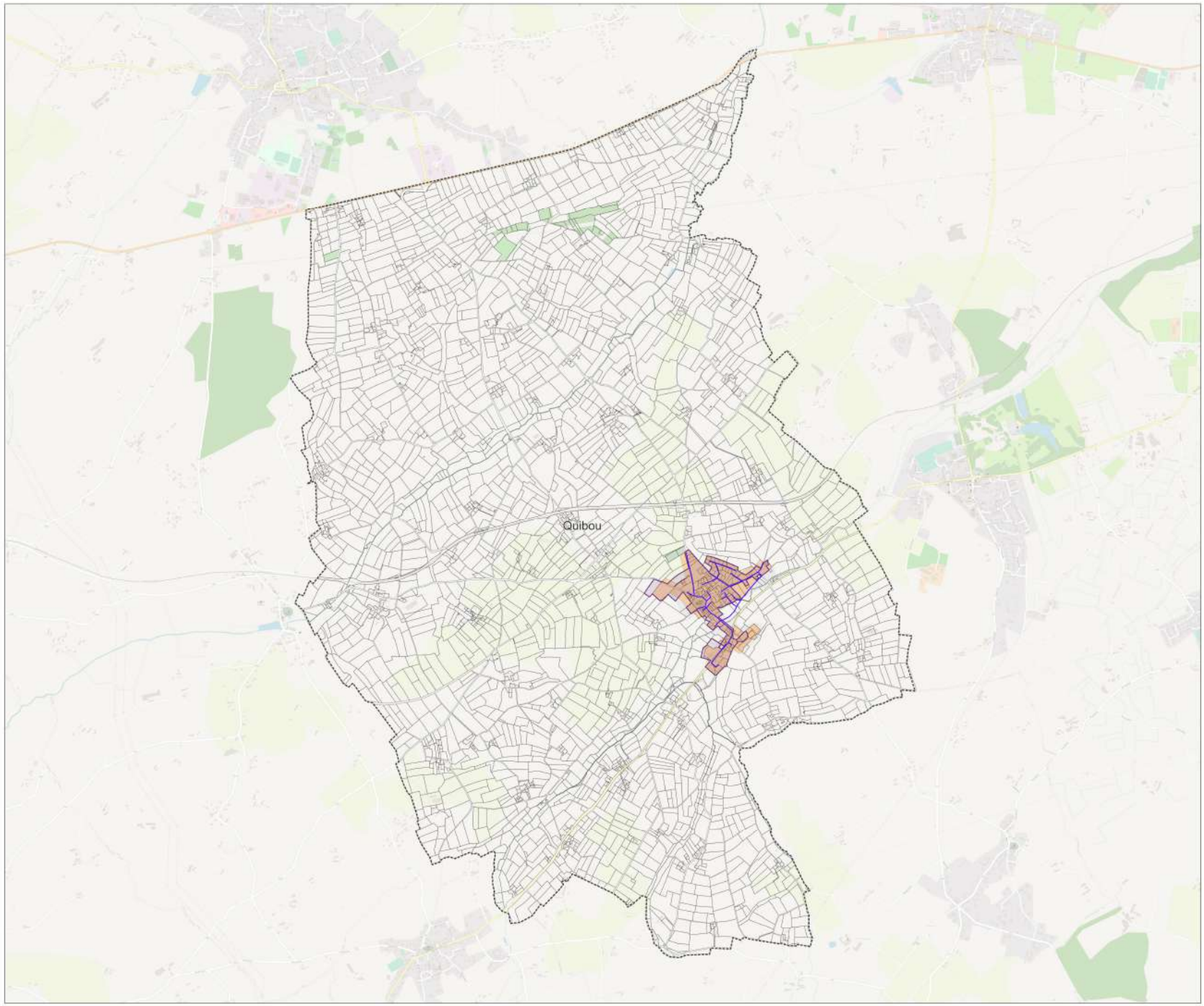
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Quibou



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9567

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



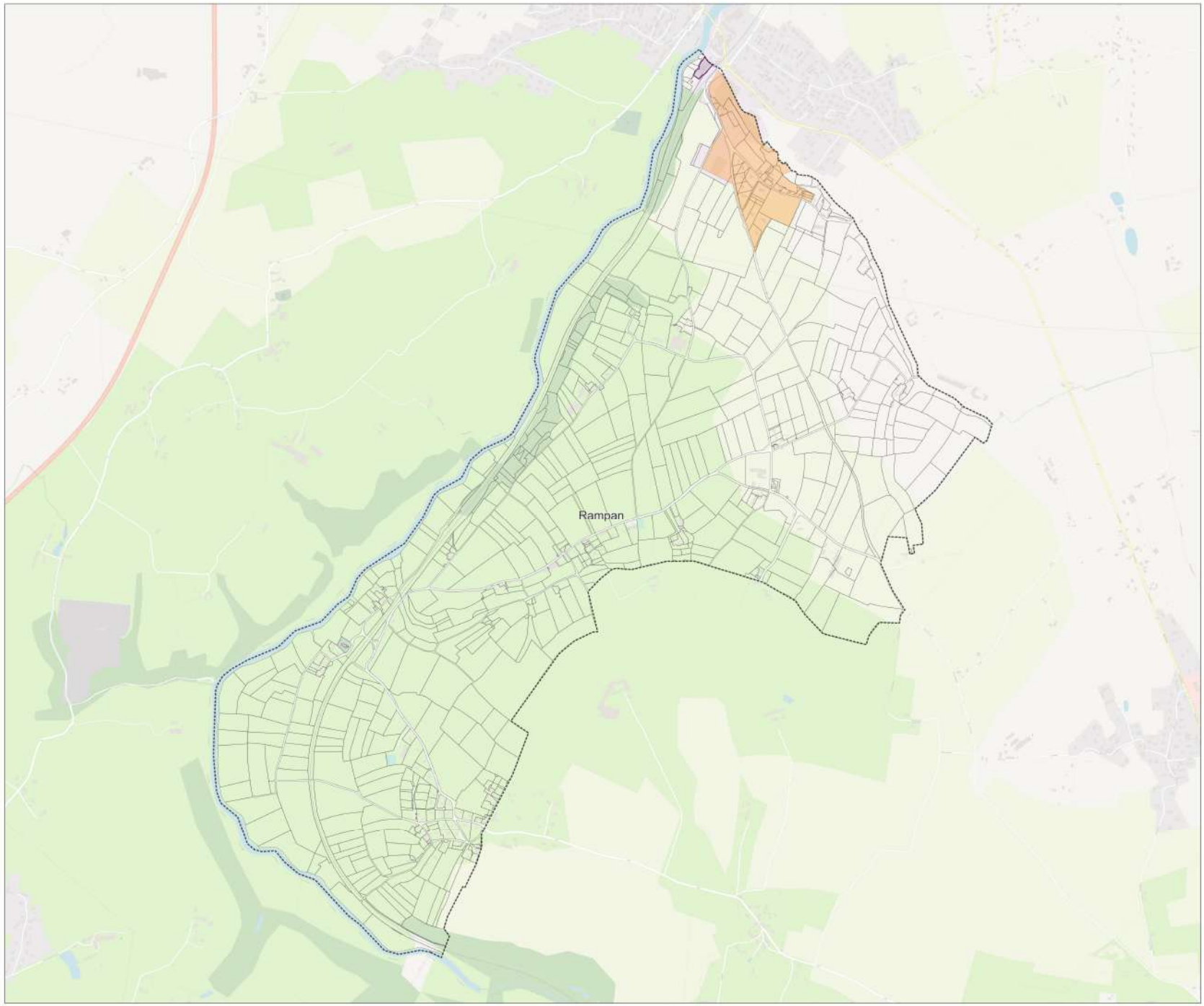
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Rampan



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5443

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



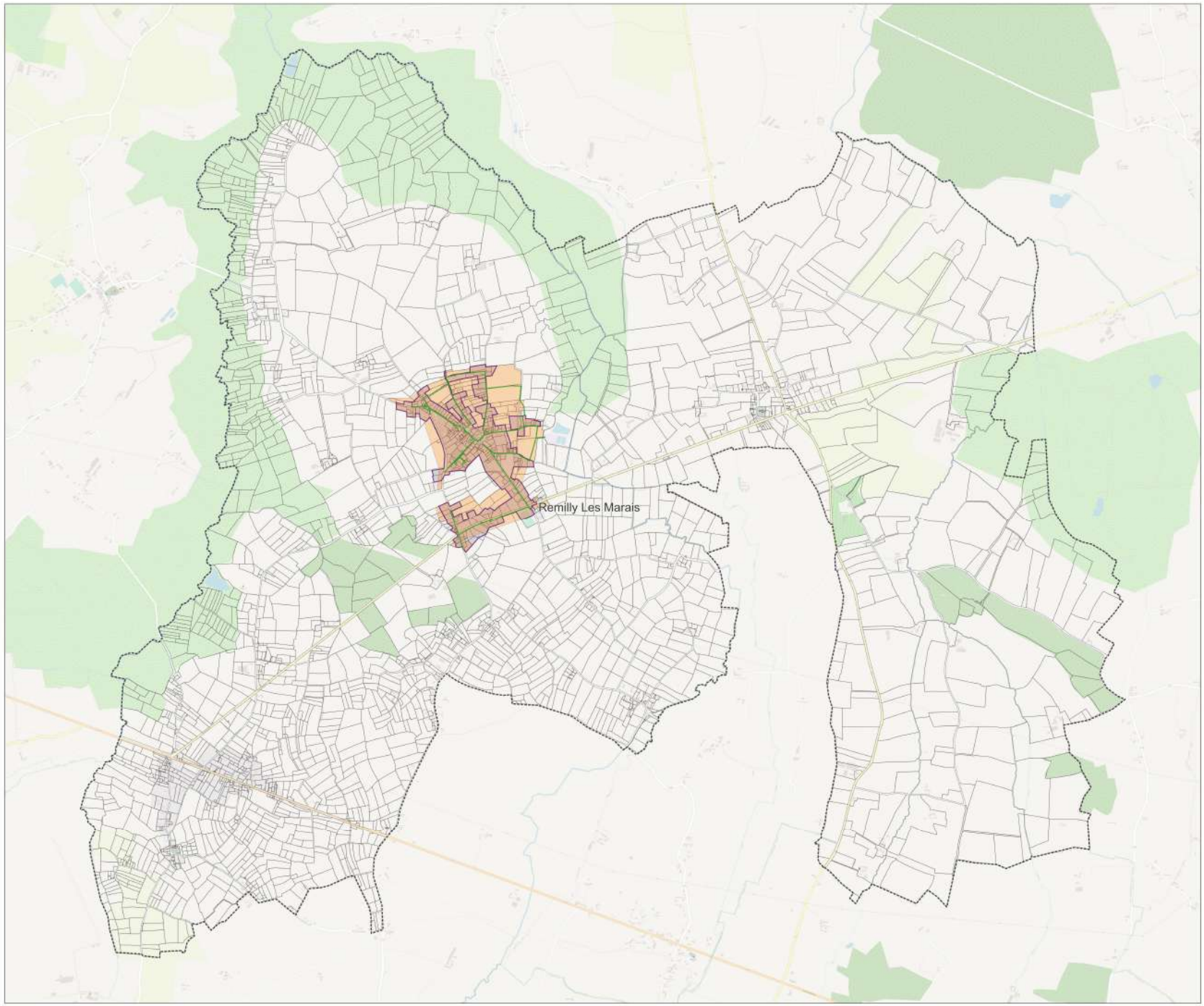
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Remilly Les Marais



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8759

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Amand-Villages

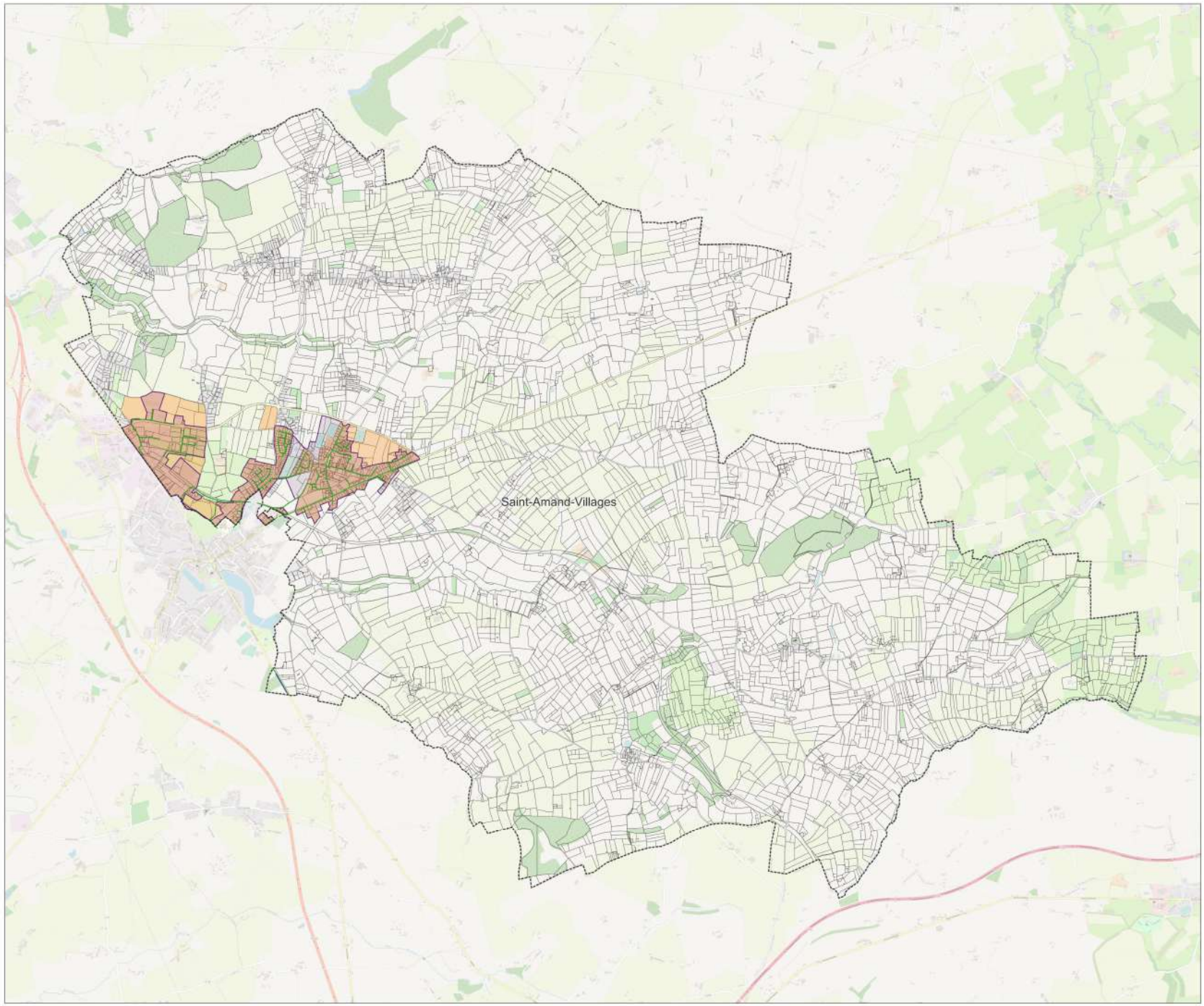


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/12526

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Amand-Villages

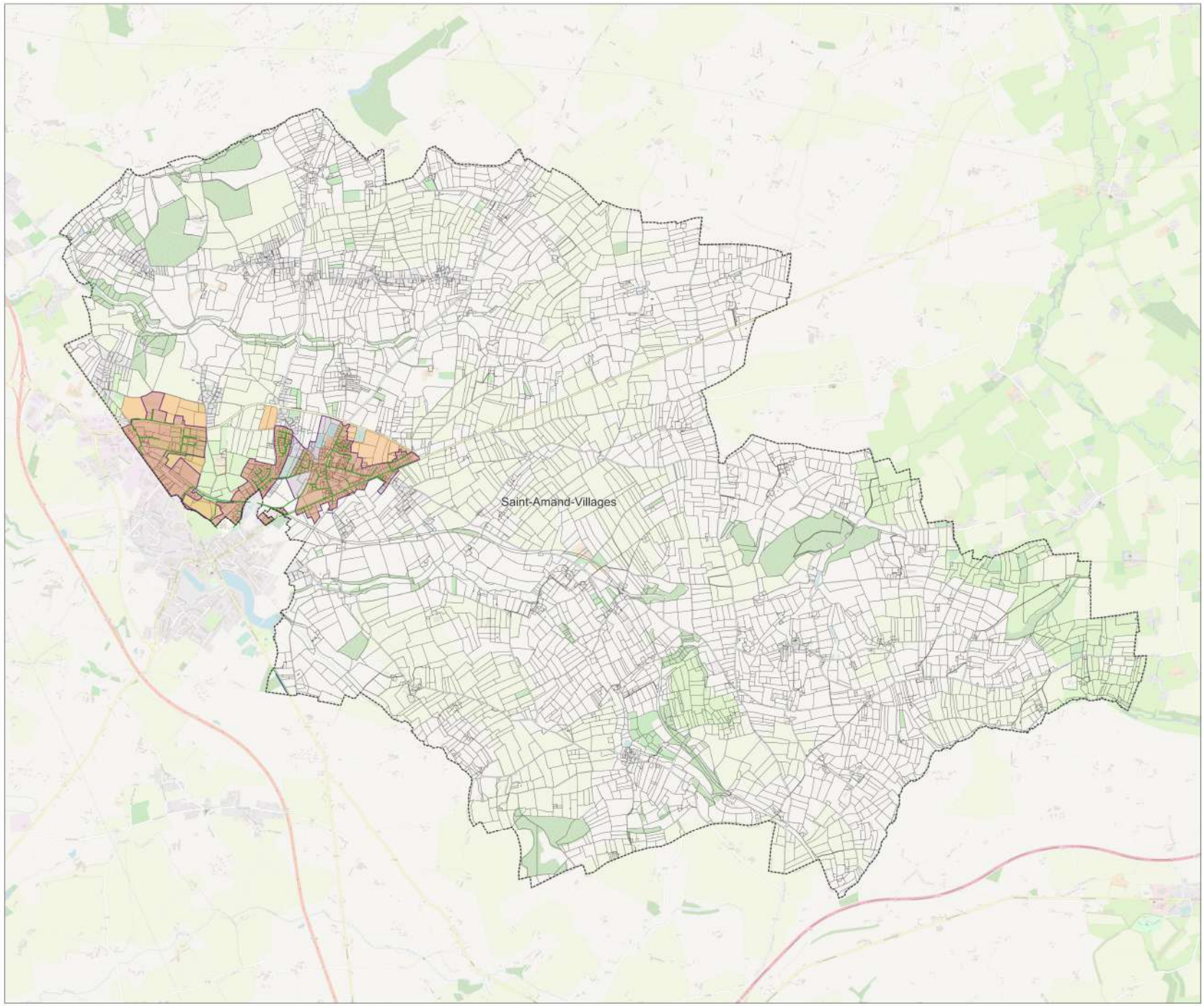


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/12526

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



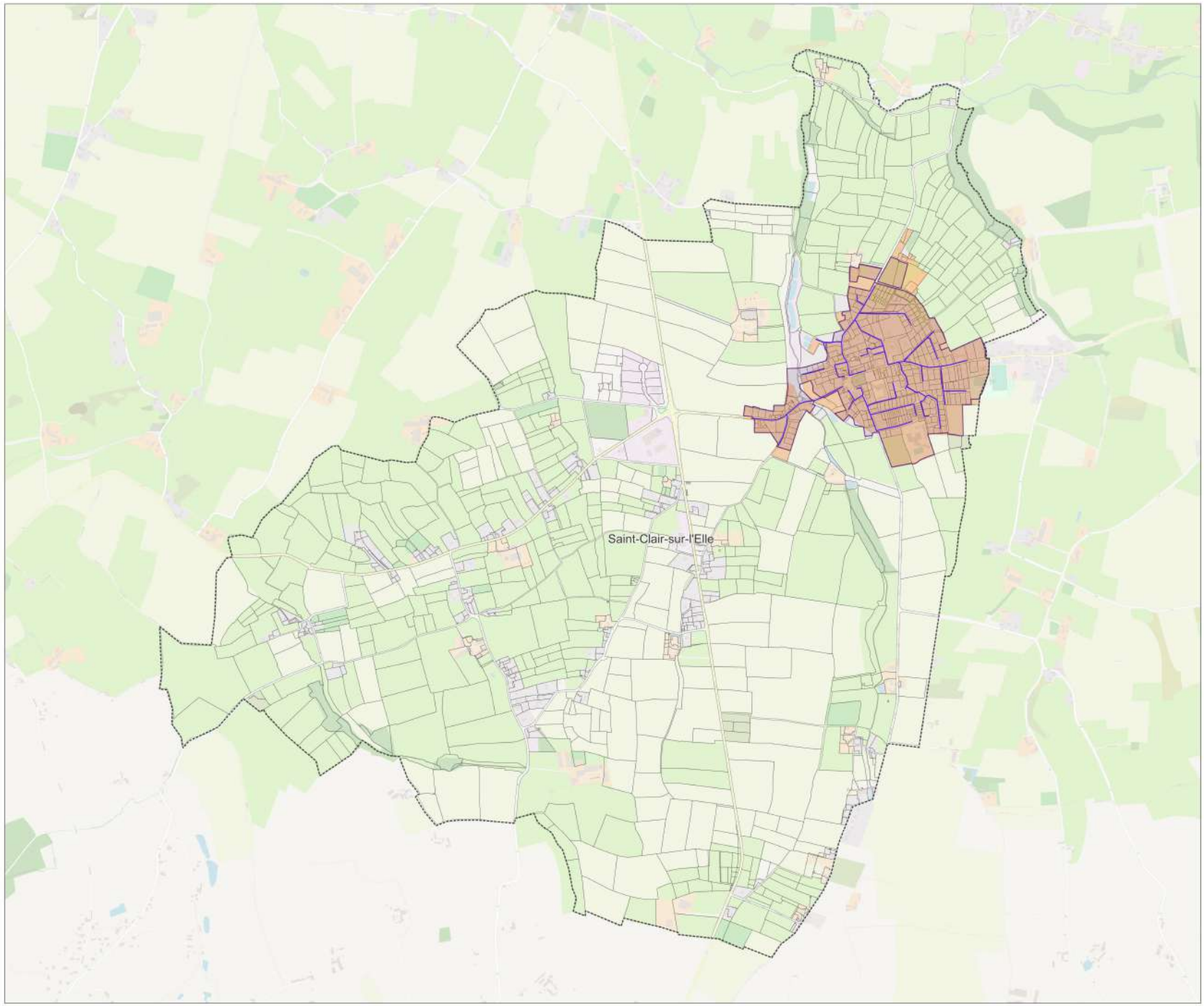
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Clair-sur-l'Elle



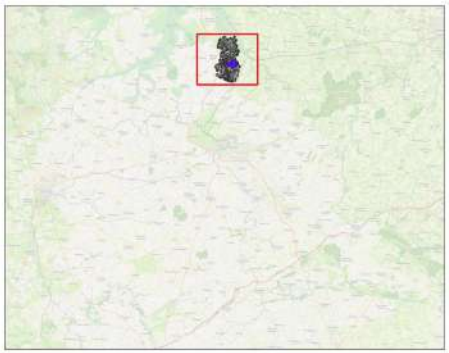
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6030

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



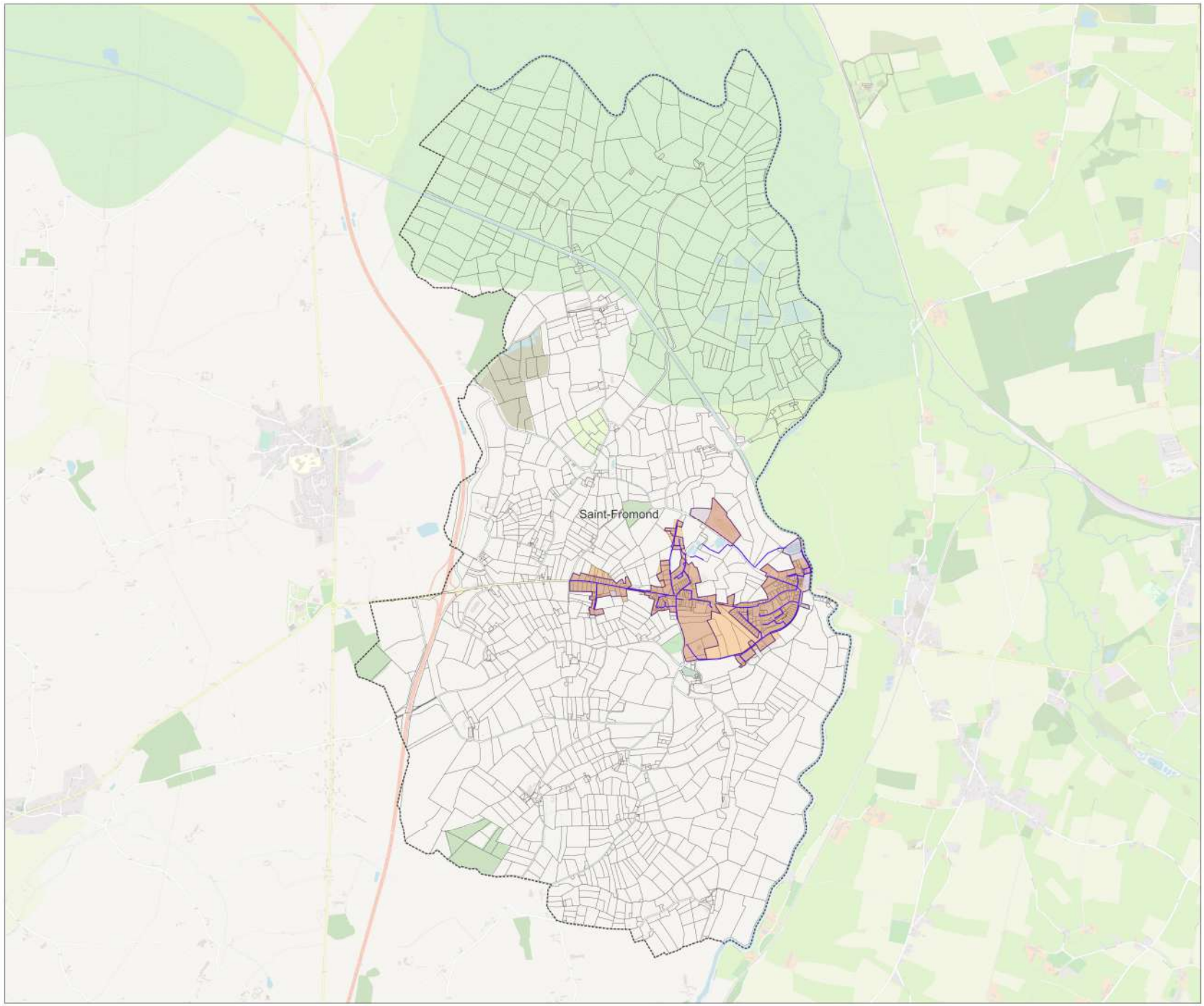
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Fromond



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9703

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



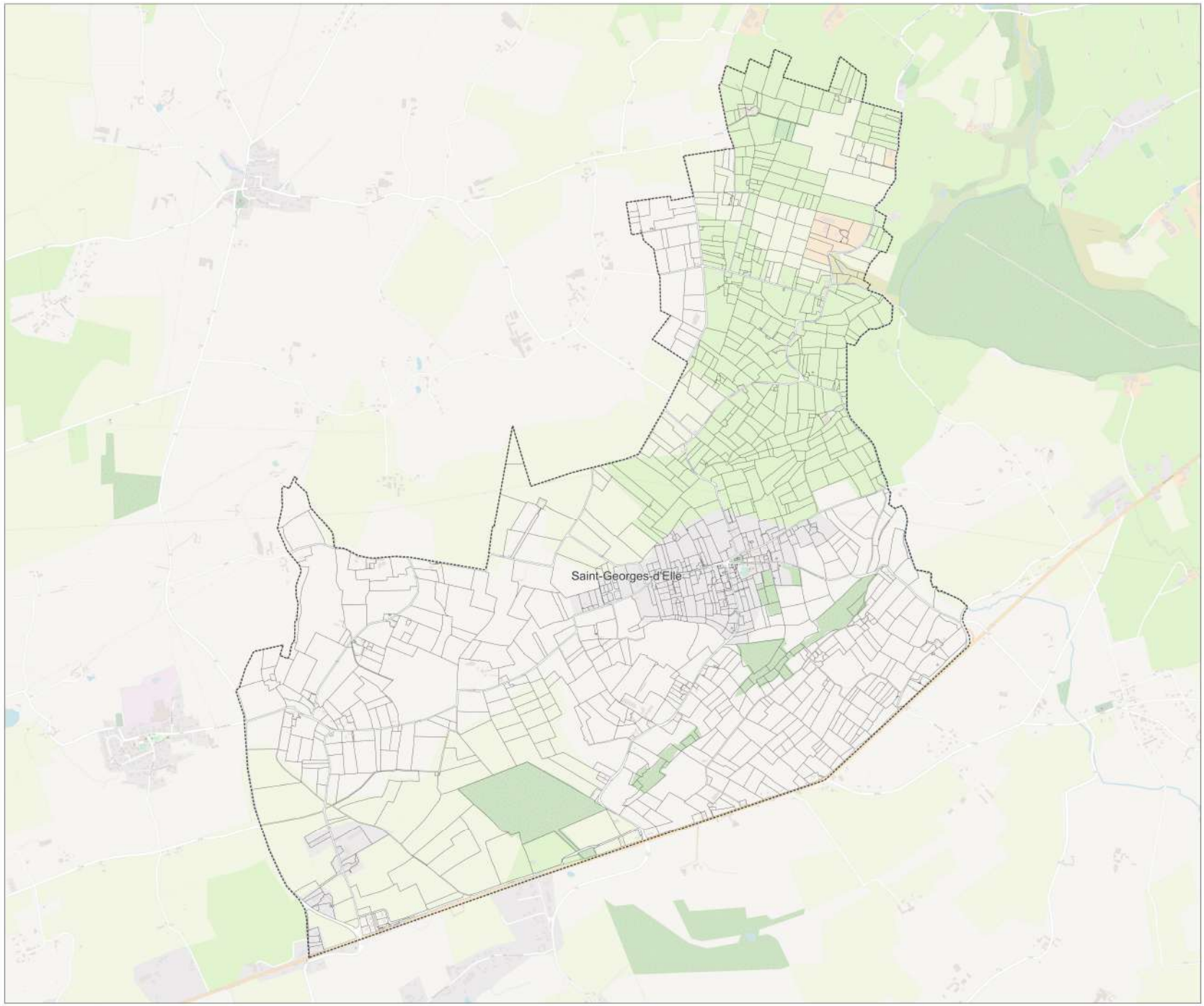
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Georges-d'Elle



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7321

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



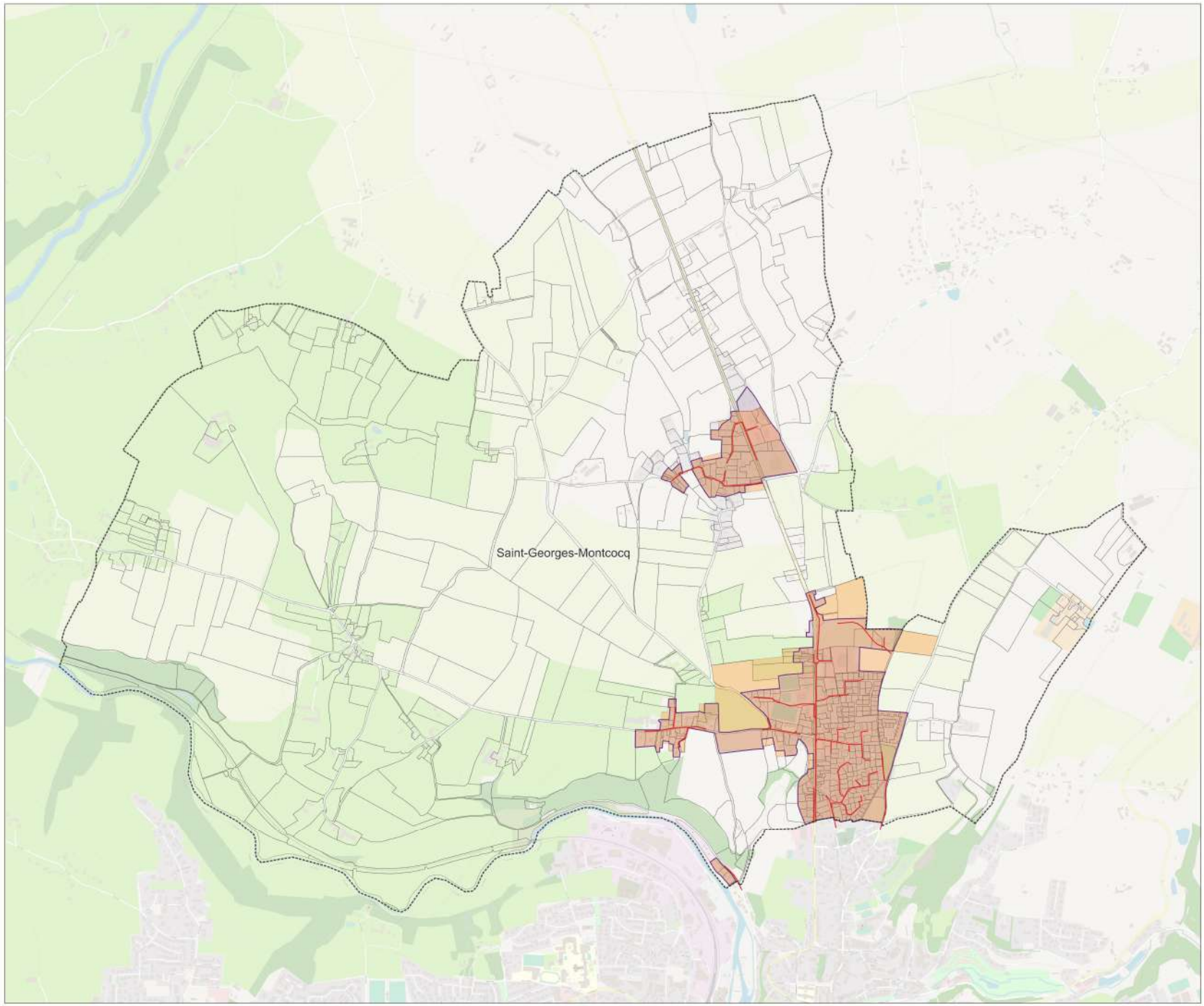
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Georges-Montcocq



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5944

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



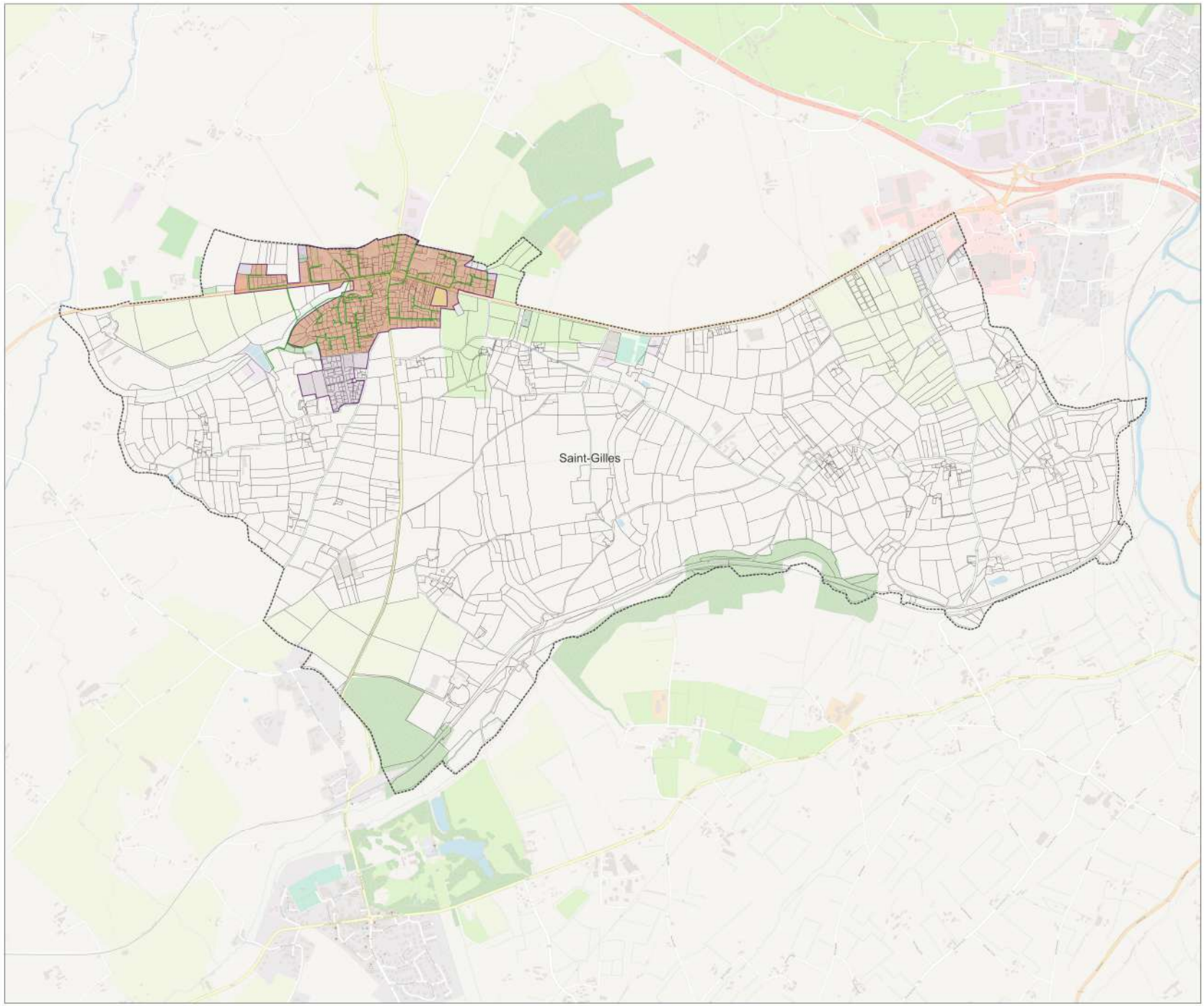
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Gilles



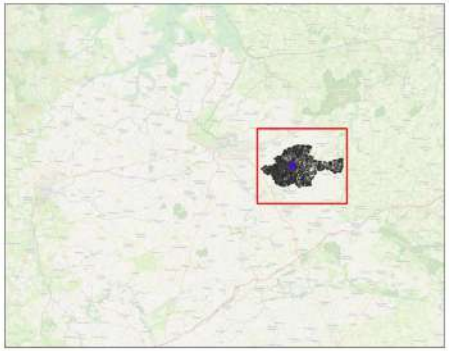
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6689

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



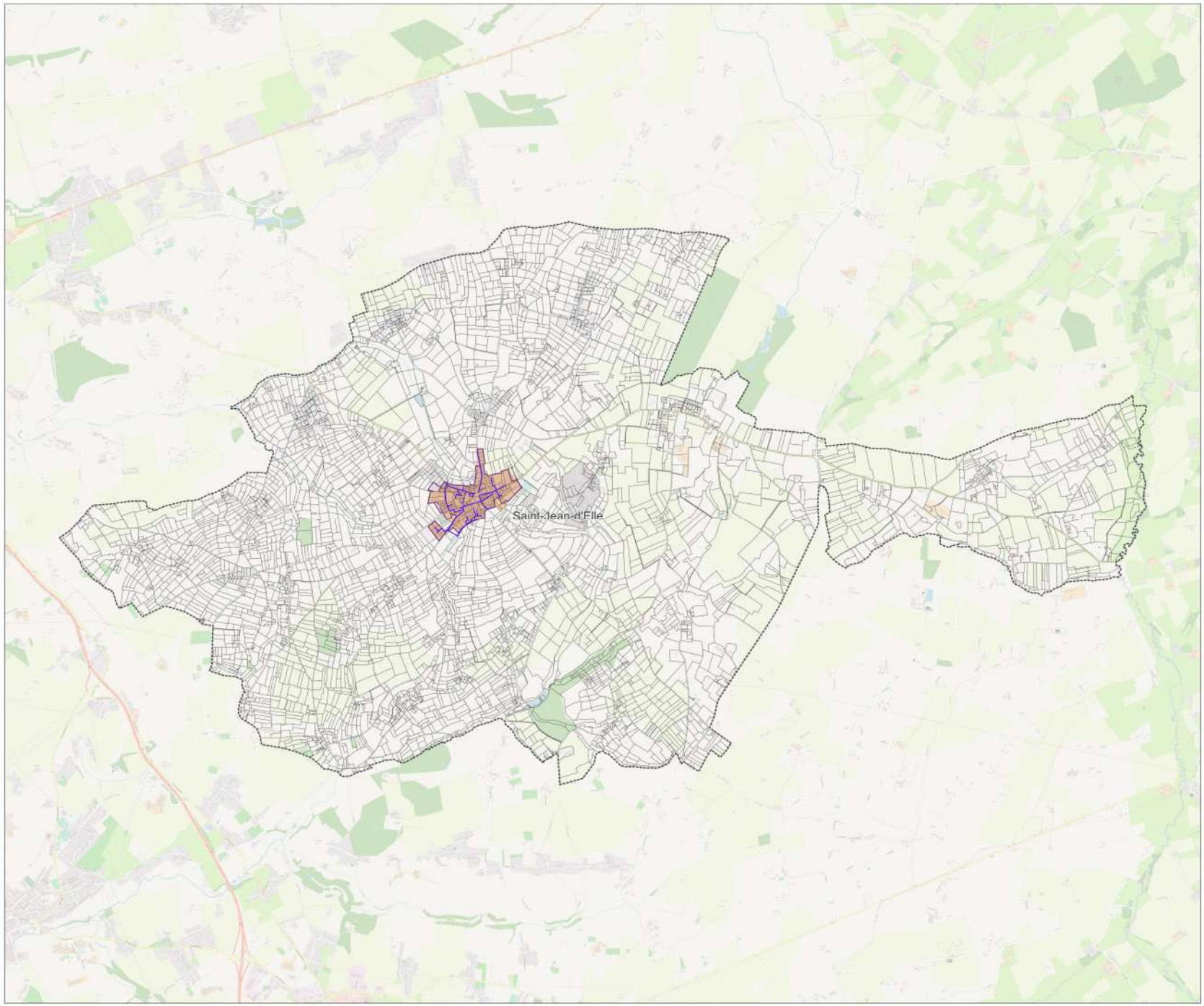
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Jean-d'Elle



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/14366

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Jean-de-Daye

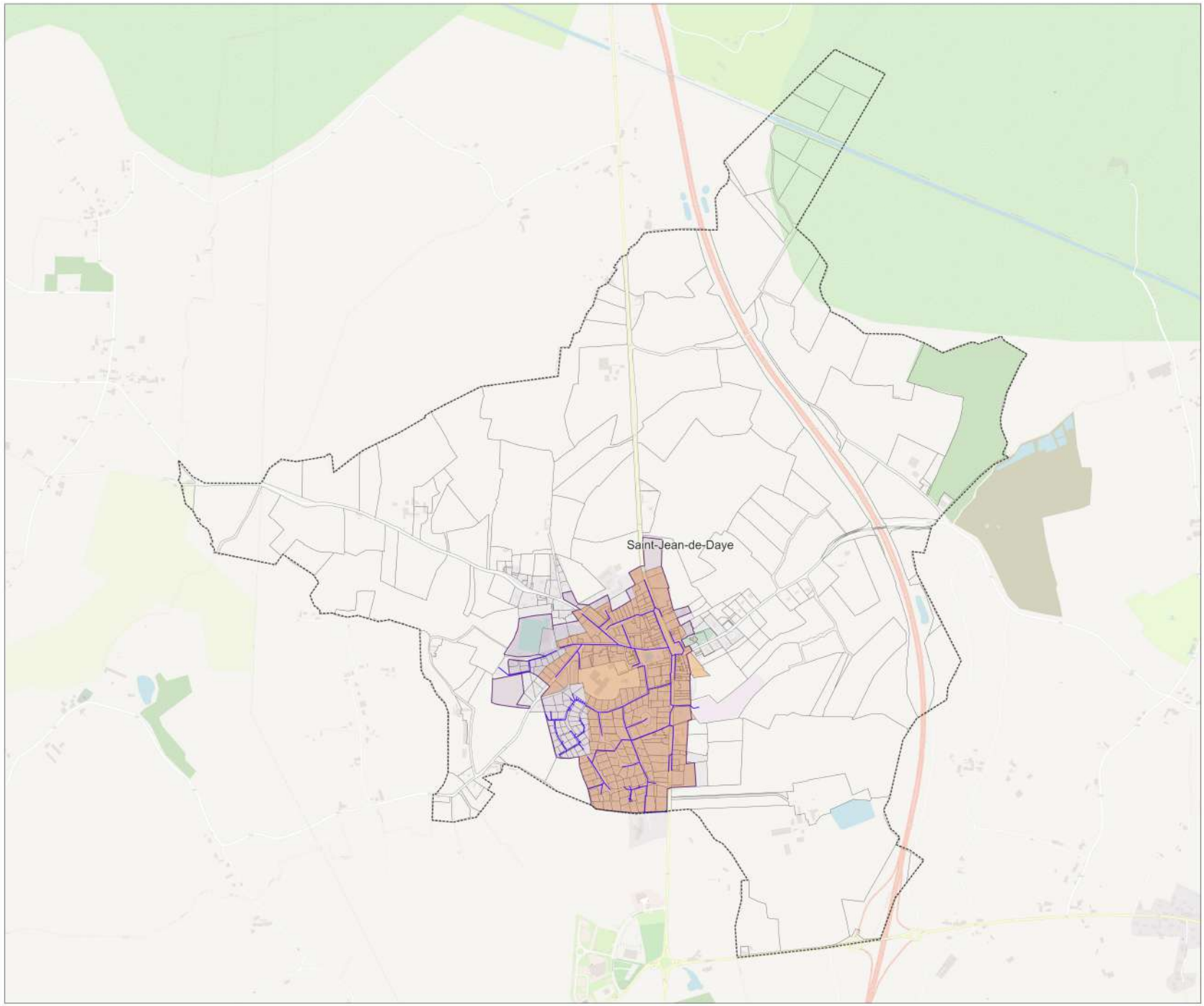


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4896

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



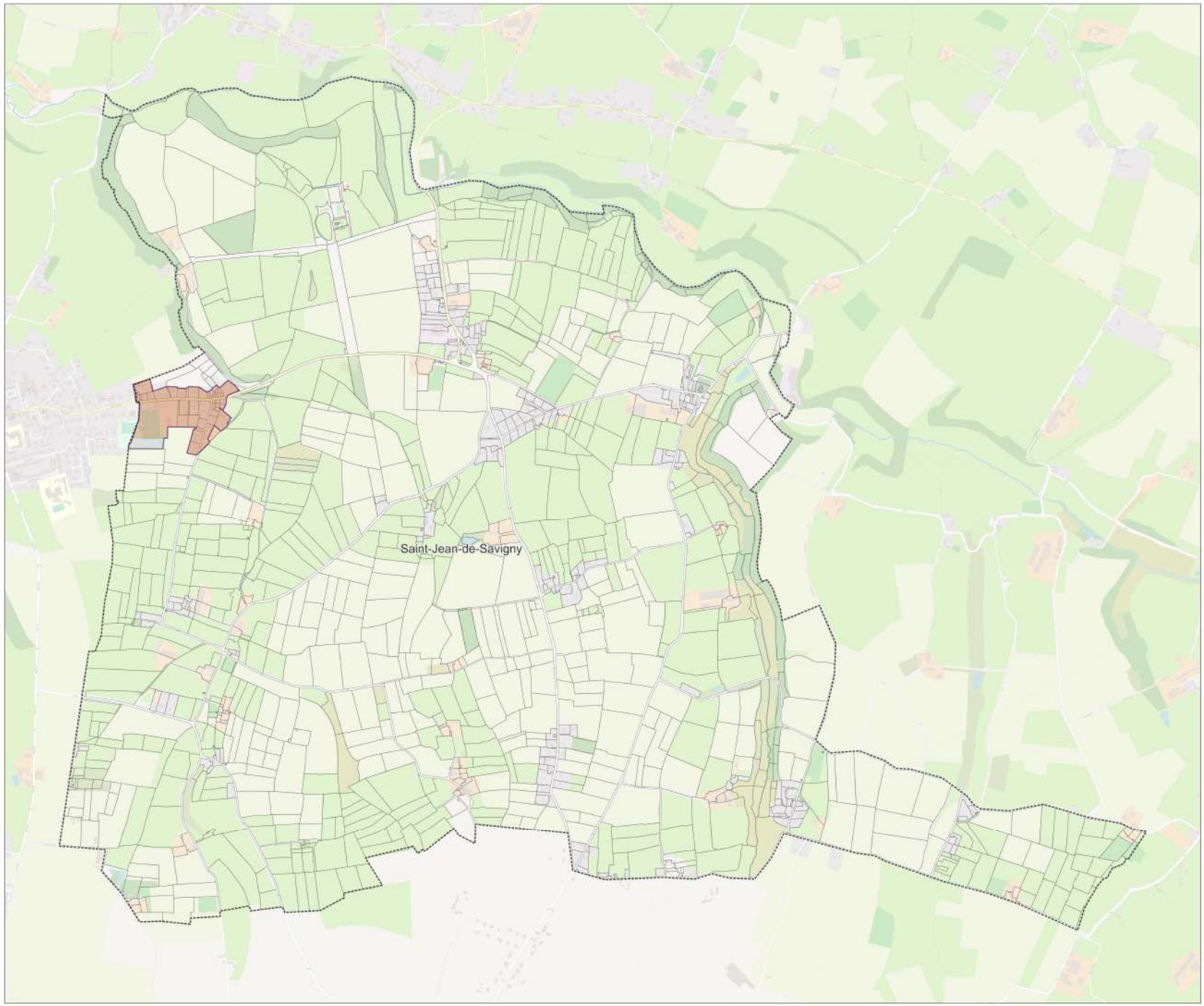
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Jean-de-Savigny



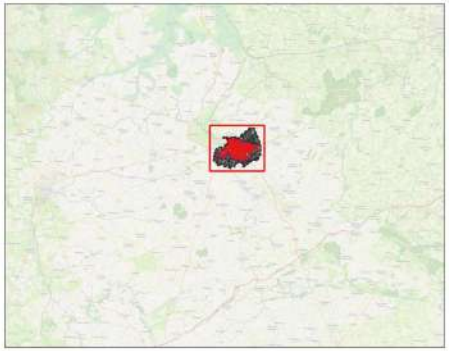
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5277

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Lô

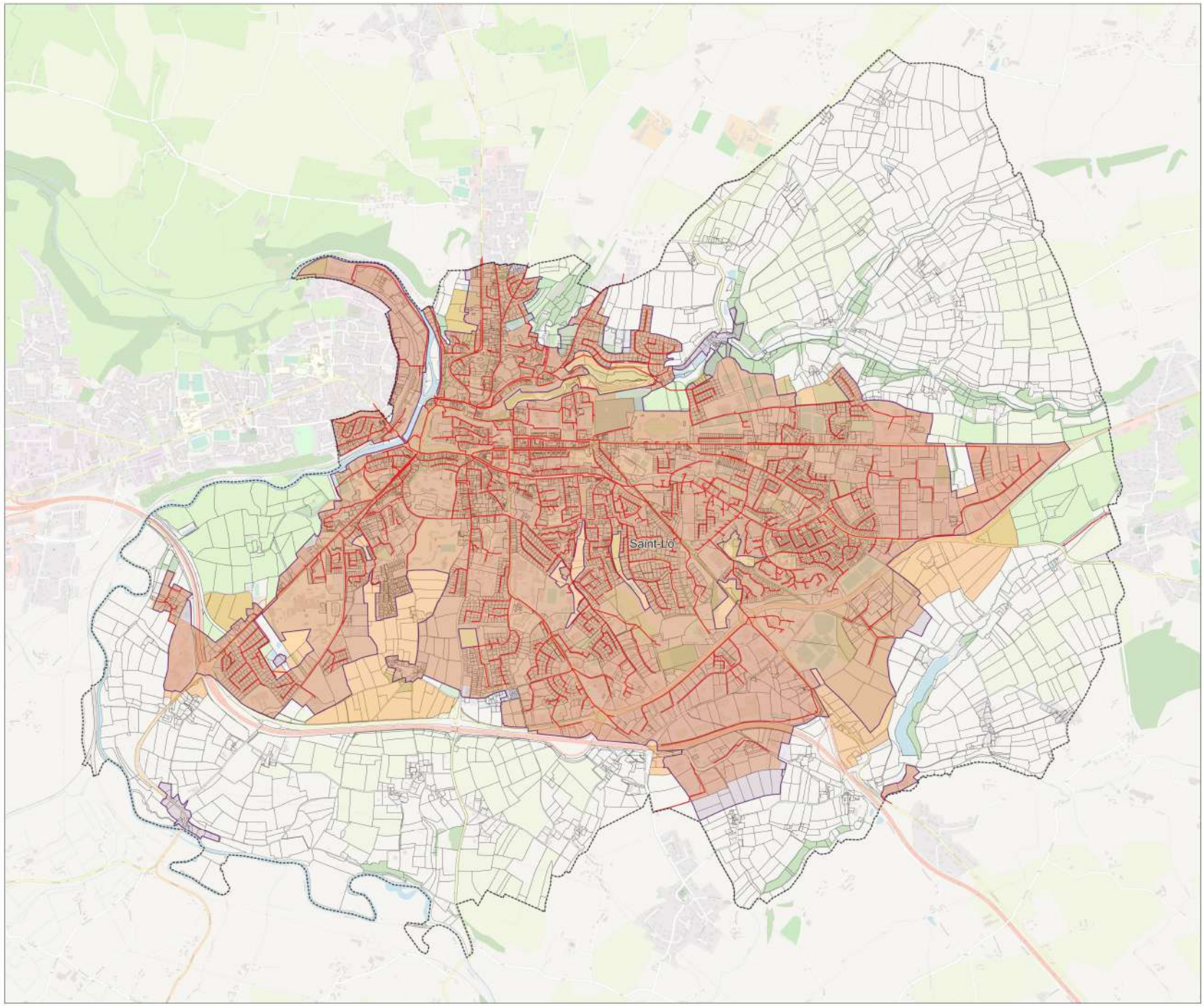


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8741

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



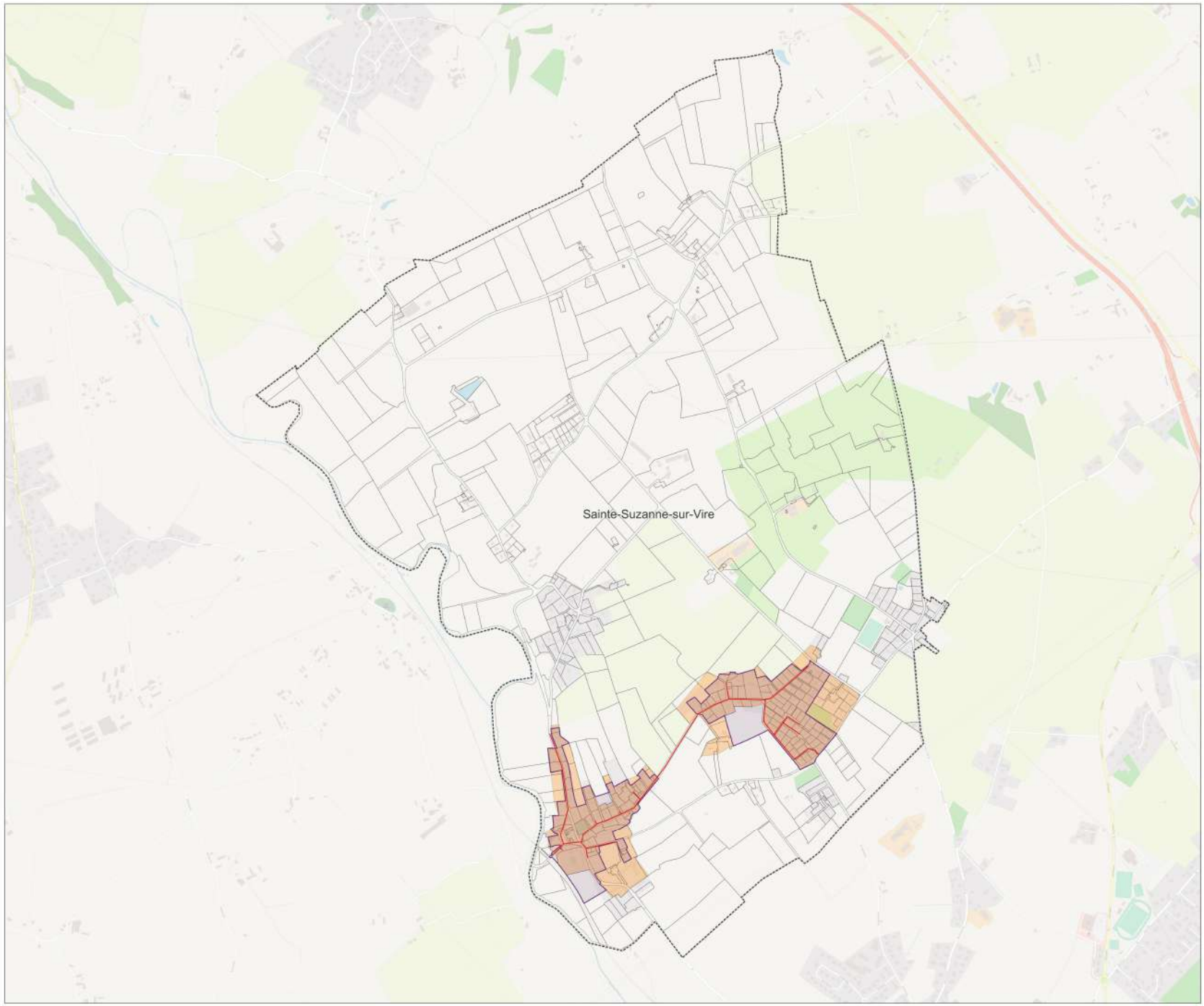
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Sainte-Suzanne-sur-Vire



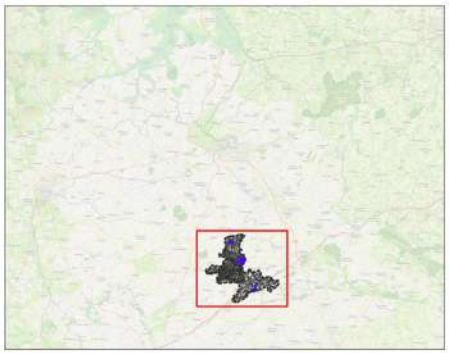
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5267

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



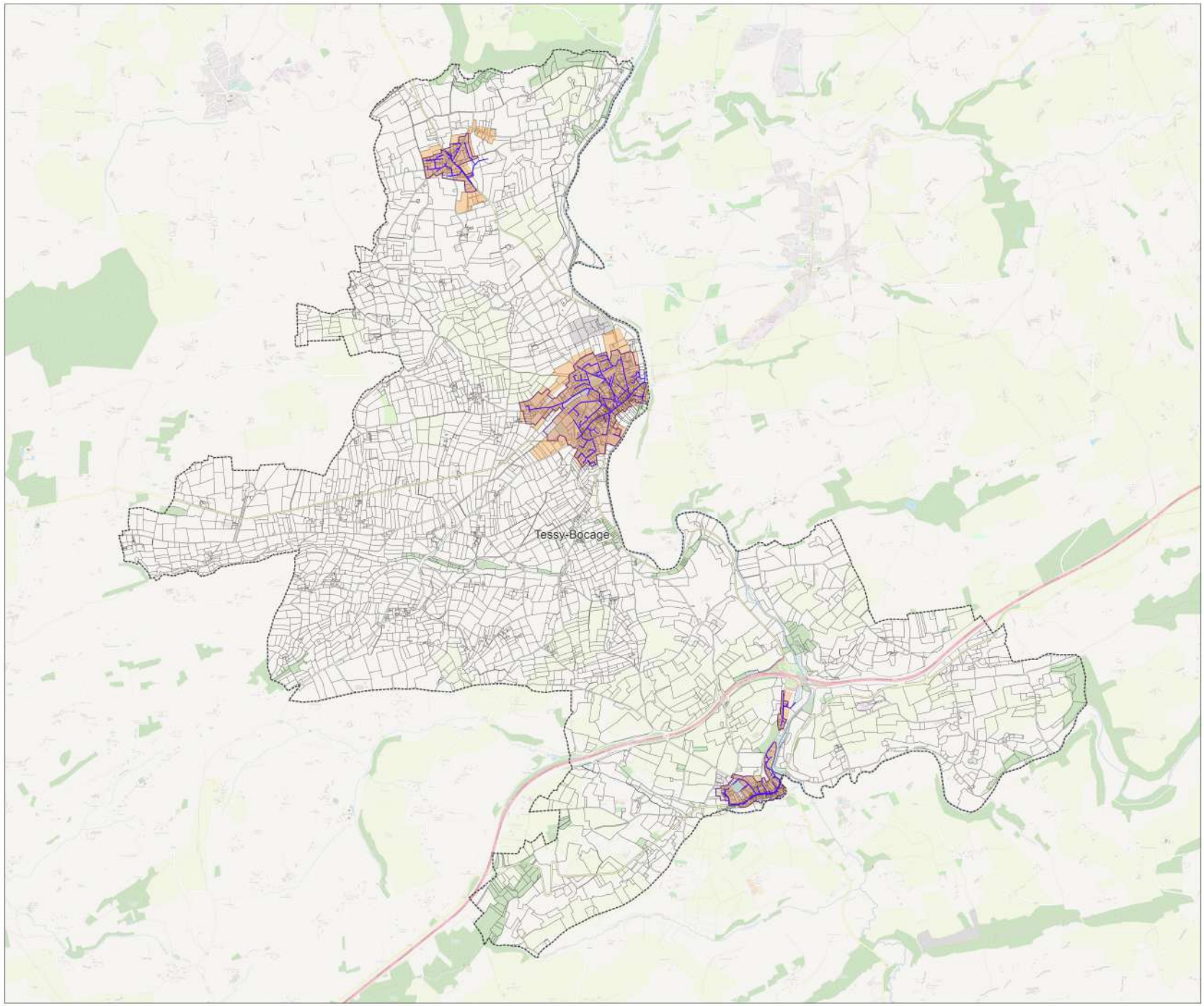
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Tessy-Bocage



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/14496

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



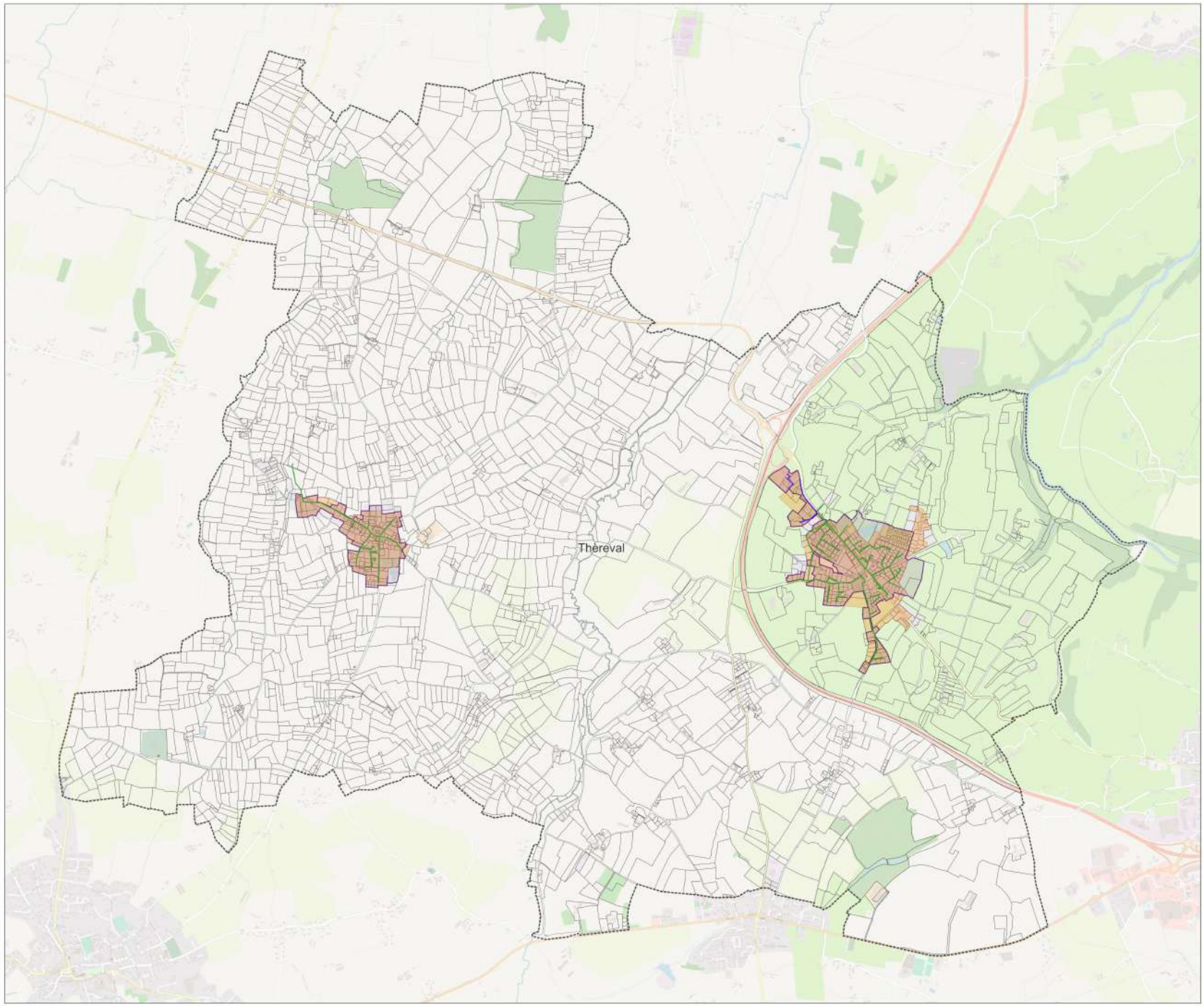
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Thèreval



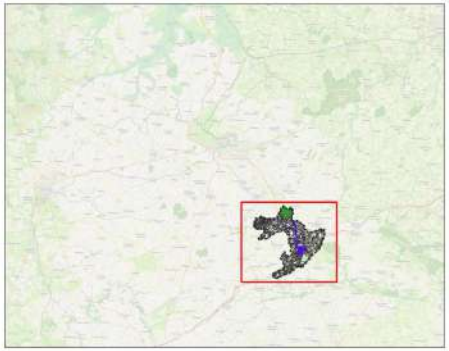
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9782

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Torigny-les-Villes

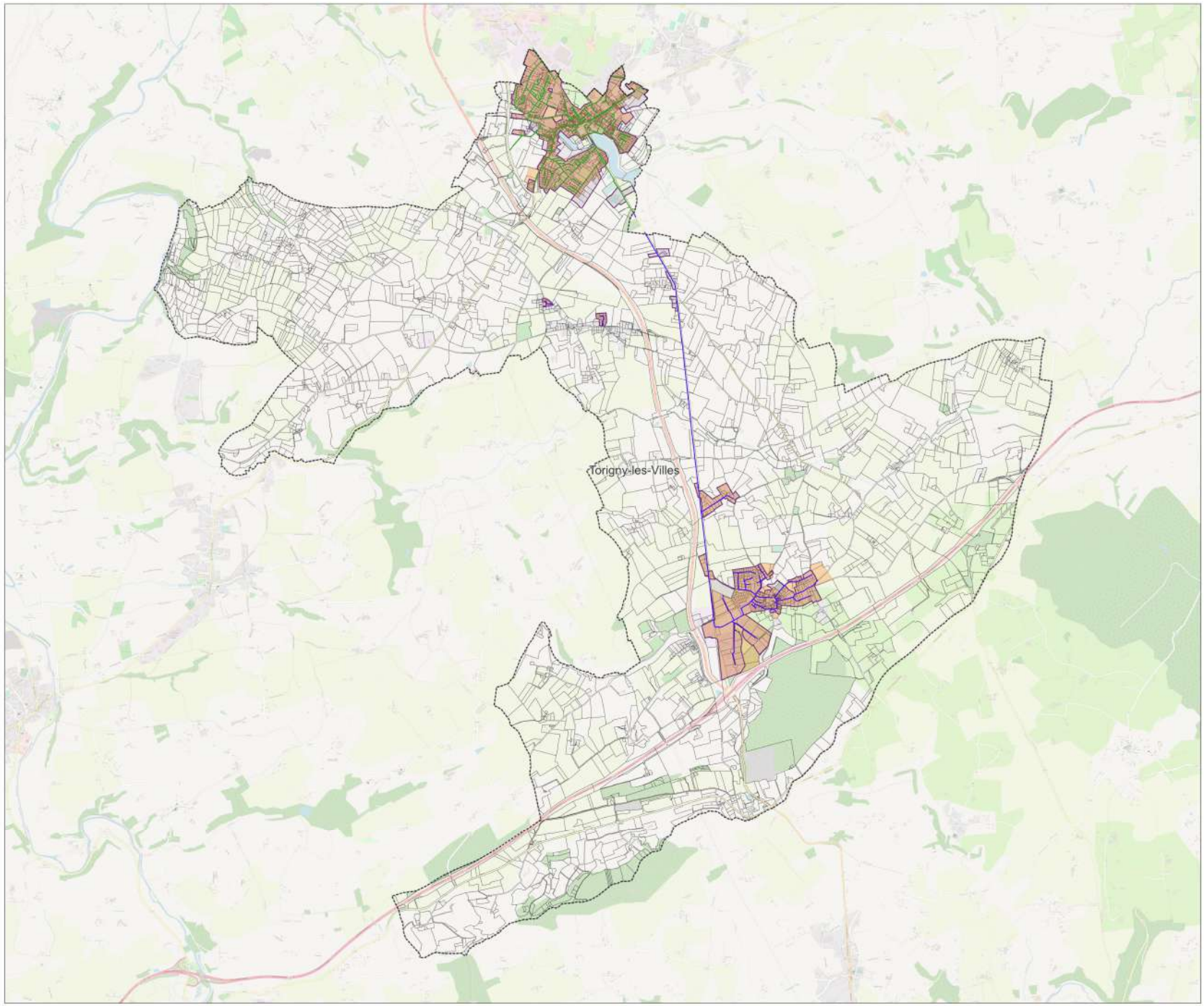


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/15287

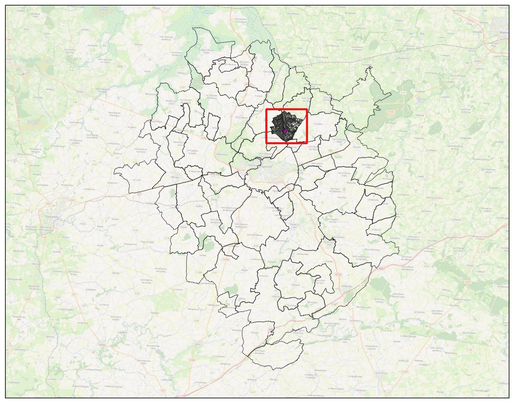
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Villiers-Fossard

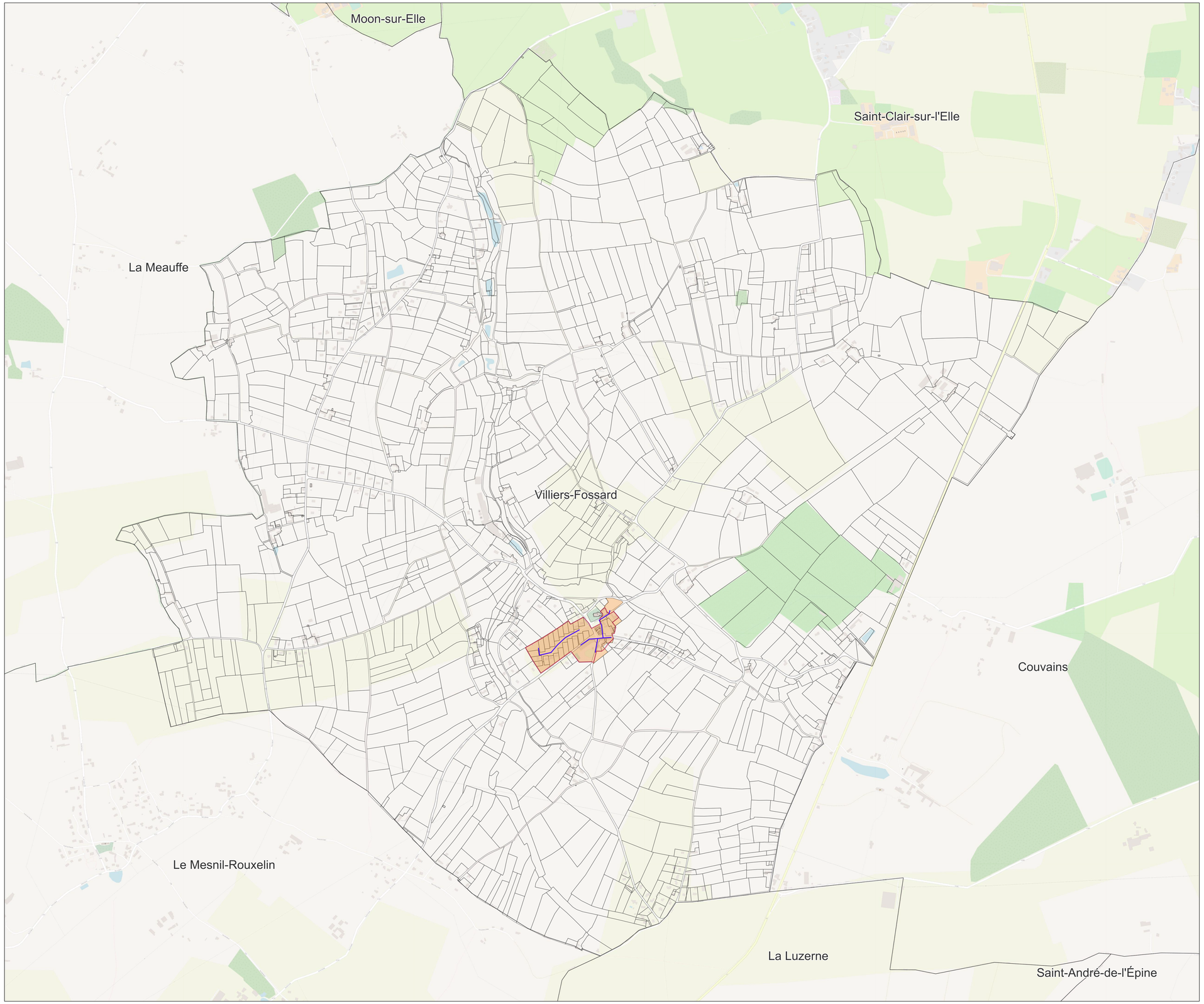


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5688

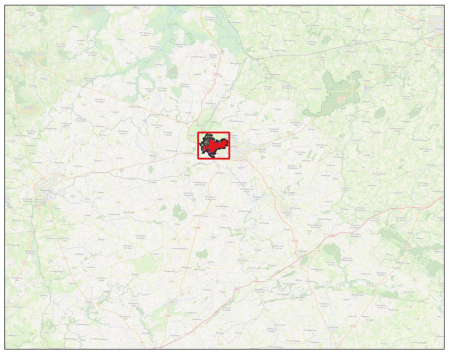
Légende :

- Zonage futur d'assainissement collectif
- Zonage Actuel d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Agneaux

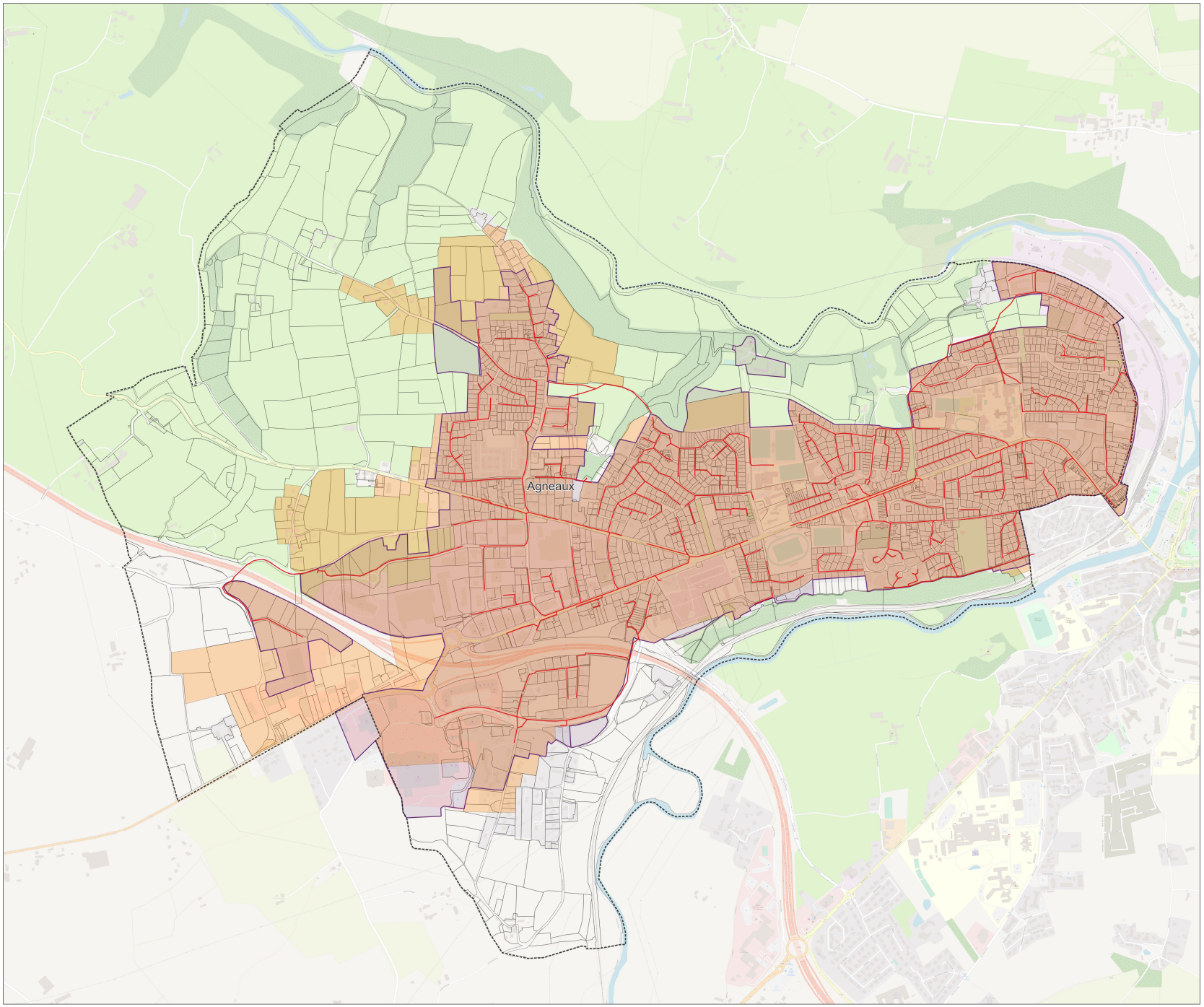


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4997

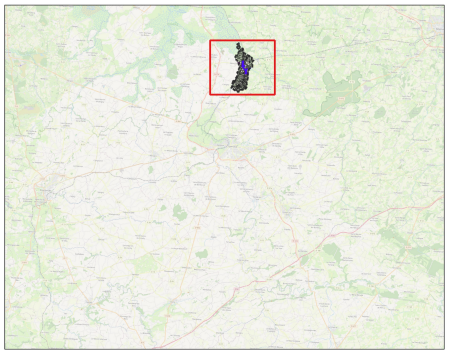
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



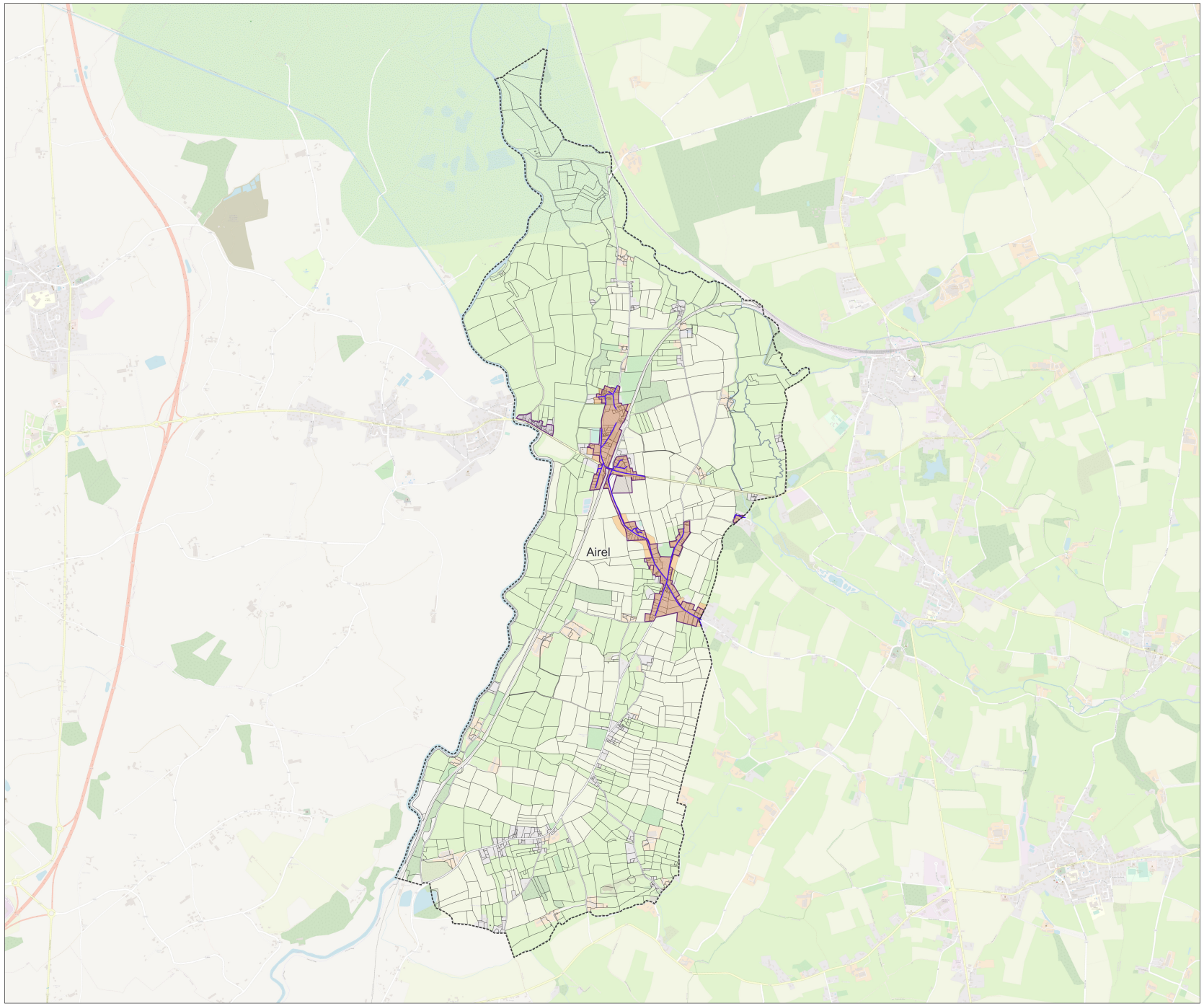
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Airel



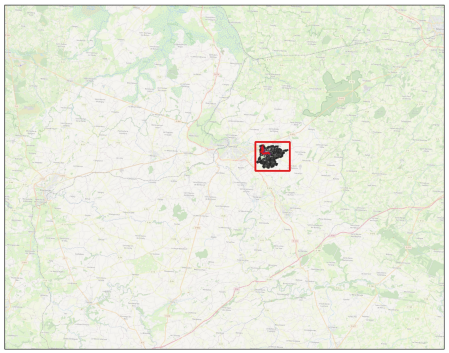
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/10369

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : La Barre-de-Semilly

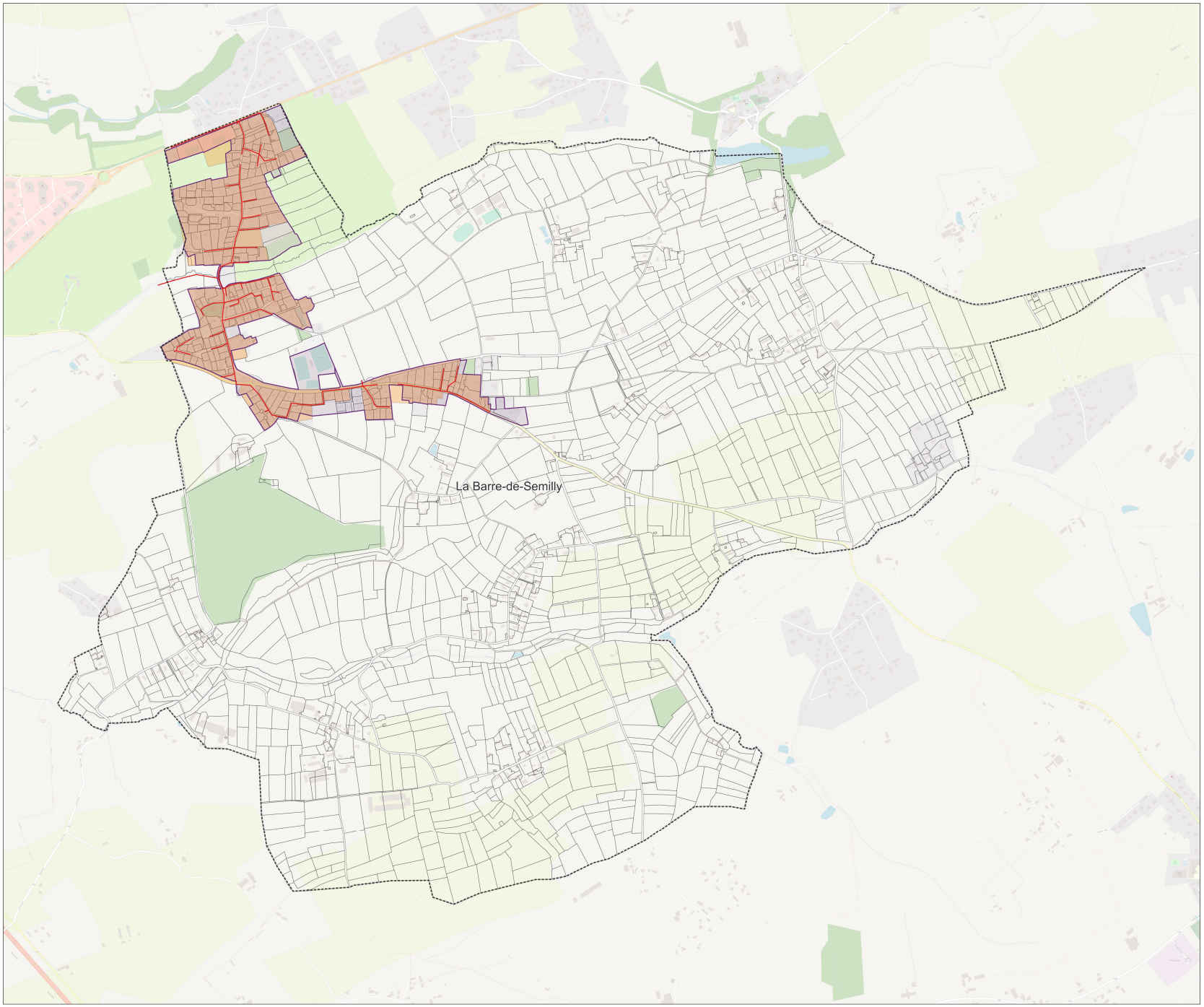


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5523

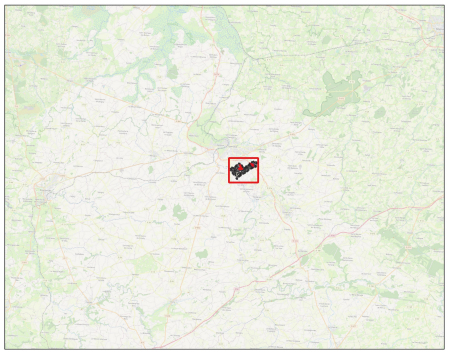
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Baudre

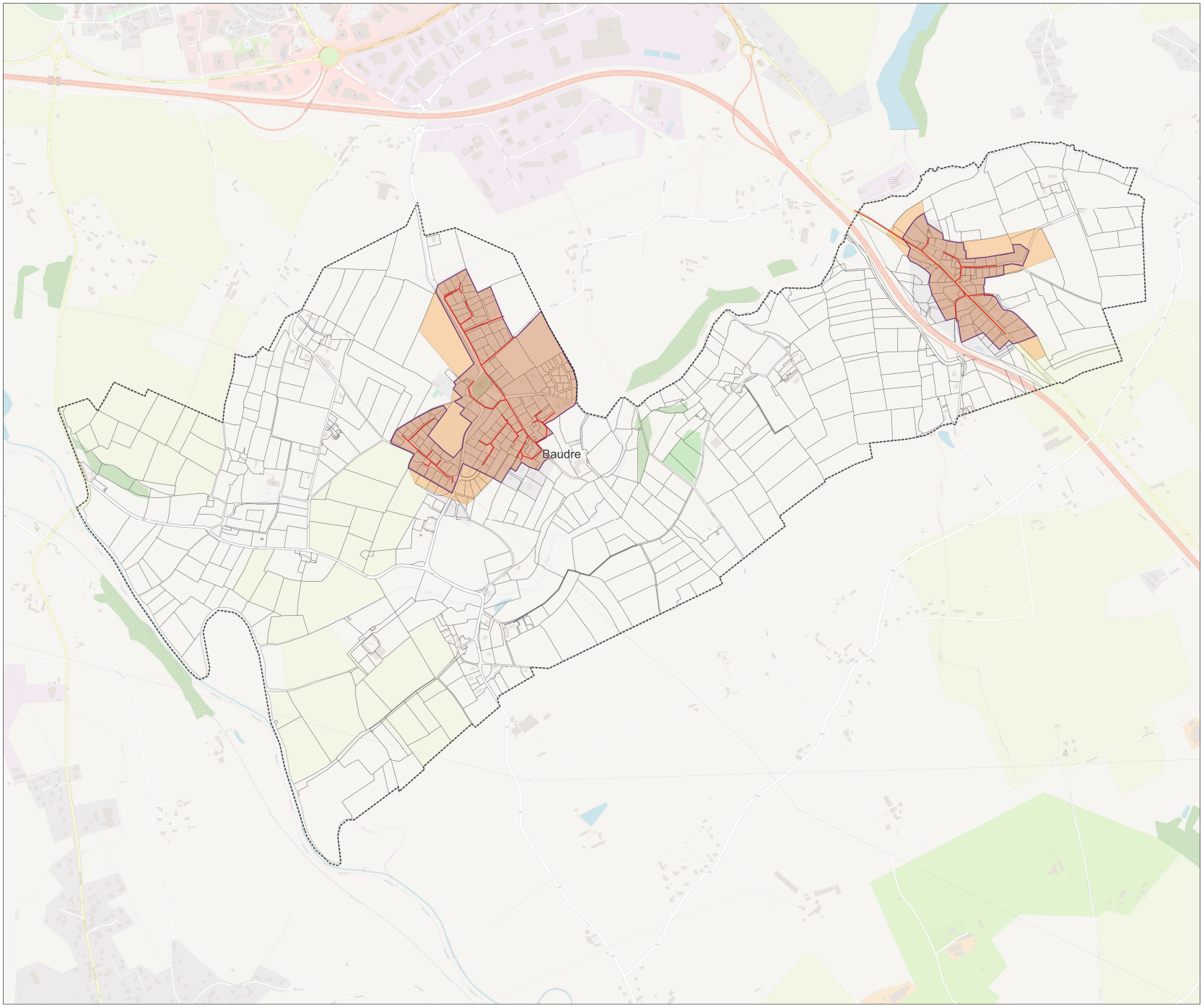


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4680

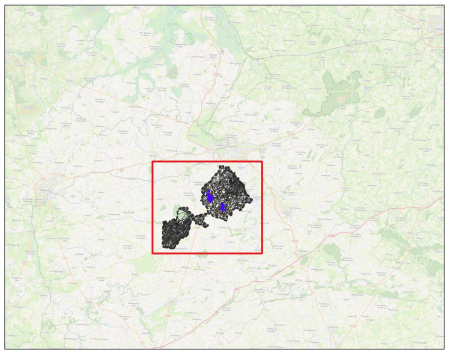
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Bourgvallées

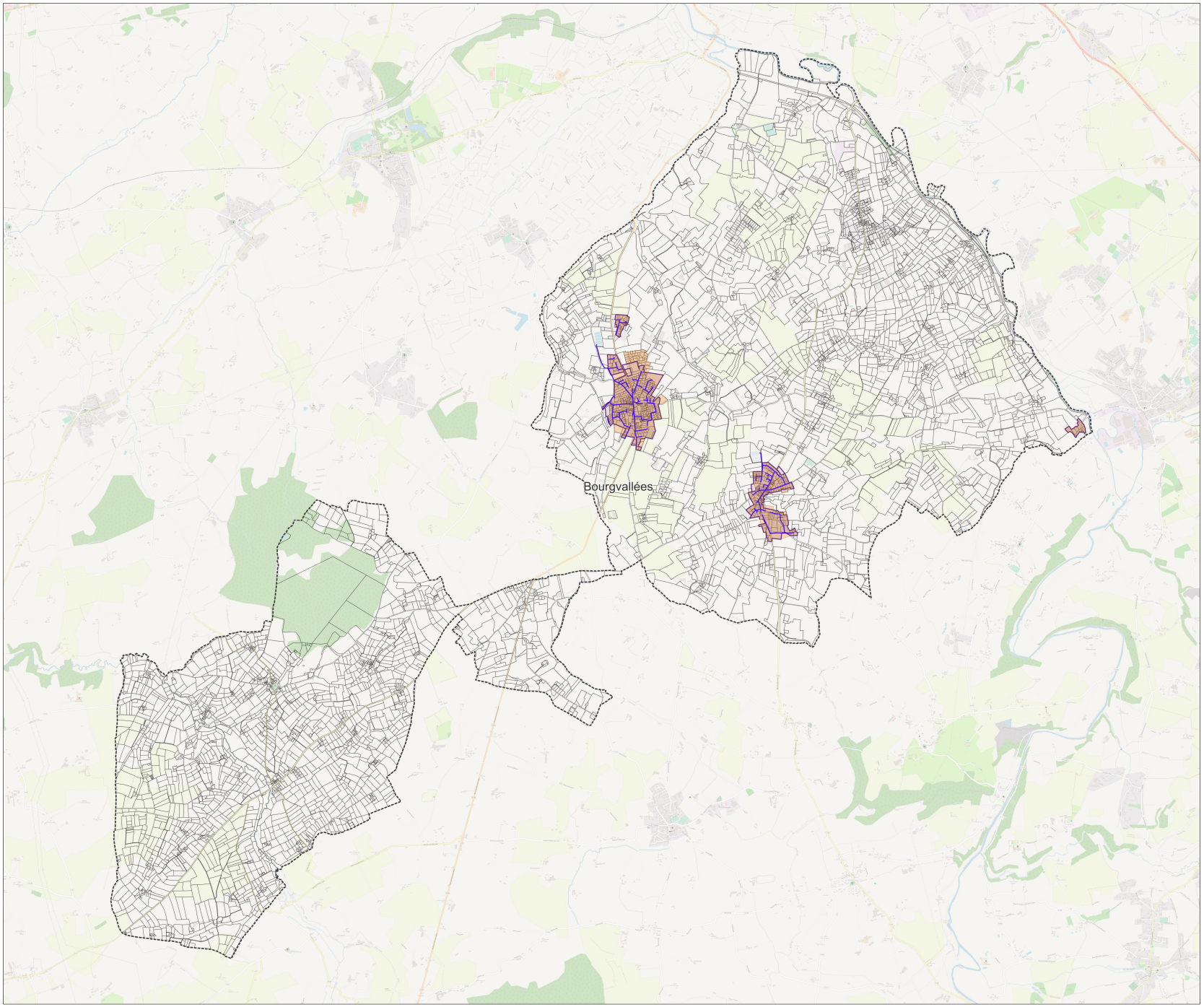


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/17571

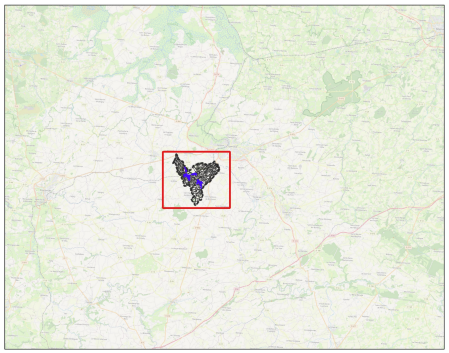
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Canisy

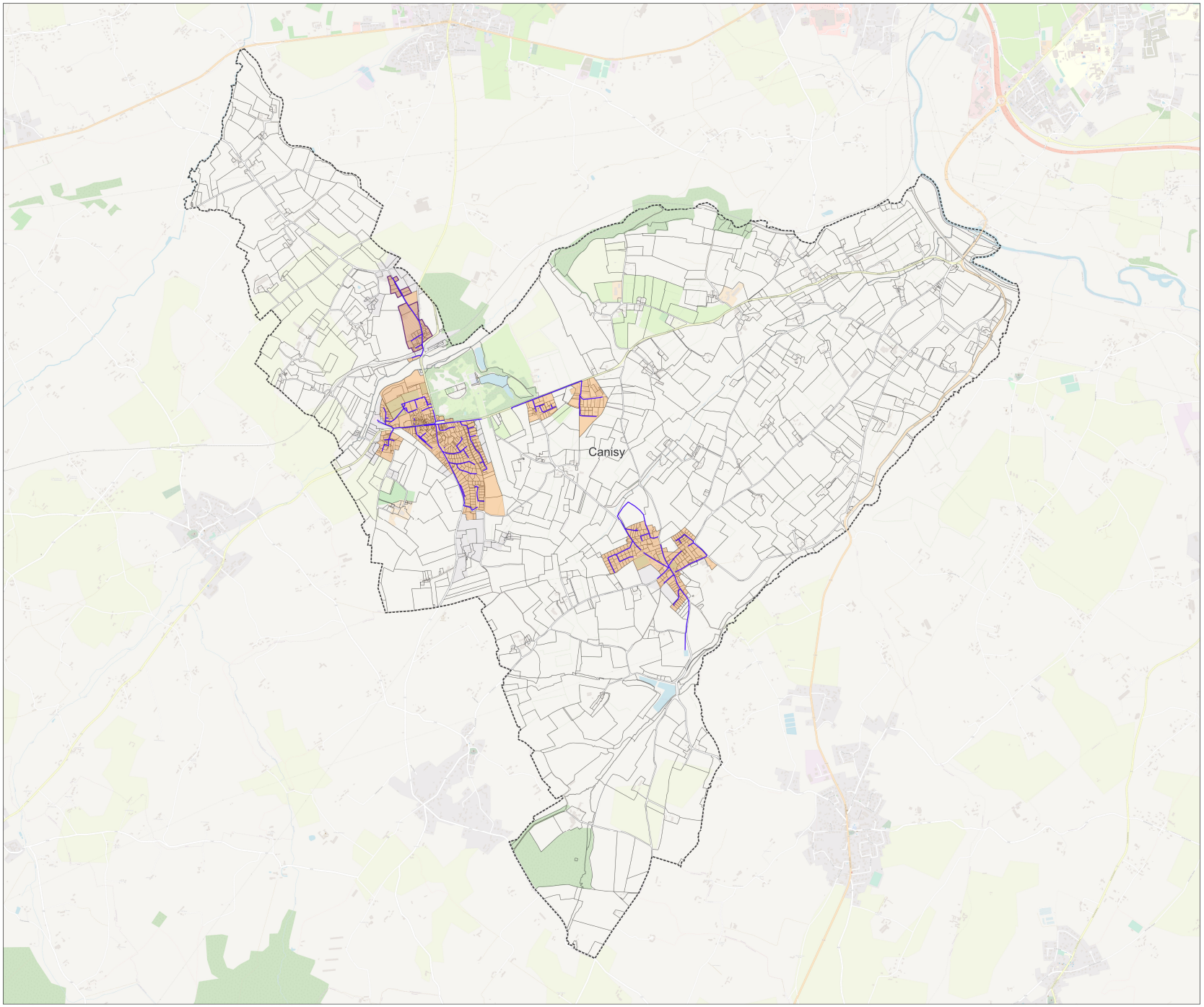


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/10761

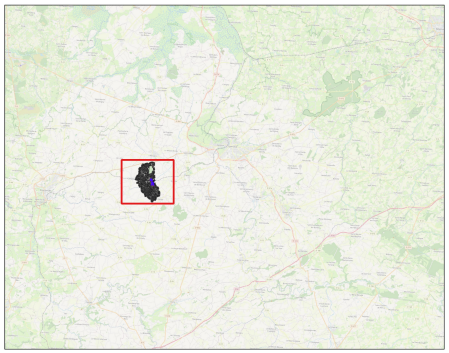
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Carantilly

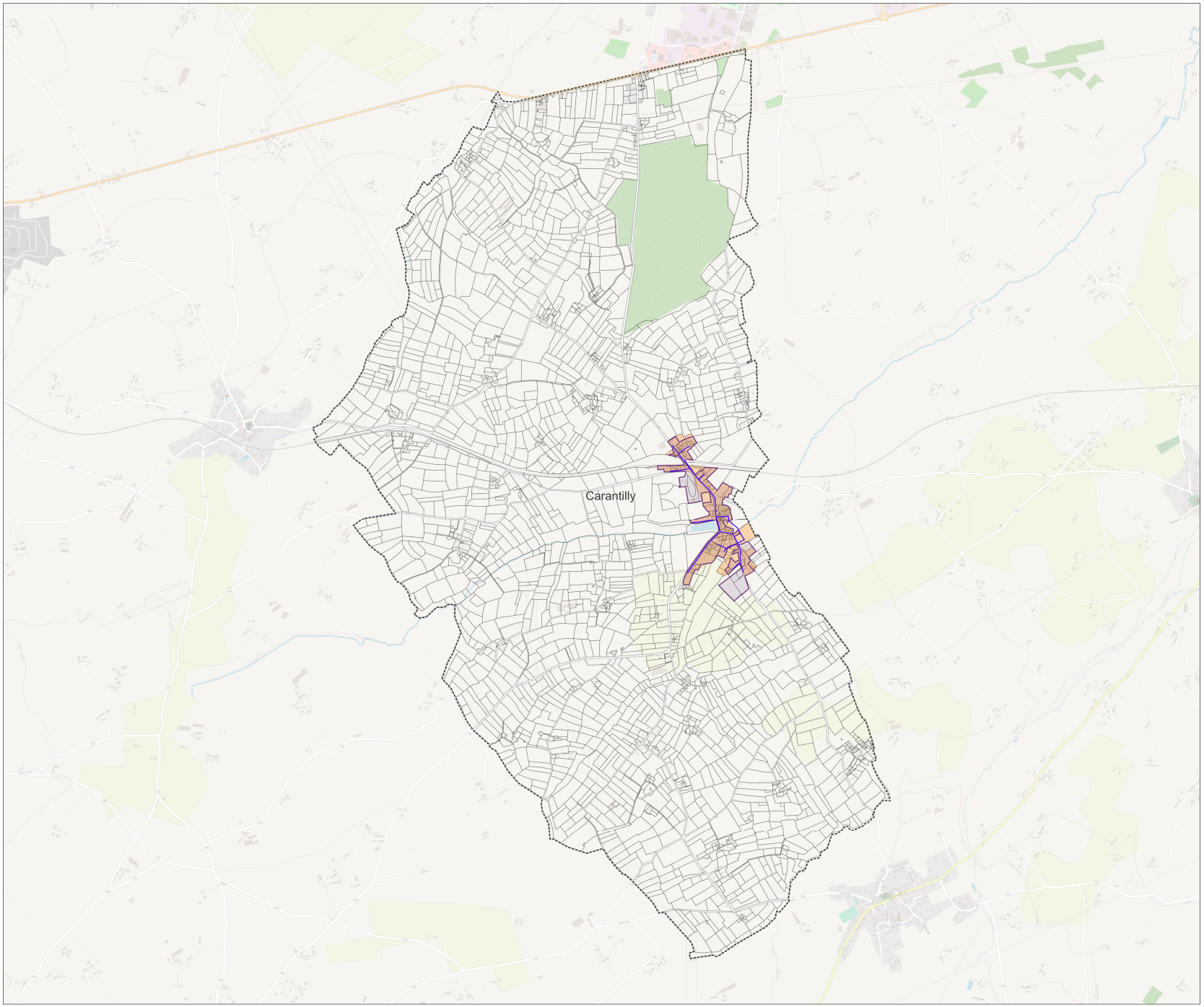


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8348

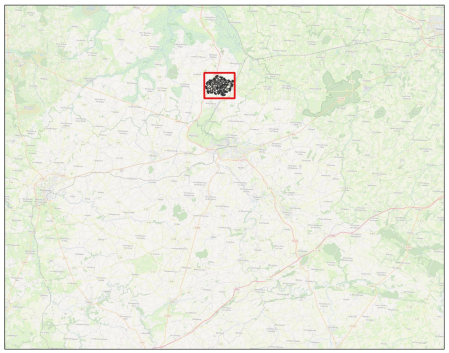
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Cavigny

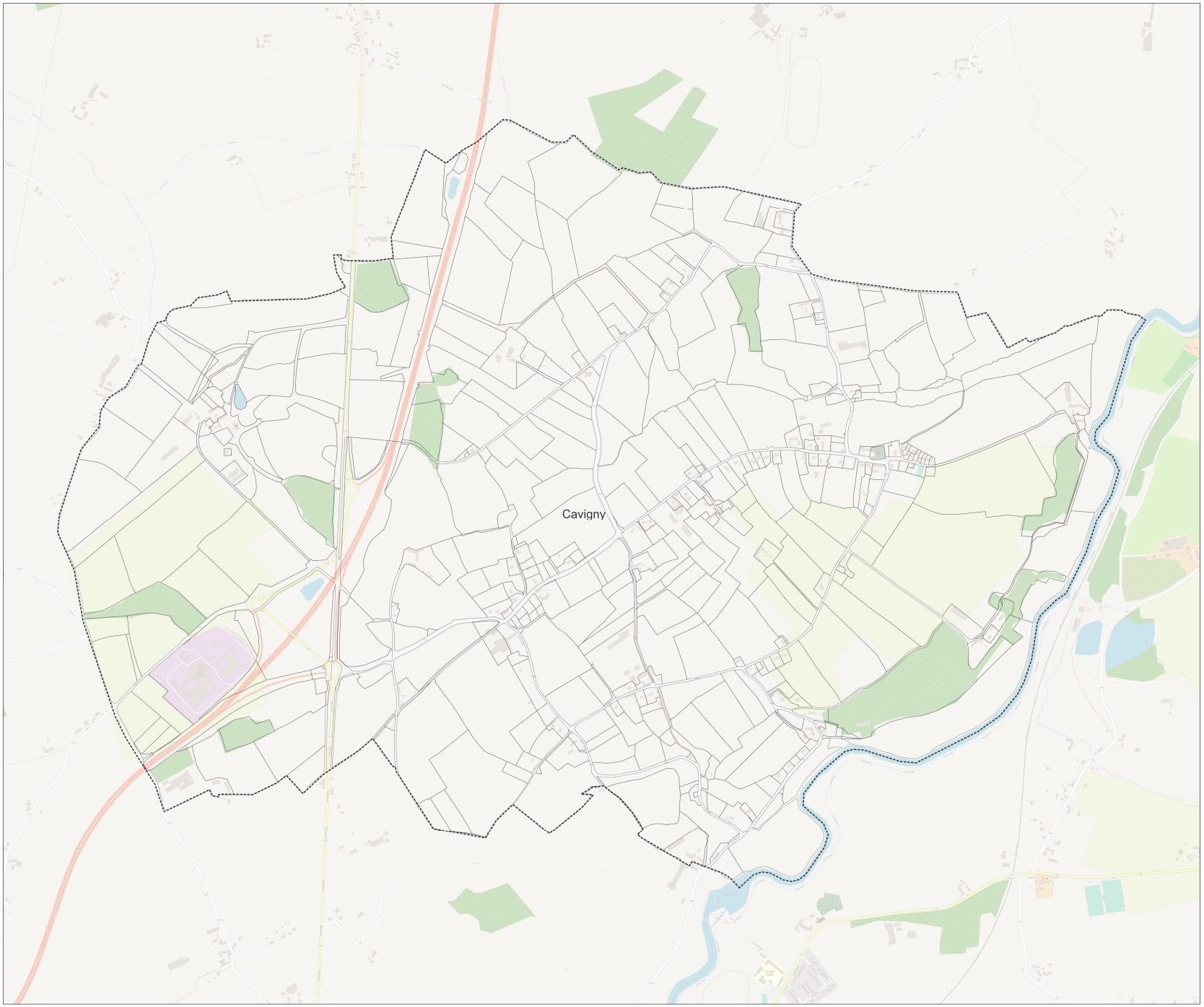


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4872

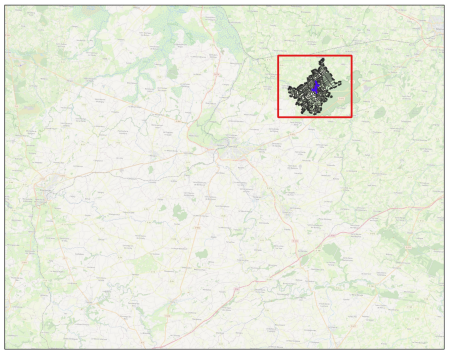
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



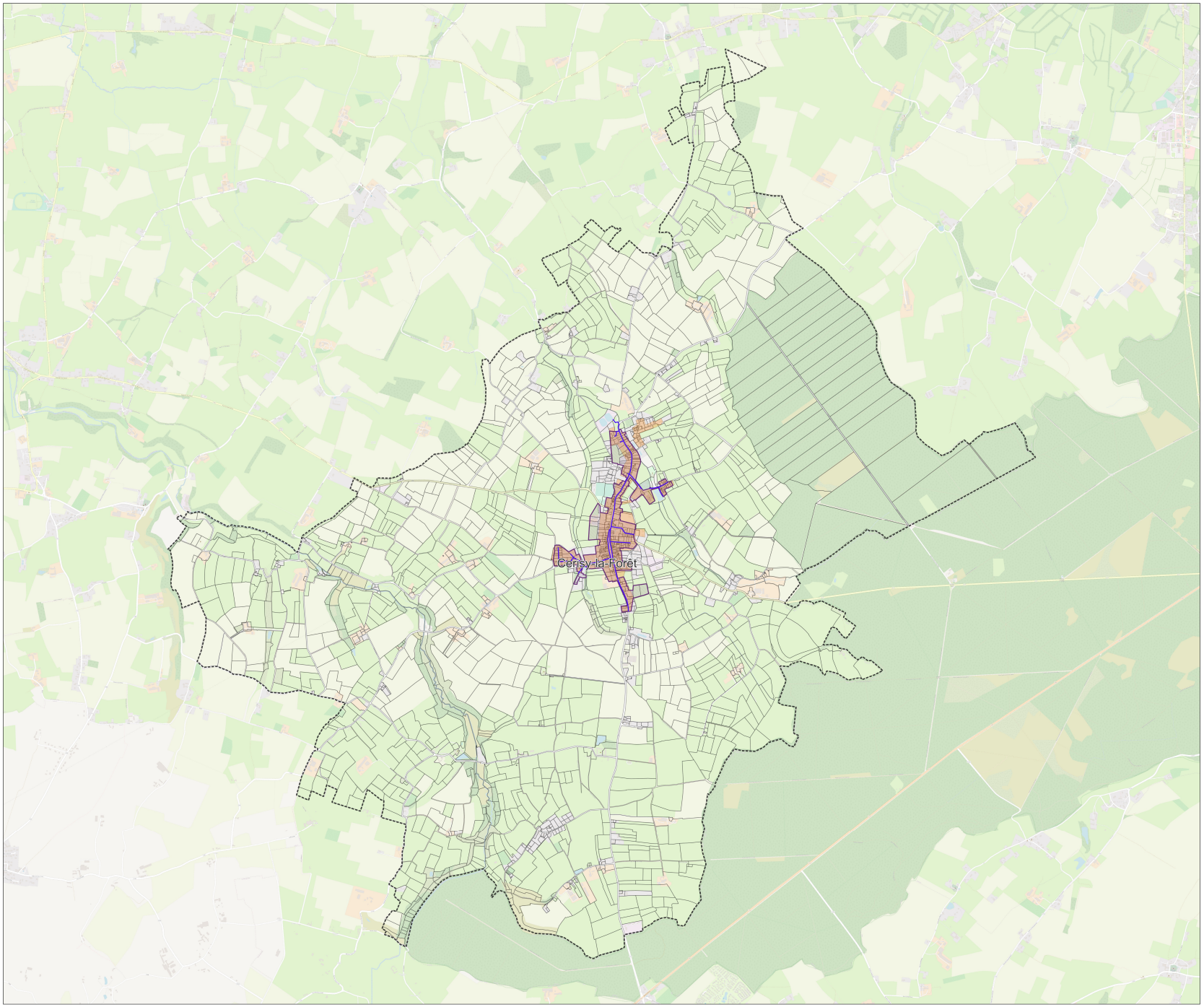
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Cerisy-la-Forêt



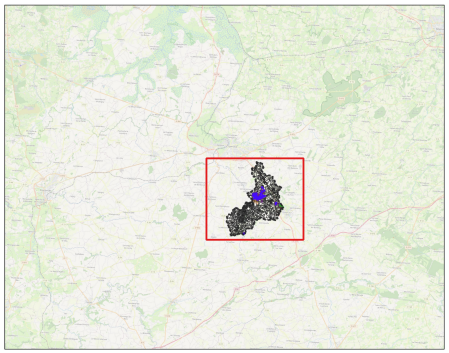
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/11782

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Condé-sur-Vire

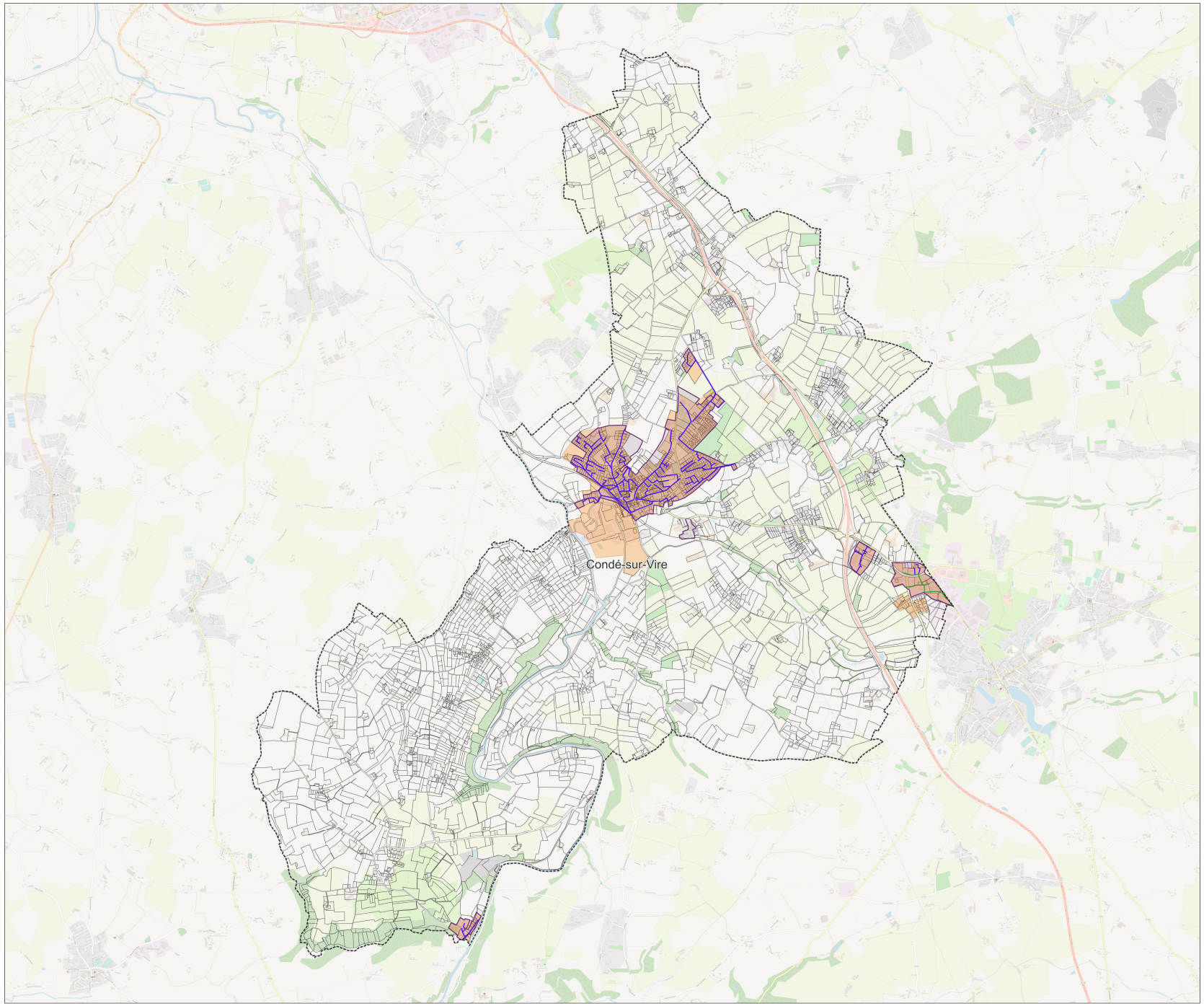


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/15559

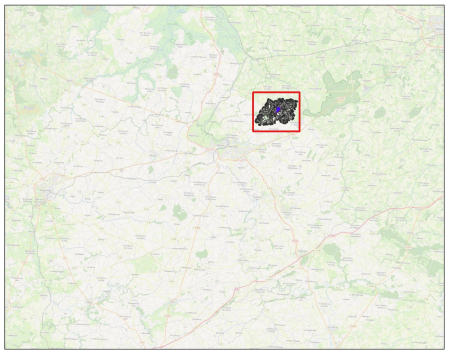
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Couvains

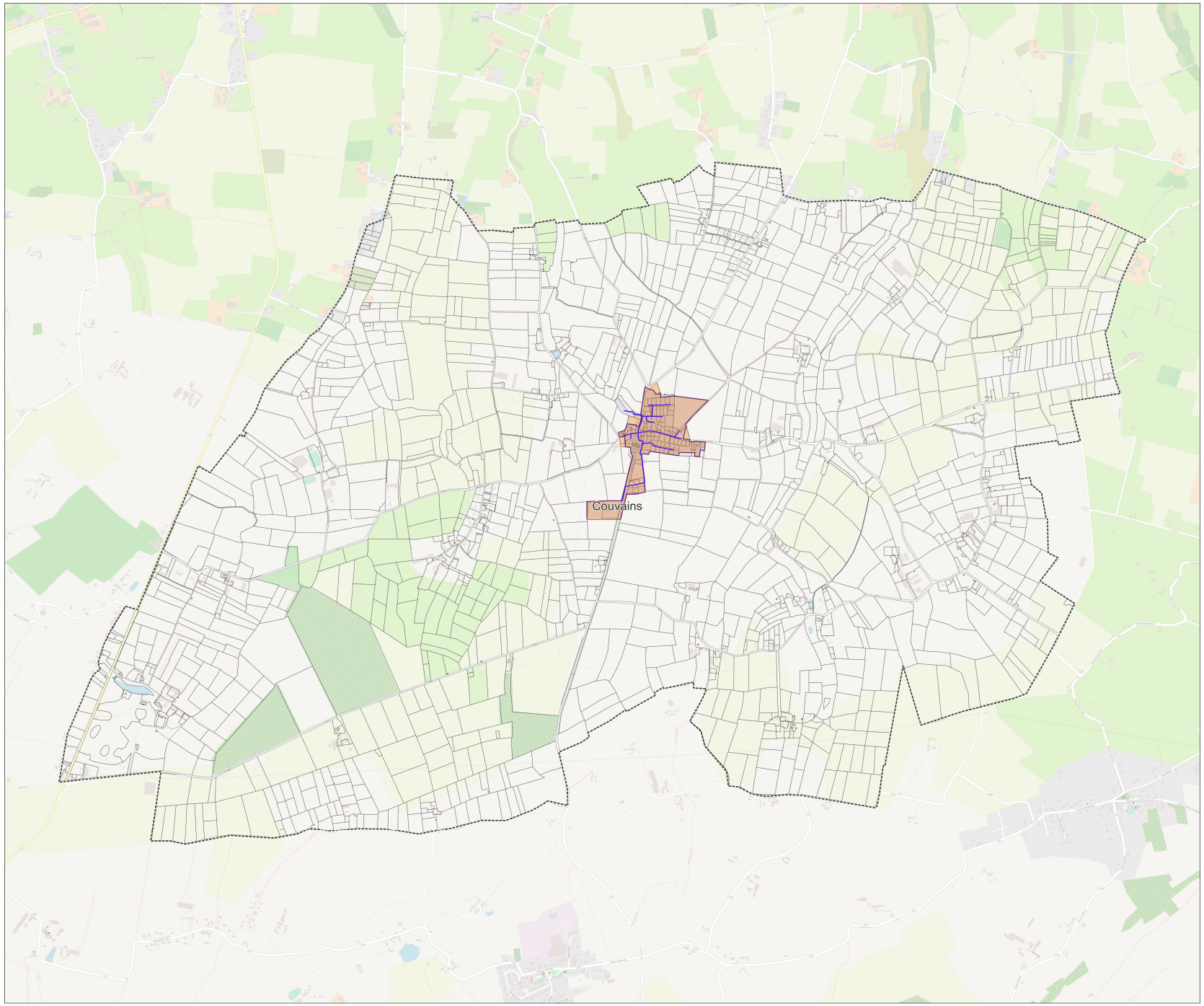


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7462

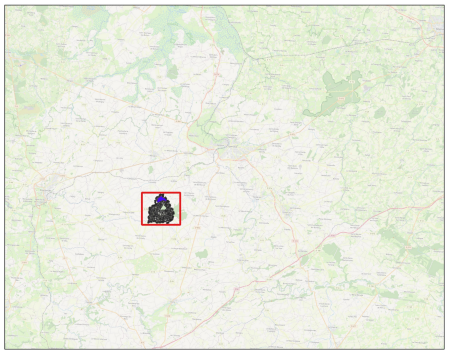
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Dangy

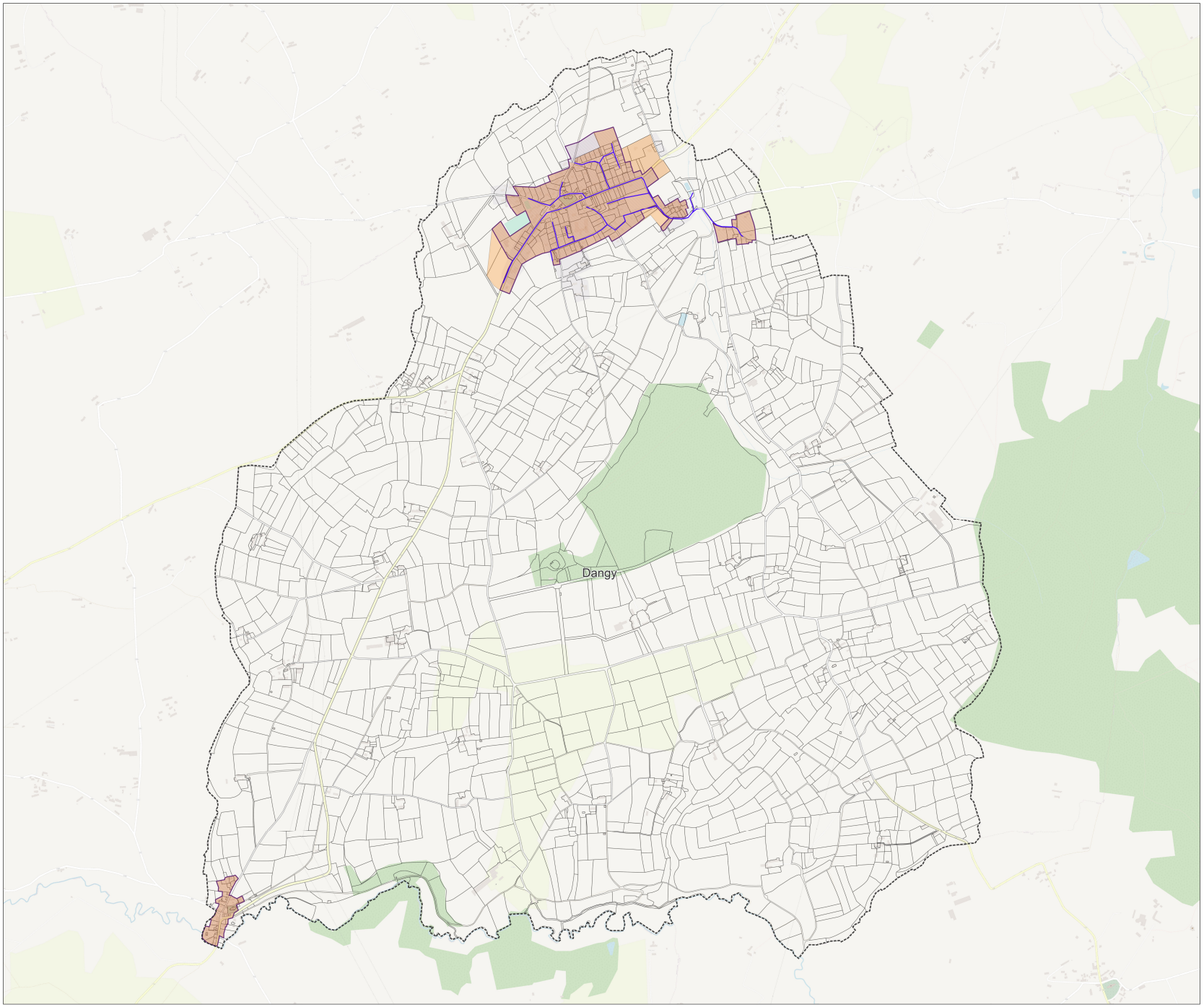


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6147

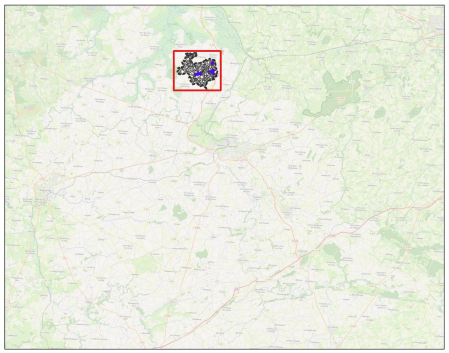
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Dézert

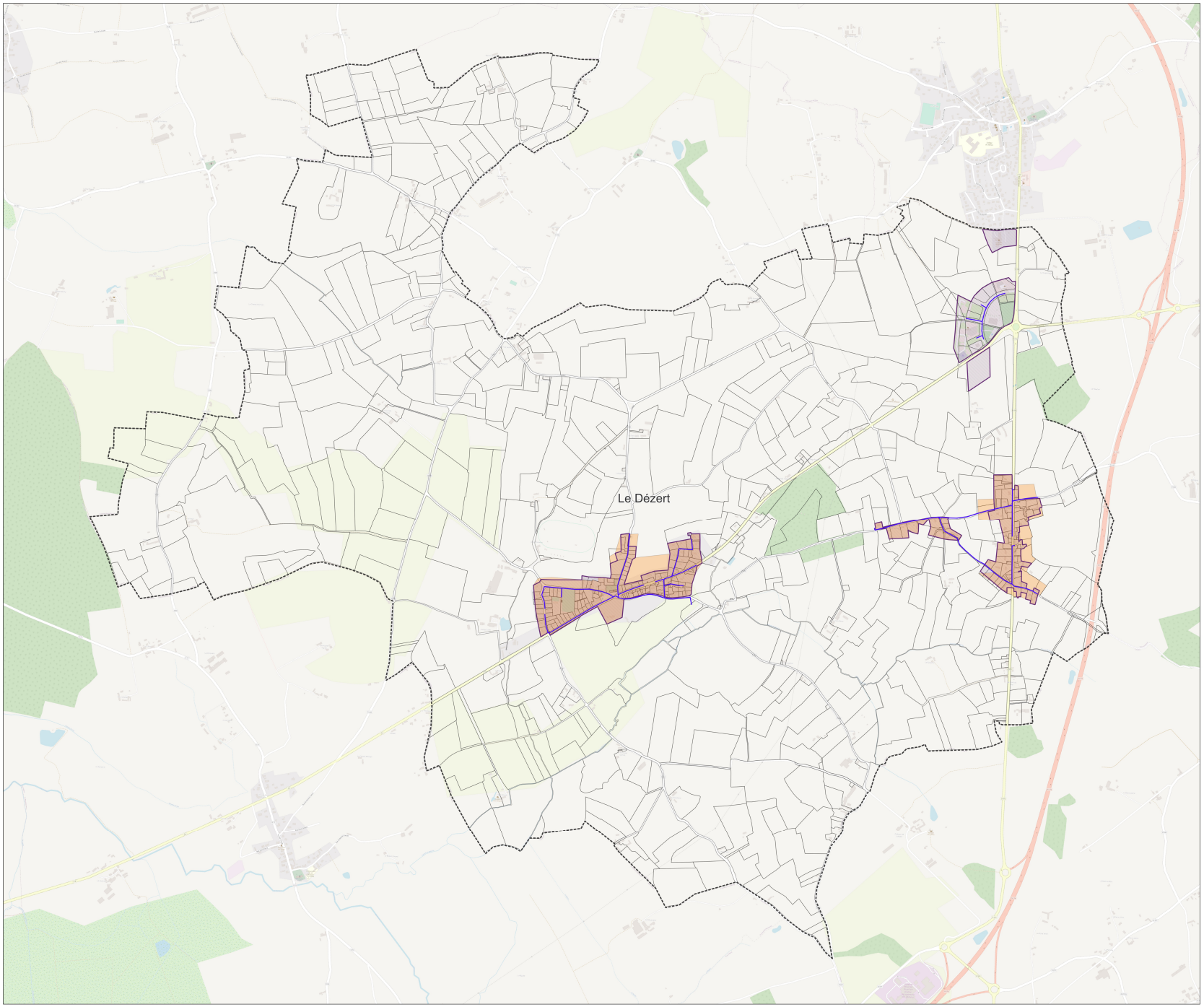


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7533

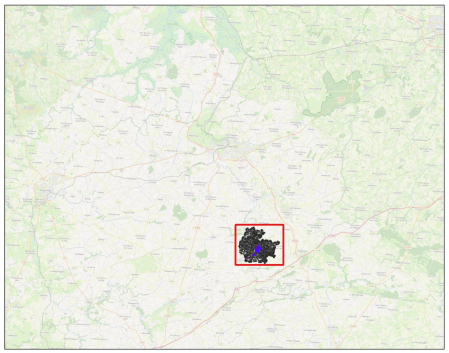
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Domjean

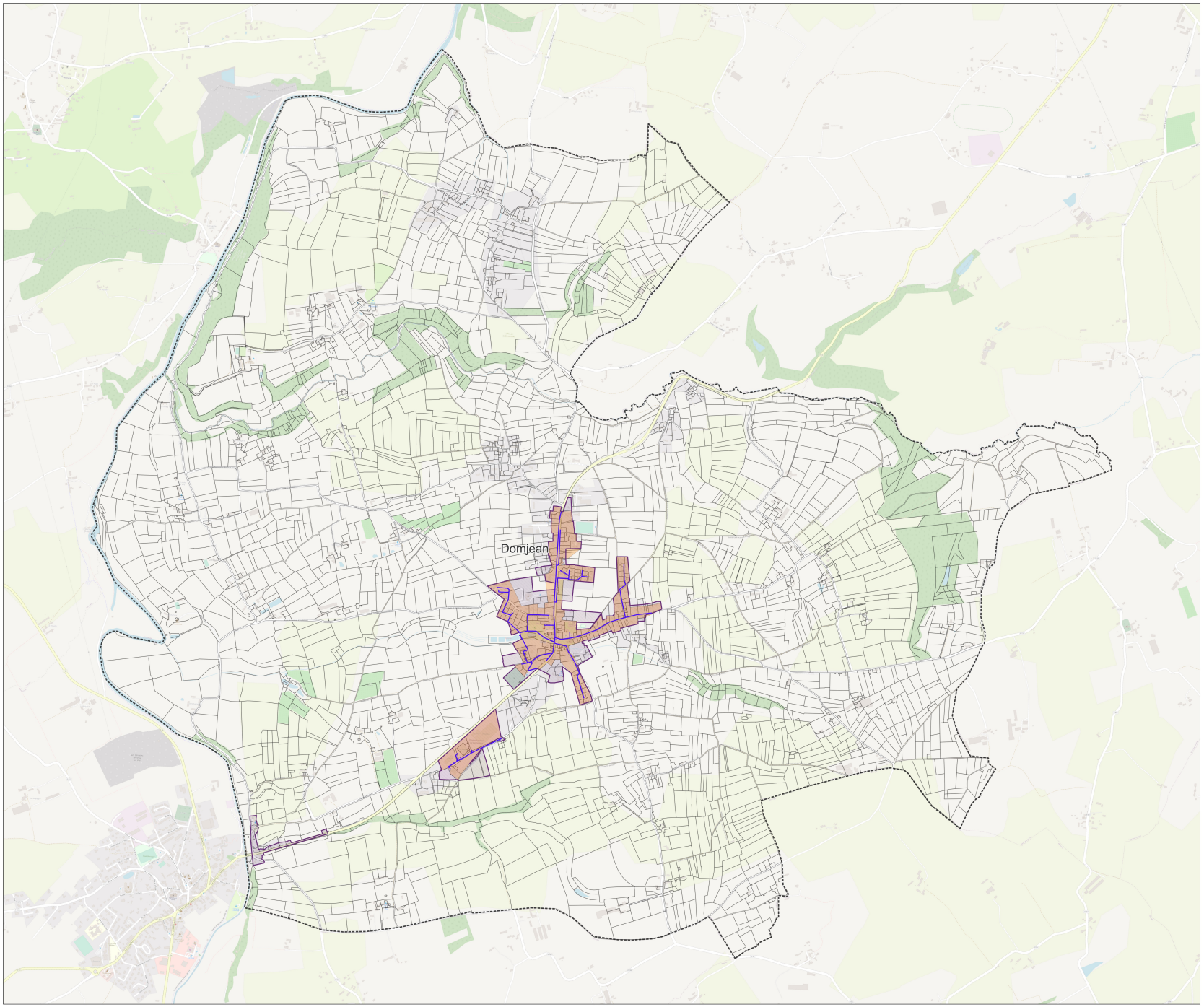


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7678

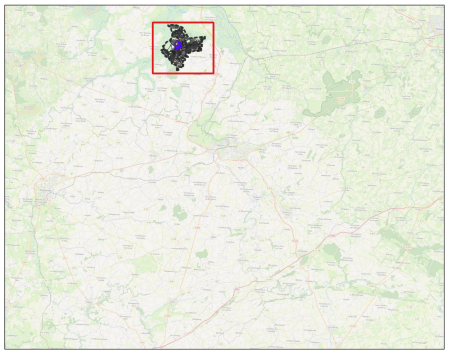
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Graignes-Mesnil-Angot

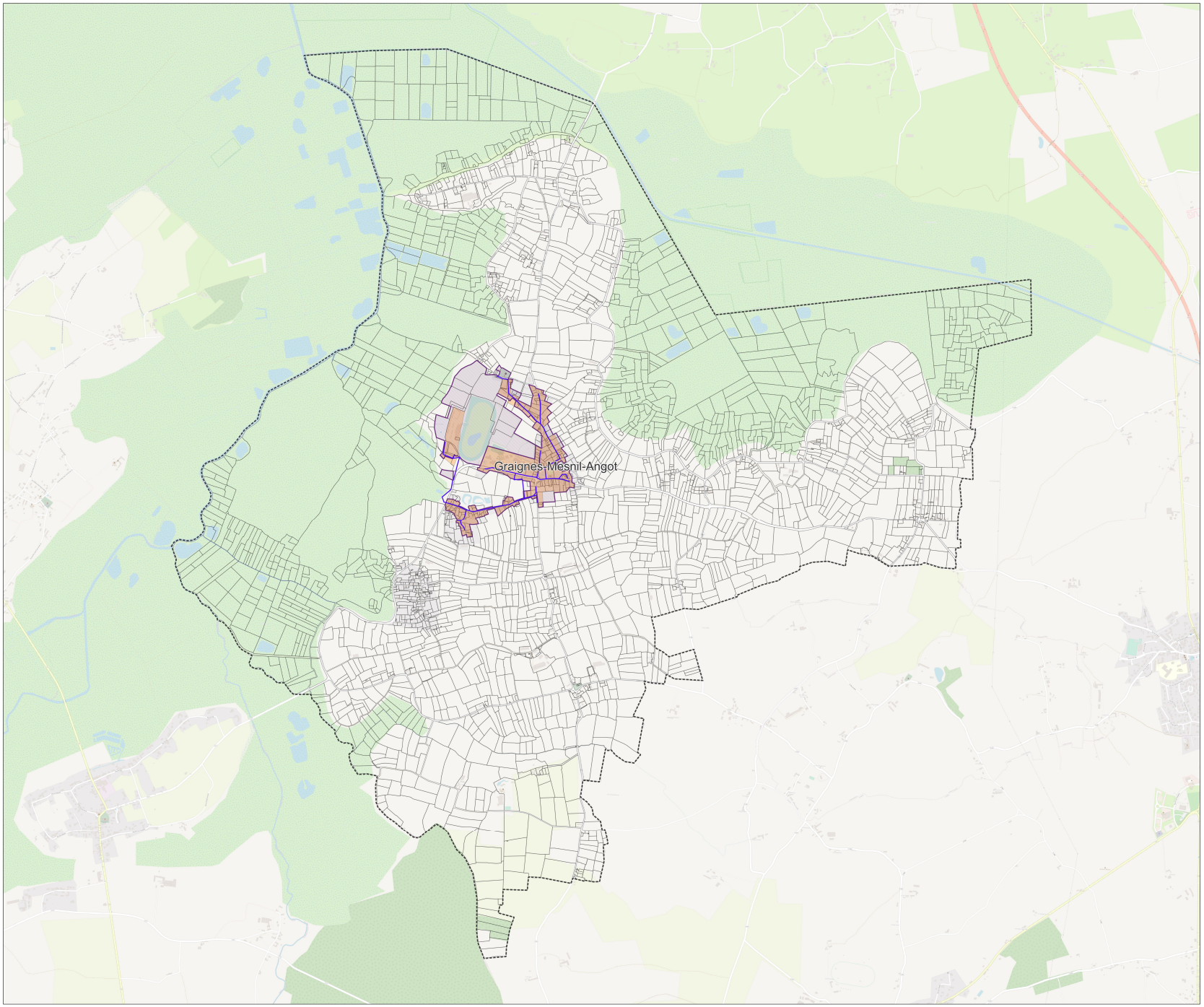


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9743

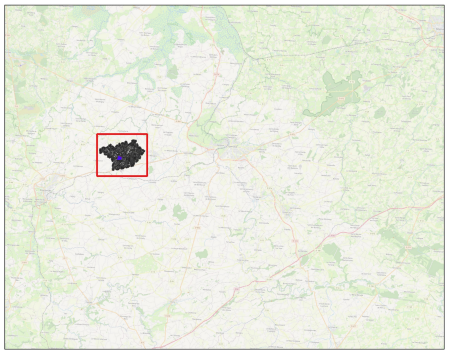
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Lorey

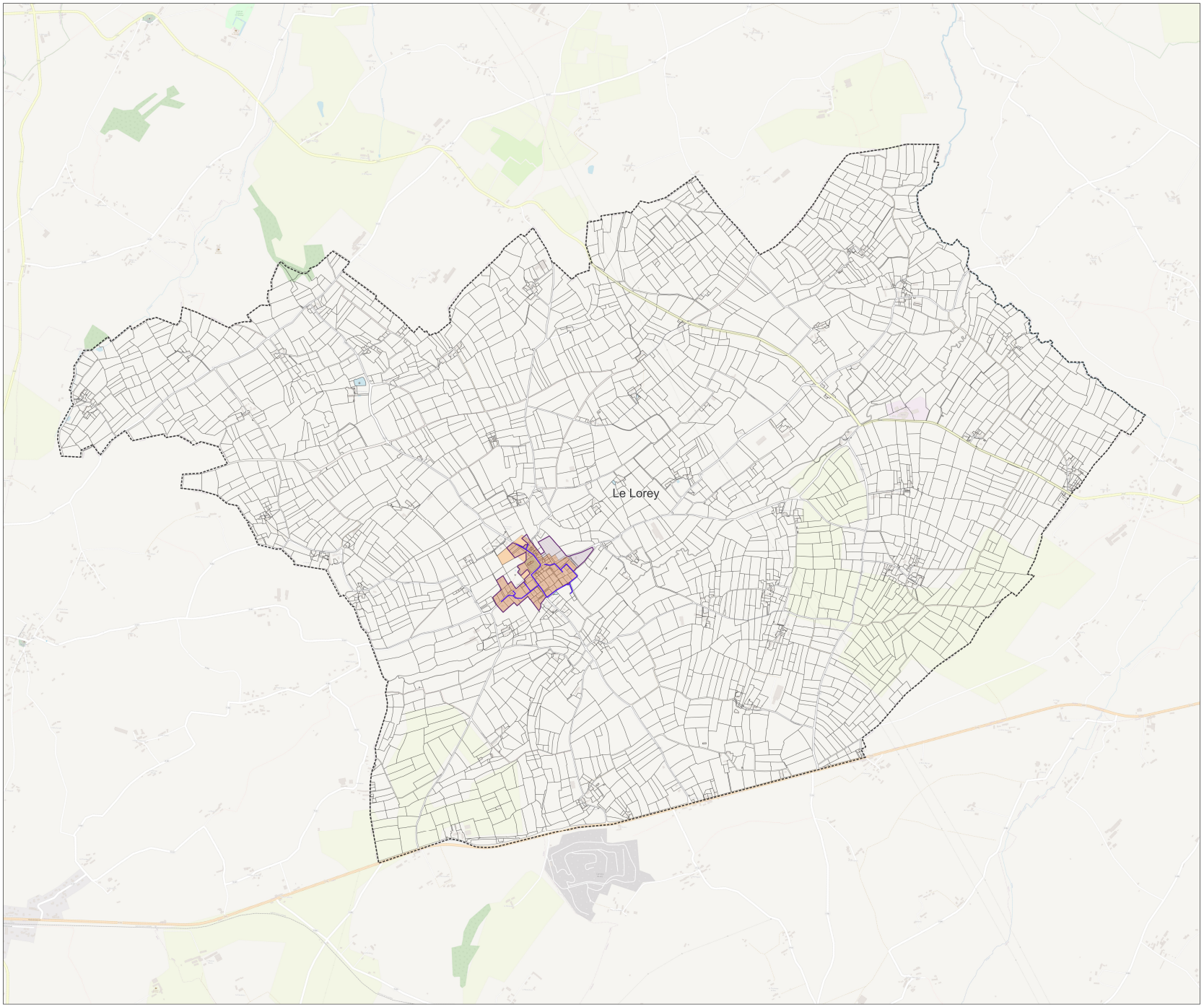


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8032

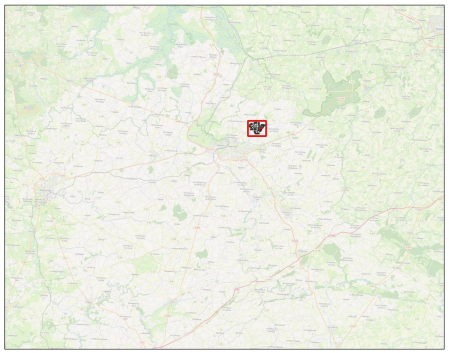
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : La Luzerne

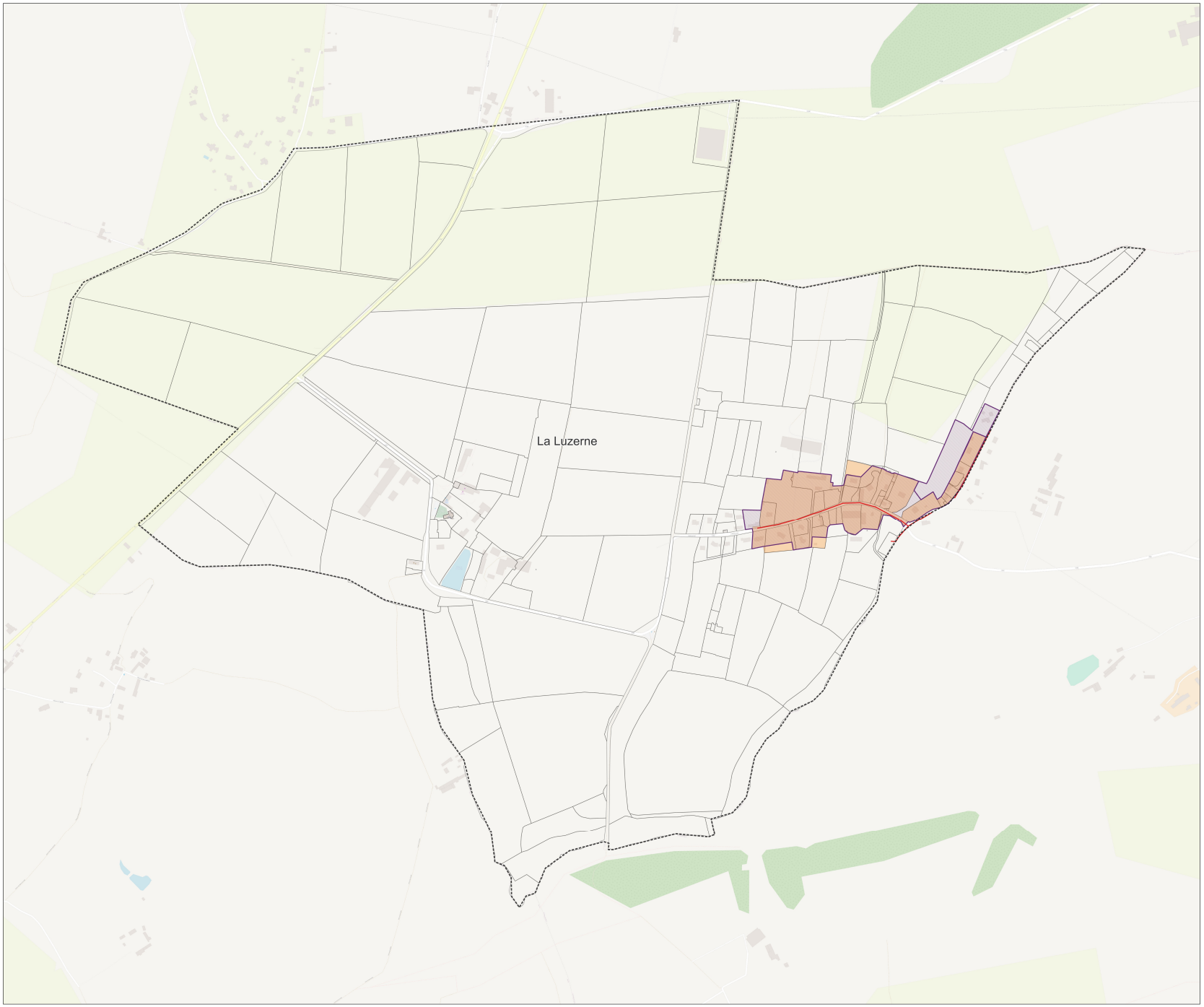


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/2911

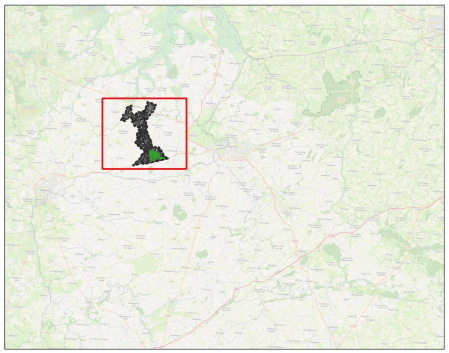
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Marigny-Le-Lozon

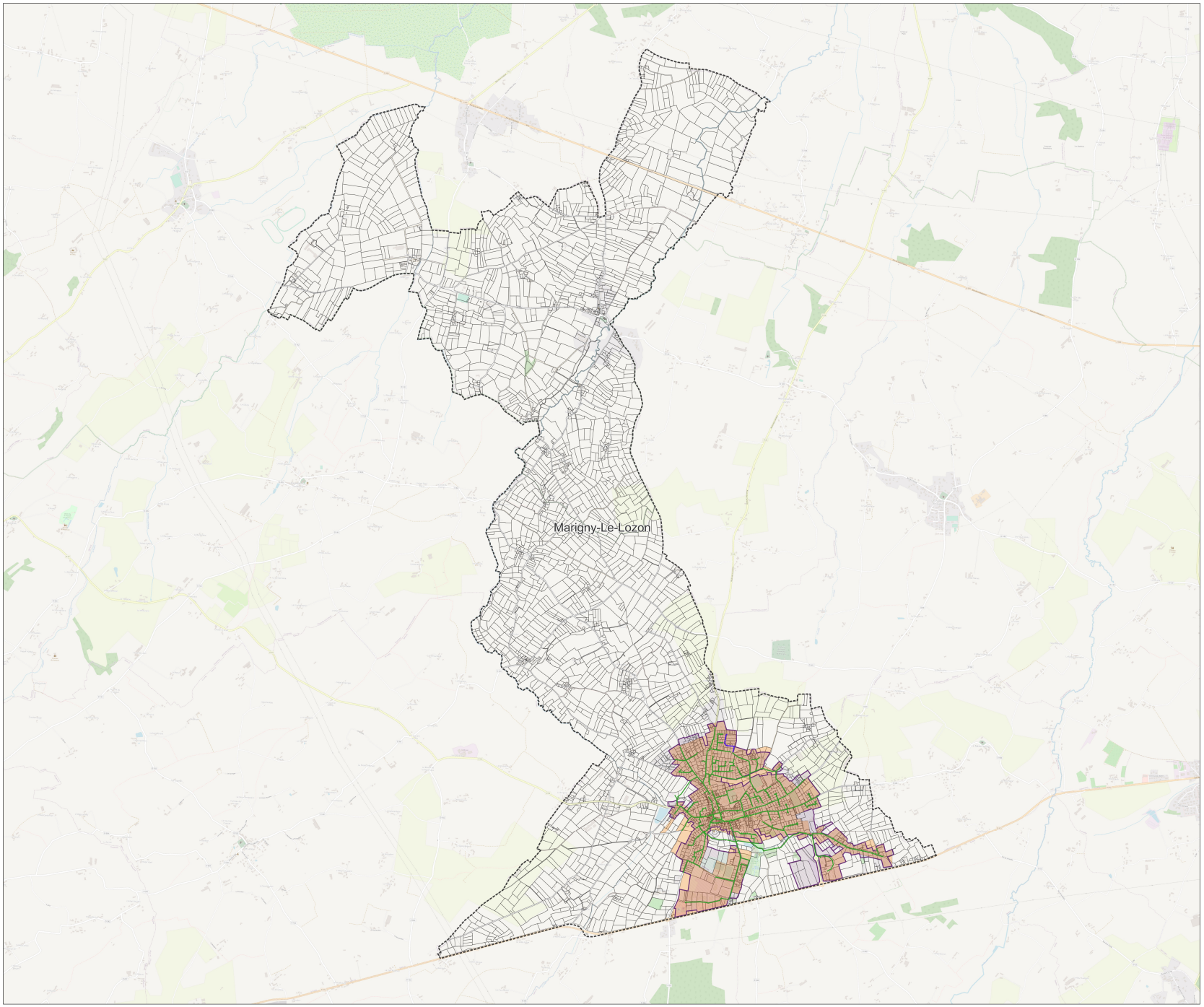


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/13483

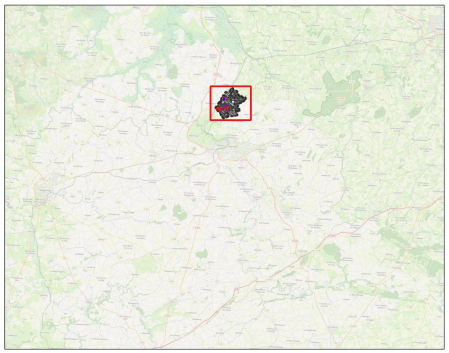
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : La Meauffe

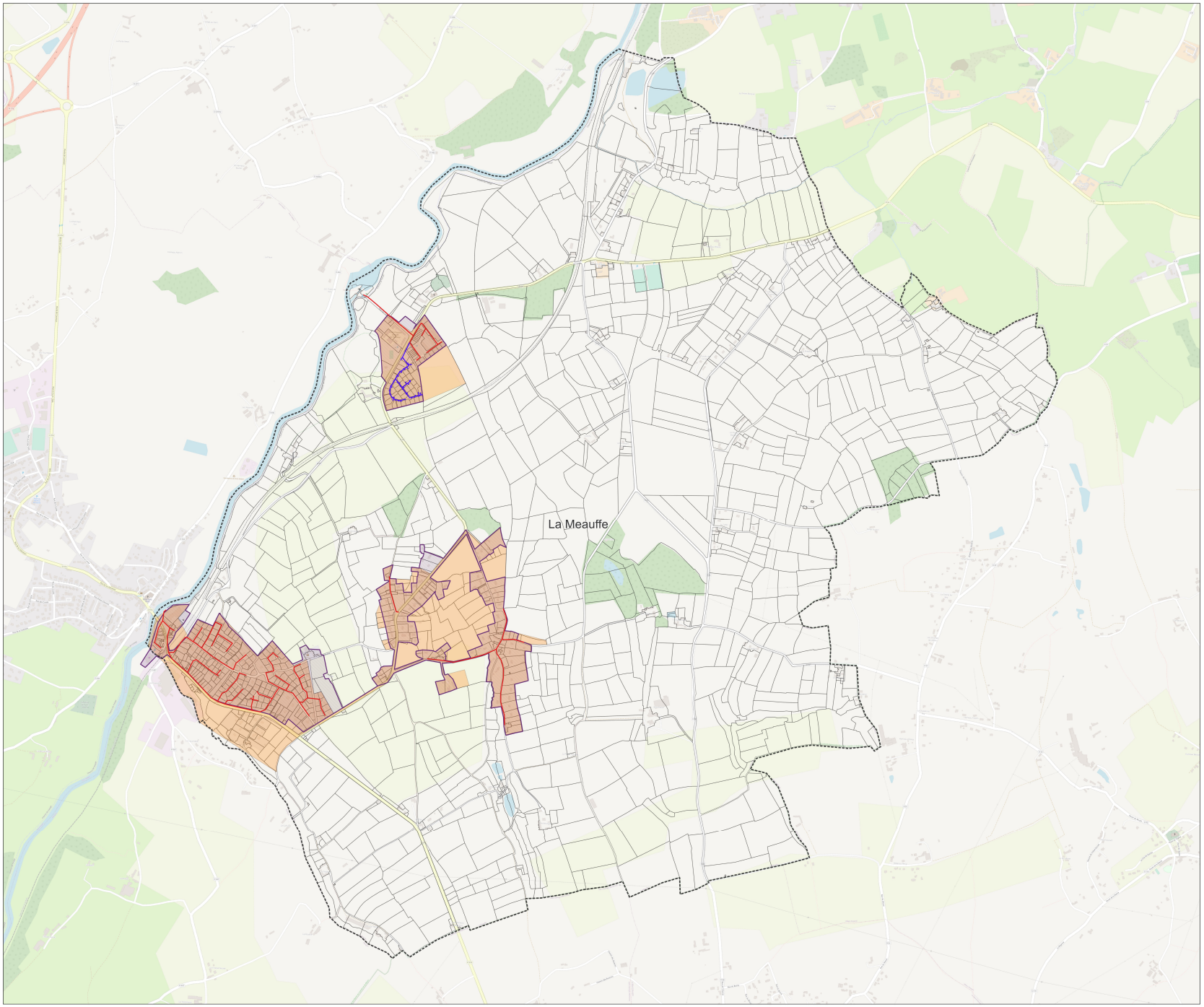


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6468

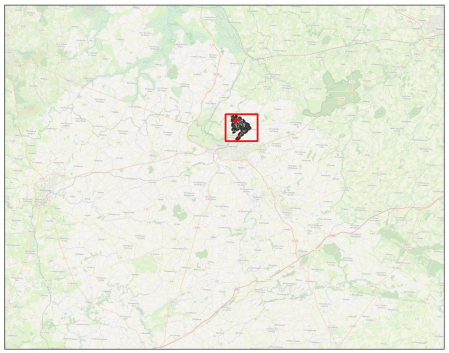
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



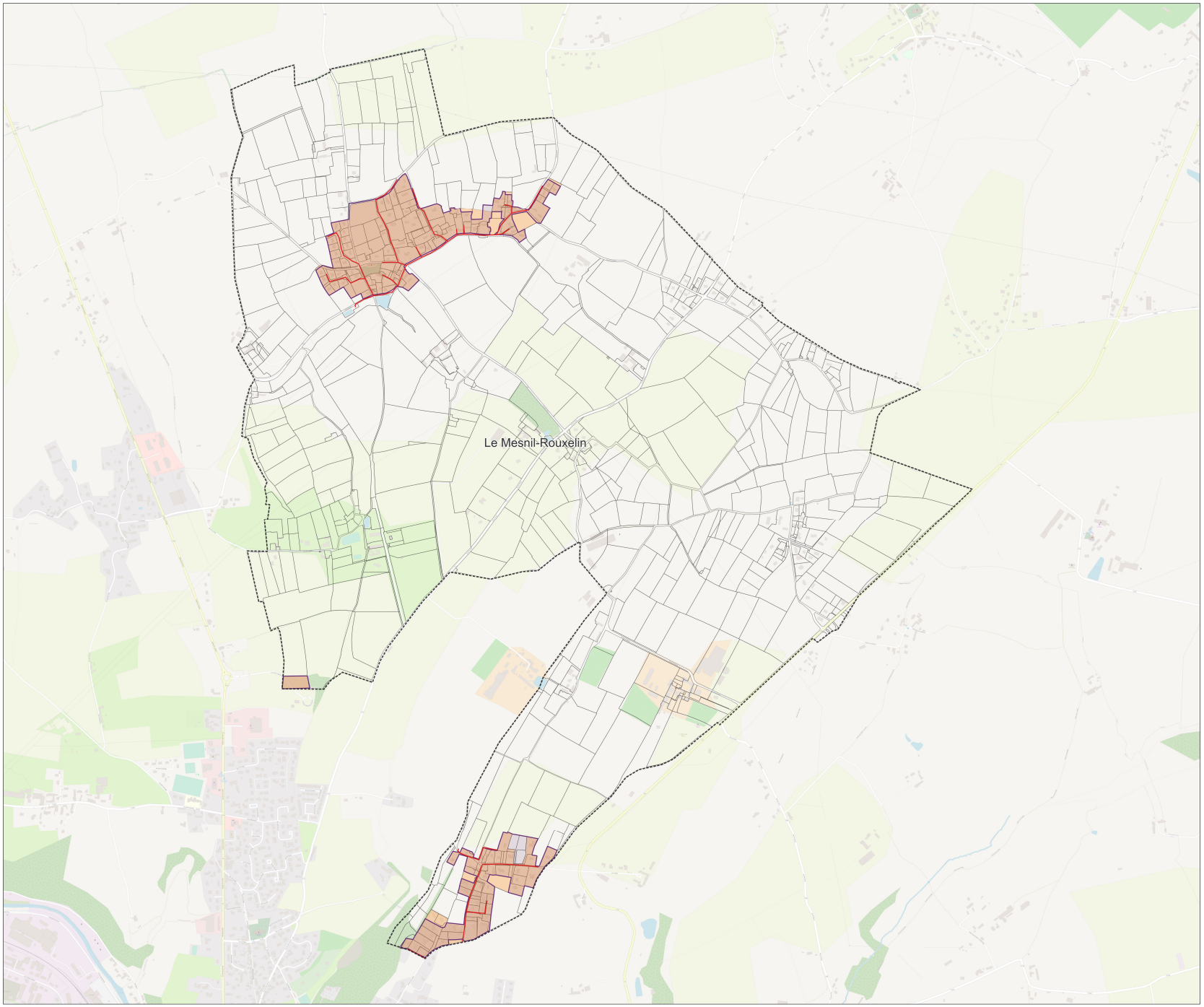
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Rouxelin



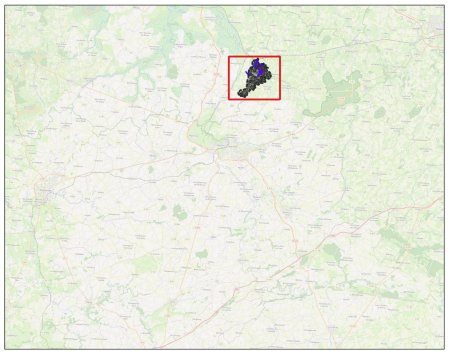
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5141

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Moon-sur-Elle

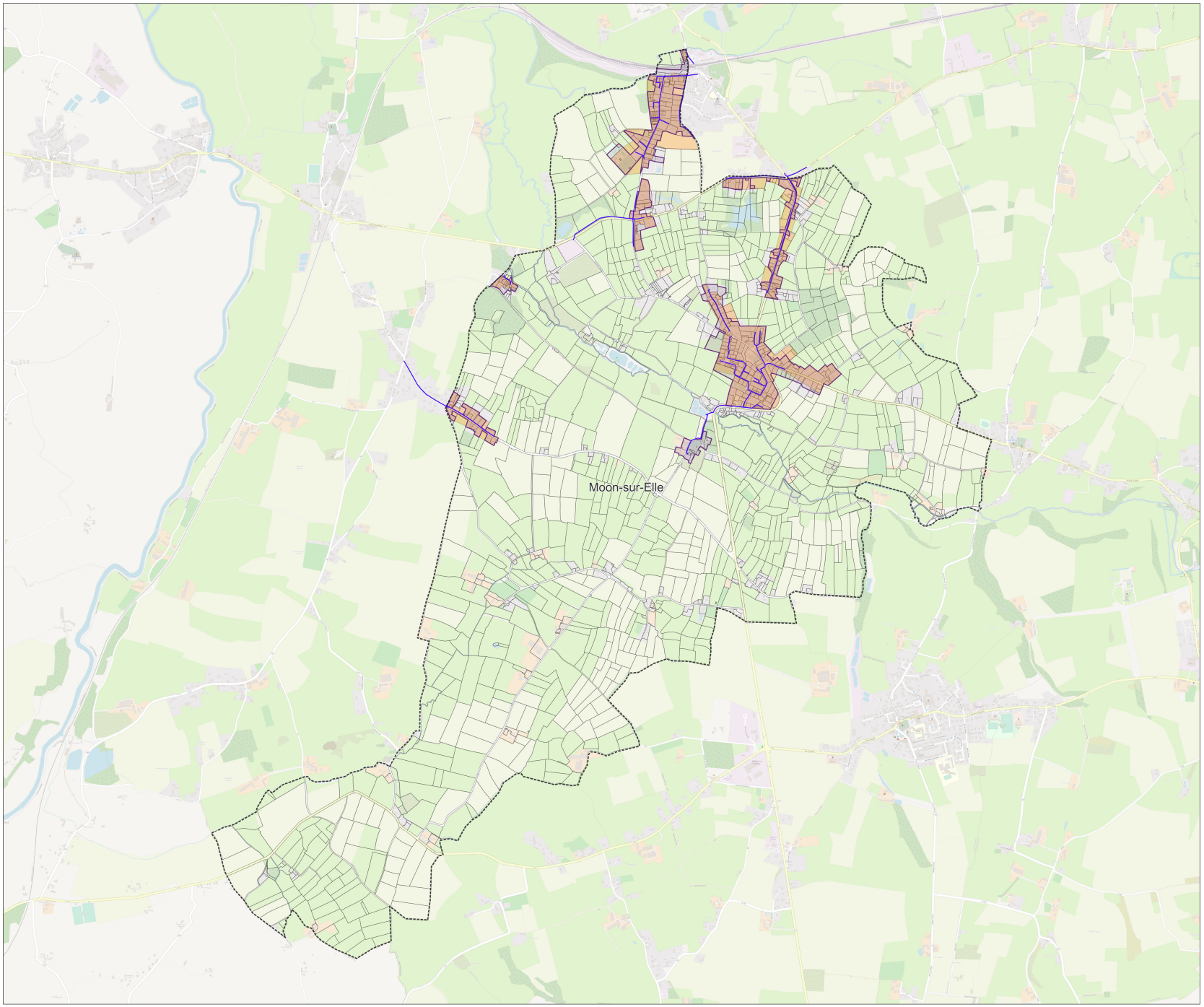


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8206

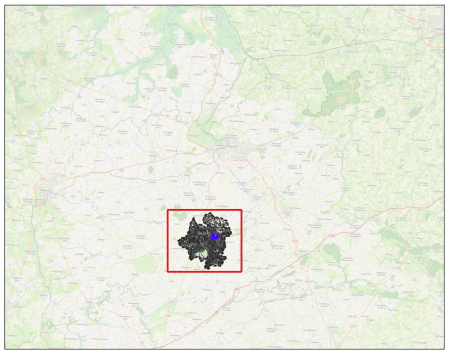
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Moyon Villages

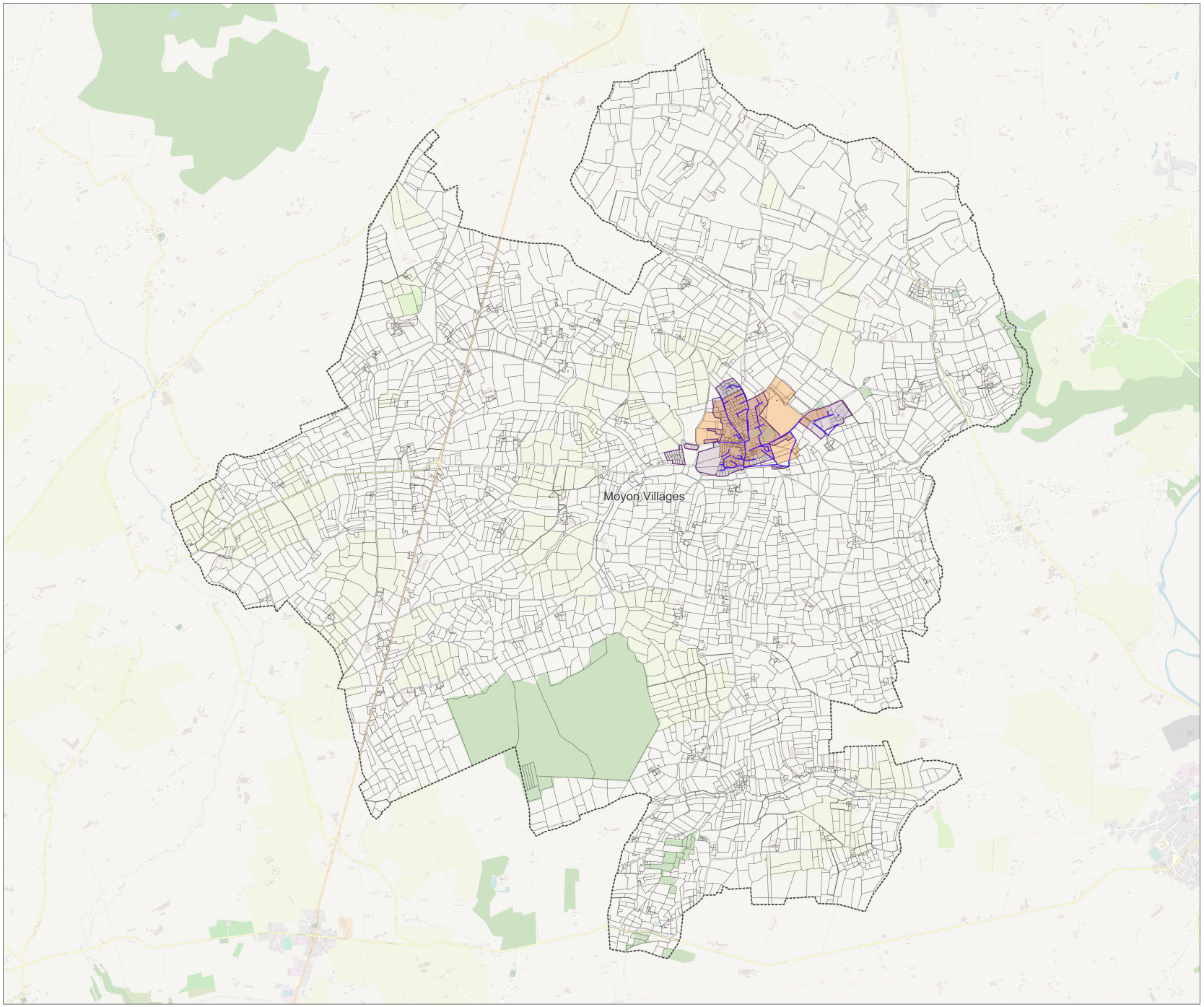


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/11836

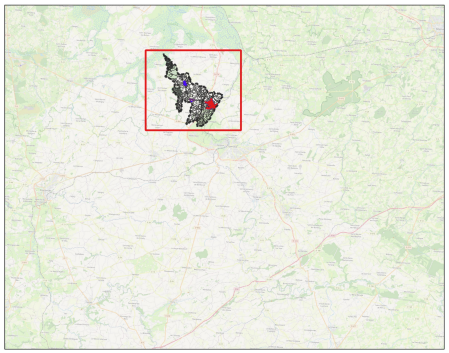
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Pont-Hébert

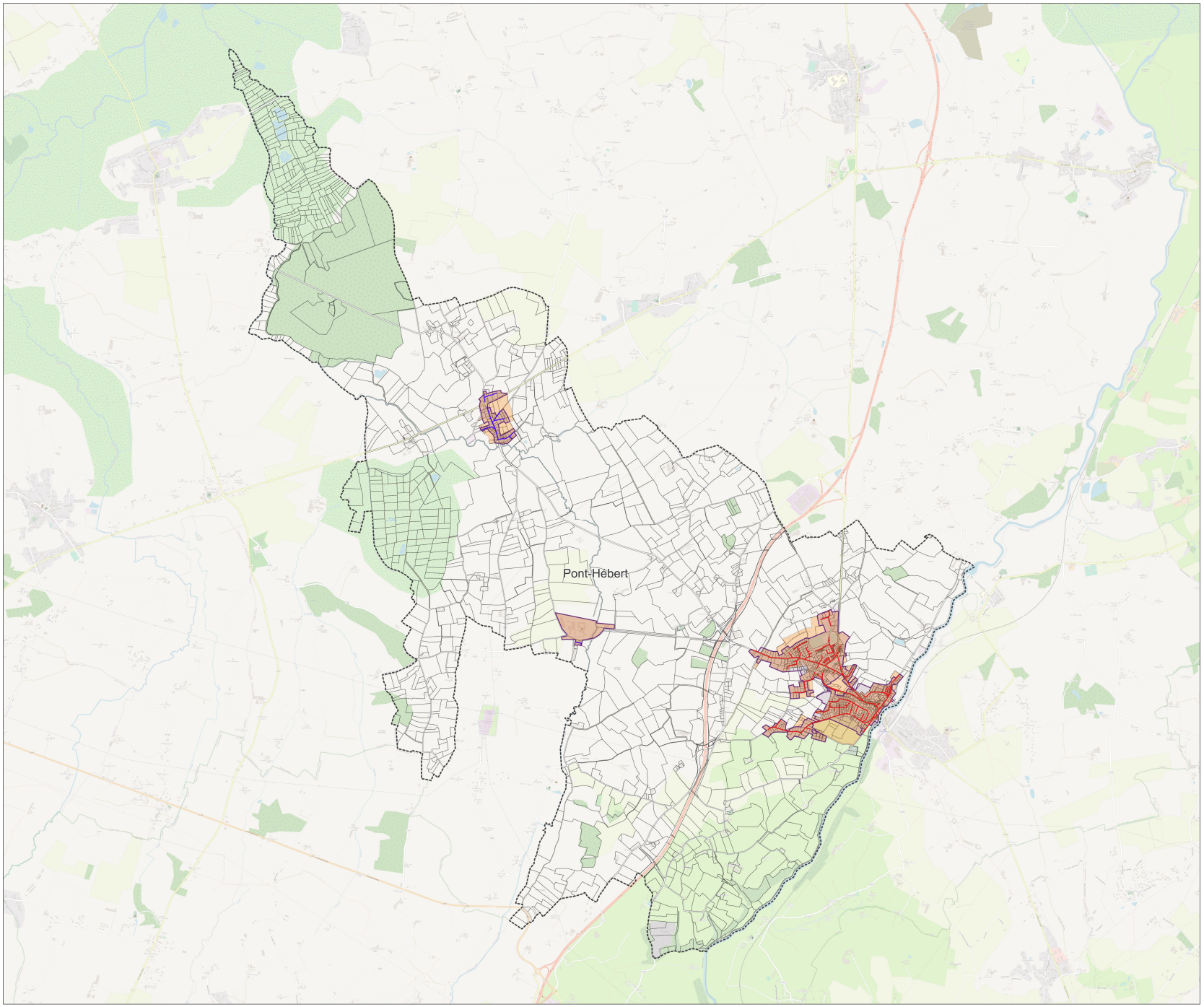


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/15282

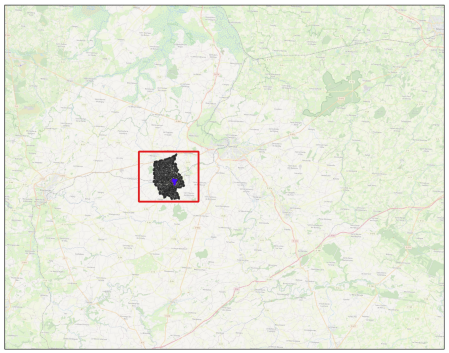
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Quibou

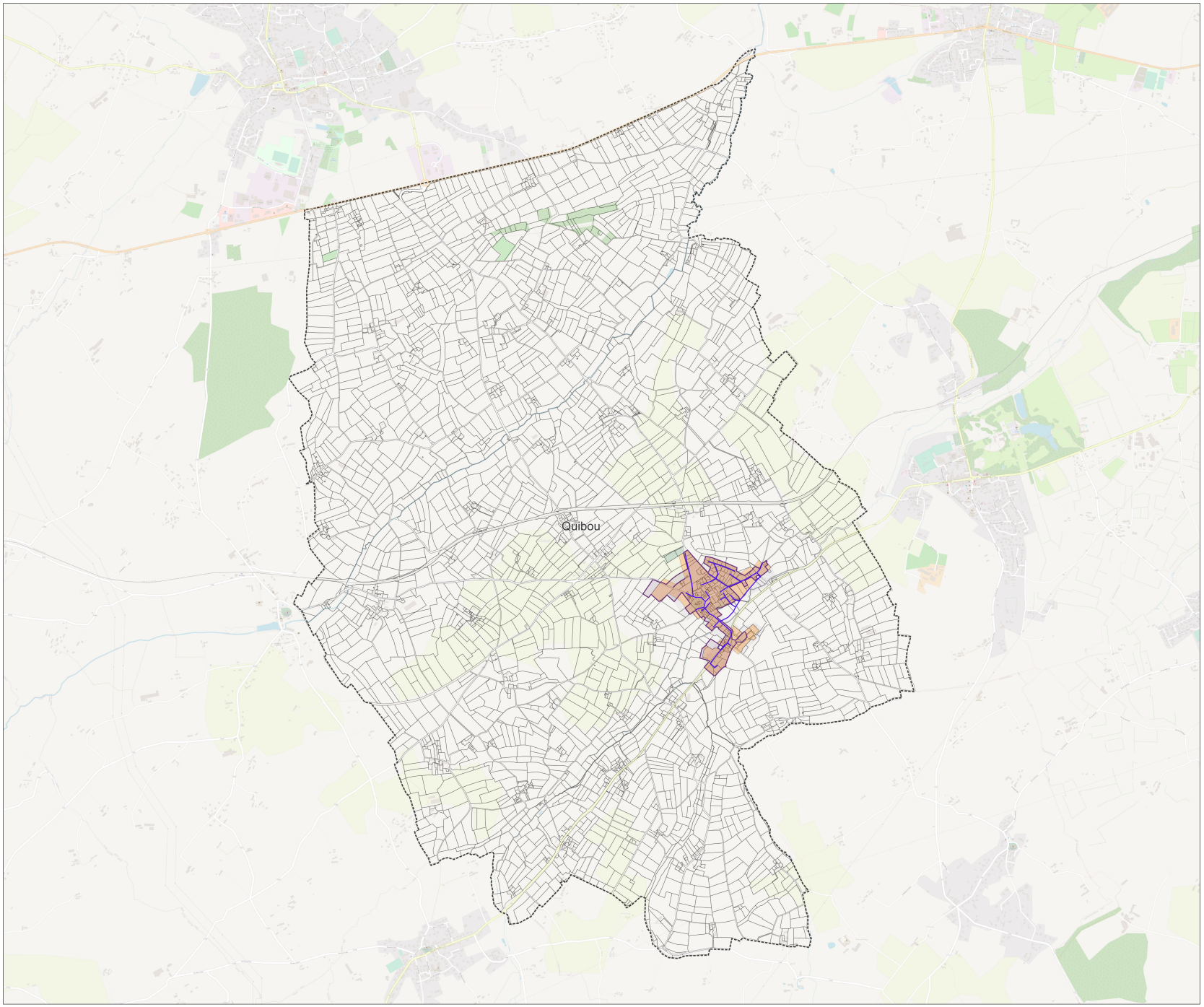


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9567

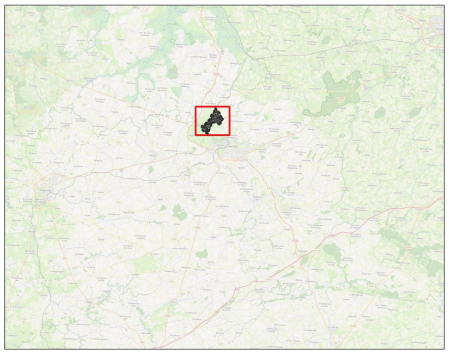
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



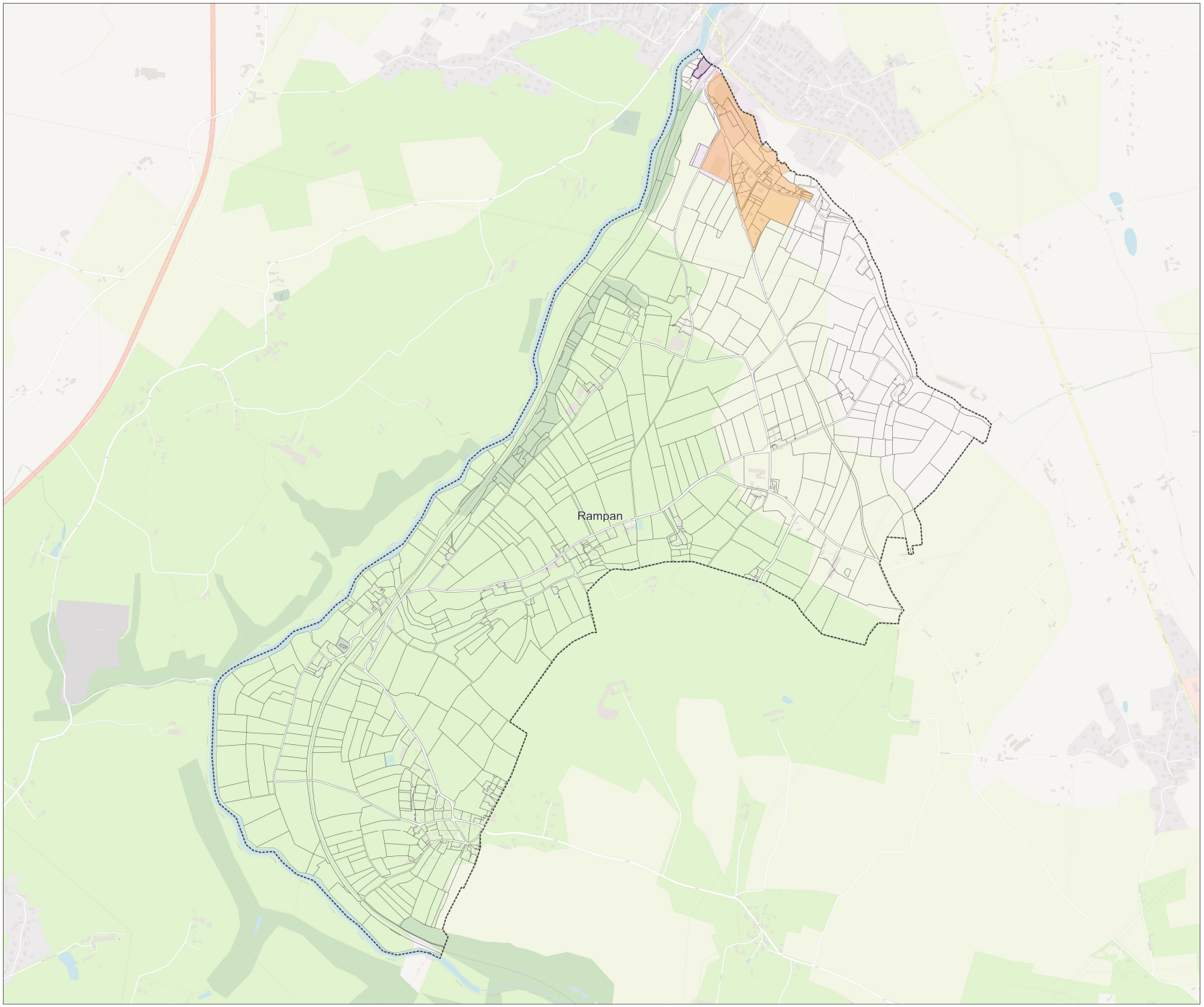
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Rampan



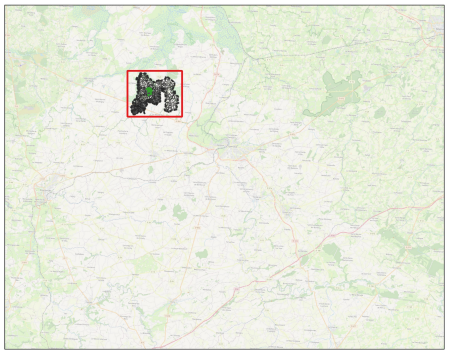
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5443

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Remilly Les Marais

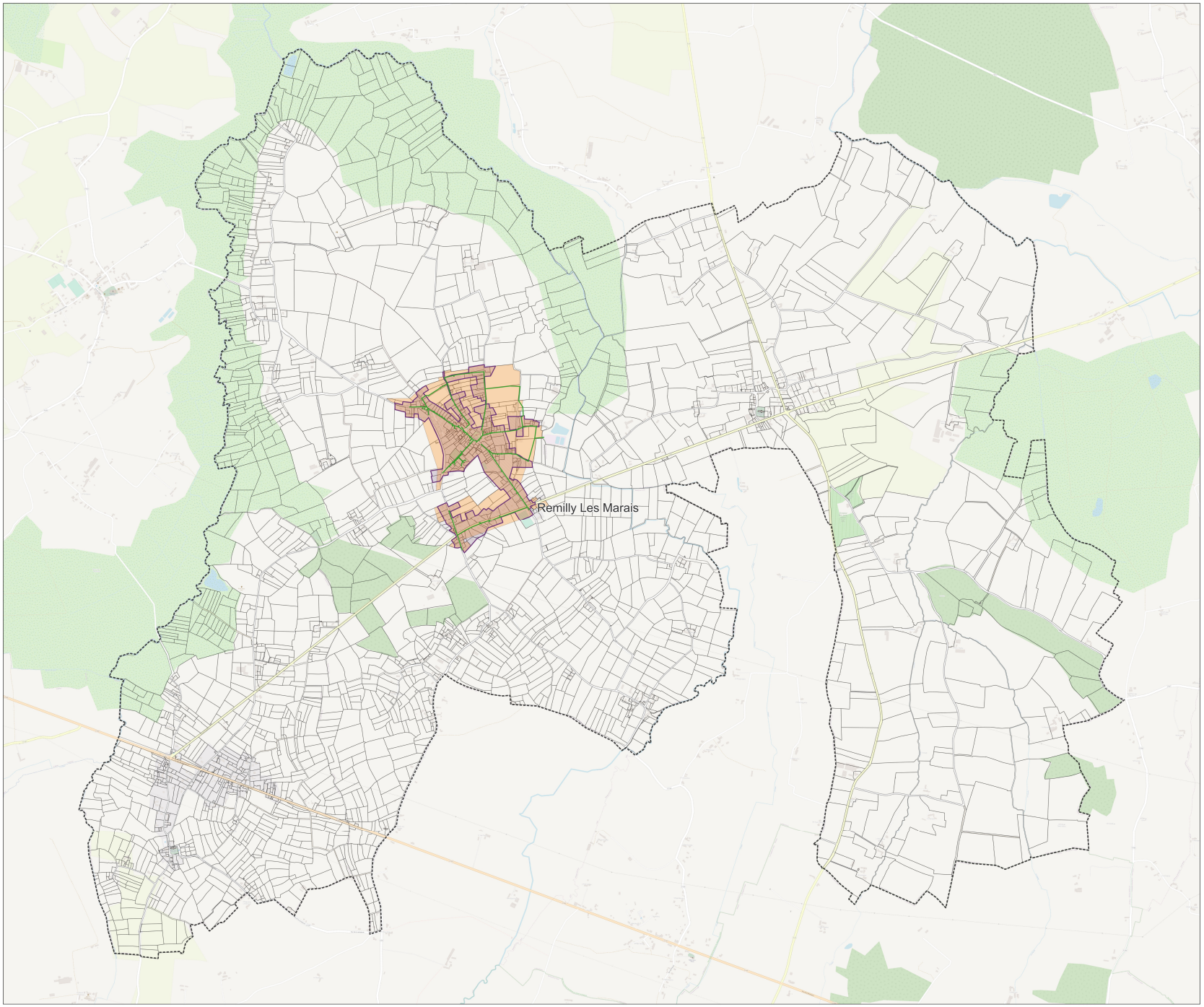


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8759

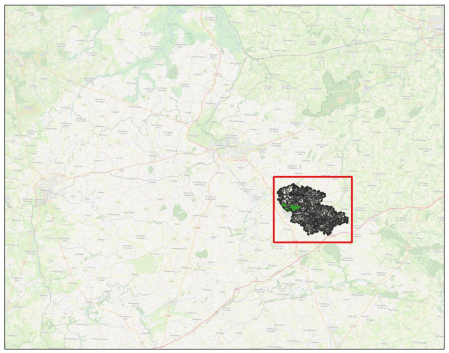
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Amand-Villages

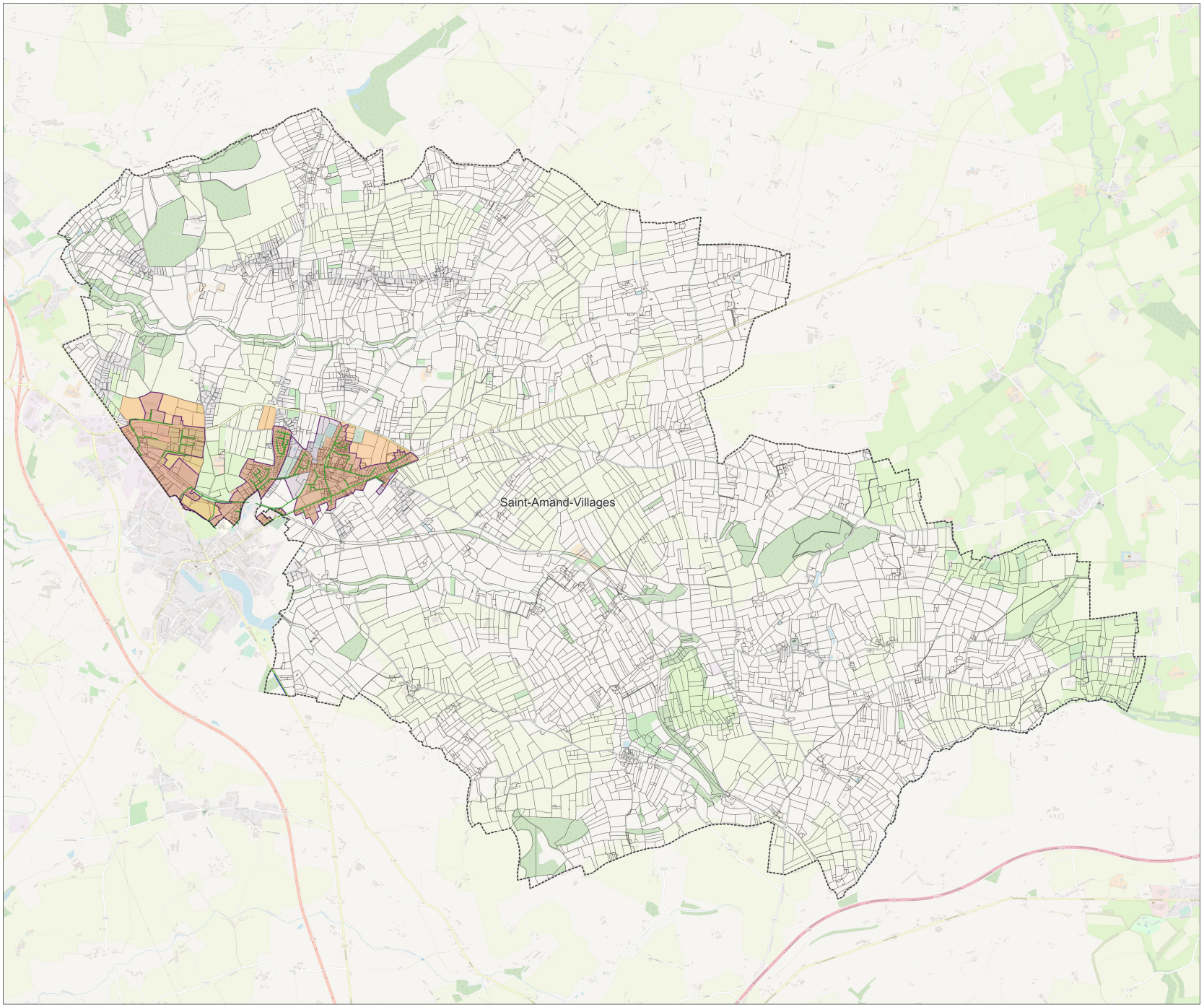


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/12526

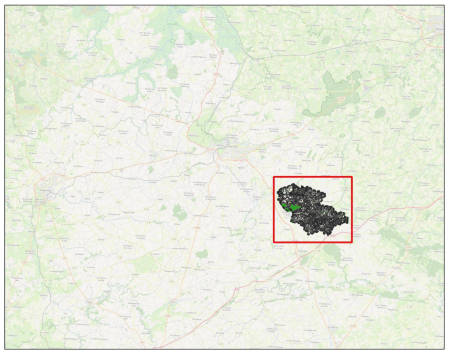
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Amand-Villages

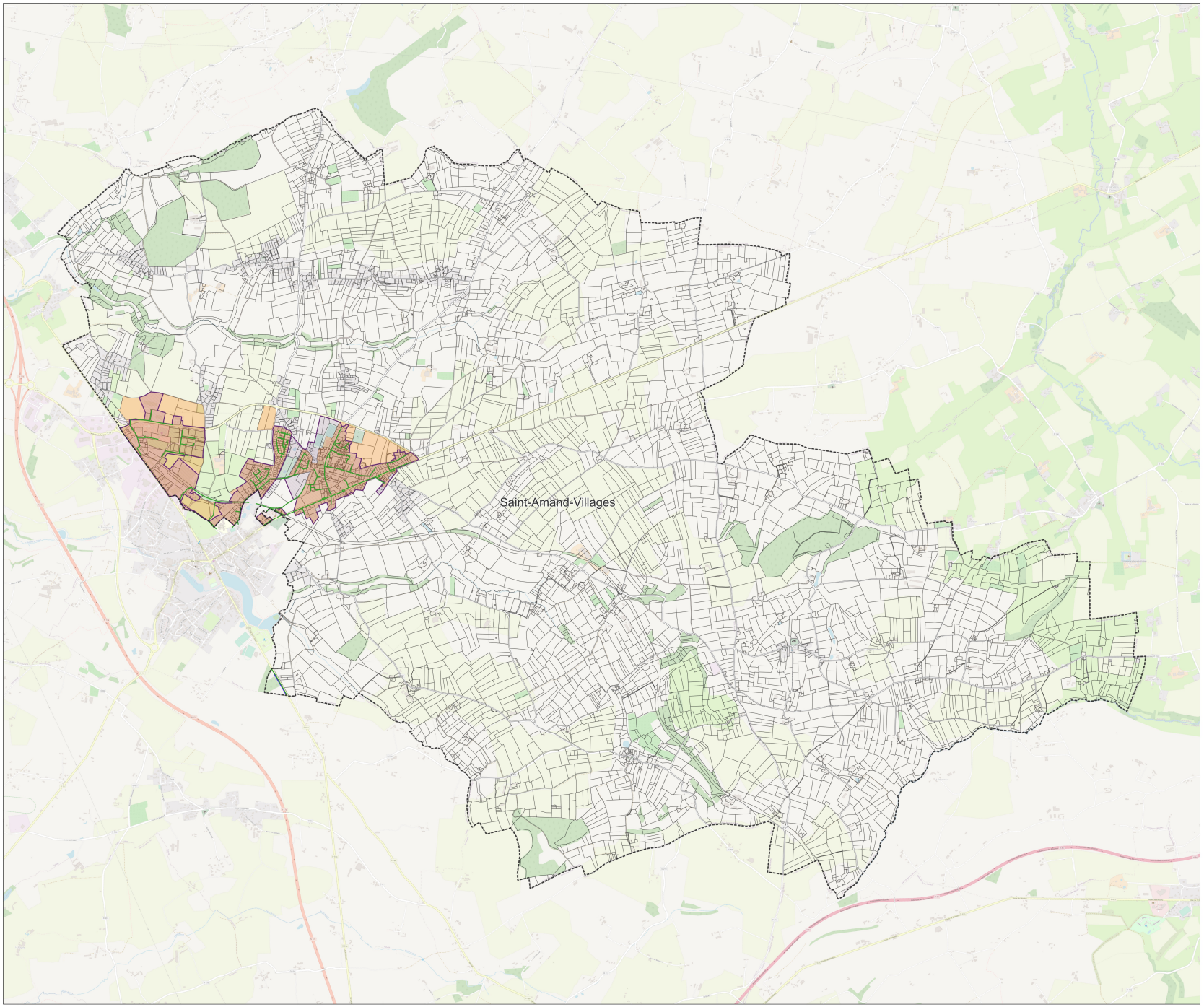


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/12526

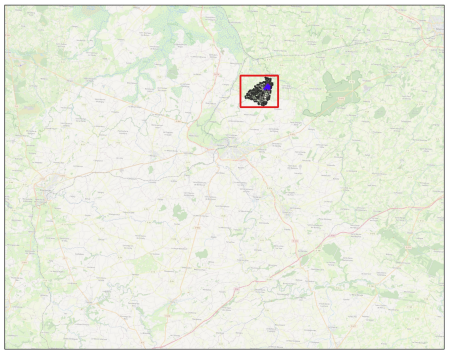
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Clair-sur-l'Elle

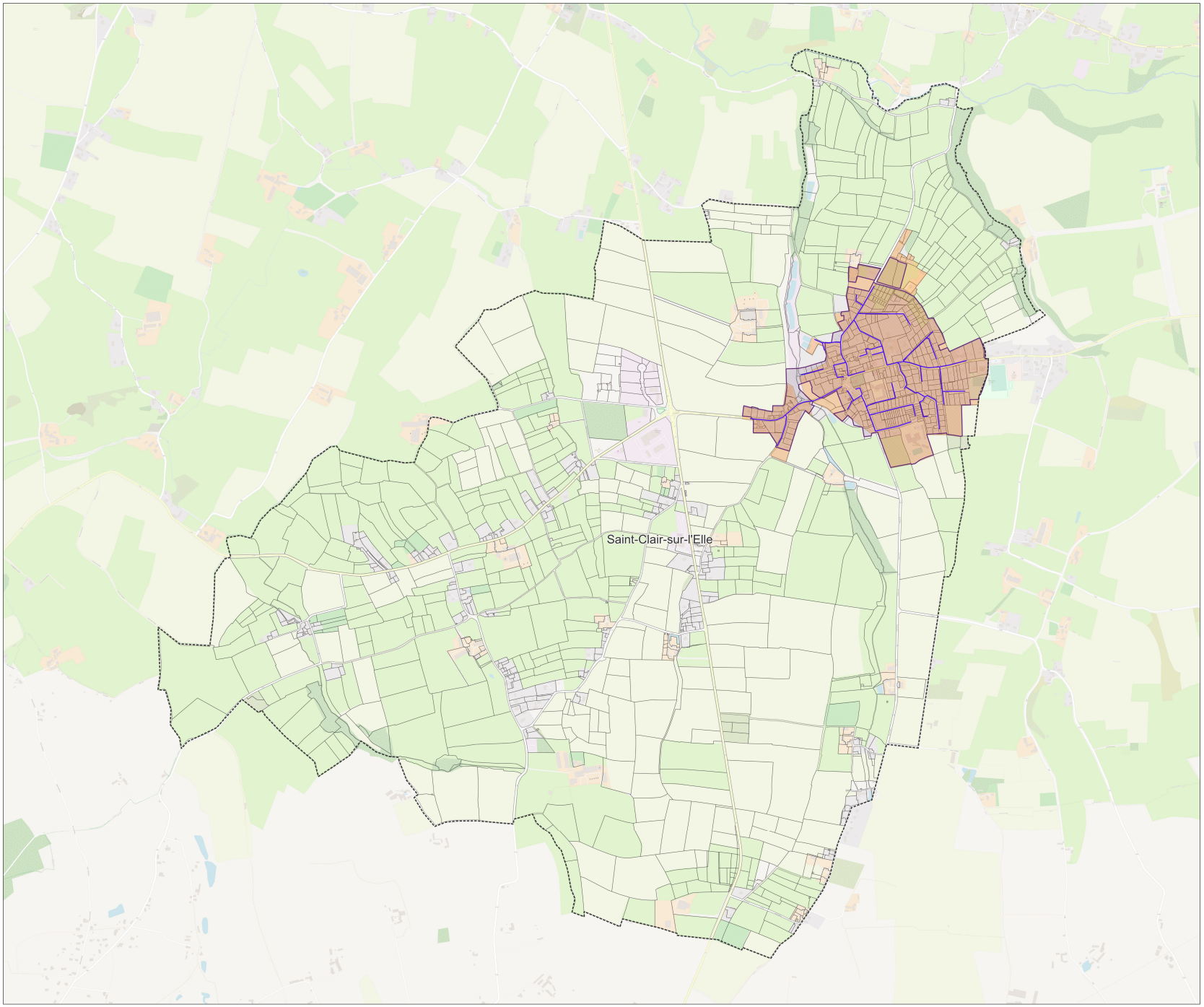


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6030

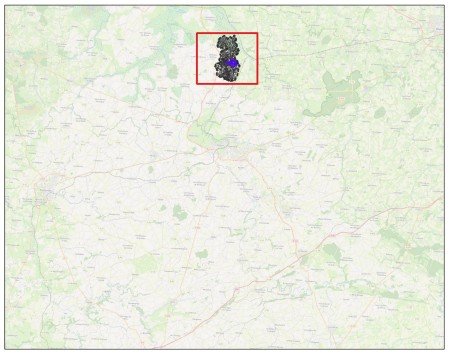
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Fromond

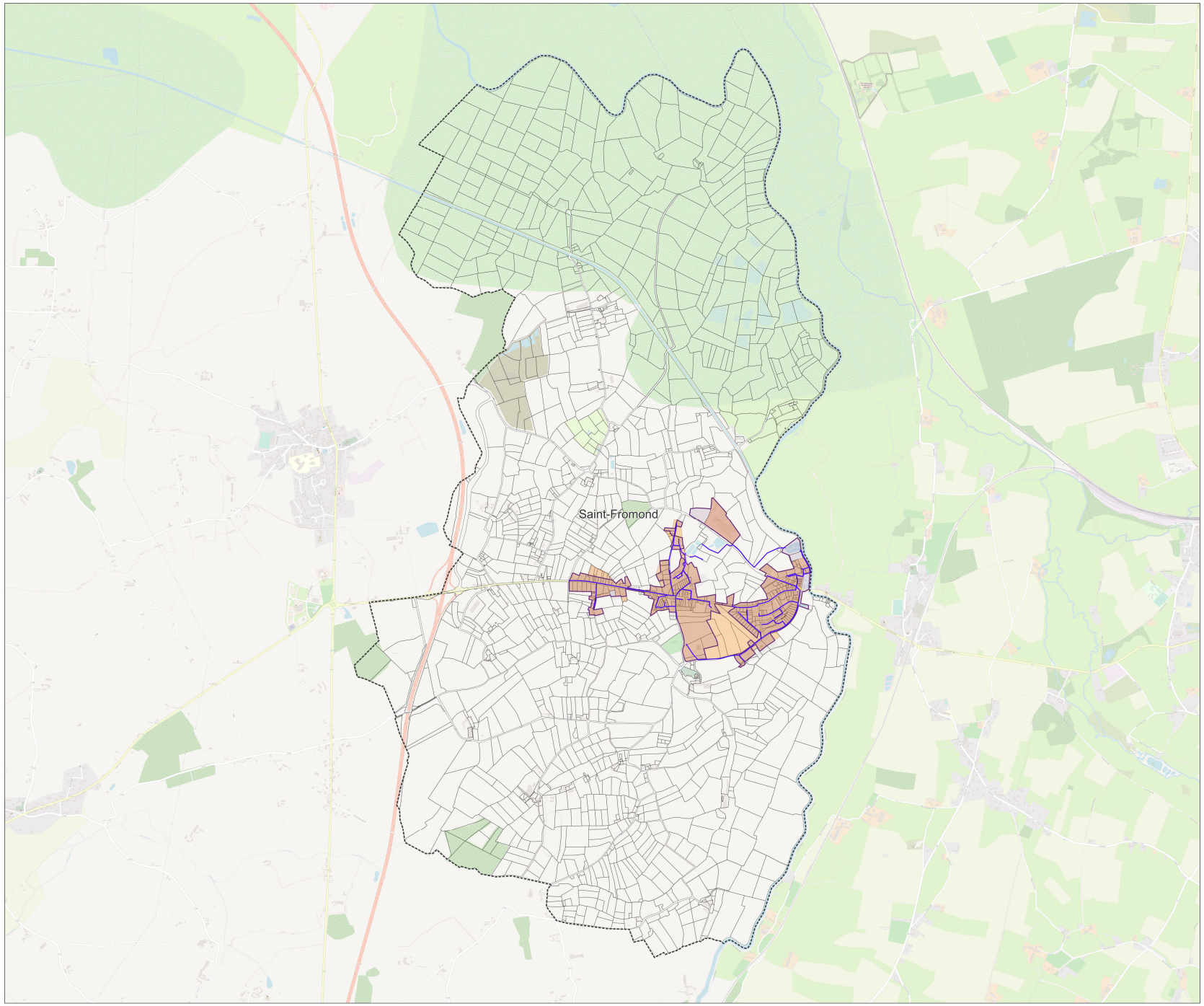


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9703

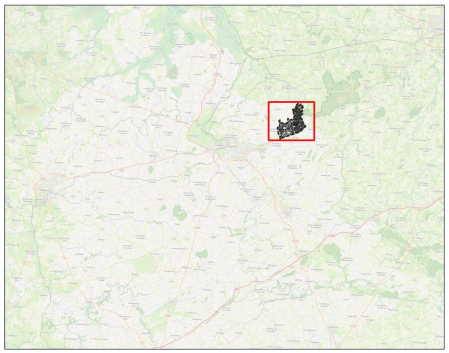
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



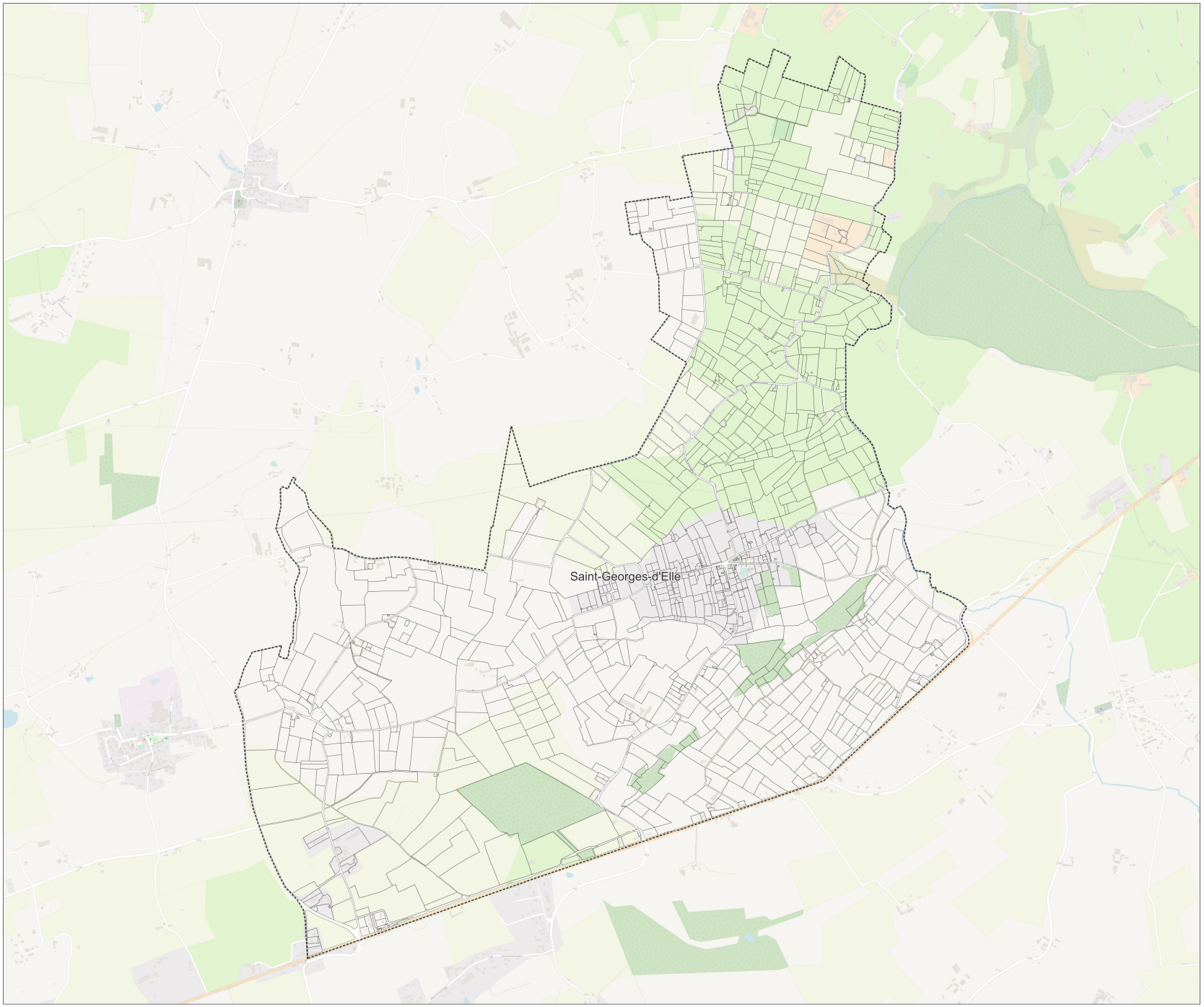
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Georges-d'Elle



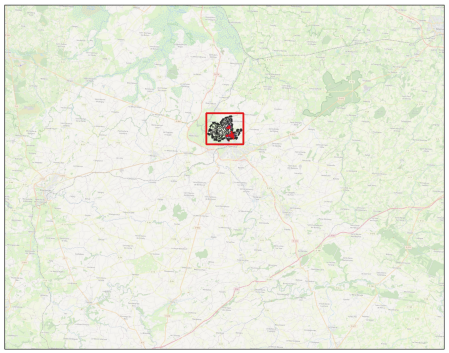
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7321

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



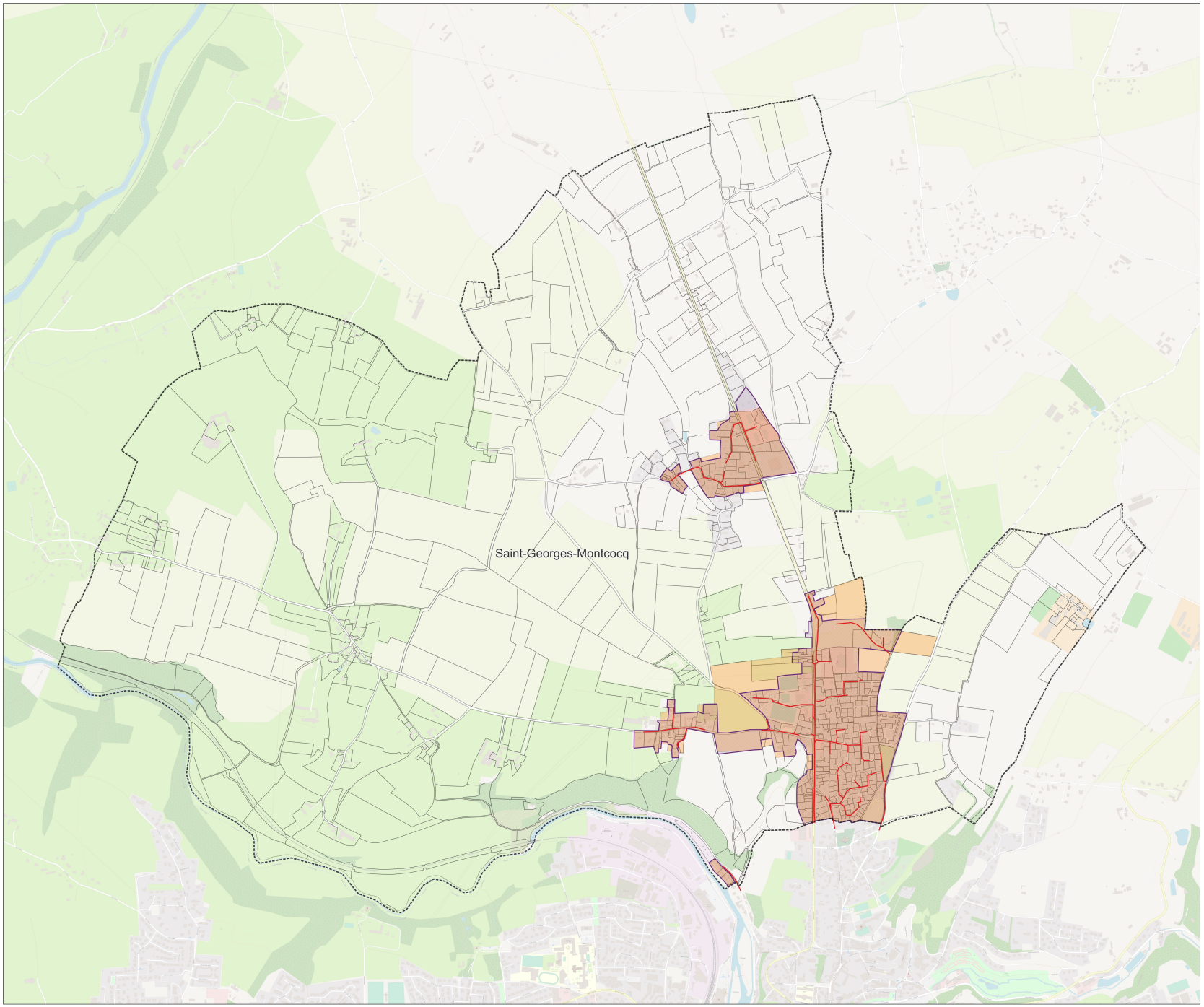
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Georges-Montcocq



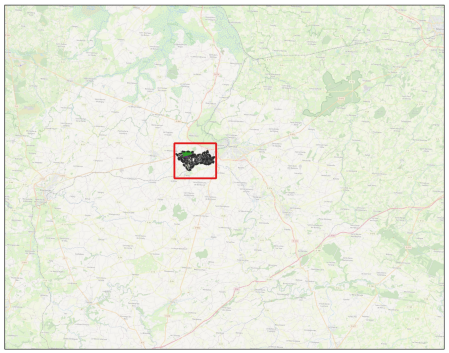
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5944

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Gilles

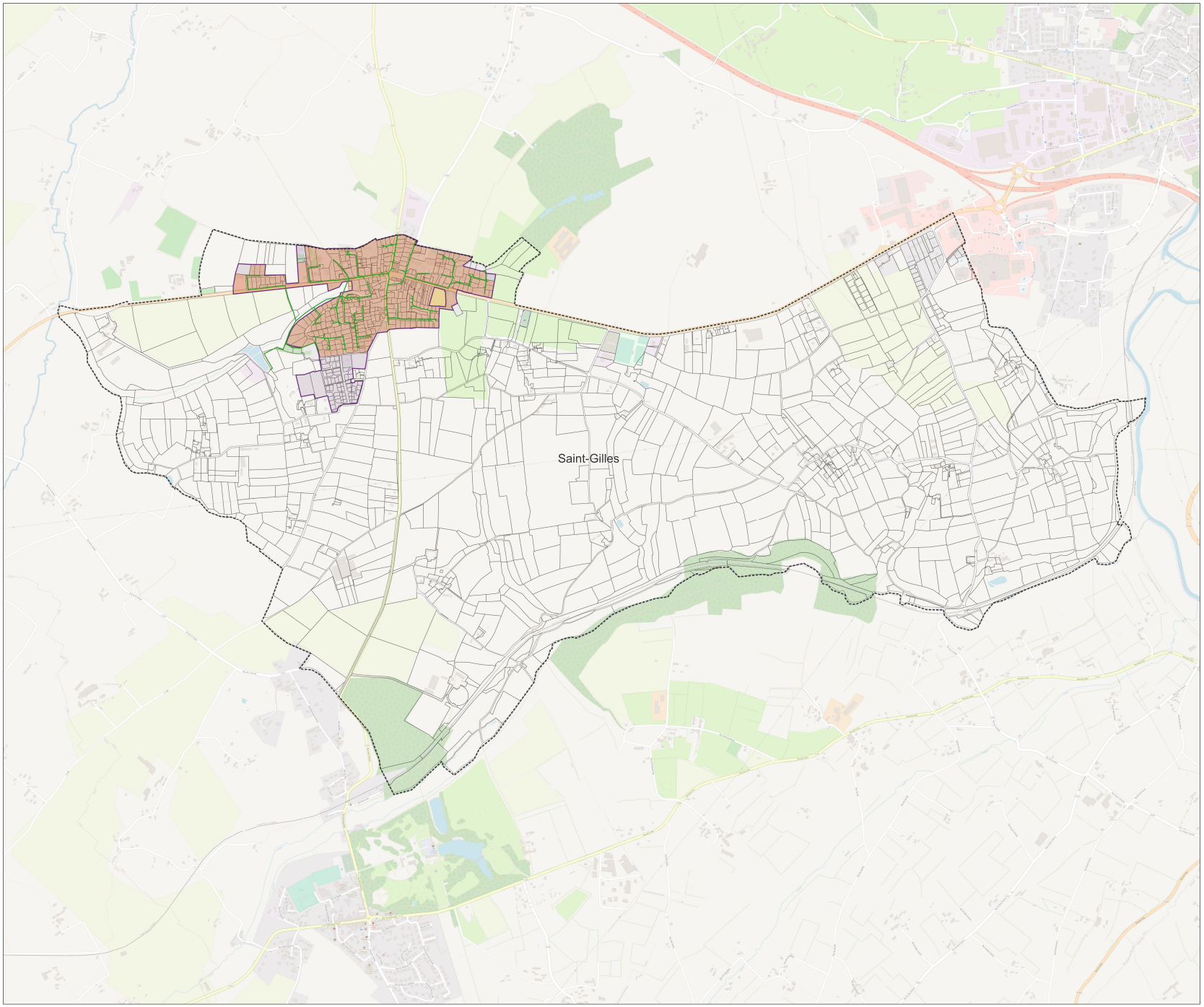


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6689

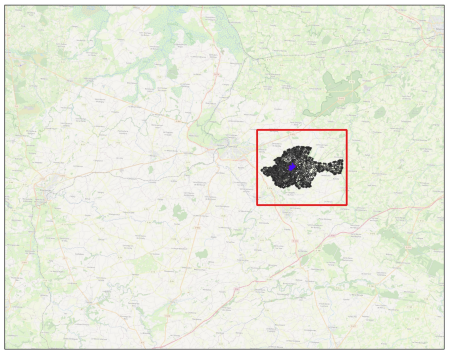
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Jean-d'Elle

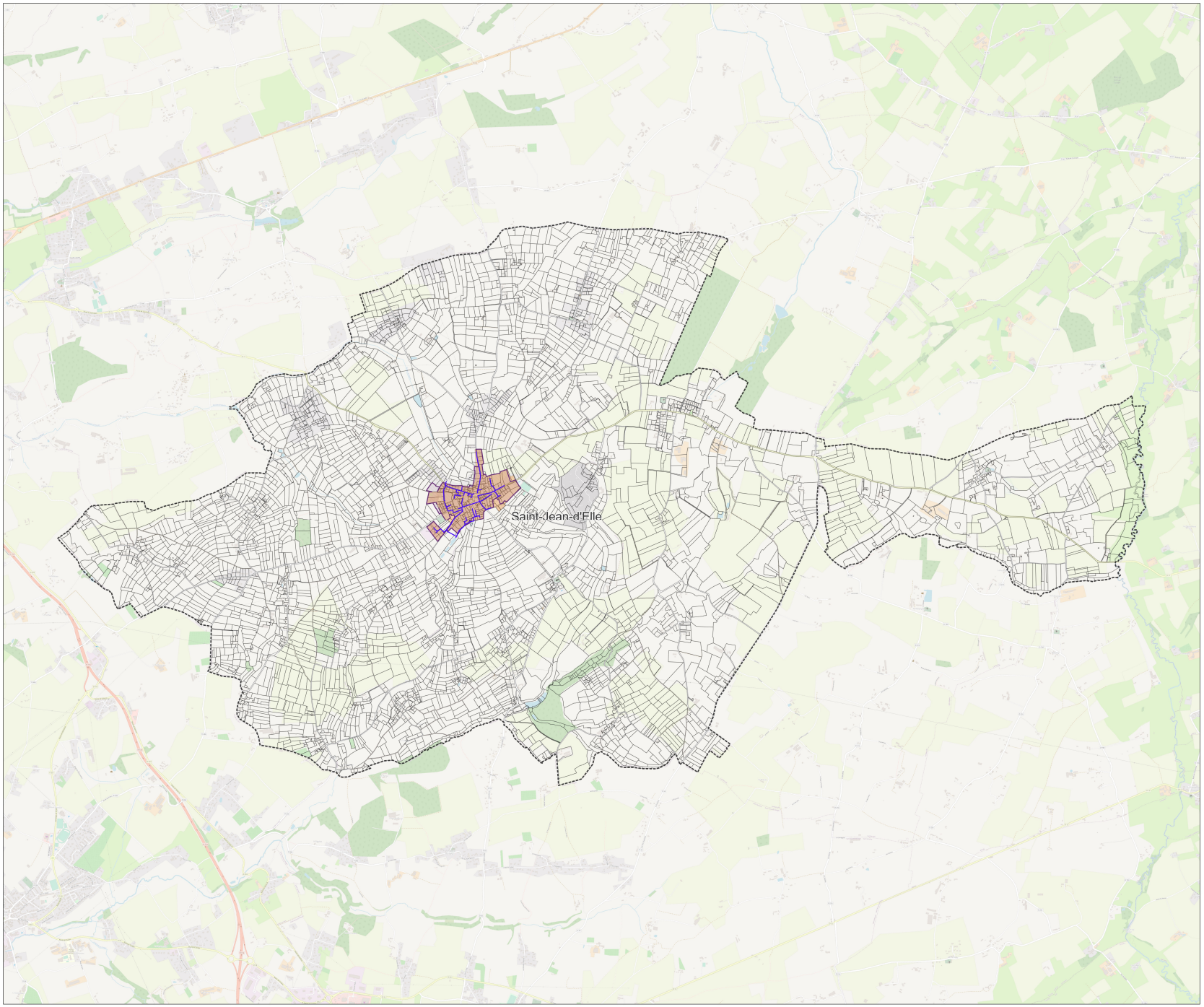


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/14366

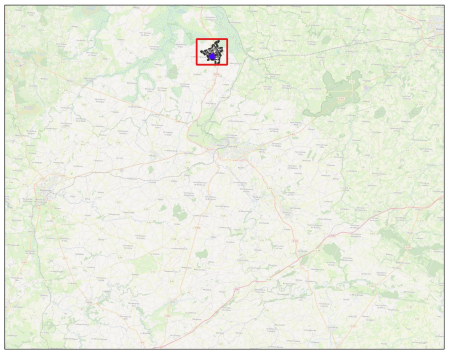
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Jean-de-Daye

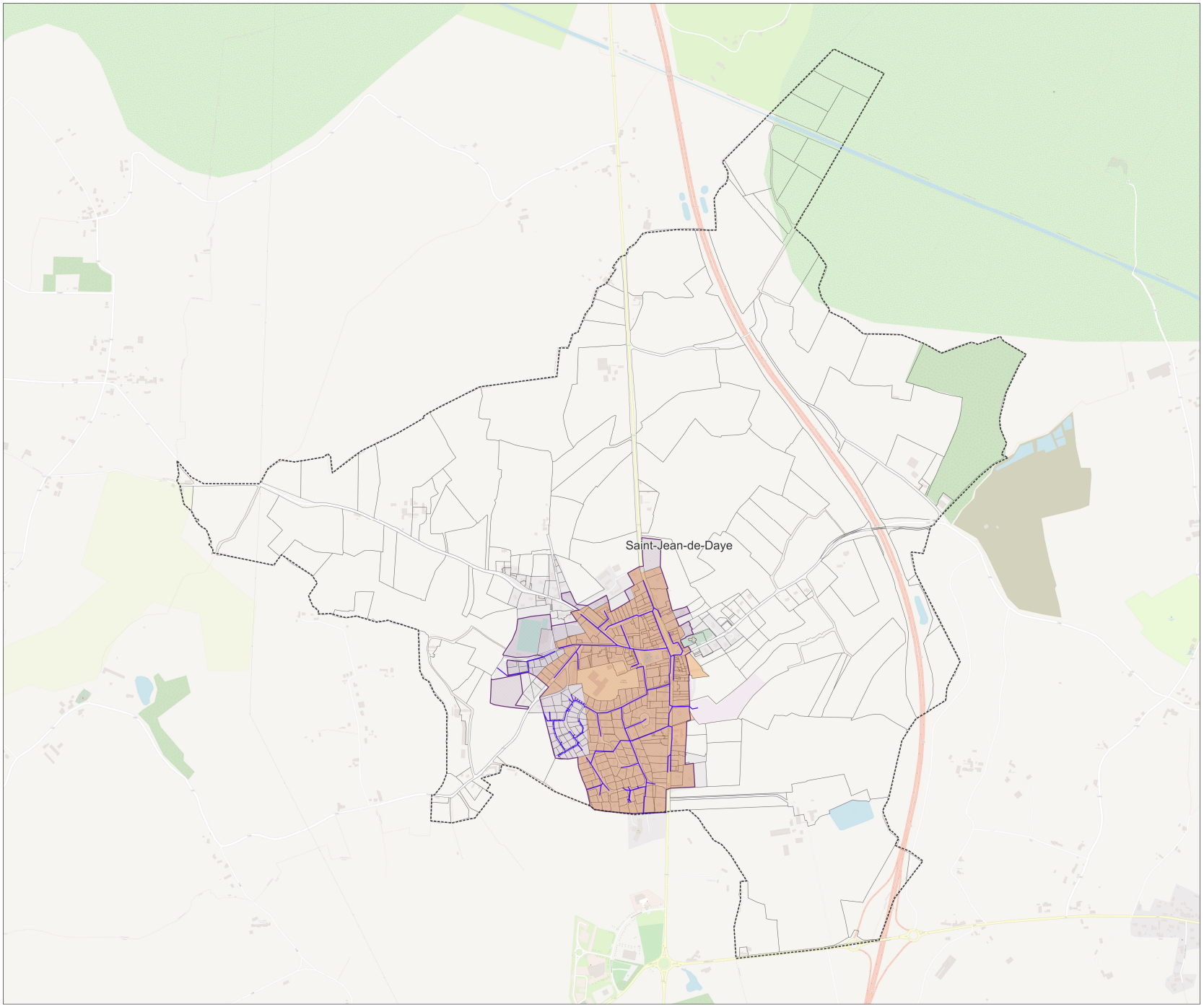


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4896

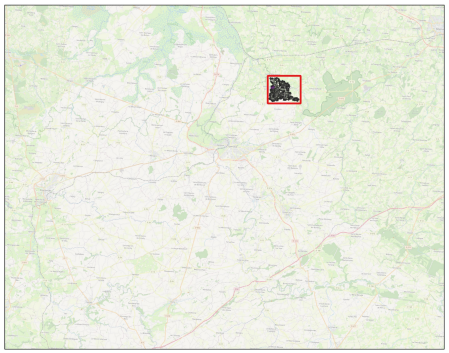
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



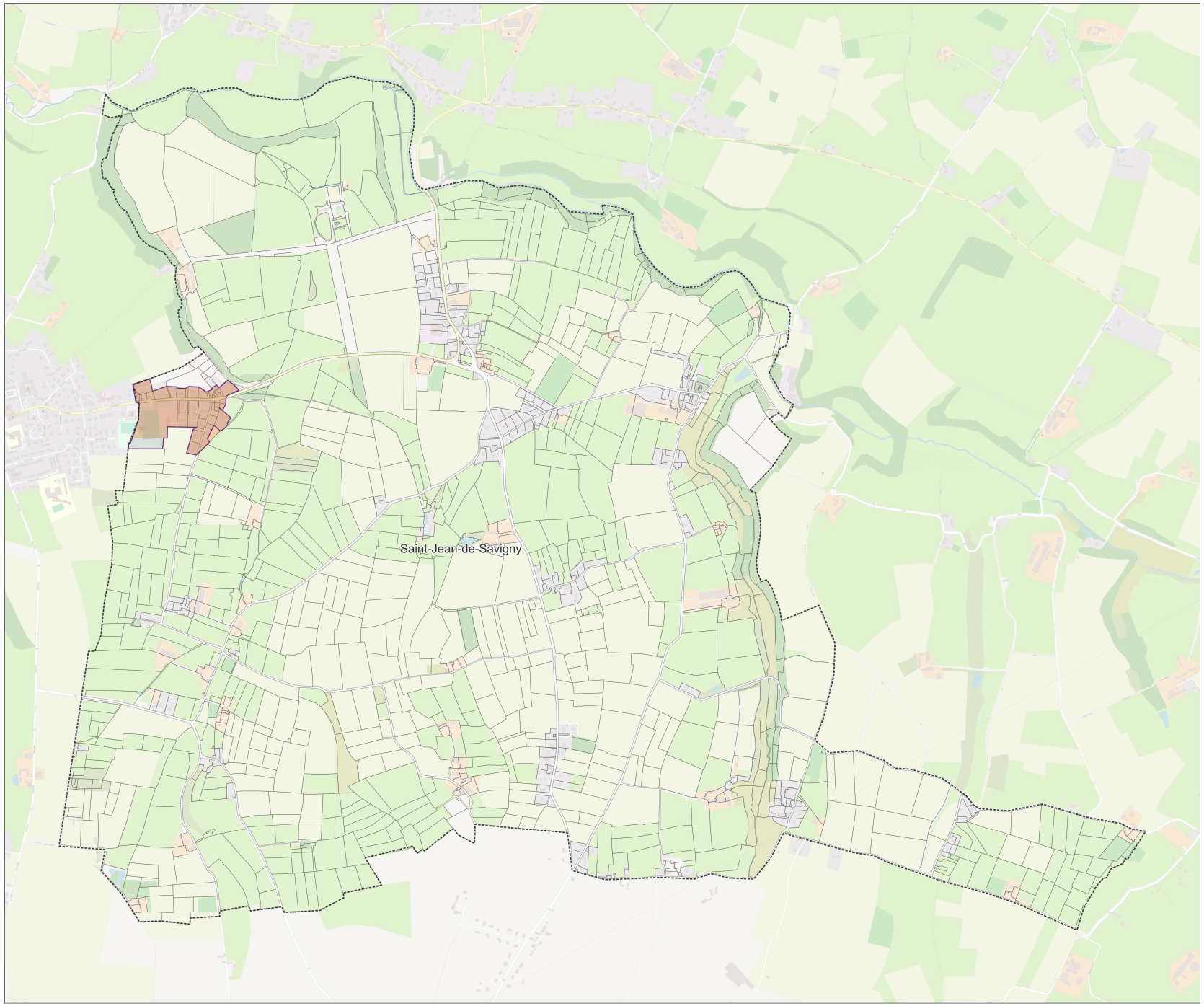
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Jean-de-Savigny



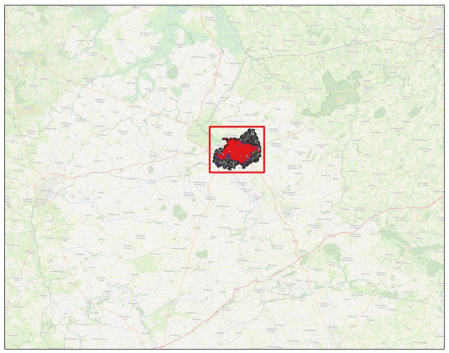
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5277

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Lô

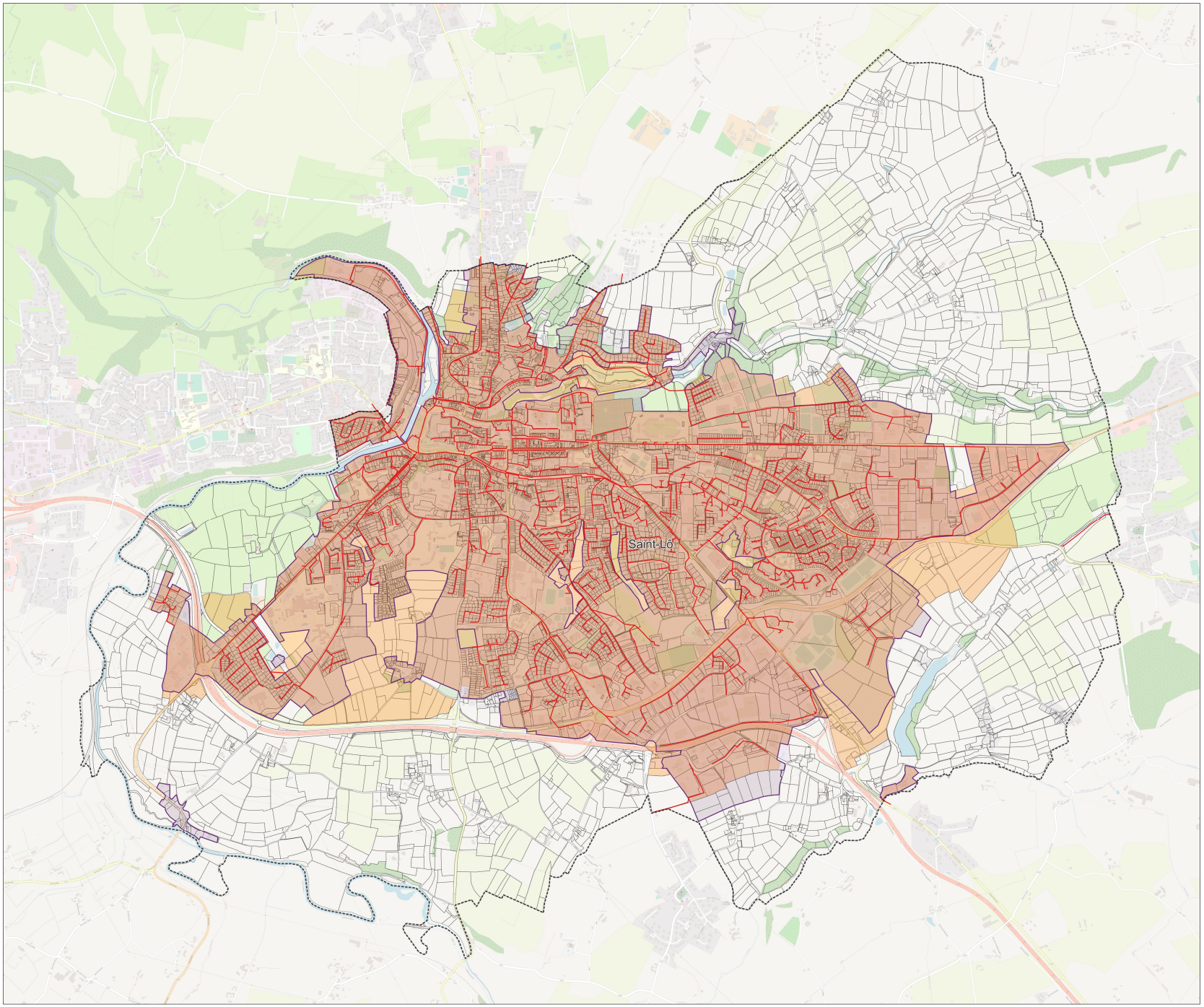


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8741

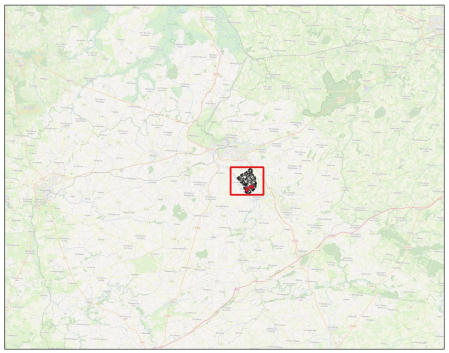
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Sainte-Suzanne-sur-Vire

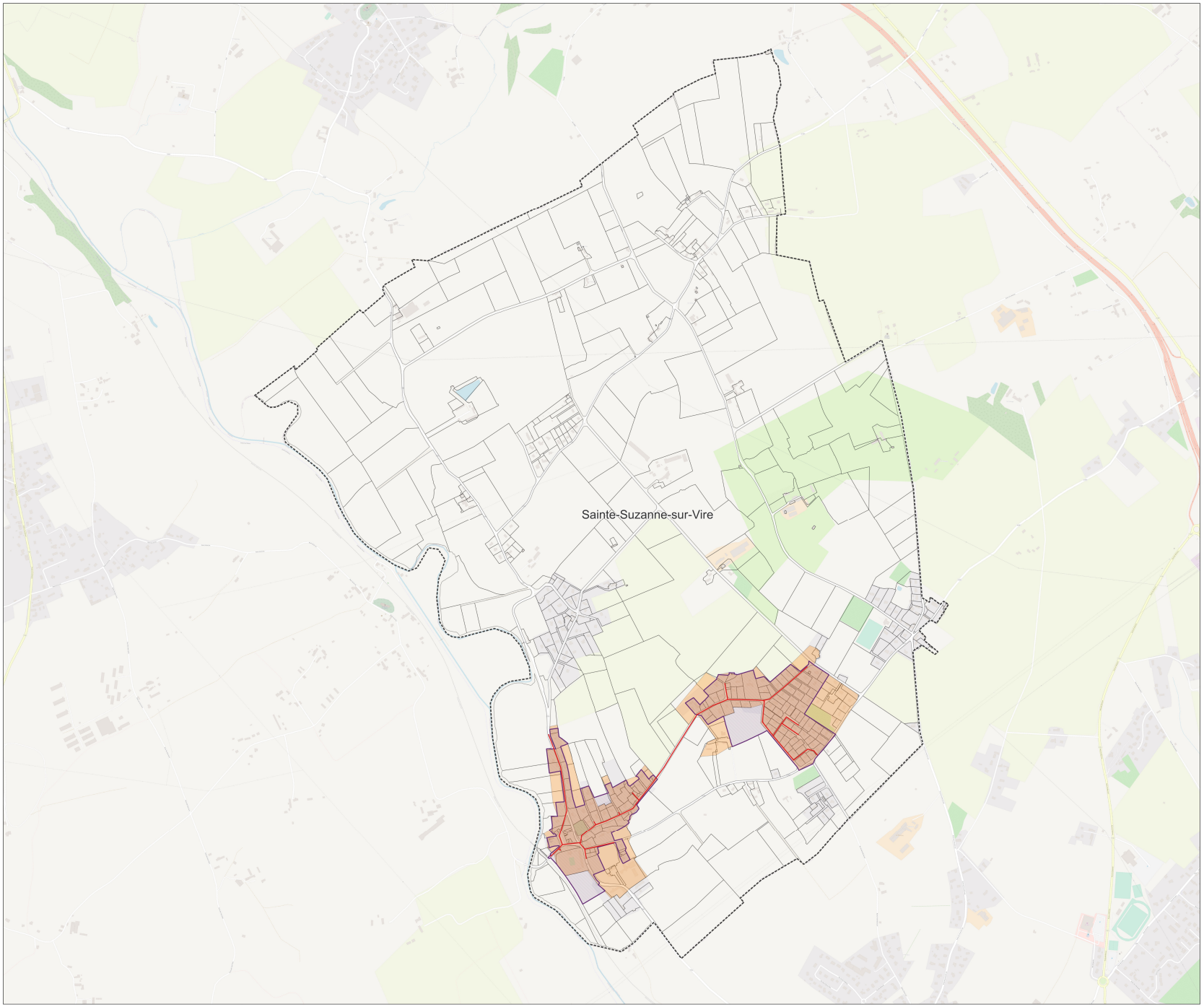


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5267

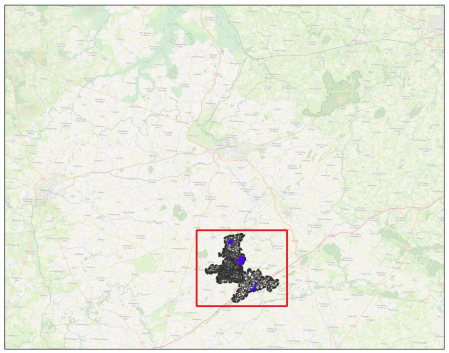
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Tessy-Bocage

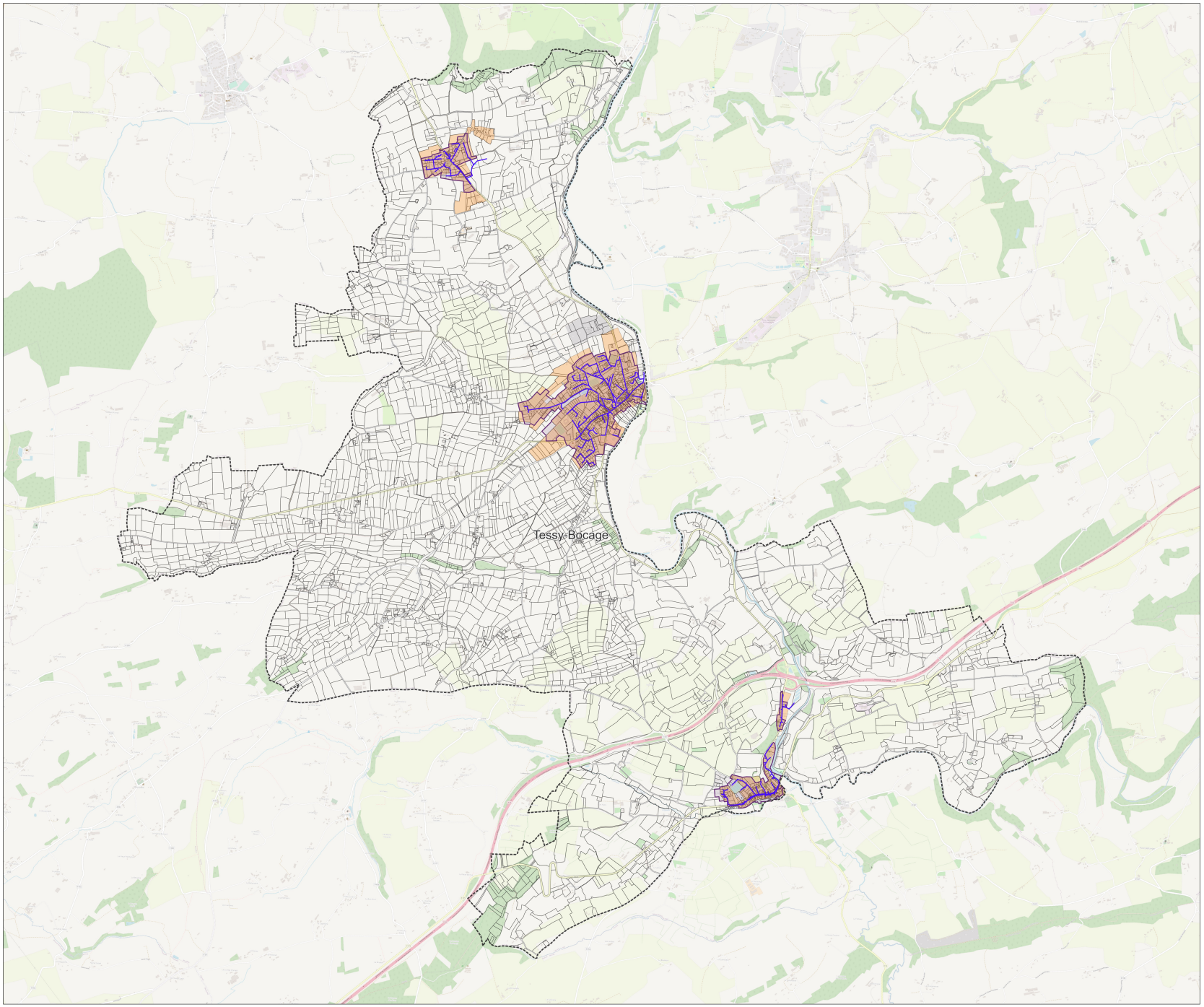


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/14496

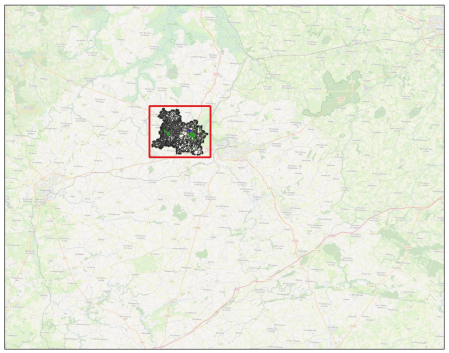
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Thèreval

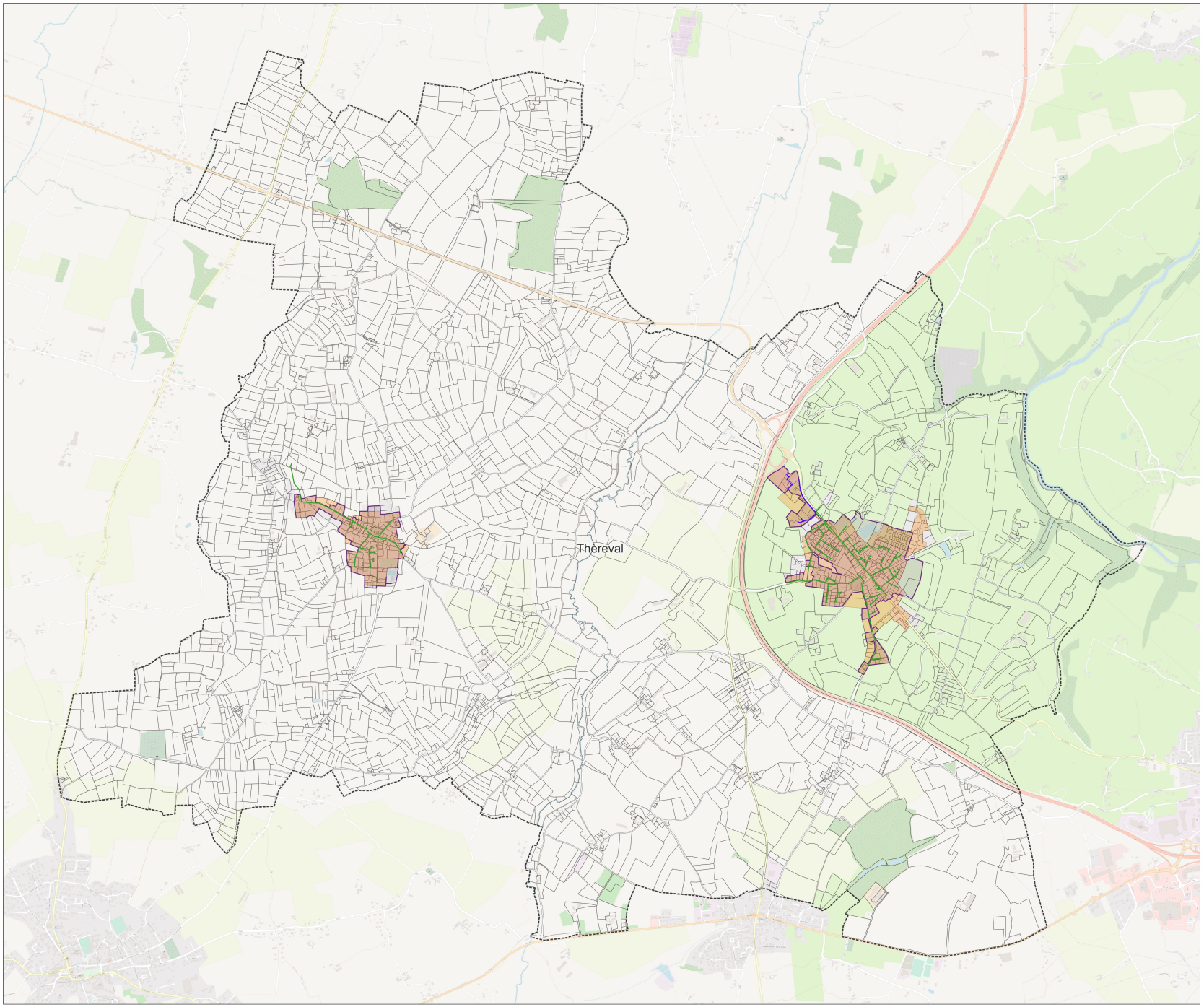


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/9782

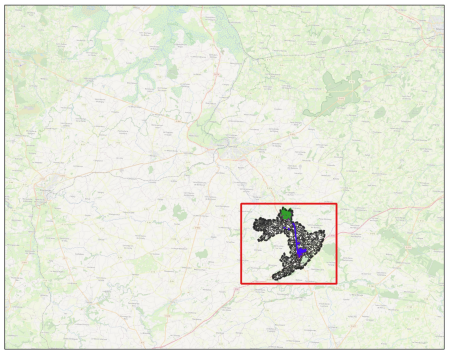
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Torigny-les-Villes

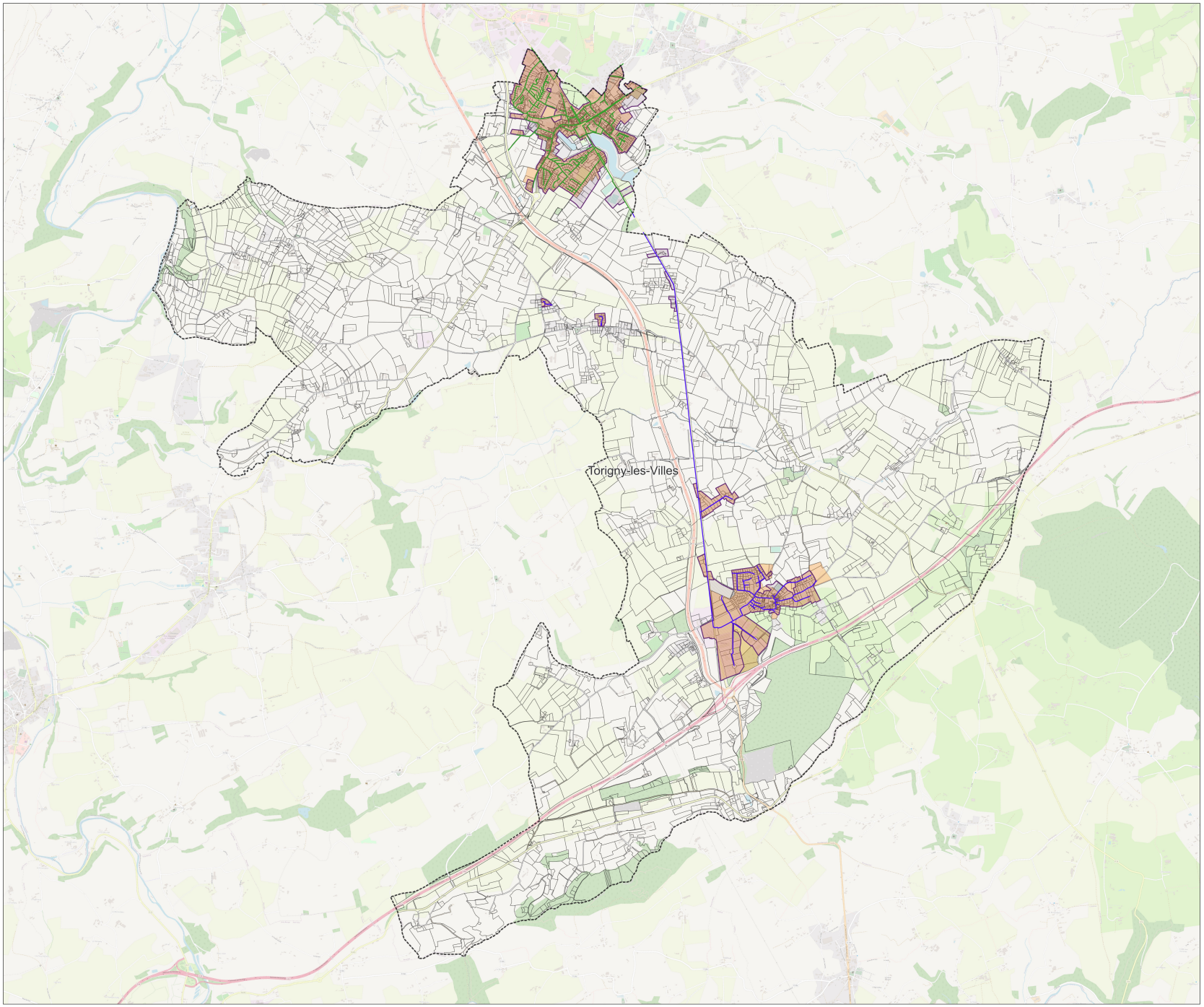


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/15287

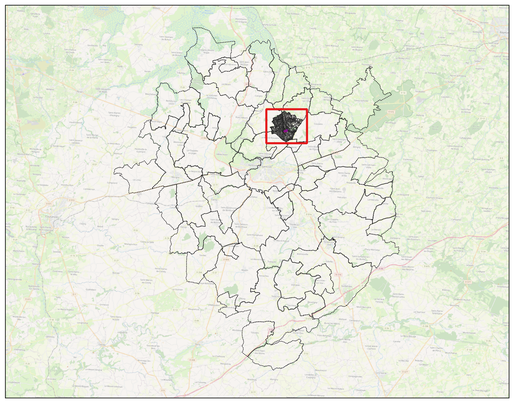
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Villiers-Fossard



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5688

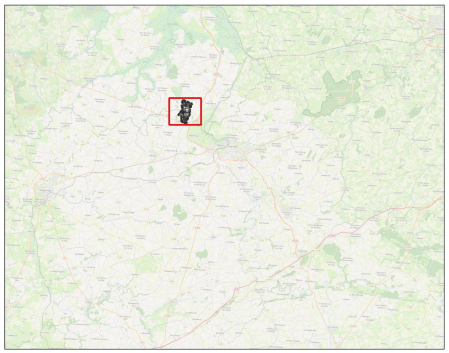
Légende :

- Zonage futur d'assainissement collectif
- Zonage Actuel d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Amigny



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5115

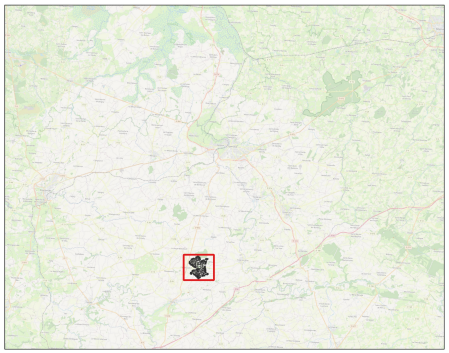
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Beaucoudray

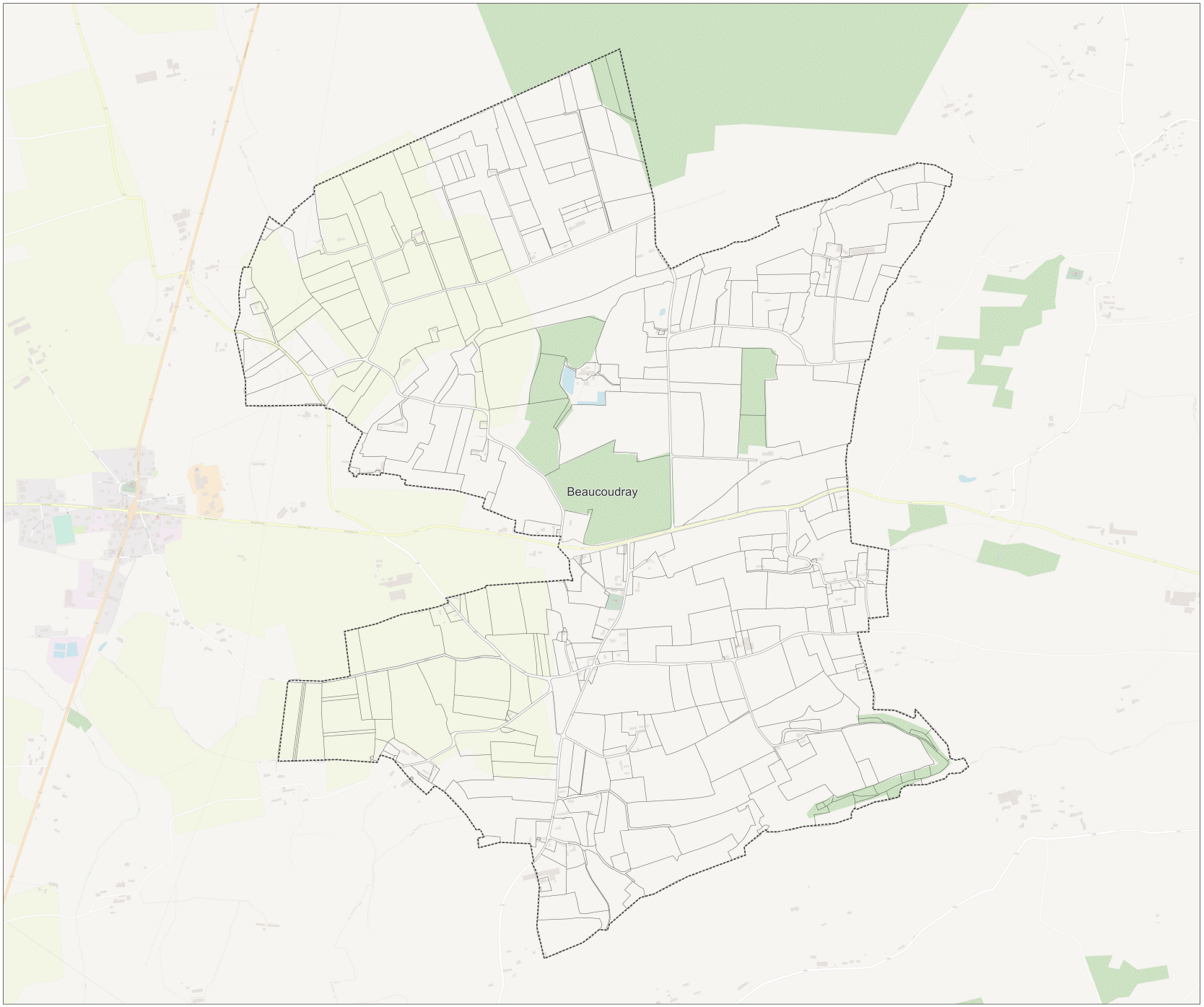


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4852

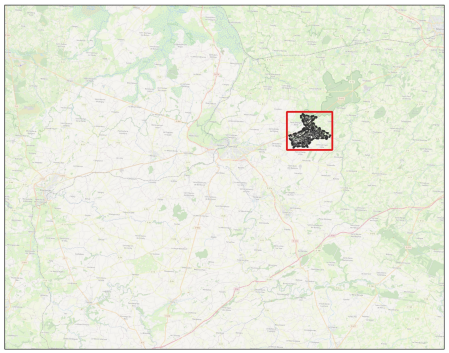
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Bérigny

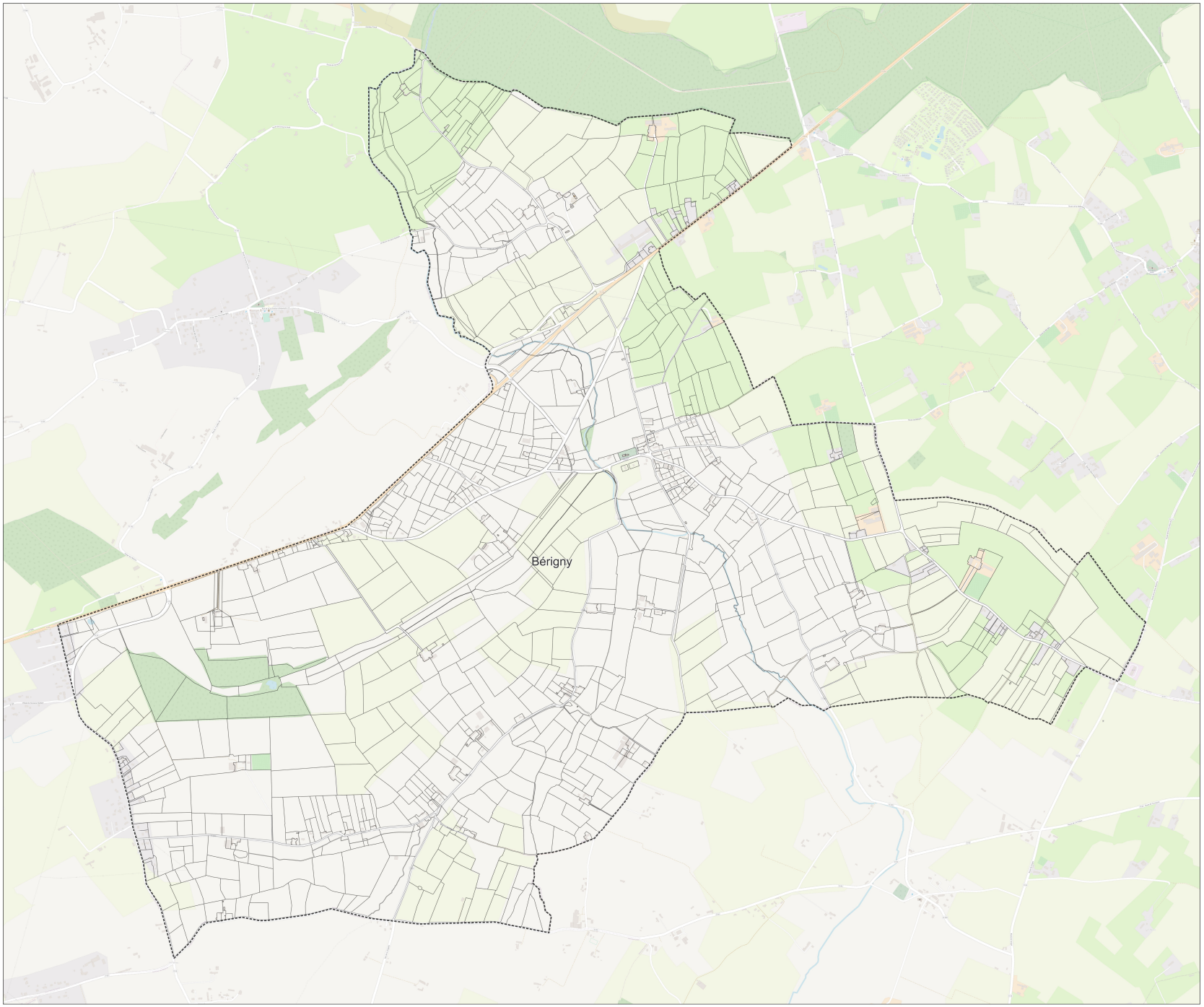


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7278

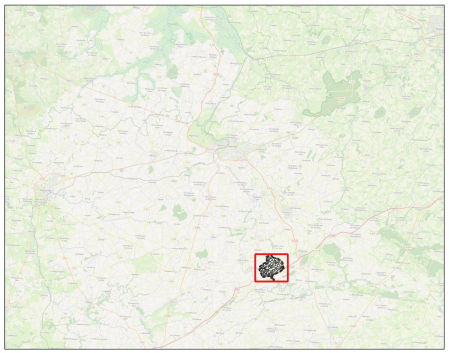
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Beuvrigny

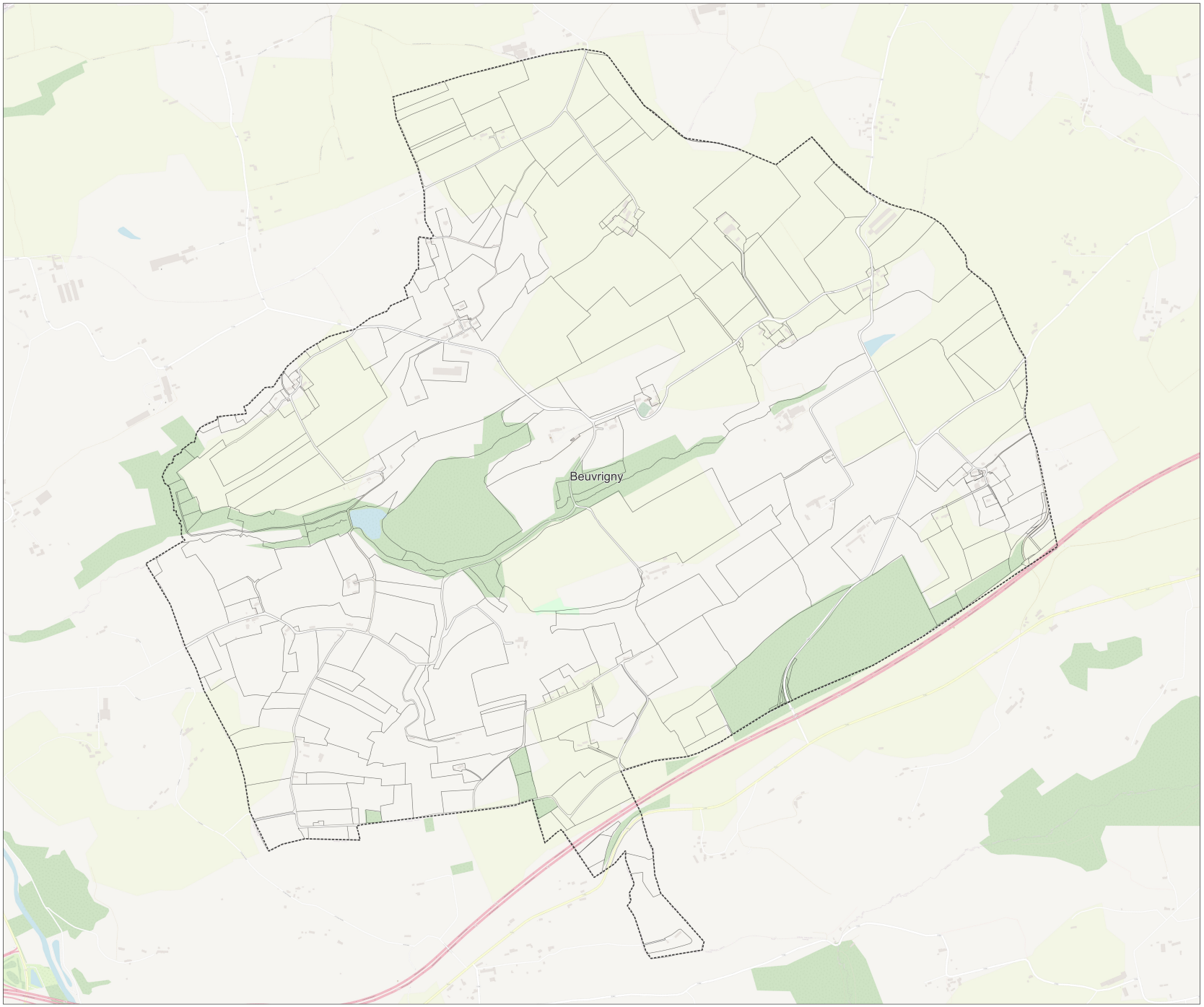


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5222

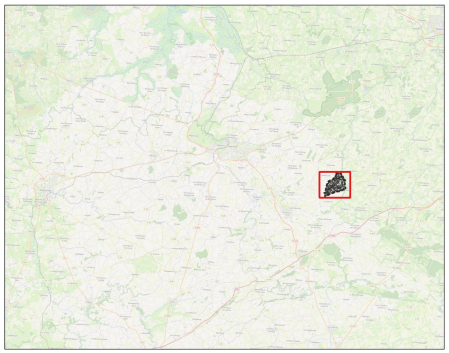
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Biéville

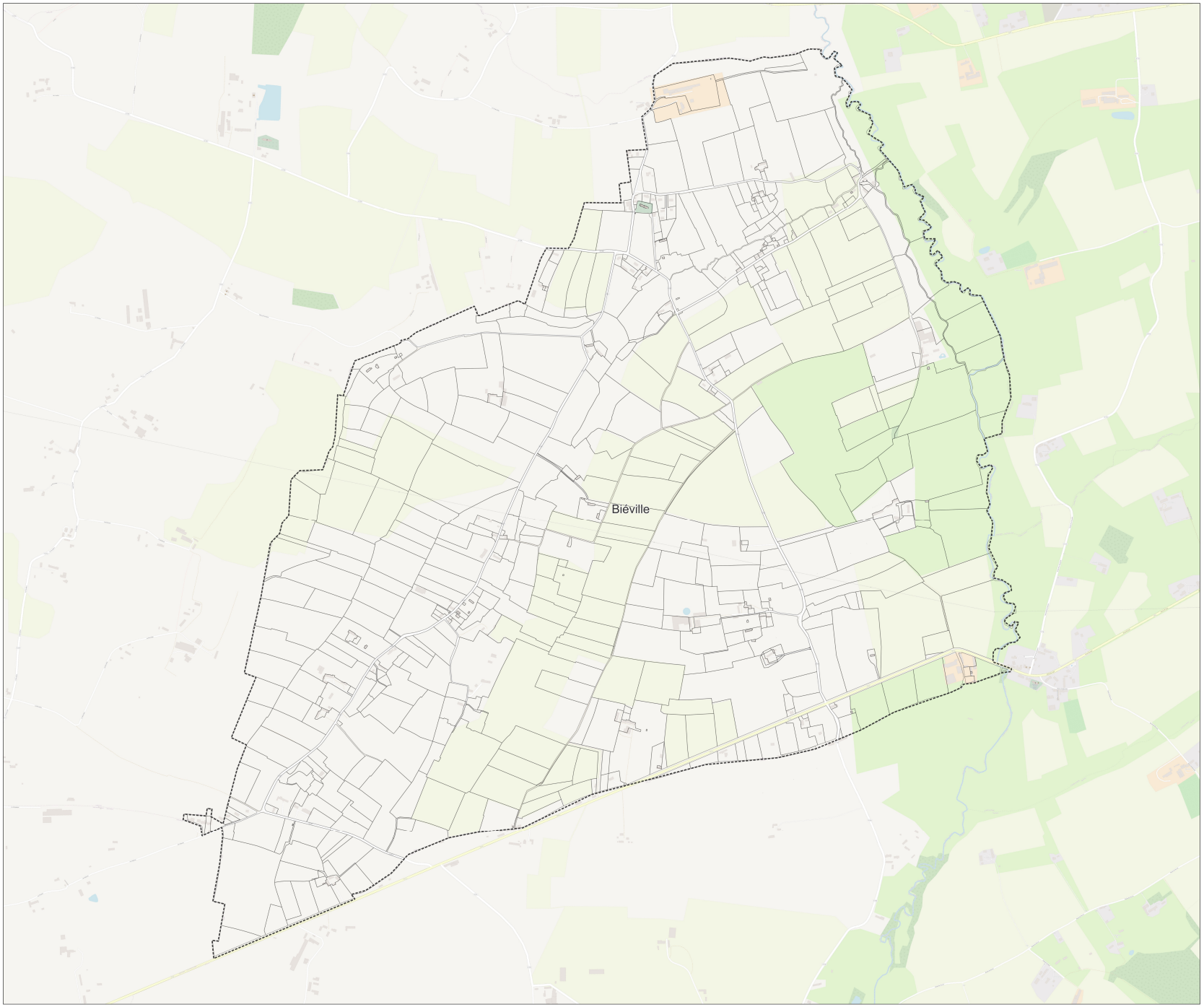


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4936

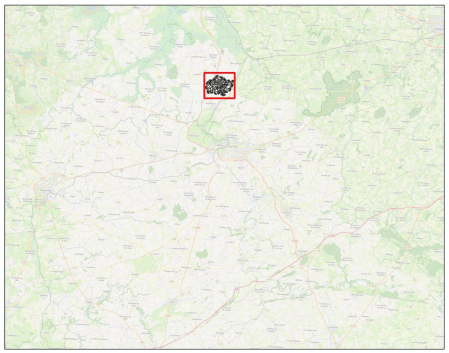
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Cavigny

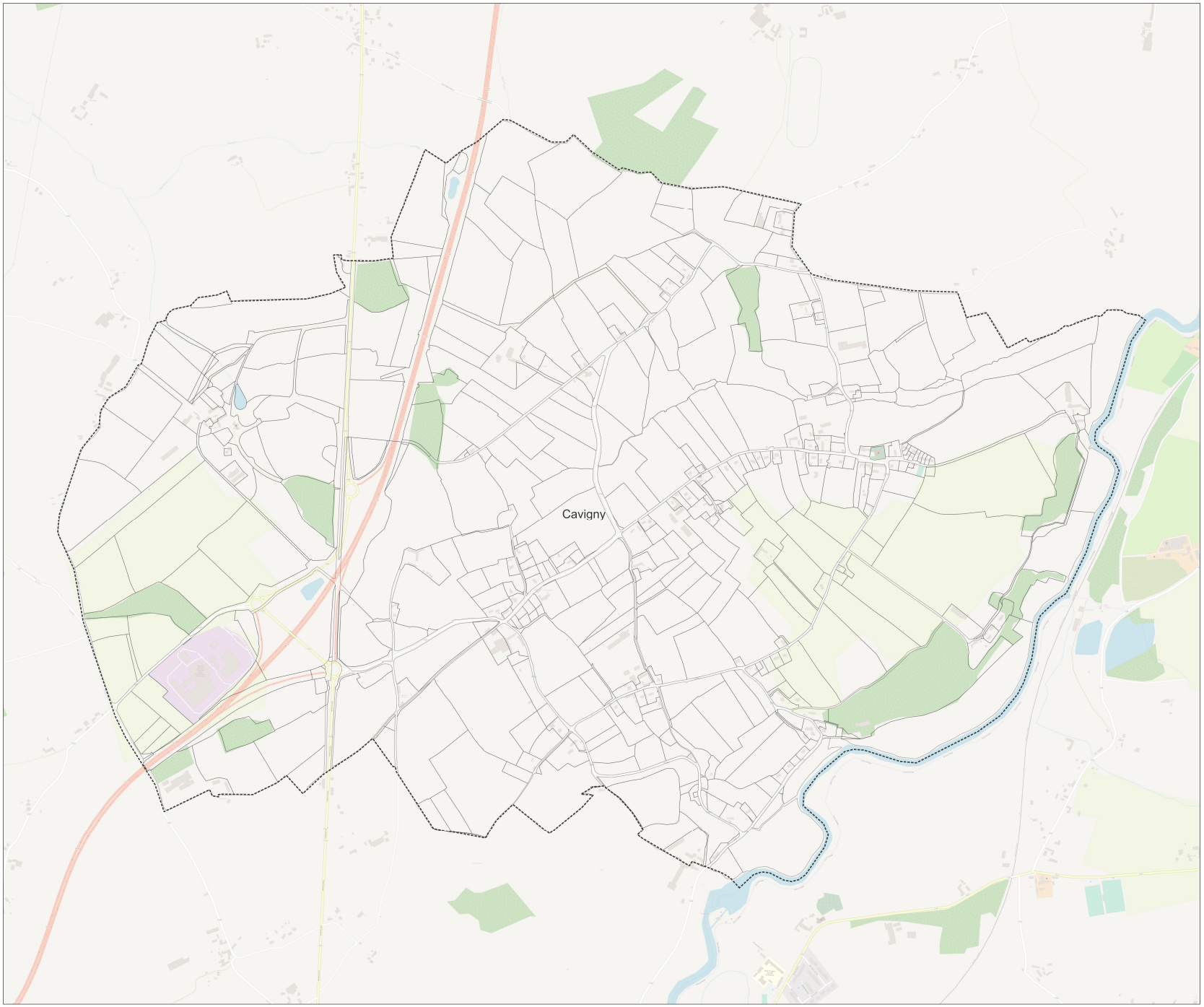


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4872

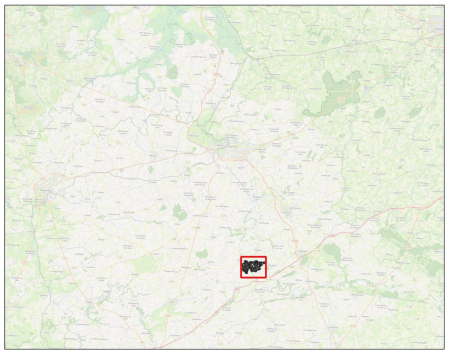
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Fourneaux

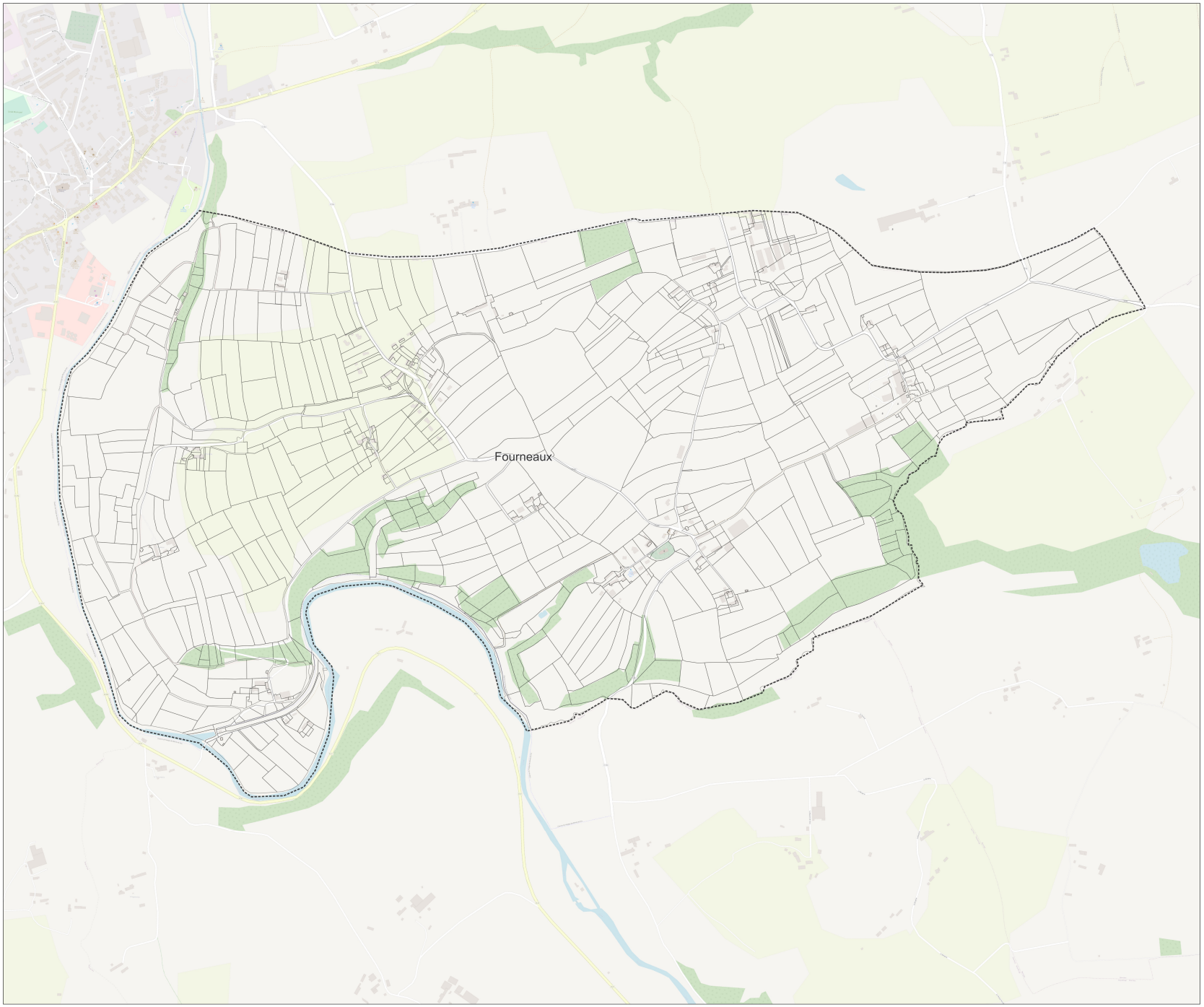


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/3982

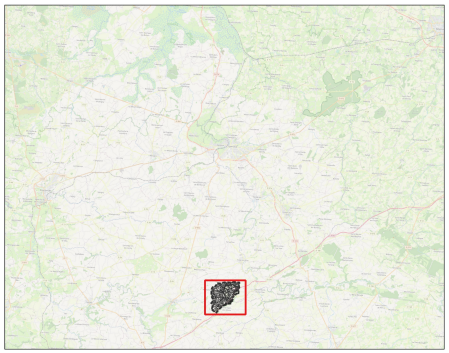
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Gouvets



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6513

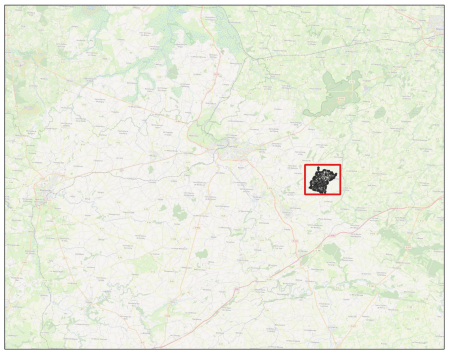
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Lamberville

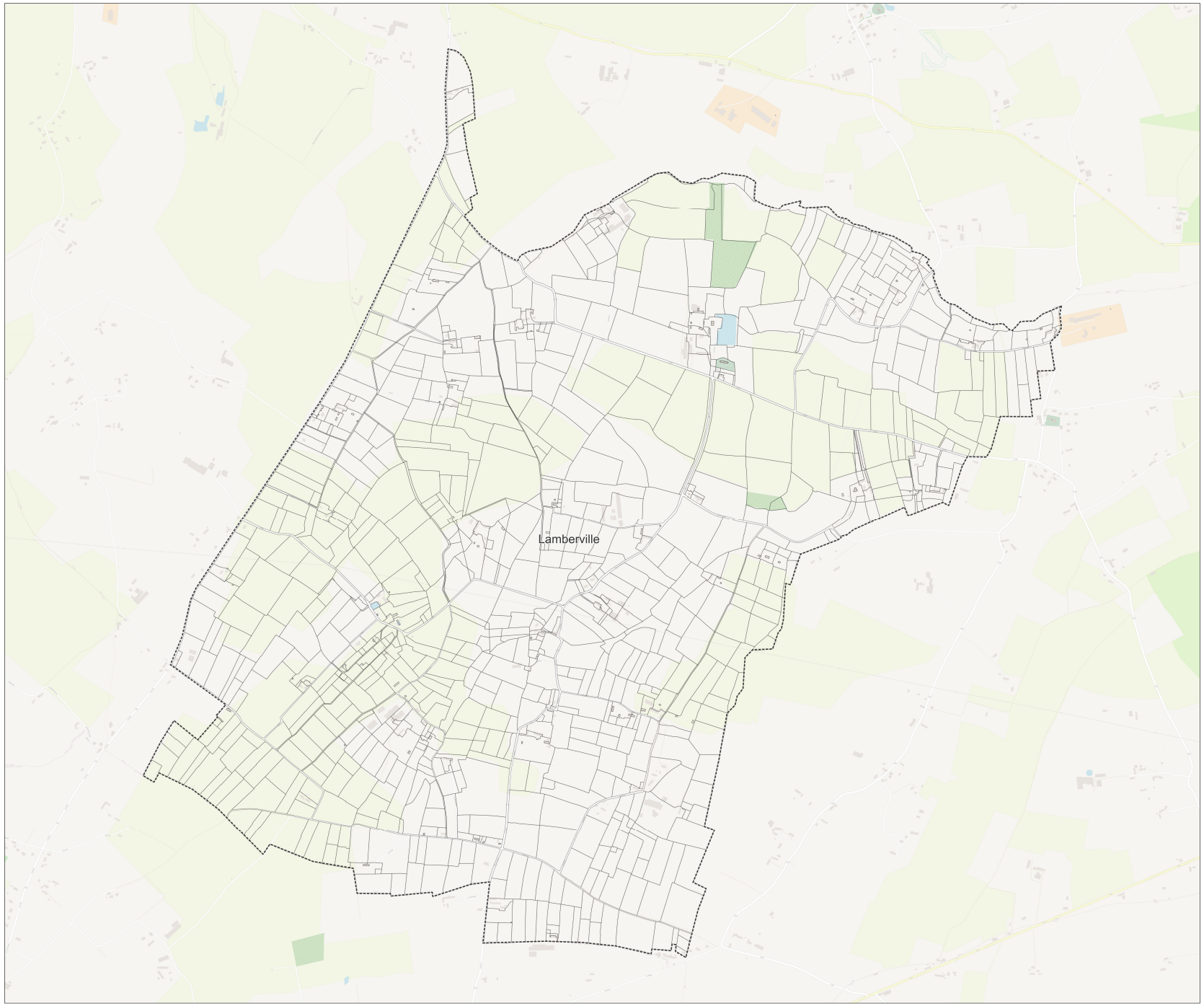


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5663

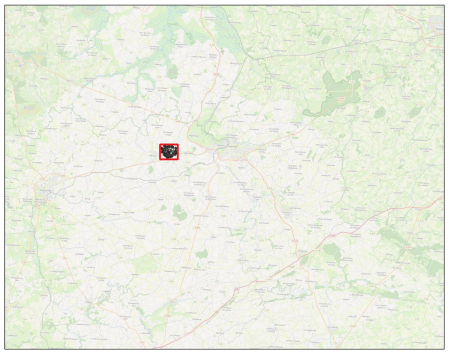
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Amey

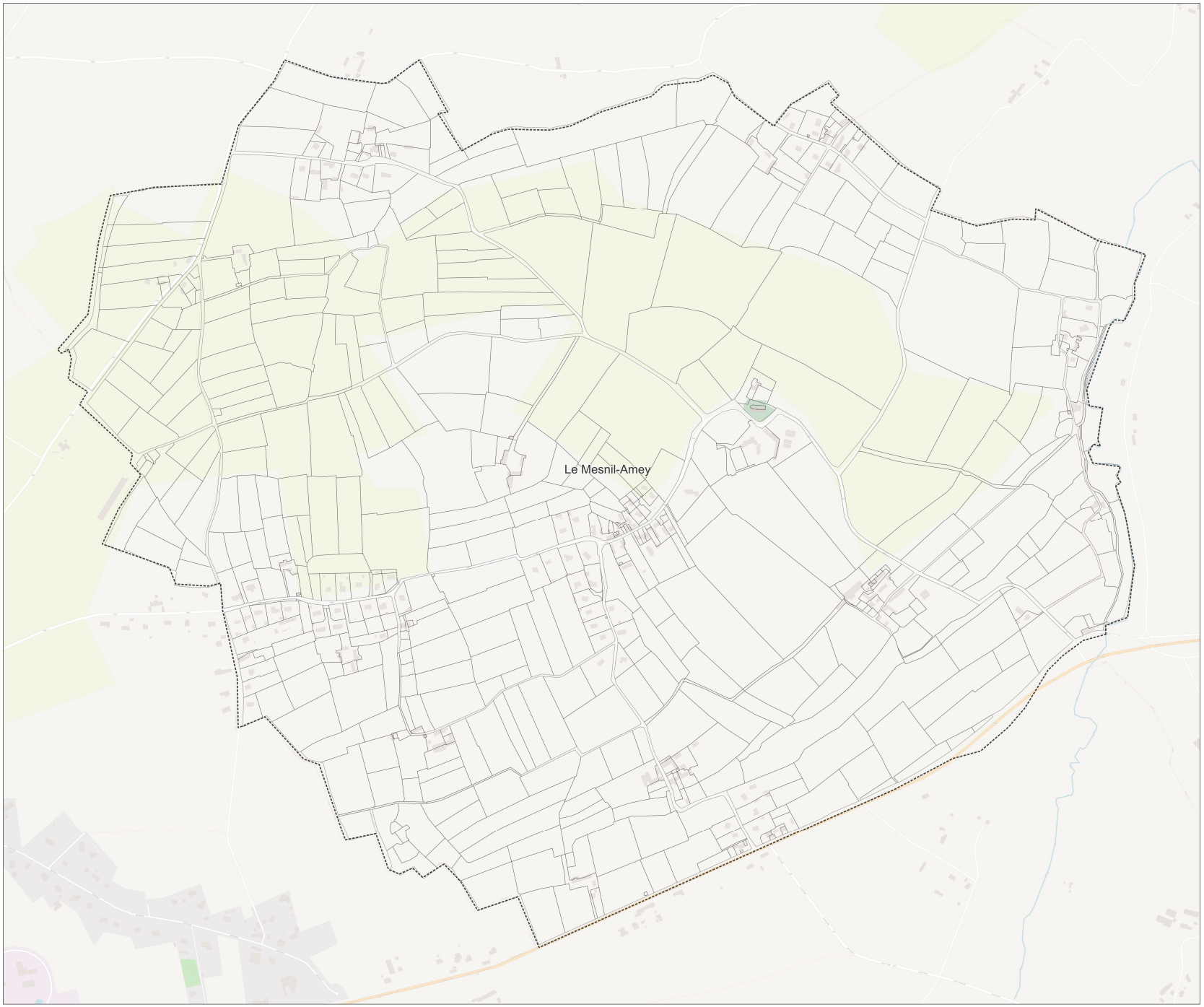


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/2841

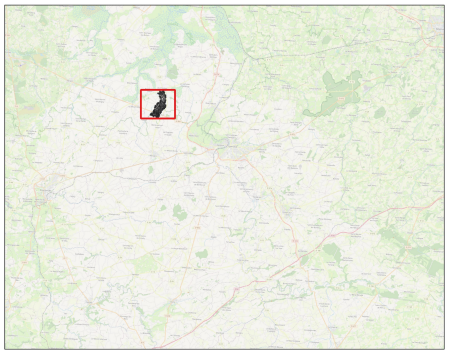
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



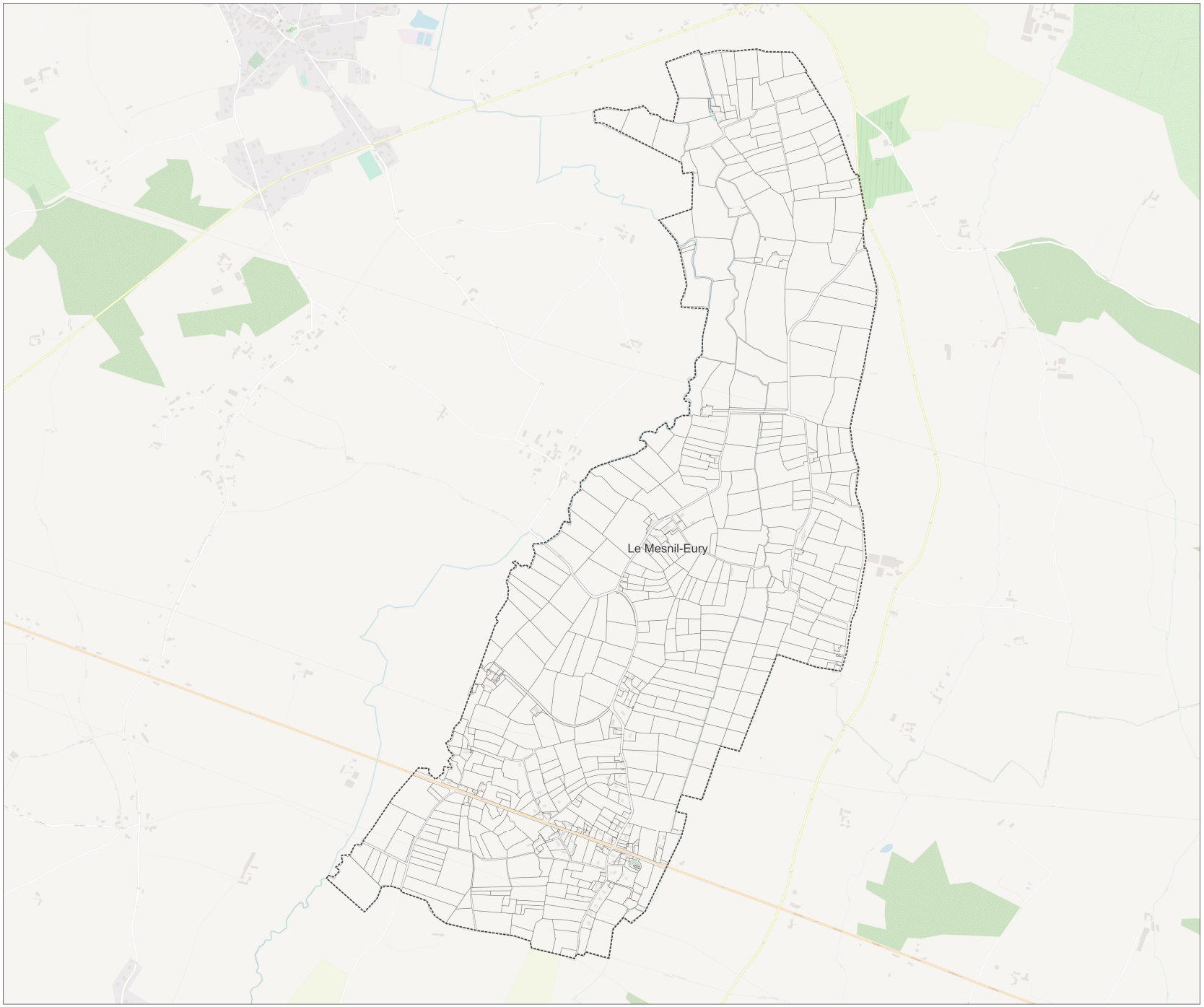
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Eury



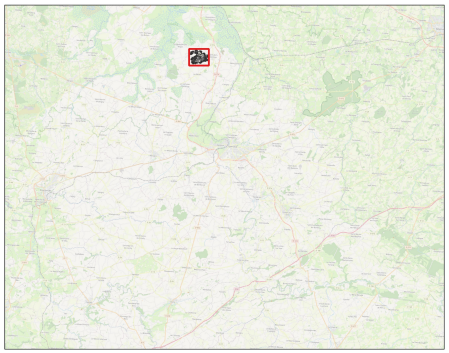
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5470

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Mesnil-Véneron

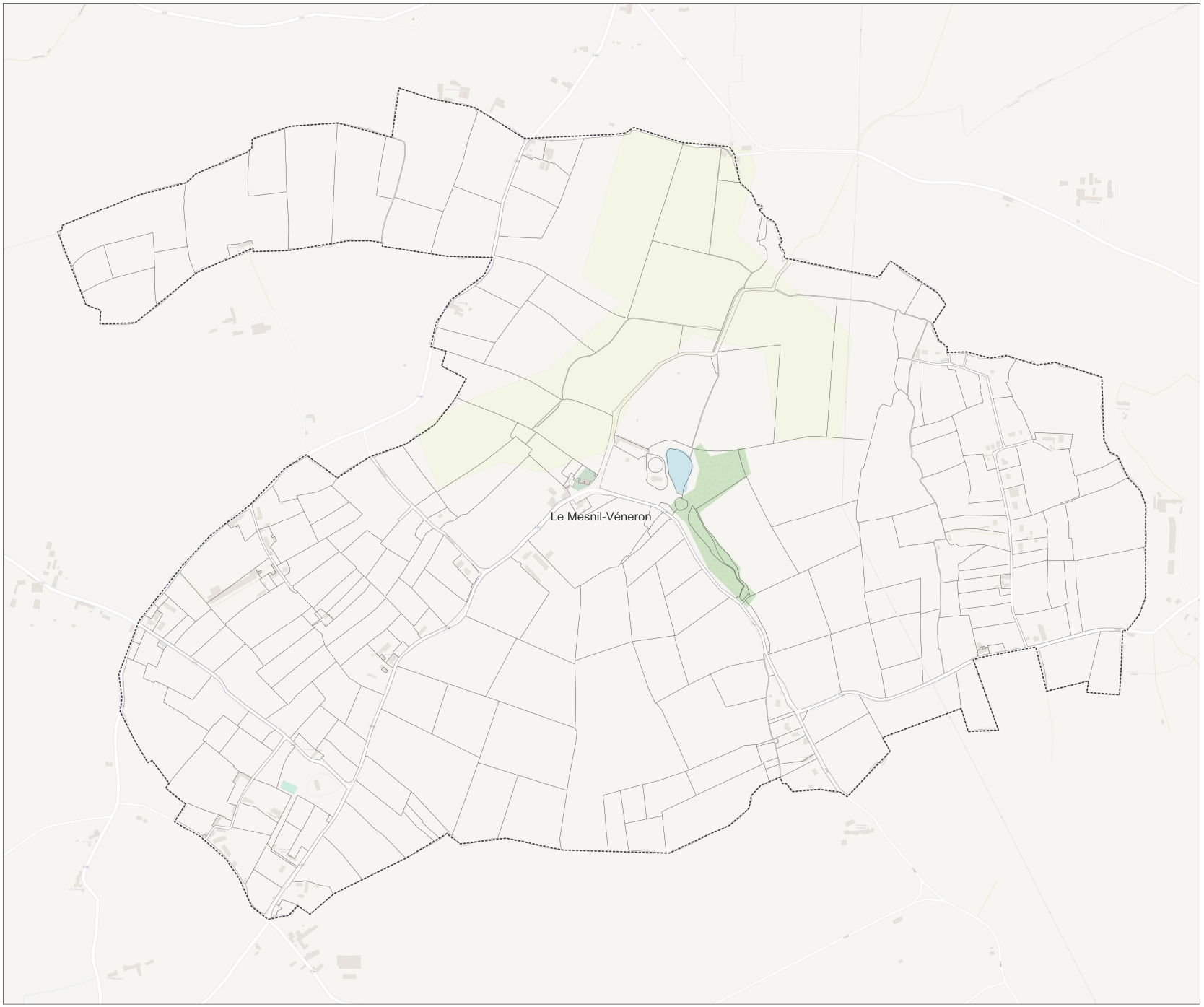


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/3174

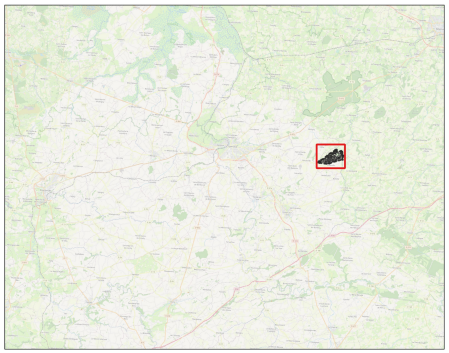
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Montrabot

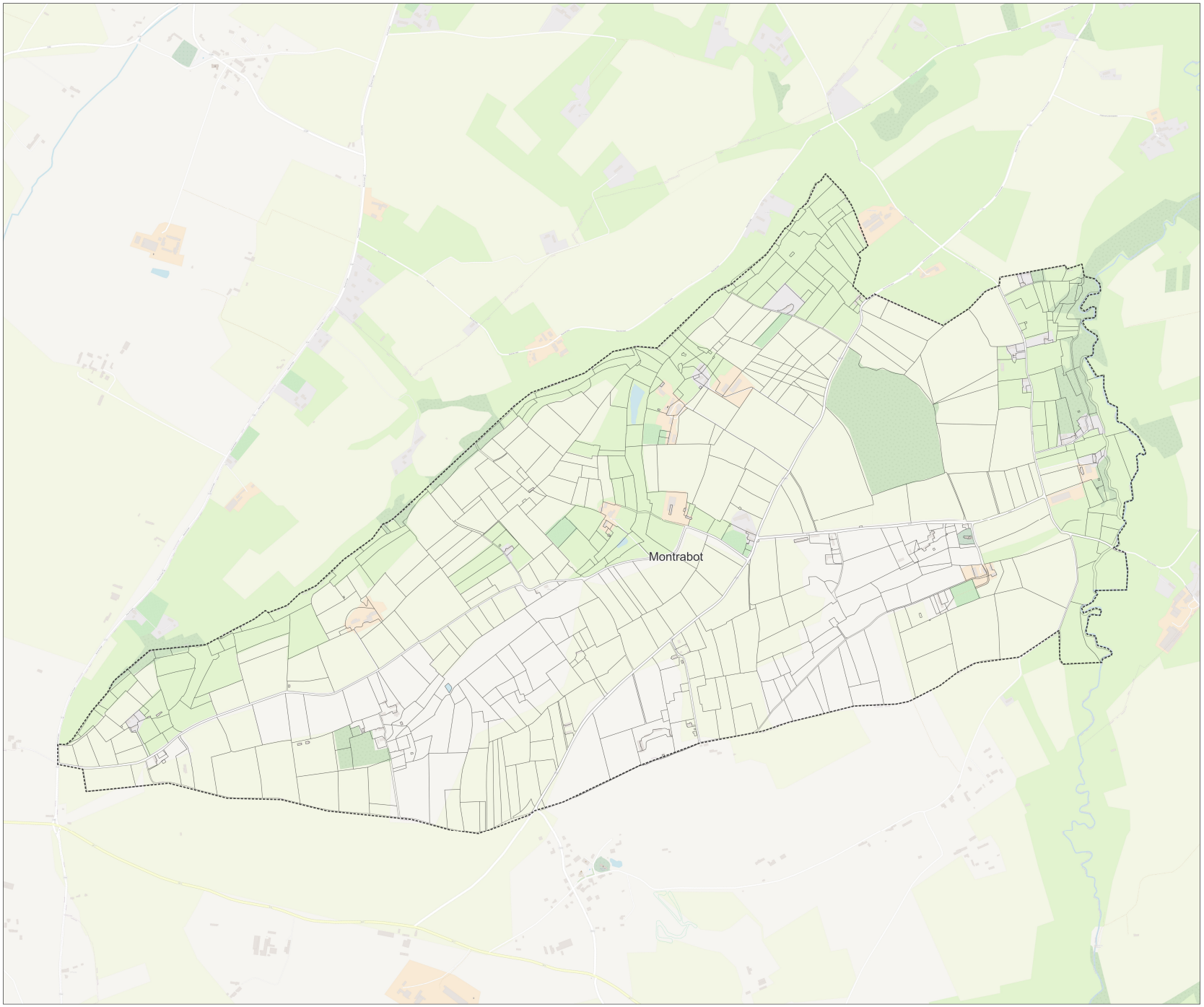


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4534

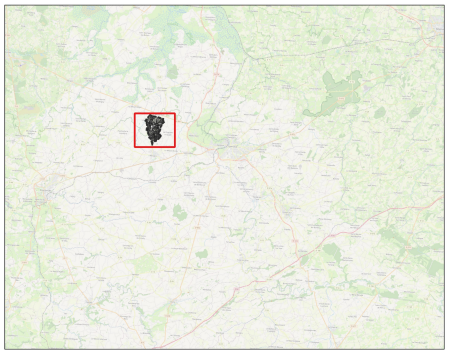
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Montreuil-sur-Lozon

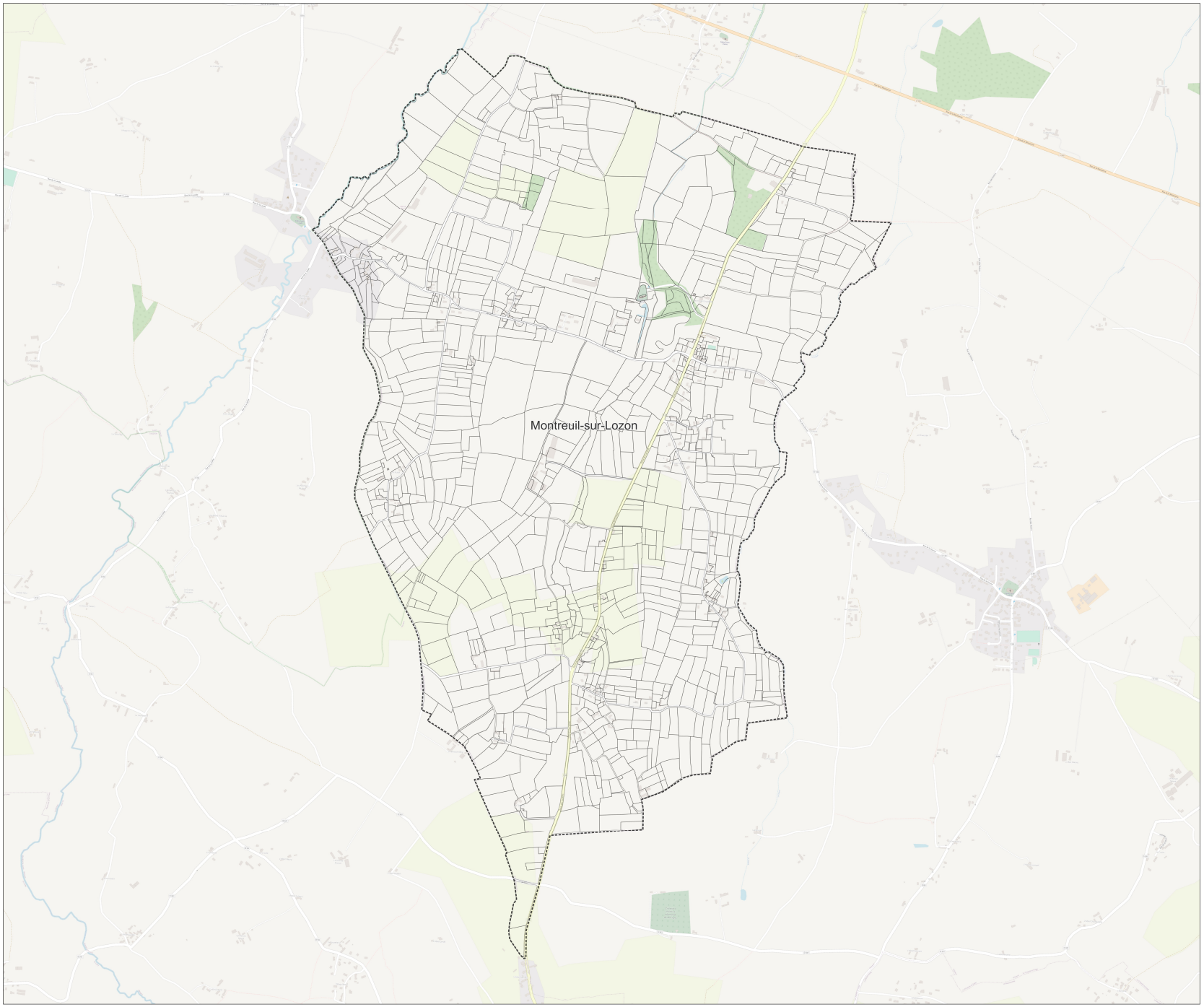


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6440

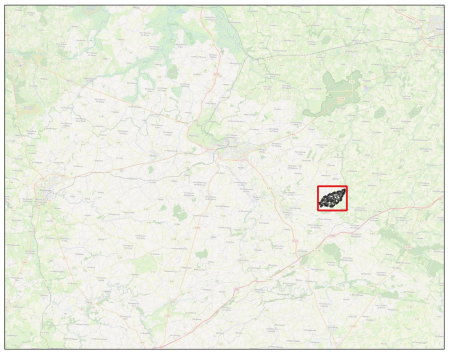
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Le Perron

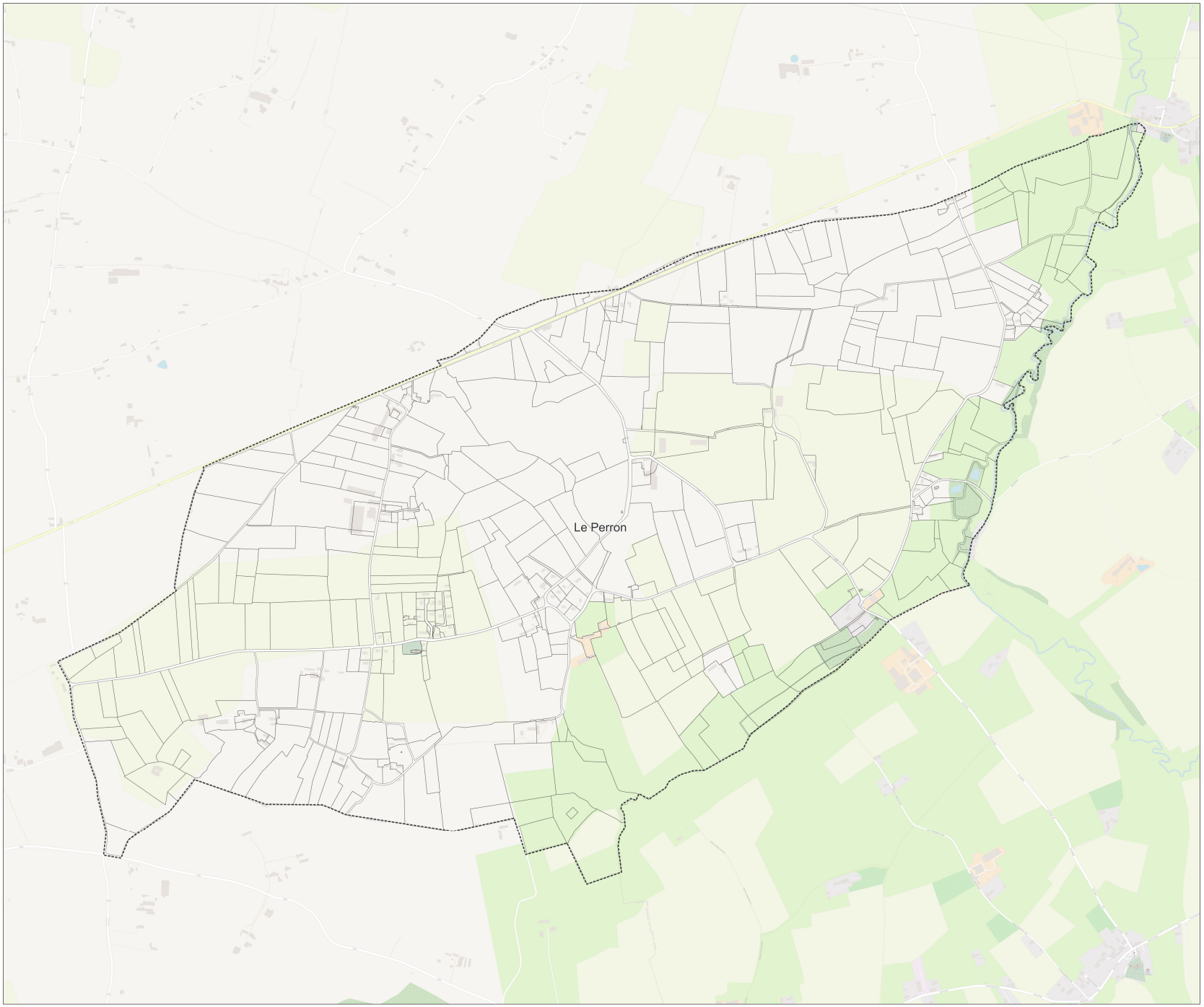


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/4633

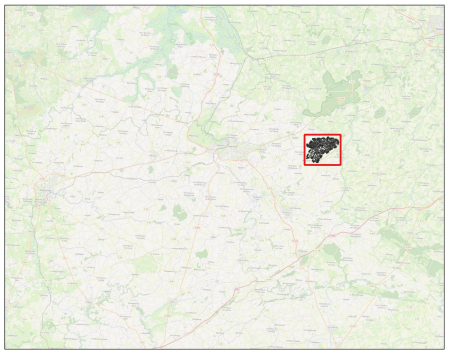
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



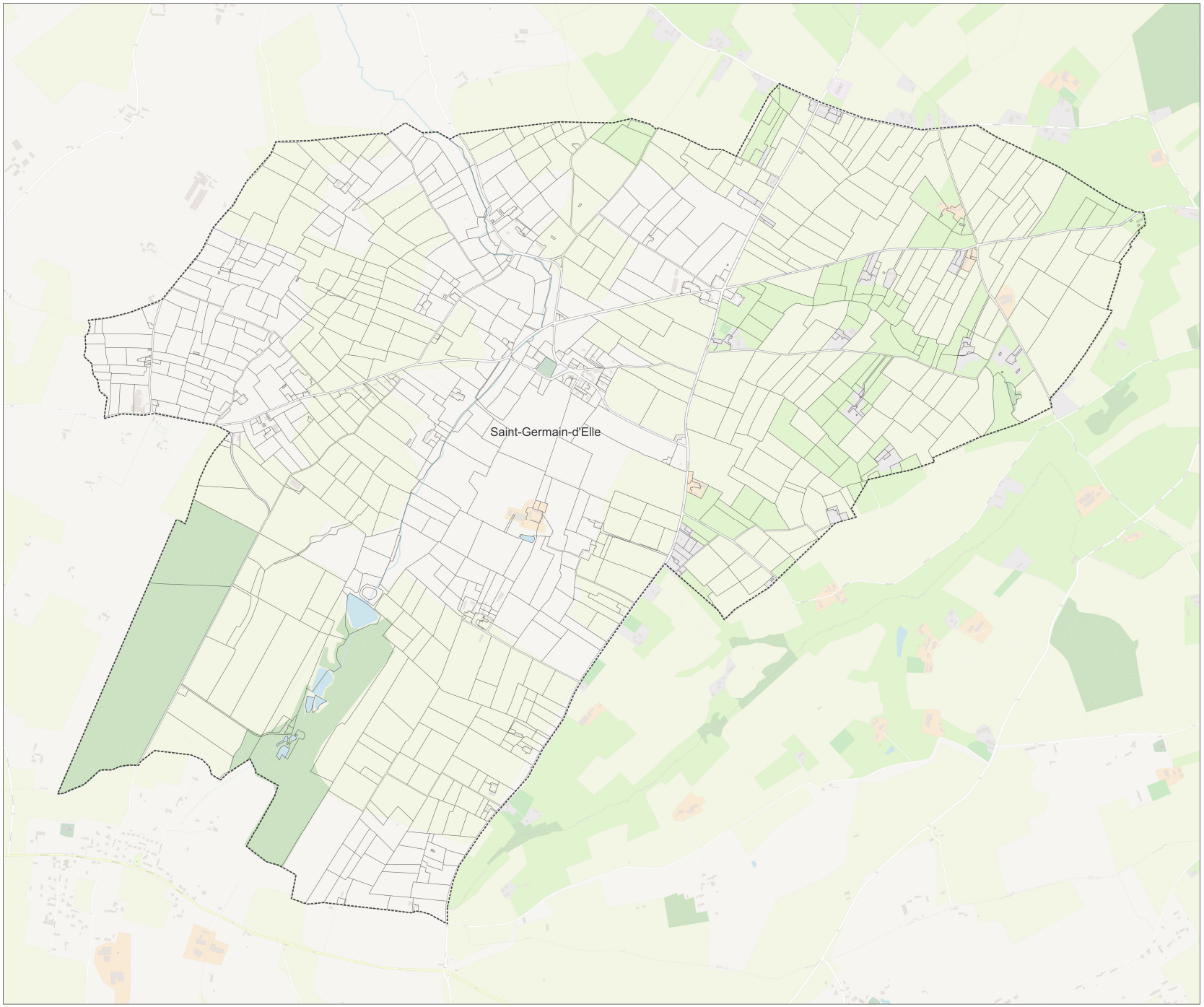
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Germain-d'Elle



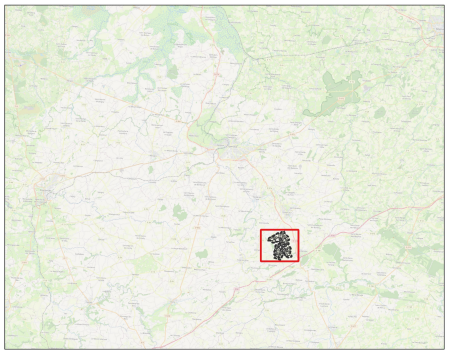
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5782

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Louet-sur-Vire

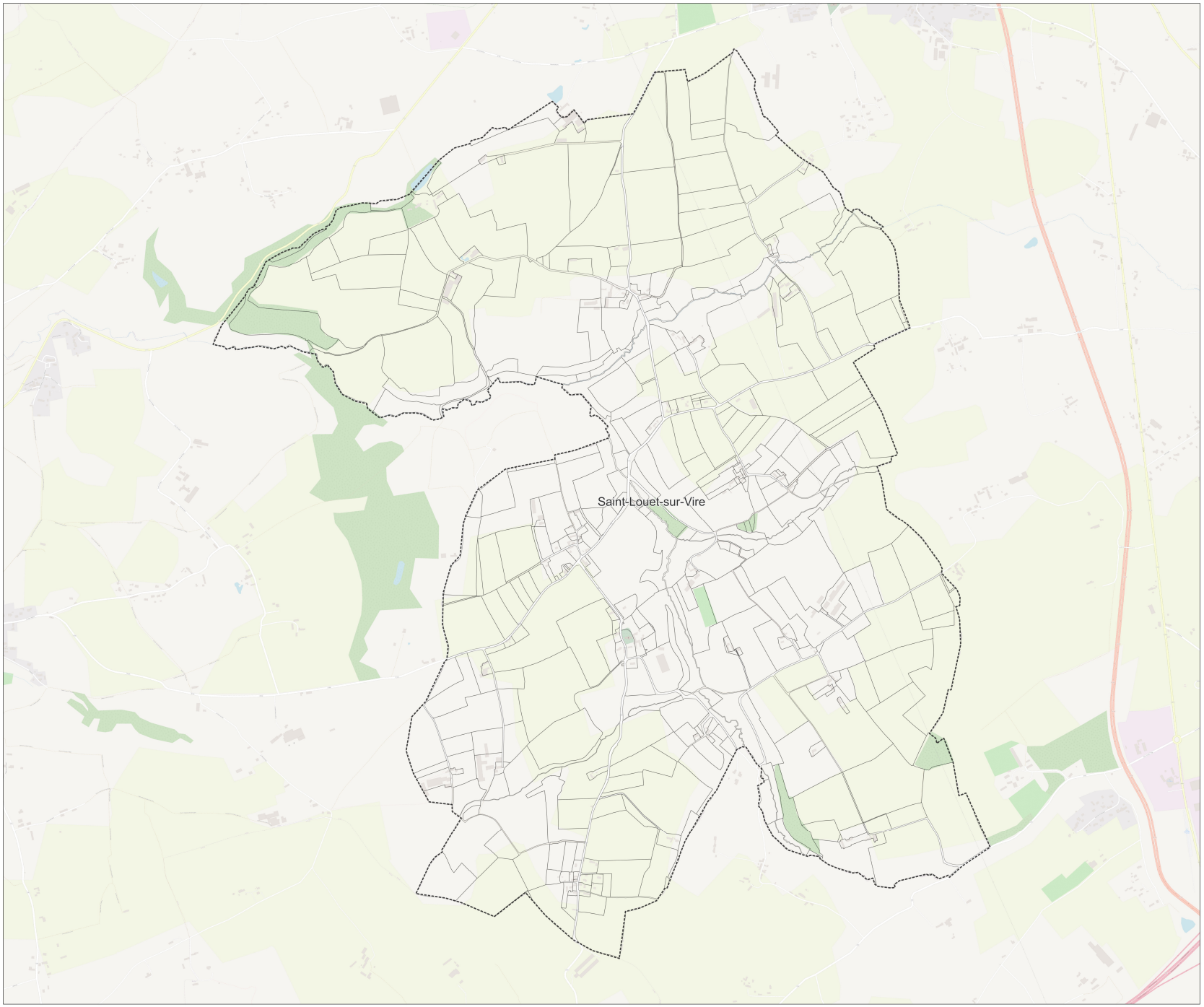


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/6038

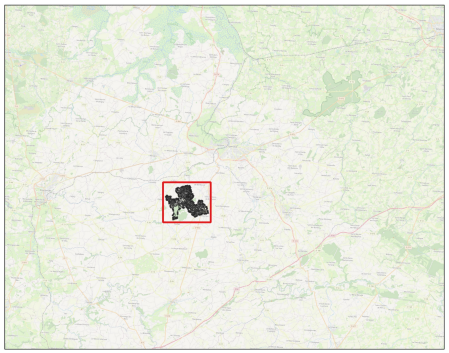
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



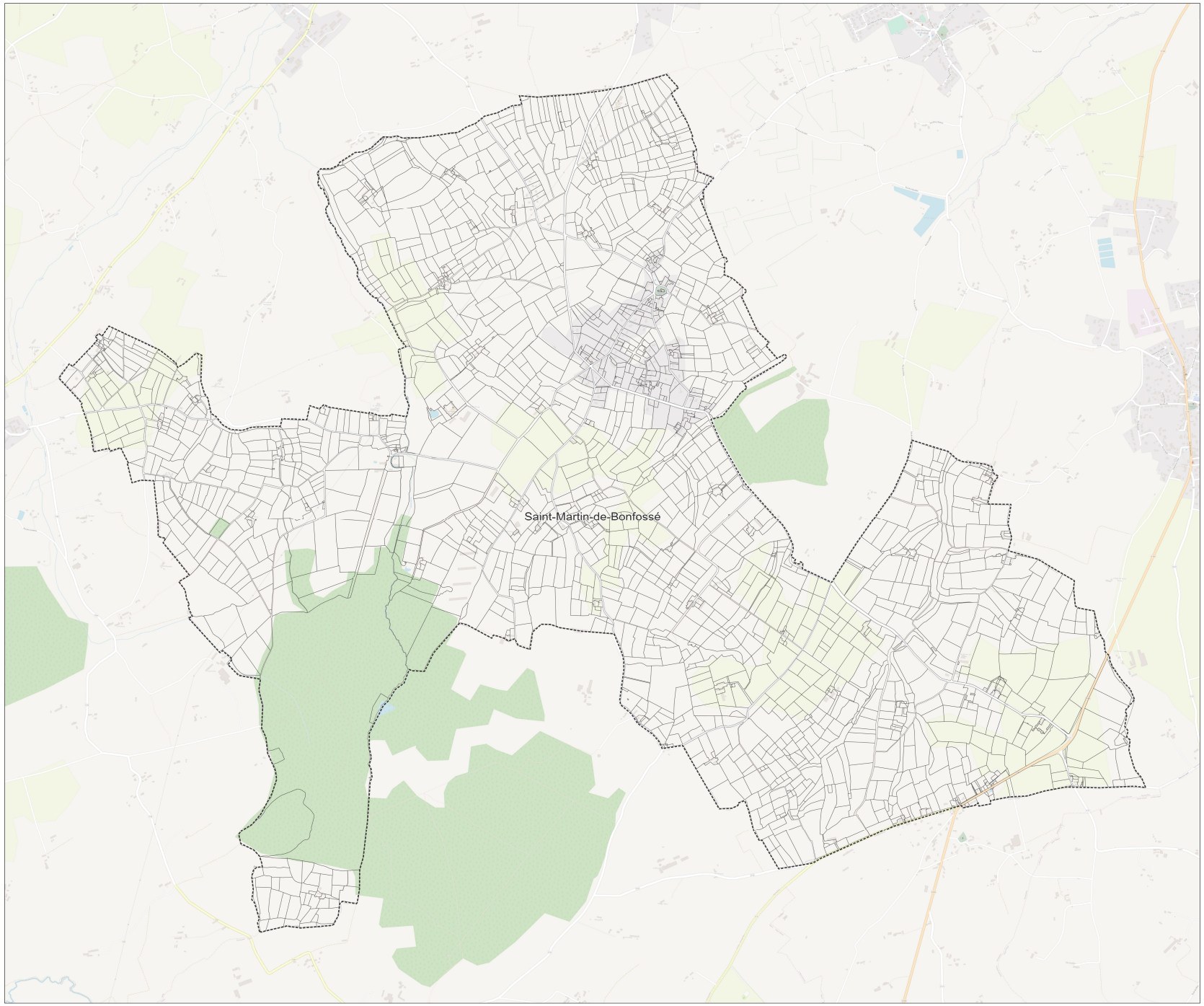
Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Martin-de-Bonfossé



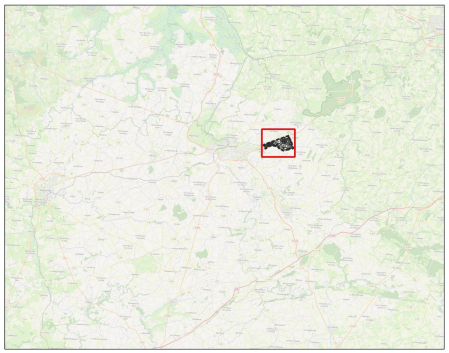
Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/7648

Légende :
- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Pierre-de-Semilly

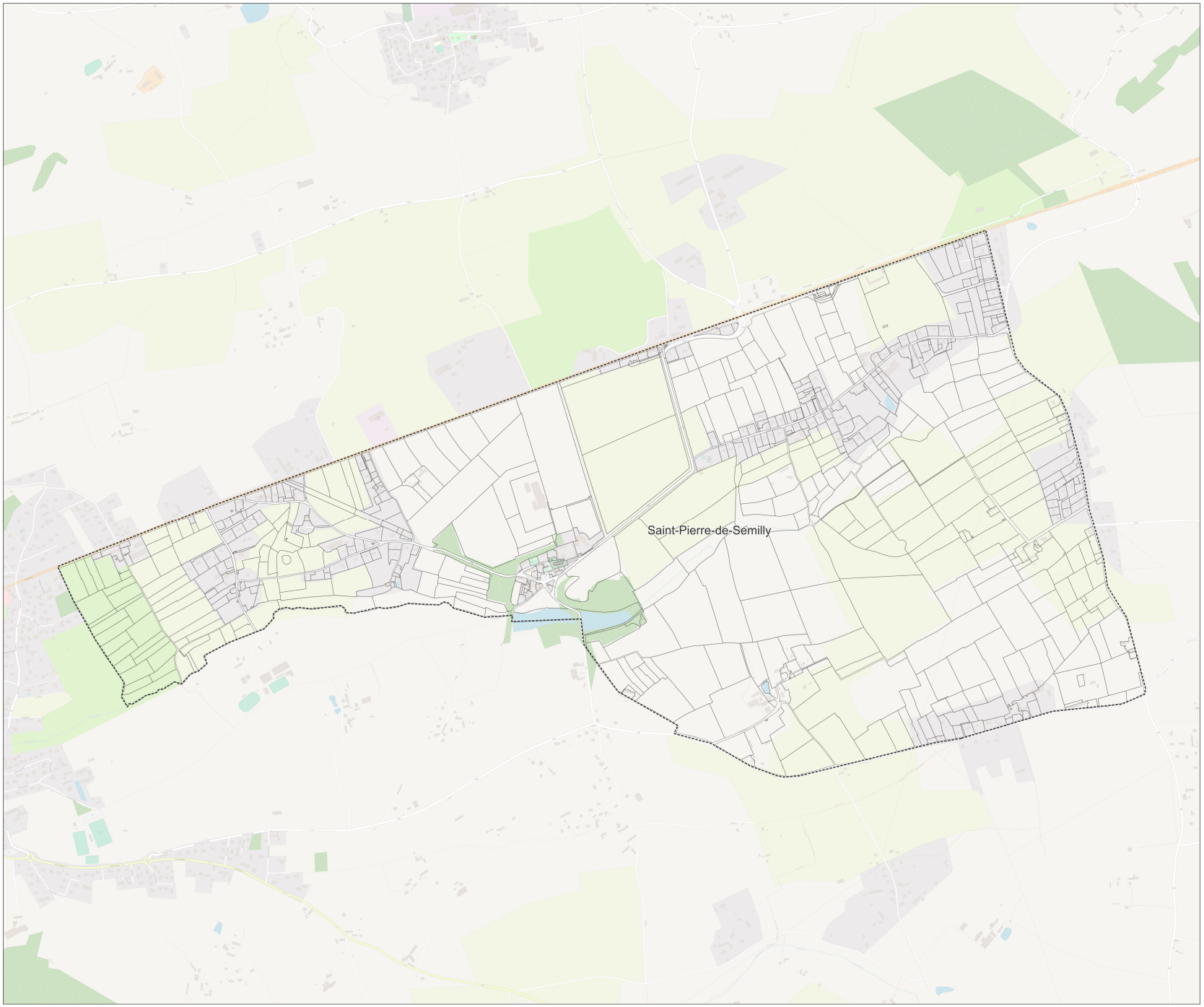


Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/5296

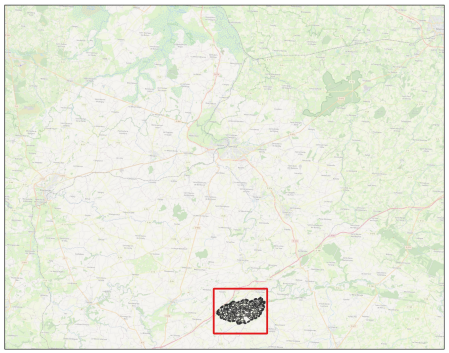
Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif



Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune : Saint-Vigor-des-Monts



Dossier : Actualisation des zonages d'assainissement Saint-Lô Agglo
Date : Février 2023
Echelle : 1/8569

Légende :

- Zonage Actuel
- Zonage futur d'assainissement collectif
- Nouveaux tronçons : extension de réseau
- Réseau Véolia
- Réseau SAUR
- Réseau Régie
- Parcelles cadastrales
- Limites communales

Note : Par exclusion, le reste du territoire sera en zonage d'assainissement non collectif

